

Dossier des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) de Guadeloupe, Guyane et Martinique

Université des Antilles et de la Guyane

Académies de Guadeloupe, Guyane et Martinique

Plan

- **Préambule (p. 2)**
 - **Genèse du projet (p. 2)**
 - **Axes stratégiques de la communauté des ESPE (p.5)**

- **Partie 1 : Partie commune (p. 7)**
Principes généraux de l'action en matière de formation des personnels d'enseignement et d'éducation à l'université des Antilles et de la Guyane

- **Partie 2 : ESPE de Guadeloupe (p. 40)**

- **Partie 3 : ESPE de Guyane (p. 63)**

- **Partie 4 : ESPE de Martinique (p. 97)**

- **Partie 5 : Maquettes des masters MEEF (p. 112)**

Dossier des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) de Guadeloupe, Guyane et Martinique

Préambule

A. Genèse du projet

La problématique de la création des ESPE s'inscrit aux Antilles et en Guyane dans un contexte institutionnel singulier :

- celui d'une université unique exerçant ses missions sur des pôles géographiquement distants, répartis sur trois régions non connexes ;
- celui d'IUFM dont la brève histoire (20 ans) a été bousculée : création en 1991 par fusion de sept structures préexistantes, éclatement de l'IUFM des Antilles et de la Guyane en 2002 en trois IUFM académiques, et – finalement – intégration tardive à l'université des Antilles et de la Guyane (UAG) ;
- celui d'un dispositif de formation initiale porté par une université unique, mais s'adressant à trois académies aux caractéristiques différentes.

A cela, s'ajoutent des contextes locaux singuliers sur les plans économiques, géographiques, sociolinguistiques, historiques et la situation contrastée des académies concernées, avec en particulier un fort taux d'enseignants contractuels (notamment en Guyane).

Compte tenu de ces éléments, deux possibilités s'offraient :

- une ESPE unique s'adressant à l'ensemble des territoires, organisée autour d'un siège central et d'antennes opérationnelles dans chacun des territoires ;
- trois ESPE territoriales, dont l'action gagnerait à être coordonnée par un réseau.

La solution d'une structure unique de formation des enseignants, coexistant avec trois rectorats, a existé entre 1997 (date de création des rectorats de Guadeloupe, Guyane et Martinique) et 2001. Il s'agissait de l'IUFM des Antilles et de la Guyane, établissement public administratif autonome. Même si cette situation était en contradiction avec la loi, l'existence de la structure unique pouvait sembler justifiée par la nécessité d'une administration centrale prenant en charge des dossiers transversaux. On peut citer ici la gestion des personnels, les affaires financières, le développement de la recherche, les relations internationales, les technologies de l'information et de la communication.

Or, malgré cela, l'expérience a montré une montée progressive des affaires traitées par les centres départementaux, dans la mesure où une part essentielle de l'activité de l'IUFM se faisait en liaison avec l'interlocuteur principal, l'employeur, représenté par trois rectorats. En effet, la complexité de l'organisation des stages et les contraintes très variables dans chacune des académies¹ ont conduit à une gestion de proximité de nombreux dossiers. Ainsi, la gestion des moyens d'enseignement devenait dépendante des politiques de chaque académie, et ceci d'autant plus que l'IUFM avait à l'époque la charge de la formation continue. Le sens même d'une gestion transversale se perdait progressivement.

L'éclatement de l'IUFM des Antilles et de la Guyane en trois établissements autonomes, coopérant autour du Réseau des IUFM des Antilles et de la Guyane (RIAG), dont on reconnaîtra que le bilan est mitigé, a

¹ On pense, par exemple ici à l'affectation des néo titulaires « sur les fleuves » en Guyane et à Saint Martin en Guadeloupe. Ceci a conduit à y organiser des stages en responsabilité pendant la formation, afin de préparer les personnes concernées à l'exercice de leur métier dans ces contextes particuliers. La gestion de telles contraintes n'était efficace qu'en proximité.

consacré cet état de fait. Plus tard la réforme de la mastérisation et l'intégration des IUFM à l'UAG a cependant permis un certain resserrement des liens entre les trois IUFM autour d'un objet commun, le master éducation et formation.

Tout en affirmant que le projet ESPE doit être envisagé comme un nouvel élan de la formation des personnels d'enseignement et d'éducation, une majorité d'acteurs locaux estime qu'un nouveau bouleversement de la structuration de la formation des enseignants aux Antilles et en Guyane autour d'une seule ESPE irait à l'encontre de l'évolution récente, de l'approfondissement de la territorialisation de l'université des Antilles et de la Guyane. Enfin, les besoins en formation (extrêmement massifs pour le premier degré en Guyane, plus orientés vers le second degré en Guadeloupe et Martinique) sont différents en fonction des territoires. Ces trois points ont été au cœur du débat et du vote unanime du conseil d'administration de l'université des Antilles et de la Guyane le 21 mars 2013 en faveur de trois ESPE.

Il n'est pas certain, de plus, que le choix d'une ESPE unique (en ajoutant un étage intermédiaire au dispositif) faciliterait le rôle d'organisateur de la formation dévolue aux ESPE à l'échelle de la région. De plus, les contacts avec certains syndicats d'enseignants montre qu'il s'agirait d'un *casus belli* ce qui irait à l'encontre de la volonté de faire du dispositif ESPE un objet socialement accepté par les acteurs du système éducatif : le dynamisme recherché sur les plans pédagogique, de la recherche et de l'innovation risquerait, alors, d'en être affaibli.

Toutefois, l'idée d'une *communauté* des ESPE, travaillant en commun sur les sujets transversaux (comme la mise en œuvre des masters MEEF, le développement des formations par et au numérique, les mutualisations pour certains enseignements, les orientations recherches communes) est approfondie dans ce dossier et semble indispensable aux différents acteurs. Les modes d'organisation de ce réseau sont présentés dans la première partie.

Le tableau 1 figurant aux pages suivantes décrit la manière dont les items du dossier de préfiguration sont pris en charge soit par chacune des ESPE proposées, soit par la communauté des ESPE, et montre les interactions entre ces deux niveaux.

	Rubrique	Niveau inter ESPE	Niveau des ESPE
Renseignements administratifs	1.1 Chefs de projet	Chef de projet	Référents académiques
	1.2 Groupes de pilotage académique	Echanges entre le chef de projet et les référents académiques	Groupes de pilotage (Un par académie)
La structure de l'ESPE et sa gouvernance	2.1 Le statut retenu	Commun aux trois ESPE : rattachement à l'UAG	
	2.2 L'organisation générale de l'ESPE	Organisation de la collaboration inter ESPE	Cadre similaire pour chaque ESPE et adaptation aux caractéristiques régionales
	2.3 La description des différents conseils et de leur mission		
Le projet de l'ESPE	3.1 Offre de formation au sein du cycle master	Cadre général commun	les stages sont mis en œuvre en fonction des possibilités de chaque académie
	3.2 Offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle licence	Cadre général commun issu de la politique générale de l'établissement	Adaptation aux pratiques des partenaires (rectorats) et des composantes polaires
	3.3 Accompagnement du dispositif EAP		
	3.4 Participation aux actions de formation continue des enseignants des premier et second degrés ainsi que des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur	Principes généraux communs pour la formation des enseignants-chercheurs	Adaptation aux politiques de chaque académie pour la formation continue des enseignants
	3.5. Organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF		Déclinaison de la carte en fonction des besoins reconnus, issus d'un diagnostic concerté, et des moyens disponibles
	3.6 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences en langues	Cadre général commun issu de la politique de l'UAG et des cahiers des charges nationaux	Déclinaison régionale
	3.7 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques en activité		
	3.8 Dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques	Cadre général commun issu de la politique générale de l'établissement en cours de mise en place	Déclinaison régionale
	3.9 Modalités d'évaluation des étudiants	Règlement général du contrôle des connaissances et des aptitudes de l'université arrêté au niveau de l'université Règlement particulier du contrôle des connaissances et des aptitudes pour les masters MEEF	
	3.10 Dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques	Cadre général commun issu de la politique générale de l'établissement	Déclinaison régionale, notamment en fonction du patrimoine de chaque site
Organisation de la mission de coordination	4.1 Description de l'ensemble des équipes pédagogiques et de formation impliquée dans le projet	Principes généraux communs	Déclinaison en fonction des forces en présence régionalement
	4.2 Description de l'interaction avec les services communs des établissements publics	Interaction interrégionale	Interaction régionale
	4.3 Outils de la coordination	Coordination interrégionale	Coordination régionale
	4.4 Lien avec la recherche	Politique inter régionale de recherche en éducation et formation	
Modèle économique	5.1 Principes retenus pour la construction du modèle économique du projet	Intégration des modèles régionaux	Déclinaison régionale du modèle

Tableau 1 : organisation régionale et interrégionale

B. Axes stratégiques de la communauté des ESPE

La première condition à l'émergence d'une communauté forte des ESPE était l'accord à trouver autour de principes communs régissant l'architecture des masters MEEF. Cet accord a pu être construit, non seulement avec les trois territoires, mais aussi avec l'ensemble des domaines de formation concernés : Arts, Lettres et Langues (ALL), Sciences Humaines et Sociales (SHS), Sciences, Technologie, Santé (STS). Au-delà de ce premier axe fort (décrit dans la partie commune du dossier global, partie 1 ; §3), la communauté des ESPE de Guadeloupe, Guyane et Martinique met en avant les priorités suivantes :

Développer la recherche en éducation (pédagogique, didactique) et l'innovation pédagogique

Le constat du manque de connaissances scientifiques sur l'apprentissage et la formation dans les contextes plurilingues et pluriculturels, du manque de transfert des recherches développées par les laboratoires de l'UAG sur l'environnement local (historique, social, environnemental, géographique, etc.) conduit la communauté des ESPE à mettre au cœur de leur projet le développement de la recherche, au profit du développement d'ingénieries didactiques en prise avec les réalités des terrains d'exercices.

Les ESPE entendent d'un côté s'appuyer sur les unités de recherche relevant du domaine des sciences de l'éducation à l'UAG (centre de recherches et de ressources en éducation et formation, CRREF, EA 4538) ou dont une équipe en relève (Centre de recherche interdisciplinaire en littératures, langues, arts et sciences humaines, CRILLASH, EA 4095) et d'un autre côté conforter et développer un réseau de collaboration :

- d'une part, avec des laboratoires de recherche fondamentale et appliquée dans chacun des grands domaines de formation, afin de construire un réseau de coopération, d'échanges, de transfert et de diversifier les terrains de stage des personnels en formation dans les ESPE ;
- d'autre part, avec des structures de références françaises ou étrangères dans le domaine de l'éducation.

Développer la culture numérique au sein des sites aussi bien dans la formation initiale et continue que comme pratique effective au sein de l'ensemble du système éducatif

Ceci passera par la création d'unités d'enseignement transversales dans les masters MEEF et par le développement d'un parcours dédié à l'ingénierie des formations numériques au sein de la mention pratiques et ingénierie de la formation. Ceci passera également par une coopération accrue avec le service commun des technologies de l'information et de la Communication pour l'enseignement (STICE) de l'université, les services correspondants des rectorats et l'appui des CRDP.

Développer une ouverture vers la zone Caraïbe et vers le plateau amazonien

Cette ouverture, permettant le développement d'échanges scientifiques et pédagogiques, passe par une politique des langues active (en anglais, en espagnol et en portugais selon l'ESPE) afin de permettre la maîtrise d'une langue vivante étrangère, au travers d'enseignement en présentiel, de l'accès aux salles multimédia pour des entraînements personnalisés. A cette dimension linguistique, seront associés des enseignements au sein des différentes mentions de master MEEF visant à la connaissance des contextes géographiques, historiques, sociaux (etc.) des zones de référence.

Diversifier l'offre de formation, au travers d'une offre de formation à la fois généreuse et économiquement soutenable

L'élaboration du projet ESPE a été l'occasion de faire émerger l'expression de besoins de formation de formateurs dans l'éducation nationale, dans les secteurs de la santé, du travail social, mais également de la nécessité de développer de nouvelles ingénieries didactiques, pédagogiques, de médiations et de les diffuser.

C'est pour cela que la communauté des ESPE propose une offre généreuse de parcours de masters couvrant ces champs, rattachés à la mention pratiques et ingénierie de la formation associées à des diplômes universitaires ouverts en formation continue.

Cette offre sera basée sur le modèle de formations hybrides (associant regroupements, visioconférences, FOAD) et sur de larges mutualisations au sein de la mention d'accueil ainsi qu'avec les autres mentions MEEF.

**Dossier des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE)
de Guadeloupe, Guyane et Martinique**

Université des Antilles et de la Guyane

Académies de Guadeloupe, Guyane et Martinique

Partie 1 : partie commune

***Principes généraux de l'action en matière de formation
des personnels d'enseignement et d'éducation***

Sommaire

1) Renseignements administratifs

- 1.1 Chefs de projet inter-académique et référents académiques
- 1.2 Chefs de projet, référents académiques

2) La structure des ESPE – gouvernance : coordination inter académique

- 2.1 Le statut retenu – organisation en réseau
- 2.2 L'organisation générale de la coordination des ESPE
- 2.3 La description des différents conseils et de leur mission

3) Les projets communs des ESPE

- 3.1 Offre de formation au sein du cycle Master (*description de l'architecture de formation et les flux prévisibles*)
- 3.2 Offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle licence (*pistes envisagées*)
- 3.3 Accompagnement du dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur) (*pistes envisagées*)
- 3.4 Participation aux actions de formation continue des enseignants des premier et second degrés ainsi que des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur
- 3.5 Organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF.
- 3.6 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences en langues
- 3.7 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques en activité d'enseignement
- 3.8 Dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques
- 3.9 Modalités d'évaluation des étudiants
- 3.10 Dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques

4) Organisation de la mission de coordination inter académique

- 4.1 Description de l'ensemble des équipes pédagogiques et de formation impliquées dans le projet
- 4.2 Description de l'interaction avec les services communs des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires, le rectorat et les services académiques, les EPLE
- 4.3 Outils de la coordination
- 4.4 Lien avec la recherche

5) Modèle économique

- 5.1 Principes retenus pour la construction du modèle économique du projet

1) Renseignements administratifs

1.1. Chefs de projet inter-académique

Chef de projet inter-académique : Antoine DELCROIX, professeur des universités, vice-président du CEVU de l'UAG (antoine.delcroix@iufm.univ-ag.fr)

1.2. Référents académiques

Co-Référent Guadeloupe : Philippe BILAS, maître de conférences, chargé de mission aux nouvelles formations à l'IUFM de Guadeloupe (philippe.bilas@univ-ag.fr)

Co-référente Guadeloupe : Mme Muriel-Joseph THEODORE, IPR-IA, déléguée à la pédagogie, rectorat de la Guadeloupe (Muriel.Joseph-Theodore@ac-guadeloupe.fr)

Référent, chef de projet Guyane : Théophile MEHINTO, maître de conférences, ancien directeur adjoint de l'IUFM de Guyane (theophile.mehinto@guyane.iufm.fr)

Référent, chef de projet Martinique : Catherine MAURICE, directrice de l'IUFM de Martinique (catherine.maurice@iufm-martinique.fr)

2) La structure des ESPE – gouvernance : coordination interrégionale

2.1 Statut des ESPE – organisation en réseau

Chacune des ESPE de Guadeloupe, Guyane et Martinique sera rattachée à l'université des Antilles et de la Guyane.

Un réseau des ESPE des Antilles et de la Guyane sera mis en place et chargé de coordonner la stratégie de développement des ESPE. Ce réseau facilitera la mutualisation des compétences et des moyens dans plusieurs domaines, en liaison avec les services correspondants de l'UAG : relations internationales, recherche scientifique, technologies numériques pour l'enseignement...

2.2 Organisation générale de la coordination des ESPE

L'UAG mettra en place un **bureau de coordination inter-ESPE** entre les trois ESPE formé par les trois directeurs d'ESPE et le vice-président du CEVU (ou un chargé de mission le représentant). Un **conseil d'orientation scientifique et pédagogique interrégional** (COSPI) décrit au 2.3, proposera les orientations stratégiques en termes de formation des enseignants et des personnels d'éducation au sein des ESPE notamment dans les domaines de la recherche et de la formation par et au numérique.

2.3 La description des différents conseils et de leur mission

2.3.1. COSP interrégional et COSP polaire

Composition

Le **conseil d'orientation scientifique et pédagogique interrégional**² sera composé de :

- Trois représentants des PR et assimilés (une personne nommée par chaque conseil d'école) ;
- Trois représentants des MCF, personnels assimilés et autres enseignants et formateurs (une personne nommée par chaque conseil d'école) ;
- Trois représentants des étudiants ou stagiaires (une personne nommée par chaque conseil d'école) ;
- Six représentants des académies (deux par académie, nommés par le recteur) ;
- Un représentant de chacune des équipes de recherches dont la thématique, ou l'une des thématiques principales, est la recherche en éducation, nommé par le conseil d'unité ou l'assemblée générale ;
- Un représentant du CEVU et un représentant du CS, nommés par les conseils respectifs ;
- Un représentant de chaque composante intervenant dans les masters MEEF ;
- Les 3 directeurs des ESPE.

Missions

Ce conseil aura notamment pour mission :

- D'être un lieu d'échanges sur les pratiques de formation propre à chaque ESPE et chaque académie, afin de mutualiser les expériences et de renforcer les synergies ;
- D'assurer la dynamique et la cohérence de la formation initiale ;
- D'impulser des projets pédagogiques innovants au sein des ESPE, notamment en matière de formation au et par le numérique (en liaison avec le STICE³ et le vice-président affaires numériques) ;
- De coordonner et dynamiser la politique de recherche au sein des ESPE (en liaison avec le Conseil Scientifique de l'université), notamment en impulsant des appels à projet en matière de recherche.

² L'organisation pratique de ce conseil d'orientation dépendra des dispositions réglementaires régissant les ESPE.

³ Service commun des Technologies de l'information et de la Communication pour l'Enseignement de l'université des Antilles et de la Guyane.

En plus de ces missions, liées à la structure du dispositif ESPE mis en place aux Antilles et en Guyane, le COSPI exercera les missions dévolues à un conseil d'orientation scientifique et pédagogique classique. Le COSPI se réunira également en **formation polaire** (par site académique) pour les questions liées aux contextes éducatifs et de formation de chaque académie et de chaque pôle universitaire (par exemple : organisation de la formation continue dévolue à l'ESPE au niveau académique, mise en œuvre des dispositifs de stage, etc.).

2.3.2 Conseil d'école

Les conseils d'école respecteront des compositions voisines, conformes à la réglementation. Leurs missions seront celles définies par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.

3) Les projets des ESPE : stratégies communes

Les ESPE de Guadeloupe, Guyane et Martinique partageront l'organisation de la formation initiale autour des **mêmes masters métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)**. Les maquettes seront donc identiques sur les trois sites pour un même parcours, un jeu d'options permettant de prendre en compte les caractéristiques de chaque territoire. Les ESPE travailleront en étroite collaboration avec les services des académies pour l'ouverture des parcours (en fonction des besoins des académies et des moyens des pôles universitaires) et pour la participation aux actions de formation continue.

3.1 Offre de formation au sein du cycle master (les effectifs attendus figurent en annexe 1 de cette partie)

3.1.1 Organisation générale

L'offre de formation dans les masters MEEF de l'UAG sera organisée en deux pôles « métiers » :

- Métiers de l'enseignement des premier et second degrés et de l'éducation (correspondant aux mentions MEEF premier degré, second degré et encadrement éducatif) ;
- Métiers de l'ingénierie de la formation (correspondant à la mention MEEF Pratiques et ingénierie de la formation, PIF).

L'organisation en pôles métiers vise à rendre plus lisible l'offre de formation des masters MEEF et à valoriser la mention *pratiques et ingénierie de la formation*. En effet, cette mention correspond à des besoins de formation identifiés et repérés dans chacun des sites dès la mise en place de la réforme de la mastérisation en 2010. Trois parcours avaient été mis en place pour y répondre :

- « communication et médiation scientifiques » (CMS),
- « contextualisation didactique en éducation et formation » (CDEF),
- « formation de formateurs d'adultes » (FFA).

Ces parcours, qui dépassent leur prévision d'effectifs, sont désormais bien identifiés par les partenaires de chacun des sites et répondent à des besoins manifestes de formation pérennes. Afin de renforcer leur attractivité, ils seront refondus dans le nouveau cadre, en partageant une architecture plus proche de façon à dégager une offre de formation cohérente.

Dans la mesure où les lauréats des concours feront un M2 MEEF en alternance⁴, quel que soit leur M1 d'origine, des passerelles seront mises en place (notamment dans le cadre de l'habilitation de l'offre de formation 2015-2019 de l'UAG) entre les masters « hors MEEF » et les masters MEEF, sous forme de dispositif d'accompagnement. Dans le même ordre d'idées, des dispositifs analogues seront mis en place pour les étudiants de M1 n'ayant pas suivi d'enseignement de préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation en licence. L'ensemble de ces actions utiliseront essentiellement des ressources numériques.

De même, des possibilités de réorientation seront organisées pour les étudiants de M1 MEEF échouant aux concours. Après un entretien permettant de faire un bilan du projet professionnel, les choix suivants seront offerts :

- Les étudiants souhaitant continuer leur projet professionnel initial bénéficieront d'un M2 adapté en termes de stage (durée et modalités) et de mise en place d'UE d'approfondissement des savoirs, savoir-faire et compétences du M1 ;
- Ceux souhaitant changer d'orientation professionnelle bénéficieront de passerelles soit vers des parcours du master MEEF pratiques et ingénieries de la formation, soit hors cursus MEEF⁵.

L'UAG possède l'expérience de ce type de mutualisation entre des parcours « enseignements » et des

⁴ L'organisation de l'année de M2 en alternance concernera les parcours du pôle « métiers de l'enseignement du premier et du second degré et de l'éducation ».

⁵ Ces passerelles pourront exiger le suivi d'UE de M1 du master d'accueil.

parcours « recherche » notamment par des unités d'enseignements communes dans le cadre de l'offre de formation actuelle.

Enfin, l'UAG est très attentive à la possibilité offerte aux lauréats des concours de différer d'une année leur année de stage ou de bénéficier d'aménagements de parcours. Il s'agit, notamment, pour un étudiant engagé dans un master « recherche » de pouvoir achever son cursus master (tout en s'engageant au cours du M2 à se préparer au métier). Cet étudiant bénéficiera ensuite d'une formation professionnelle adaptée porteuse d'ECTS, basée sur l'année de M2 du master MEEF correspondant à son concours.

3.1.2 Principes généraux de la formation

Les masters MEEF obéiront aux principes suivants.

Une formation intégrée visant à l'acquisition des compétences de l'enseignant ou du CPE

La formation prend en compte le passage à un modèle intégré de la formation des enseignants qui articulera donc des enseignements théoriques et pratiques avec des stages d'observation, de pratique accompagnée et au moins un stage en responsabilité selon un dispositif d'alternance. Cette formation vise à l'acquisition de compétences disciplinaires, didactiques et liées à l'exercice du métier. Elle n'oublie pas la dimension innovation et recherche (paragraphe 4.4), la maîtrise d'une langue étrangère (paragraphe 3.6) et les compétences dans les domaines du numérique (paragraphe 3.7).

Des équipes enseignantes pluri-catégorielles

La mise en œuvre des formations sera assurée par des équipes de formateurs pluri-catégorielles et pluridisciplinaires. Les principes généraux de cette organisation sont donnés dans le paragraphe 4.1 de cette première partie et, le cas échéant précisé dans le dossier de chaque site.

Des enseignements d'ossature communs à plusieurs masters

Afin de faciliter la construction d'une culture commune des enseignants et des personnels d'éducation, des unités d'enseignement seront communes à l'ensemble des parcours d'une même mention, et autant que faire se peut, à plusieurs mentions de masters MEEF (par exemple aux mentions premier degré, second degré et encadrement éducatif).

Une initiation à la recherche

Une initiation à la recherche contribuera à former des praticiens réflexifs disposant d'une réelle culture de l'innovation. A cette fin, les enseignements d'ossatures comprendront dès le M1 une initiation aux méthodologies de la recherche, notamment en liaison avec un « passeport documentaire M1⁶ » que le SCD de l'UAG souhaite généraliser dans le cadre du contrat quinquennal 2015-2019. Le mémoire, qu'il possède – selon les parcours et l'objectif de l'étudiant – une finalité plus académique ou plus professionnelle (sans pouvoir viser exclusivement l'une ou l'autre) – utilisera les cadres de la recherche en éducation.

Une formation inscrite dans les contextes éducatifs antillo-guyanais

En particulier dans le premier degré, les enseignants que formeront les ESPE de Guadeloupe, Guyane et Martinique interviendront dans leur immense majorité dans ces territoires. La nouvelle formation s'inscrira dans le cadre national de référence en prenant en compte les caractéristiques culturelles, sociolinguistiques (dans toutes leurs dimensions), mais aussi les environnements naturels, scientifiques et techniques, socio-économiques locaux, en utilisant les résultats issus de la recherche menés dans les équipes d'appui du master (voir paragraphe 4.4).

⁶ En complément du passeport documentaire « licence » et du passeport documentaire « doctorants » déjà en place. Cette partie M1 du passeport documentaire global est déjà expérimentée dans le cadre du contrat 2010-2014 dans certains masters et exige peu de moyens complémentaires, cette formation se déroulant essentiellement en ligne.

3.1.3 Architecture de la formation

Les masters MEEF respecteront l'architecture globale des différents masters de l'UAG. Pour les masters MEEF premier et second degré, l'architecture proposée est la suivante. La finalité du master sera prise en compte au travers **d'unités d'enseignements d'ossature** (UEO) dédiés à la connaissance du système éducatif, de ses acteurs, de la diversité des publics à accueillir et des contextes locaux d'enseignement.

De la même façon, des unités d'enseignement transversales (**unités d'enseignement complémentaires**, UEC) réparties sur chaque semestre, permettront le développement d'éléments communs aux finalités professionnelles de ce master et à d'autres finalités. Il s'agit en particulier de la connaissance d'une langue vivante étrangère, de la maîtrise de la langue d'enseignement, des usages du numérique pour l'enseignement et l'éducation dans leur dimension réglementaire et dans l'appropriation transversale des outils⁷. Les **unités d'enseignement de parcours** (UEP) seront dévolues aux parties spécifiques de la formation et permettront – par des jeux d'option – de proposer des ouvertures aux étudiants. Les masters MEEF second degré et encadrement éducatif suivront une architecture similaire.

	Bloc(s) de compétences visé	Indications de contenus	Qualité des intervenants	Remarques
UEO	Contexte d'exercice du métier	Connaissance des métiers et des contextes professionnels, des contextes locaux	Formateurs ESPE Enseignants-chercheurs des UFR Praticiens	Parties communes et parties spécifiques (premier degré, second degré, PLC, PLP)
	Mises en situation professionnelle	Préparation au stage et stage	Formateurs ESPE Praticiens	Stage évalué au S2
	Recherche	Méthodologie de la recherche universitaire Passeport documentaire (S1) Travail d'étude et de recherche (S2)	Formateurs ESPE Service universitaire de documentation	Commun à l'ensemble des parcours
UEP	Disciplinaire	Contenus disciplinaires (dominante du S1) et didactique de la ou des disciplines concernées par le parcours.	Formateurs ESPE Enseignants-chercheurs des UFR Praticiens	Le nombre d'UEP peut varier en fonction des parcours Des éléments constitutifs optionnels (liste à choix) peuvent être proposés
	Didactique			
UEP	Disciplinaire			
	Didactique			
UEC	Disciplinaire	Langue vivante étrangère, expression écrite et orale, en TICE <i>Chaque UEC est formée de 2 éléments constitutifs (EC) en règle générale</i>	Formateurs ESPE Enseignants-chercheurs des UFR Praticiens	Les EC LVE et TICE sont communes aux masters premier et second degré. Des options permettent d'enrichir les parcours (notamment pour le master premier degré)
	Didactique			
	Contexte d'exercice du métier			

Tableau 2 : structure des semestres 1 et 2, master MEEF premier et second degré

Légende :

UE : unité d'enseignement

EC : élément constitutif

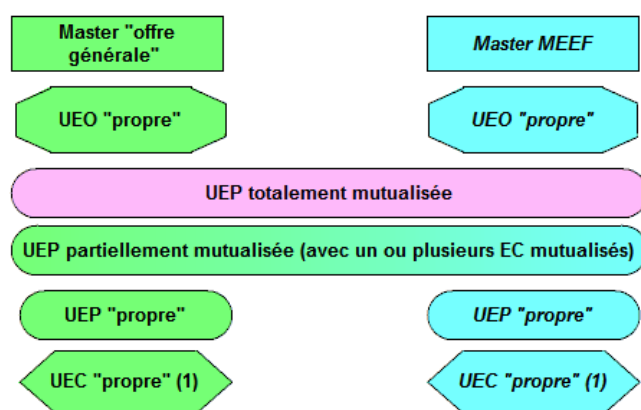
UEO : unité d'enseignement d'ossature

UEP : unité d'enseignement de parcours

UEC : unité d'enseignement complémentaire ou transversale

La structure commune à l'ensemble des masters de l'UAG permettra des mutualisations, selon le schéma (uniquement indicatif) présenté à la figure 3 pour chacun des semestres 1 et 2.

⁷ Les usages professionnels des TICE selon intégrés dans les unités d'enseignement de parcours.



(1) Les UEC peuvent être composées d'EC totalement ou partiellement mutualisées entre différents parcours MEEF.

Figure 3 : principe de mutualisation d'enseignements au sein d'un semestre entre les différents masters

L'alternance en M2 sera organisée de manière différente en fonction des degrés d'enseignement et des académies. Si l'on se réfère aux pratiques déjà expérimentés aux Antilles et en Guyane, on pourrait trouver pour le premier degré :

- des stages filés en responsabilité, par exemple deux jours par semaine à partir de la Toussaint comme la Martinique compte le mettre en place ;
- Des stages plus groupés (par exemple deux semaines par mois) comme la Guadeloupe l'envisage dans le premier degré.

Le master MEEF « encadrement éducatif » obéira au même schéma général, des adaptations mineures seront faites pour l'organisation des stages.

Des problèmes plus spécifiques peuvent se poser notamment en Guyane, compte tenu du nombre de terrains de stage à trouver et de l'impossibilité de regrouper l'ensemble des stages à proximité de Cayenne, ce qui nécessite la mise en place d'une antenne de l'ESPE à Saint Laurent du Maroni.

Semestre 3				Semestre 4				Remarques
	Bloc(s) de compétences	Indications de contenus	Qualité des intervenants		Bloc(s) de compétences	Indications de contenus	Qualité des intervenants	
UEO	Contexte d'exercice du métier	Connaissance des métiers et des contextes professionnels et locaux	Formateurs ESPE Enseignants-chercheurs des UFR Praticiens	UEO	Contexte d'exercice du métier	Connaissance des métiers et des contextes professionnels	Formateurs ESPE Enseignants-chercheurs des UFR Praticiens	
	Recherche	Méthodologie de la recherche universitaire (Complément)	Formateurs ESPE		Mises en situation professionnelle et recherche	Mémoire	Formateurs ESPE Enseignants-chercheurs des UFR Praticiens	
UE stage	Mises en situation professionnelle	Préparation du stage au S3 Stage : suivi de l'acquisition et évaluation des compétences professionnelles Evaluation formative « au fil de l'eau » Evaluation certificative partielle au semestre 3 – évaluation finale au semestre 4						

Semestre 3				Semestre 4				Remarques
UEP	Disciplinaire	Contenu disciplinaires et didactique de la ou des disciplines concernées par le parcours.	Formateurs ESPE Enseignants-chercheurs des UFR Praticiens	UEP	Disciplinaire	Contenu disciplinaires et didactique de la ou des disciplines concernées par le parcours	Formateurs ESPE Enseignants-chercheurs des UFR Praticiens	Une ou deux UEP selon les parcours. Réalisation partielle sous forme de « séminaires professionnalisants »
	Didactique				Didactique			
UEP	Disciplinaire				Contexte d'exercice du métier			
	Didactique							
UEC	Disciplinaire	Langue vivante étrangère, expression écrite et orale, en TICE	Formateurs ESPE Enseignants-chercheurs des UFR Praticiens	La plupart des parcours ne possèdent pas d'UEC au semestre 4				Chaque UEC est formée de 2 éléments constitutifs (EC) en règle générale
	Didactique							
	Contexte d'exercice du métier							

Tableau 4 : structure des semestres 3 et 4, master MEEF premier et second degré

3.1.4 Caractéristiques spécifiques au master MEEF « pratiques et ingénierie de la formation »

Les différents parcours proposés pour le master « pratiques et ingénierie de la formation » présentent la caractéristique d'être « suspendus », c'est-à-dire des parcours ouverts en M2⁸. Ces parcours sont accessibles :

- 1) aux étudiants titulaires d'un M1 MEEF mentions premier degré, second degré et encadrement éducatif ;
- 2) aux étudiants titulaires d'un autre M1 (ayant un rapport avec une ou des disciplines enseignées à l'école)
- 3) aux professionnels de l'apprentissage, de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, titulaires au moins d'une licence, et susceptibles de bénéficier d'un dispositif de validation des acquis professionnels.

La commission pédagogique proposera les inscriptions, en les assortissant éventuellement pour les étudiants relevant du 2) et du 3), de contrats personnalisés de mise à niveau dans le champ de l'éducation (connaissances sur les contextes éducatifs, sur les didactiques, sur les méthodologies de recherche en éducation). Les personnes relevant du 3) ci-dessus constituent la cible essentielle de ces parcours et répondent à des besoins de formation fortement exprimés en Guadeloupe (où les parcours « contextualisation didactique en éducation et formation » (CDEF) et « formation de formateurs d'adultes » ont commencé à répondre à la demande), en Guyane et en Martinique.

Par ailleurs, ces masters partageront des unités d'enseignement communes (ou des éléments constitutifs d'unités d'enseignement) ainsi qu'indiqué au paragraphe 3.5 et dans les maquettes (partir 5 du dossier).

Enfin, l'architecture de la formation respectera les dispositions présentées dans le tableau 4, le stage principal pouvant cependant être reporté sur le semestre 4 (compte tenu de sa moindre durée).

3.1.5 Des modalités de réalisation optimisant l'utilisation des moyens et la réponse aux demandes

La fragilité des viviers présents aux Antilles et en Guyane, croisée avec les besoins de formation très variés exprimés notamment en Guyane, oblige à concevoir des réponses adaptées. Même si les propositions présentées ci-dessous ne répondent pas à toutes les contraintes, elles sont des pistes que les ESPE entendent explorer.

⁸ A l'exception du parcours lié à l'ASH reposant sur une convention avec l'université de Cergy-Pontoise. Ce parcours est basé sur le master « enseignement, éducation, remédiation et besoins éducatifs particuliers ».

a) Les formations hybrides

Faute de disposer actuellement de l'ensemble des ressources nécessaires (notamment en termes d'ingénierie) pour mettre en place des formations entièrement à distance⁹ et compte tenu que le caractère très professionnalisant conféré aux masters MEEF demande un accompagnement présentiel, les ESPE proposent de mettre en place des parcours de master hybrides associant trois modalités :

- Les ressources numériques (avec des podcast asynchrones),
- Les enseignements en visioconférences synchrones,
- Les regroupements en présentiel.

Ce modèle serait retenu en particulier pour le master MEEF « pratiques et ingénierie de la formation ». Pour chaque parcours, il y aura une ESPE pilote et l'ouverture des parcours se ferait en fonction des besoins exprimés.

b) Les formations en temps adapté

Afin de favoriser l'accès des personnels contractuels de l'éducation nationale et des autres salariés, certains parcours pourront être ouverts en temps adaptés selon plusieurs modalités :

- une année maquette (essentiellement le M1) répartie sur 2 ans,
- les cours placés en horaire du soir et en regroupement pendant les vacances scolaires.

En croisant les modalités « hybrides » et le « temps adapté », il semble possible de répondre à la fois aux besoins de formation et d'optimisation des moyens d'enseignement. A ces modalités s'ajoute celle d'alterner les ouvertures (géographiquement ou temporellement : une formation n'ouvrirait qu'une année sur deux, ou bien tournerait sur les sites), pour élargir les formations proposées tout en limitant l'impact sur les moyens disponibles.

c) Les formations ouvertes dans le cadre de conventions

Là où les forces en présence, ou bien les effectifs à former, ne permettent que difficilement d'envisager à l'heure actuelle une demande d'habilitation, les ESPE poursuivront la démarche mise en place en Guyane pour l'ASH de procéder par conventionnement avec une ESPE extérieure disposant de cette formation. (Voir également le 3.5.)

3.1.6 Indications de volumes horaires

Le tableau ci-dessous donne les fourchettes retenues.

	Heures d'enseignement (étudiants)				Remarques
	UEO	UEP (total)	UEC	Total	
Semestre 1	24 - 48	160 - 190	42 - 48	170 - 280	
Semestre 2	24 - 48	160 - 180	42 - 48	180 - 280	
M2	24 - 48	160 - 180	42 - 48	165 - 280	

Tableau 5 : fourchettes horaires retenues

Certains parcours du master « pratiques et ingénierie de la formation disposent d'unités d'ossatures plus importantes, témoignant de la mutualisation d'une part importante de la formation. (Voir maquettes dans la partie 5.) Les volumes horaires maximaux sont atteints pour les parcours pluridisciplinaires, en particulier les parcours PLP.

Les différents parcours proposés se trouvent dans le paragraphe 3.5 « Organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF ».

⁹ Voir au 3.5.3 les engagements pris sur le développement de formations à distance. Un parcours MEEF « ingénierie des formations numériques » permettrait de développer les compétences dans ce domaine.

3.2 Offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle licence

Dans le cadre de l'habilitation 2010-2014, l'UAG a mis en place des dispositifs de sensibilisation à l'insertion professionnelle (de manière générale) et aux métiers de l'éducation (en particulier) dans le cycle licence sous plusieurs formes : unité d'enseignement libre, stages.

L'UAG (avec les ESPE) procédera à un renforcement de cette offre, tout en mettant en place des campagnes d'information au sein de la première année de licence. La campagne de préparation de l'habilitation de l'offre de formation pour le contrat 2015-2019 serait l'occasion d'intégrer de façon plus forte les opérations de sensibilisation et de préparation aux métiers au sein du cycle licence.

En destination du public scolaire, un renforcement des actions en direction des lycéens, en lien avec la DOSIP¹⁰, serait opéré. Par ailleurs, à destination du grand public, des journées d'information spéciales « métiers de l'éducation » (ou des sessions spécifiques au sein des journées existantes) pourraient être instituées. Ces actions devraient se faire en partenariat avec les rectorats.

La déclinaison régionale de ces dispositifs est précisée dans le dossier de chaque ESPE.

3.3 Accompagnement du dispositif EAP

Les étudiants bénéficiant d'un Emploi d'Avenir Professeur (EAP), seront incités à s'inscrire dans les unités d'enseignement de sensibilisation aux métiers de l'éducation mentionnées au 3.2. L'acquisition des compétences visées par ces unités d'enseignement conduiront à la validation d'ECTS.

En L3, des stages massés (de 3 à 6 semaines) seront proposés en priorité aux étudiants bénéficiant d'un EAP dans les établissements scolaires. Ces stages compteront dans les obligations de service des EAP et pourraient représenter jusqu'à la moitié de celles-ci.

Un double dispositif de référents sera étudié pour assurer le suivi et la coordination du dispositif¹¹ en licence. Coté université, ce dispositif pourrait impliquer des personnels des composantes organisant la licence. Coté terrain il pourrait impliquer des personnels des établissements d'accueil formés à cette fin. Le même dispositif sera poursuivi en M1 où le personnel universitaire relèvera alors de l'équipe pédagogique des masters MEEF.

Chaque ESPE précisera, si nécessaire, ces principes généraux en fonction des caractéristiques du pôle universitaire et de l'académie concernée.

3.4 Participation aux actions de formation continue des enseignants des premier et second degrés ainsi que des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur

3.4.1 Formation continue des enseignants des premier et second degrés

Ces dispositifs ont été élaborés en fonction des échanges avec chaque rectorat, mais reposent tous sur une implication supérieure des ESPE dans la formation continue par rapport à celle des IUFM dans le cadre d'un projet partagé entre les acteurs.

3.4.2 Formation des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur

Trois champs ont été identifiés dans ce domaine :

- **la formation initiale des doctorants contractuels (en liaison avec l'école doctorale) ;**
 - Pour les doctorants ayant une mission d'enseignement, des formations seront proposées dans le cadre de l'école doctorale à la pédagogie universitaire et aux contextes

¹⁰ Direction de l'Orientation des Stages et de l'Insertion Professionnelle (UAG).

¹¹ L'UAG appelle l'attention sur la grande difficulté à mettre en place le dispositif en L2, les obligations de service des EAP – même moyennées sur l'année – étant peu compatibles avec le suivi de l'intégralité du cursus universitaire.

d'enseignement (notamment l'accueil de publics variés, en raison de la proportion élevée de bacheliers professionnels dans les étudiants arrivant à l'UAG).

- Des stages en établissement secondaire pourront être proposés aux doctorants notamment dans le cadre de formation à la médiation scientifique et d'une meilleure connaissance des publics jeunes.
- **la formation initiale des nouveaux enseignants (en liaison avec les composantes d'affectation)**
Des séminaires d'information et de formation sur le contexte de l'enseignement universitaire aux Antilles et en Guyane, sur les éléments sociologiques, sociolinguistiques socioéconomiques pourront être proposés¹².
- **la Formation continue des équipes pédagogiques de l'université**
Des séminaires sur la liaison enseignement secondaire/enseignement supérieur pourront être organisés (avec la participation de cadres des académies) ainsi que sur le développement de l'évaluation par compétences.
En particulier, une forte demande émerge pour mieux appréhender les publics de la formation continue (andragogie) ainsi que développer la pédagogie de l'alternance¹³.

3.5 Organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF

3.5.1 Pôle « Métiers de l'enseignement des premier et second degrés et de l'éducation »

Pour le pôle « métiers de l'enseignement (des premier et second degrés) », l'université des Antilles et de la Guyane, au travers de chaque groupe de travail académique, a établi un diagnostic partagé des besoins avec les rectorats, repris dans chaque dossier. Des points saillants apparaissent comme l'importance de l'enseignement professionnel dans les trois académies. Un nombre élevé d'enseignants contractuels y exerce, ce qui génère des besoins de formation assez importants mais diffus car répartis sur de nombreuses disciplines, en particulier du domaine professionnel. Cette question fait l'objet d'une proposition de traitement spécifique exposée au 3.5.4, car elle ne pourra être traitée par l'ouverture systématique de parcours MEEF dédiés, en raison des effectifs à former en jeu.

Compte tenu de ses moyens, l'université des Antilles et de la Guyane se concentrera d'une part sur les métiers correspondants aux besoins de chacun des territoires (avec une restriction qui est la spécialisation polaire de l'établissement qui demeure) et d'autre part sur les métiers de l'enseignement à débouchés importants (au plan national) dont elle possède l'expérience : professeur de lettres modernes, d'anglais, d'espagnol, d'histoire géographie, de physique-chimie, de mathématiques, de sciences de la vie et de la terre, professeur d'EPS.

L'ensemble des parcours proposés sera soumis à des critères d'effectifs pour leur ouverture effective en M1, compte tenu de la fragilité des viviers aux Antilles et en Guyane. Ces critères seront plus précisément discutés en CEVU lors de la préparation du dossier d'accréditation de l'établissement (qui appartient à la vague E : 2015-2019).

Le tableau suivant (tableau 6) présente les principaux parcours recensés lors de la phase de diagnostic. L'établissement est conscient qu'un phasage est nécessaire dans l'ouverture de ces parcours, et que certains devront être développés en formation à distance.

Les détails des éléments figure dans le dossier de chaque ESPE, un commentaire général figure cependant sous le tableau.

¹² L'IUFM des Antilles et de la Guyane et le réseau des IUFM des Antilles et de la Guyane ont mis en place, jusqu'à un passé récent, ce type de séminaires.

¹³ Séminaire « formation continue » du 23 mai 2013, UAG, campus de Troubiran, Guyane.

Secteur	Mention MEEF	Domaine	Parcours	Guadeloupe	Guyane	Martinique		
Sciences de l'Éducation	Premier degré	Sciences Humaines et Sociales (SHS)	Professeur des Écoles (PE)	Existant	Existant	Existant		
			Professeur des Écoles & Langues et Cultures Régionales (PE LCR)	Existant		Existant		
	Encadrement éducatif	Sciences Humaines et Sociales (SHS)	Conseiller Principal d'Éducation (CPE)	Existant	Sept. 2013	Existant		
	Second degré	Arts, Lettres et Langues (ALL)	PLC Anglais			Existant	Existant	
			PLC Arts plastiques				Existant	
			PLC Créole	Demandé (2)	Demandé (1)		Existant	
			PLC Espagnol				Existant	
			PLC Lettres modernes	Existant	Existant		Existant	
		Sciences Humaines et Sociales (SHS)	PLC Histoire-Géographie			A terme (1)	Existant	
			Documentation			A terme (1)		
		Sciences, Technologie, Santé (STS)	PLC Mathématiques	Existant	Demandé (1)		Existant	
			PLC Physique chimie	Existant	(1)			
			PLC Sciences de la vie et de la Terre	Existant	(1)			
			PLC EPS	Existant				
		ALL	ALL	PLP Lettres modernes & Anglais				Existant (3)
				PLP Lettres modernes & Espagnol				Existant (3)
	ALL & SHS	ALL & SHS	PLP Lettres modernes & Histoire-Géographie				Existant (3)	
	STS	STS	PLP Mathématiques sciences	Existant				

**Tableau 6 : Parcours proposés pour le pôle
« Métiers de l'enseignement des premiers et seconds degrés et de l'éducation »**

Commentaires et notes

- (1) Les demandes d'implantation de parcours formulées par la Guyane correspondent aux besoins principaux exprimés par l'académie. Ils expriment donc à ce qu'il serait souhaitable de faire. Les moyens universitaires ne sont pas encore tous disponibles. Pour certaines de ces formations, il y a nécessité de monter au préalable le cursus licence. Le dossier de l'ESPE de Guyane proposera un phasage de l'ouverture de ces parcours, qui sera étalée sur l'ensemble du contrat. Certains de ces parcours seront inclus dans les dispositifs de formation hybrides et en temps adapté décrits au 31.5. Pour certaines de ces formations, il y a nécessité de monter au préalable le cursus licence. *L'ensemble des demandes est explicitée dans le dossier Guyane.*
- (2) Implantation nouvelle : l'absence de master disciplinaire avec une dominante créole ne permettait pas jusqu'à présent l'ouverture de ce parcours en Guadeloupe. *Voir justificatif dans le dossier de Guadeloupe.*
- (3) Proposition d'ouvertures de parcours ayant existé certaines années en Martinique. *Voir justificatif dans le dossier de Martinique.*

3.5.2 Pôle « pratiques et ingénierie de la formation »

Ces parcours s'appuient sur les équipes de recherche en présence sur chaque territoire (CRREF essentiellement en Guadeloupe ; CRREF et CRILLASH en Guyane ; CRILLASH en Martinique). Ils partagent des unités d'enseignement communes.

Le tableau 7 reprend la répartition du pilotage de ces parcours par site, dans le cadre de leur mise en place sous forme de formation hybride (voir 3.1.5). Par ailleurs, les parcours non ouverts en formation initiale sur un des sites peuvent l'être en formation continue ou en VAE, en fonction des politiques territoriales et des capacités d'encadrement.

Secteur	Mention	Domaine	Parcours	Site(s) pilote de la formation et date de mise en place		
				Guadeloupe	Guyane	Martinique
Sciences de l'éducation	EERBEP	Sciences Humaines et Sociales (SHS)	Enseignant spécialisé en adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap	(1)	(1)	(1)
	Pratiques et ingénierie de la formation	Sciences Humaines et Sociales (SHS)	Formation de formateurs et analyse de pratique (FFAP)	Sept 2014 (2)		Sept 2014 (2)
			Pratiques et ingénierie de l'éducation, du travail et de l'action sociales (PIETAS)		Sept. 2014	
		Sciences Humaines et Sociales (SHS) & Sciences, Technologie, Santé (STS)	Pratiques et ingénierie des didactiques contextuelles (PIDC) (3)	Sept. 2014 (3)		
			Ingénierie de la Communication et de la Médiation Scientifique (ICMS) (3)		Sept 2014 (3)	
			Ingénierie des formations numériques (IFN) (3)	Date à déterminer (3) et (4)		

Tableau 7 : Parcours proposés pour master MEEF Pratiques et ingénierie de la formation

Commentaires et notes

(1) Note spécifique pour le parcours lié à l'ASH « Enseignant spécialisé en adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap »

Ce parcours s'adresse aux candidats au certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH) qui seraient simplement titulaires d'une licence ou qui souhaiteraient suivre une formation diplômante dans ce domaine. Ceci correspond à une demande et le dispositif existe déjà en Guyane par convention avec l'université de Cergy Pontoise dans le cadre du master EERBEP : Enseignement, éducation, remédiation et besoins éducatifs particuliers.

Au cours de l'année de formation préparatoire, les enseignants suivent la formation du M1 dans le cadre d'une convention. Une fois le M1 acquis, les candidats peuvent poursuivre le M2 par eux-mêmes dans le cadre d'une formation à distance. Les discussions concernent ici la pérennisation de ce dispositif en Guyane et son extension en Guadeloupe et en Martinique. L'IUFM de Guadeloupe dispose d'un partenariat ancien avec l'IUFM de Basse-Normandie dans le domaine de l'ingénierie de la formation (parcours actuel formation de formateurs d'adultes), IUFM disposant aussi d'un master de type « ASH » : les solutions adoptées au final par chaque site pourraient dépendre des mutualisations réalisables entre les différents parcours du site concerné.

La prise en charge financière est actuellement essentiellement assurée par le rectorat de Guyane. Des dispositions analogues seront sans doute négociées en Martinique et en Guadeloupe. Pour limiter l'impact financier, l'idée est de basculer (au fur et à mesure de la montée en compétence des formateurs locaux intervenants dans la formation) vers une co-habilitation entre l'université de Cergy Pontoise, en s'appuyant

sur le vivier des formateurs des ESPE, des autres , des autres composantes universitaires (dont la faculté de médecine) et vers les partenaires rectoraux.

(2) Note spécifique pour le parcours Formation de formateurs et analyse de pratique

Ce parcours reprend l'ancien parcours M2 « formation de formateurs d'adultes » en l'élargissant aux analyses de pratique. L'ouverture de ce parcours est souhaitée en Guyane et en Martinique par les rectorats, car il correspond à un besoin de montée en compétences des praticiens-formateurs.

(3) Note spécifique pour les parcours pratiques et ingénieries des didactiques contextuelles (PIDC) Ingénierie des communication et des médiations scientifiques (ICMS) et ingénieries des formations numériques (IFN)

Ces trois parcours partagent une base commune, centrée sur la connaissance des contextes, de la méthodologie de la recherche, de l'ingénierie de la communication. La présentation sous forme de trois parcours différenciés met l'accent sur l'émergence sur chaque site de besoins voisins mais exprimés de façons différentes :

- En Guadeloupe (site où le CRREF¹⁴ dispose de sa principale implantation), il s'agit de mettre l'accent sur la construction de ressources contextualisées et à la formation des enseignants aux pratiques pédagogiques prenant en compte les effets de contextes ;
- En Guyane, il s'agit de profiter de l'exceptionnelle richesse écologique, culturelle, linguistique, de la présence de grands instituts de recherche (comme le CNRS), du centre spatial guyanais pour développer des compétences en médiation scientifique dans le corps enseignant.

Ces parcours, compte tenu de leur base commune, permettront des réorientations, y compris en cours d'année universitaire. Le coût spécifique de chaque parcours ne dépassera pas environ 100 HETD.

(4) Complément sur le parcours « ingénierie des formations numériques »

Par cette proposition de parcours, les équipes des actuels IUFM prennent en compte la nécessité de développer les formations numériques, ce qui est d'autant plus pertinent compte tenu de l'éclatement géographique des territoires d'exercice¹⁵.

Plusieurs coopérations peuvent faciliter la mise en place de ce parcours. Par exemple, le CRREF (présenté au paragraphe 4.4) entreprend une collaboration avec Télé-université du Québec (TELUQ) portant à la fois sur les problématiques de recherche et de formation numérique. L'IUFM de Guyane a noué des contacts avec l'IRD sur le même sujet, dans le cadre d'une collaboration impliquant le Brésil. Pour les enseignements de méthodologie générale et les enseignements complémentaires, ce parcours s'appuierait sur ceux du pôle « ingénierie de formation », tandis que les enseignements relatifs à la didactique et la pédagogie du numérique pourraient bénéficier de l'expertise des partenaires. L'ouverture de cette formation sera décalée par rapport à celle des autres parcours.

3.5.3 Le développement de la formation à distance

a) Politique de l'université et des ESPE

L'université des Antilles et de la Guyane affirme sa volonté de développer les formations à distance en ligne au travers de plusieurs dispositifs :

- La création d'un service commun en juillet 2007 (le STICE) dont la mission est notamment d'être un service d'appui aux équipes d'enseignants désireuses de mettre en place des pédagogies innovantes fondées sur les nouvelles technologies ;

¹⁴ Centre de Recherches et de Ressources en Education et Formation (CRREF, EA 4538). Il s'agit d'une équipe d'appui des masters MEEF, dont les travaux sont centrés sur l'étude des effets des contextes sur les apprentissages, l'enseignement et la formation. Voir le paragraphe 4.4 de cette partie commune.

¹⁵ Cela concerne à la fois la mutualisation de formations interrégionales, l'étendue géographique du territoire guyanais et le caractère archipélagique de la Guadeloupe. De plus, le projet de l'ESPE de Guadeloupe devra prendre en compte les COM des îles du Nord.

- La proposition par le CEVU du 15 novembre 2011, avec une approbation le CA du 30 novembre 2011, d'un **référentiel pour la mise en place de formations à distance en ligne** décrivant notamment le processus de mise en œuvre et les rôles respectifs de la composante porteuse du projet et le service commun.

Plus récemment, un vice-président délégué aux affaires numériques a été nommé. Pour l'autoévaluation du contrat 2010-2014 un des axes transversaux de travail est « L'université et les territoires numériques et innovants » dont l'objectif est de « *mesurer comment l'université a affirmé sa présence dans des domaines porteurs et innovants, par exemple la formation par le numérique* »¹⁶. C'est dans ce cadre que le projet stratégique des ESPE s'inscrit. En effet, l'ampleur des besoins diagnostiqués en Guyane imposera le **recours aux formations en ligne**, permettant de mutualiser une partie des enseignements. De même, la question de la formation en alternance – dans le cadre d'un M2 MEEF ou celui d'un dispositif d'accompagnement – de certains lauréats de concours¹⁷ nécessitera ce même recours aux formations à distance.

Afin de rendre concrète cette volonté, les trois ESPE affirment les principes suivants :

- afficher clairement dans la structure des ESPE cette priorité donnée au numérique et de confier au COSP interrégional l'autoévaluation des actions ;
- renforcer l'encadrement dans le domaine du numérique (par changement de profil d'emplois de MCF devenus vacants et/ou par transformation d'emplois second degré en emplois de MCF affichés avec un profil « didactique du numérique ») ;
- rechercher des moyens financiers, afin de mettre à niveau et/ou renforcer l'équipement de chaque ESPE dans le domaine du numérique.

Les trois ESPE s'engagent à mettre en place, dans le cadre du contrat quinquennal 2015-2019 :

- le parcours ingénierie des formations numériques (IFN) ;
- au moins un parcours complet en formation à distance ;
- des formations complètement ou partiellement à distance en M2 pour les étudiants (issus d'un M1 MEEF ou non) lauréats d'un concours de recrutement, dont le parcours de master correspondant est n'ouvert que dans l'une ou l'autre des deux ESPE.

b) Soutenabilité et accompagnement des étudiants

Sur le plan des ressources humaines, chacune des ESPE dispose actuellement d'un chargé de mission au numérique. Deux postes d'enseignant-chercheur (en Guyane et en Martinique), actuellement occupés par des ATER¹⁸, sont dédiés aux problématiques d'enseignement et de formation par et avec le numérique. Si les moyens humains existent, nous reconnaissons qu'ils sont encore à conforter. Les ESPE pourront également trouver l'appui du service commun des technologies de l'information et de la Communication pour l'enseignement (STICE) de l'université, des services correspondants des rectorats et l'appui des CRDP¹⁹.

Sur le plan matériel, les différentes ESPE ont établi (ou prévoient) des projets de rééquipement dans le cadre de programmes pluriannuels, liés soit aux programmes européens, soit aux contrats région université, comme en Guadeloupe dans le cadre du contrat d'objectifs 2014-2017.

Pour pallier au risque d'isolement (particulièrement sensible en Guyane ou dans les îles de l'archipel de Guadeloupe) des publics liés à un enseignement exclusivement en FOAD, l'objectif est de développer plutôt des formations hybrides, associant des regroupements en présentiel ou en visioconférence à côté de la partie proprement numérique de la formation.

¹⁶ Extrait du document présentant l'autoévaluation voté en conseil d'administration le 30 avril 2013.

¹⁷ Voir la sous-section 3.5.4.

¹⁸ L'ESPE de Guadeloupe cherche actuellement (soit par reconfiguration de sa fosse des emplois soit dans le cadre des négociations avec le rectorat) à dégager un support pour pouvoir recruter un enseignant-chercheur dans ce domaine.

¹⁹ Notamment dans le cadre de l'élaboration de dispositifs pédagogiques innovants.

3.5.4 Le cas des lauréats des concours aux Antilles-Guyane des concours dans des disciplines non couvertes par l'offre MEEF

Les problématiques suivantes ont été soulevées dans la préparation du dossier d'accréditation.

a) *Le cas d'un étudiant inscrit dans un master MEEF et lauréat d'un concours dont le métier n'est pas directement couvert par l'offre MEEF de l'UAG*

Il serait souhaitable qu'il puisse achever son cursus master à l'UAG dans le parcours MEEF (M2) le plus proche de son concours, chaque fois que ceci est pédagogiquement réaliste et réalisable. Les dispositifs de mutualisation au sein de la « communauté des ESPE Antilles-Guyane » pourraient être utilisés à cette fin, notamment avec des dispositifs d'accompagnement à distance.

b) *Un étudiant ou une autre personne lauréate d'un concours « rare » (notamment PLP) et devant suivre la formation M2, alors qu'elle n'existe sur aucun des sites Antilles-Guyane.*

Pour le cas des PLP du domaine professionnel, la situation est estimée délicate. Les académies des Antilles et de la Guyane voient une proportion importante d'élèves entrer en lycée professionnel. Il existe un besoin récurrent d'enseignants en lycées professionnels où la proportion de contractuels est élevée, avec, dans le même temps, des résultats significatifs aux concours. Pour autant, les populations enseignantes concernées, dispersées sur de nombreuses disciplines, ne permettent pas d'envisager l'ouverture de parcours MEEF dédiés dans le cadre classique d'une formation en présentiel. Comment organiser la formation M2 de ces personnels ? La proposition d'un regroupement dans un site de l'hexagone (ce qui se pratique actuellement) risque de poser des problèmes familiaux, financiers et de décourager les candidats. Comme cela existe dans d'autres formations professionnelles à l'université des Antilles et de la Guyane²⁰, une proposition est de travailler en partenariat avec des ESPE de l'Hexagone et avec le soutien des professionnels locaux.

Compte tenu de l'impossibilité matérielle de prendre en compte la formation de tous les lauréats (pour des raisons financières), il sera choisi de privilégier les disciplines qui répondent à des besoins d'une au moins des trois académies, et en particulier d'essayer de couvrir les besoins importants pour les lycées professionnels. Le recours aux praticiens expérimentés pour l'encadrement local des stages, pour les analyses de pratiques permettra de réduire les besoins en mission, mais aussi de combattre l'isolement que pourrait ressentir les stagiaires concernés. La mise à disposition de l'outil de coordination que constituera *l'annuaire des compétences*²¹ de permettra de meilleures synergies avec l'ensemble des composantes et des académies et contribuera à asseoir la soutenabilité budgétaire de ce projet. Enfin, les enseignements relatifs à l'acquisition des compétences communes seront assurés en synergie avec les masters MEEF de l'UAG sans coût supplémentaire.

3.6 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences en langues

Pour assurer le développement des certifications en langues, l'UAG met en place une charge de mission dont l'objet est définir une politique permettant à chaque étudiant de licence et de master la possibilité de valider une certification dans une langue vivante étrangère sur le modèle de la certification C2i.

En attendant la mise en place de cette politique générale, et dans le cadre des masters MEEF, un élément constitutif sera organisé au sein des enseignements complémentaires de chacun des trois premiers semestres. (Chacun de ces EC durera entre 18h et 24h.) La validation de ces trois éléments constitutifs sera

²⁰ C'est le cas pour des licences professionnelles mise en place par l'IUT de Kourou en formation continue (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) en partenariat avec des IUT possédant l'habilitation correspondante. Ces licences sont autofinancées, notamment par les apports des organisations professionnelles, des collectivités territoriales et les fonds de soutien européens.

²¹ Le bureau inter-ESPE lancera la réalisation d'un *annuaire* recensant les compétences disponibles en matière de formation sur les trois sites, tant au sein des différentes composantes de l'université que dans les rectorats et dans d'autres structures.

organisée sans compensation de façon à certifier un niveau en langue compatible avec le CLES niveau B2. (Voir ci-dessous le point 3.9 « Modalités d'évaluation des étudiants ».)

3.7 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques en activité d'enseignement

Ces dispositifs s'inscrivent dans le cadre de la politique portée par le vice-président aux affaires numériques de l'université. Ils seront co-organisés par le service commun des technologies de l'information et de la Communication pour l'enseignement (STICE) et les structures correspondantes des ESPE, avec l'appui de chacun des rectorats (dans le cadre de leur politique respective).

La formation comprendra trois volets (déclinés en fonction des caractéristiques de chacune des académies et des pôles universitaires) :

- Une formation aux principes généraux de l'enseignement utilisant le numérique, intégrée sous forme d'éléments constitutifs d'une unité d'enseignement complémentaire des masters MEEF,
- Une intégration de l'usage du numérique dans les unités d'enseignement disciplinaires et, dans les unités d'enseignement professionnels, une formation aux pratiques d'enseignements numériques,
- Des mises en situation avec l'utilisation et la production de ressources lors du stage en responsabilité en M2.

Les déclinaisons par site dépendront largement des moyens localement disponibles, des discussions en cours et des projets de chaque académie concernant le numérique.

3.8 Dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques

Les dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants s'inscriront dans le cadre de la politique d'autoévaluation des diplômes et formations que l'UAG mettra en place lors du contrat quinquennal 2015-2019. Cette politique sera mise en œuvre par la Direction de l'Orientation des Stages et de l'Insertion Professionnelle (DOSIP) et plus particulièrement par l'Observatoire Interrégional de la Vie des Etudiants et de l'Insertion professionnelle (OIVE-IP).

Les ESPE se proposent d'anticiper la mise en place de la politique de l'établissement en mettant en place dès l'année universitaire 2013-2014 des enquêtes auprès des étudiants et des indicateurs de qualité de la formation. Ces enquêtes seront présentées au conseil d'orientation pédagogique et scientifique (COSP). Le retour d'expérience procuré par ses enquêtes fera, le cas échéant, l'objet de propositions de modifications discutées en COSP. Un bilan annuel sera présenté devant les conseils d'école.

3.9 Modalités d'évaluation des étudiants

3.9.1 Principes généraux

Les modalités seront, d'une manière générale, analogues à celles arrêtées au niveau de l'UAG et harmonisées avec celles du domaine correspondant. Il est toutefois essentiel que la part du contrôle continu soit importante (pour encourager la continuité des apprentissages), et que – à l'intérieur de ce contrôle continu – les évaluations basées sur des **prestations orales** soient conséquentes, afin de tenir compte des métiers envisagés qui exigent une bonne capacité d'expression et d'argumentation à l'oral.

Unité d'enseignement	Type d'évaluation
UEO (ossature)	Evaluation en contrôle continu privilégiée
UEP (parcours)	Evaluation en contrôle continu, en contrôle continu et en contrôle terminal ou en contrôle terminal selon les modalités précisées pour chaque parcours
UEC (Enseignements complémentaires)	Evaluation en contrôle continu

Tableau 8 : caractéristiques générales du contrôle des connaissances

Des dispositions particulières s'appliqueront pour la deuxième session (session de rattrapage). Pour éviter de pénaliser les étudiants salariés des examens terminaux spécifiques seront organisés au niveau des unités d'enseignement (et non des éléments constitutifs).

A côté des modalités d'évaluation classiques, l'utilisation de la plateforme collaborative (évaluations en ligne, remise de documents, échanges avec les enseignants) sera rendue obligatoire, afin de développer chez les étudiants certaines des compétences liées au C2I2e et de marquer l'engagement dans le numérique des ESPE.

Les éléments relatifs au stage auront une place très importante conformément aux exigences nationales. L'évaluation intégrera des visites durant les stages en responsabilité, permettant d'apprécier la construction en situation des compétences professionnelles du futur enseignant ou conseiller d'éducation. Enfin, la mise en place progressive de portefeuille de compétences sera effectuée afin de répondre à l'exigence de professionnalisation et de permettre à l'enseignant et au conseiller d'éducation stagiaire de construire son parcours personnel de formation.

3.9.2 Synthèse des caractéristiques de l'évaluation

Capitalisation et compensation

<i>Rubriques</i>		<i>Observations</i>
Capitalisation des unités d'enseignement (UE) :	OUI	
Capitalisation des éléments constitutifs (EC) d'UE :	OUI	Sauf pour EC de langue qui devront être acquises sans compensation.
Compensation au sein des UE :	OUI	
Compensation entre les UE dans un même semestre :	OUI	
Anonymat des copies :	OUI	pour les épreuves écrites terminales

Organisation des sessions

Master 1	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session
Semestre 1	Décembre ou janvier	Juin
Semestre 2	Mai	Juin

Master 2	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session
Semestre 1	Janvier	<i>Pas de deuxième session</i>
Semestre 2	Juin (1)	

3.10 Dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques

Ces dispositifs s'inscriront dans le cadre de la future politique accompagnée par le CEVU et opérationnalisée au niveau de chacun des pôles universitaires par le chargé de mission « handicap, vie sur les campus ». Toutefois, l'attention est appelée sur l'extrême disparité du patrimoine immobilier actuel de chacun des IUFM : constructions anciennes en Guadeloupe et en Martinique²², construction contemporaine en Guyane.

Les problématiques de chaque ESPE vis-à-vis de l'accueil des personnes en situation de handicap sont donc traitées dans chaque dossier.

²² En Martinique des travaux d'accessibilité ont pu être réalisés (construction d'ascenseurs), travaux impossibles en Guadeloupe compte tenu de la structure du bâtiment principal.

4) Organisation de la mission de coordination inter-académique

4.1 Description de l'ensemble des équipes pédagogiques et de formation impliquées dans le projet

On trouve ci-dessous la description des principes arrêtés en commun. Cette description est précédée d'un exposé sur la situation actuelle. En effet, cette situation diffère de ce que l'on rencontre le plus souvent dans l'hexagone et n'est pas homogène entre les trois sites (Guadeloupe, Guyane, Martinique).

4.1.1 Point sur la situation actuelle

A la création de l'IUFM des Antilles et de la Guyane en 1991, l'université ne disposait que de peu de préparation aux concours et souffrait d'un sous encadrement important et d'un déficit en surfaces bâties. Pour ces raisons, l'implantation des préparations aux concours du second degré s'est effectuée dans les locaux des IUFM²³ avec des moyens d'enseignement recrutés par les IUFM ou déjà présents dans les écoles normales. La dizaine d'enseignants-chercheurs recrutés à l'époque possédait des profils scientifiques « disciplinaires » (et non éducation) et effectuait pour une majorité leur recherche dans les laboratoires de l'université, ce qui créa une forme d'interaction entre le secteur de la formation des enseignants et les secteurs plus « disciplinaires » portés par les UFR.

Cette politique va se poursuivre avec l'ouverture de nouvelles préparations aux concours et commencera à s'infléchir avec la création des trois IUFM de Guadeloupe, Guyane et Martinique. L'inflexion sera plus forte, à partir de l'émergence en 2008-2009 (particulièrement à l'IUFM de Guadeloupe) de la volonté de créer un laboratoire centré sur les questions d'éducation dans le cadre de la mastérisation.

	Septembre 1991	Janvier 2002	Mai 2013
Repère	Création de l'IUFM Antilles-Guyane	Création des IUFM de Guadeloupe, Guyane et Martinique	Constitution du dossier d'accréditation
Nombre d'enseignants-chercheurs	9	15	39

Tableau 9 : évolution du nombre d'enseignants-chercheur (potentiel des 3 IUFM/ESPE réunis)

A l'heure actuelle, cette histoire de la constitution du potentiel enseignant s'exprime de manière différente selon les disciplines et les sites.

- En termes de formation de niveau master, les IUFM pourraient être quasiment auto-suffisants pour certains parcours, mais ce n'est pas général. Ainsi, le parcours « professeur d'EPS » est couvert à plus de 50% par l'UFR STAPS en Guadeloupe.
- En termes de sites, les pôles universitaires de Guadeloupe et de Martinique présentent des taux d'encadrement en net progrès (mais avec des disparités disciplinaires importantes). En particulier les IUFM génèrent peu d'heures complémentaires. Sur le site Guyane, l'IUFM apporte une contribution très importante au fonctionnement général de l'université en Guyane²⁴.

Ces conditions d'encadrement globalement relativement satisfaisantes dans les IUFM limitent actuellement les échanges de service entre les UFR et les IUFM (sauf pour le cas de la Guyane et l'UFR STAPS en Guadeloupe). Leur progression viendra de la capacité des futures ESPE à conserver le potentiel (en termes de nombre d'emplois) et à les redéployer vers les secteurs déficitaires, comme la formation au numérique.

²³ Le patrimoine des écoles normales de Guadeloupe et de Martinique, relativement ancien disposait cependant des capacités d'accueil nécessaires. Ce n'était pas le cas en Guyane où l'ensemble du patrimoine immobilier de Cayenne (université et école normale) était défectueux, ce qui justifie la construction du nouveau campus de Troubiran.

²⁴ Il faut noter que les missions interrégionales sont relativement peu nombreuses en raison du coût des transports, en particulier dès que la Guyane est impliquée. Un simple billet aller et retour Antilles-Guyane peut équivaloir à 15 à 20 HETD, ce qui rend parfois le recours à un chargé de cours recruté sur site moins onéreux.

En revanche, les échanges ont toujours existé avec le terrain, avec des universités extérieures, en raison de la nécessité de faire appel à des spécialistes de certaines questions d'apprentissage, d'éducation et de formation.

4.1.2 Description des futures équipes

La déclinaison régionale de cette description figure dans les dossiers de chaque site, dans la mesure où chacun des rectorats n'accompagnera pas de manière identique le dispositif de formation des enseignants.

Les équipes pédagogiques comporteront :

- des enseignants et enseignants-chercheurs affectés dans les ESPE et dans les différentes composantes de l'université ;
- des personnels académiques, soit chargés de formation (conseillers pédagogiques, PEMF), soit affectés en EPLE, choisis en raison de leur implication dans la formation professionnelle.
- Des personnels extérieurs soit enseignants-chercheurs d'autres universités, soit des vacataires choisis en raison de leurs compétences professionnelles.

Les organisations retenues (qui tiendront compte des particularités de chaque pôle universitaire et de chaque rectorat) privilégieront la formation **d'équipes pluri catégorielles** prenant en charge :

- dans une dimension longitudinale, un parcours donné ;
- dans une dimension transversale, une composante de la formation, comme par exemple l'organisation et la coordination des unités d'enseignement d'ossature d'un même master ou communes entre plusieurs masters.

L'objectif visé par cette organisation en équipe pédagogique est d'aider à la création d'une continuité entre les différents types d'enseignements délivrés au cours du master (savoir scientifiques et disciplinaires, savoir-faire pédagogiques...) et favoriser l'émergence d'une culture commune. La répartition, en termes de volumes horaires, entre les différents types d'intervenants suivra grosso modo la montée en puissance de la composante professionnelle au fil du master, pour aboutir à un stage en responsabilité co-encadré entre un personnel de l'université et un praticien en poste dans l'académie concernée.

Cependant les *compétences professionnelles* de chaque intervenant guideront, avant tout, la répartition des enseignements : un professeur de statut second degré peut être un spécialiste reconnu d'une question scientifique, tandis qu'un enseignant-chercheur peut faire état des savoirs faire pédagogiques les plus actuels en prise avec ses travaux de recherche.

4.2. Description des interactions

4.2.1 Structure de l'UAG et interrelations entre les composantes

La situation des pôles de Guadeloupe et de la Martinique de l'université présentent une certaine symétrie :

- Sur le pôle Guadeloupe, à dominante scientifique, quatre composantes sont parties prenantes du projet ESPE. Les UFR « sciences exactes et naturelles » (SEN) et « sciences et techniques des activités physiques et sportives » (STAPS) sont les partenaires naturels de l'ESPE pour les parcours du master second degré à dominante STS et pour le master premier degré. Le Département Pluridisciplinaire de Lettres, Langues et Sciences Humaines (DPLSH) est le partenaire pour le master premier degré et le master second degré « Lettres modernes ». Enfin, l'UFR de sciences juridiques et économiques (SJE) fournit des étudiants pour le master premier degré et de manière plus récurrente pour le master encadrement éducatif.
- Sur le pôle Martinique, à dominante littéraire et sciences humaines, trois composantes sont parties prenantes du projet ESPE. Il s'agit de l'UFR de Lettres et Sciences Humaines pour les parcours en lettres, langues, arts et sciences humaines du master second degré et pour le master premier degré. Le Département Scientifique Inter-facultaire (DSI) joue un rôle symétrique à celui du DPLSH en Guadeloupe : il sert d'appui à l'ESPE pour, essentiellement, le parcours mathématiques du master

second degré. Enfin, l'UFR de droit et d'économie joue un rôle identique à celui de l'UFR SJE en Guadeloupe.

- Le pôle Guyane possède une organisation différente, liée à son histoire : les composantes pédagogiques sont essentiellement une école des instituts, à savoir l'ESPE, l'institut d'Enseignement Supérieur de Guyane (IESG) et l'IUT de Kourou. Les mutualisations et échanges les plus forts sont entre l'ESPE et l'IESG. Cet institut accueille au sein de ses trois départements des formations en lettres, langues et sciences humaines, en droit et sciences économiques et en sciences et technologies. Cependant, certains étudiants de l'IUT peuvent, après reconversion, effectuer un parcours métiers de l'enseignement. Ils sont également nombreux à être recrutés comme contractuels et entrent donc dans le champ de compétence de l'ESPE pour leur formation professionnelle et leur parcours vers la titularisation.

De manière synthétique, on peut présenter dans l'organigramme simplifié suivant les interrelations entre ces différentes composantes et les ESPE.

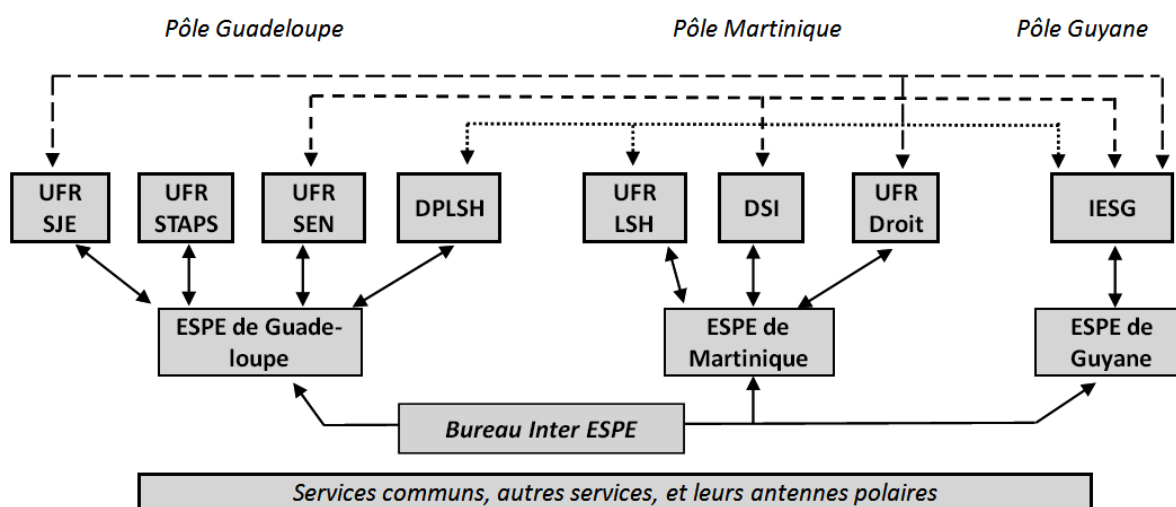


Figure 10 : interrelations entre les principales composantes pédagogiques de l'UAG

4.2.2. Le co-développement des composantes de l'UAG

A l'UAG, qui est une université récente (30 ans), il existe un co-développement entre les diverses composantes. Par exemple, en Guadeloupe et Martinique, les entités en charge de la formation des enseignants étaient pendant longtemps un débouché primordial pour les étudiants issus des licences généralistes, quand le nombre de postes au concours au professorat des écoles dépassait la centaine (notamment en Guadeloupe). Désormais, avec la démographie déclinante de ces régions, un travail fin est conduit sur la construction ou la reconstruction des filières débouchant vers les métiers de l'enseignement²⁵. Un exemple est celui en Guadeloupe des actions conduites avec l'UFR STAPS pour la pérennisation de la filière formation de professeurs d'EPS, même si cette formation se fera désormais essentiellement pour des académies extérieures. Ces actions comportent des interventions en L2 et L3, des réunions d'équipes pédagogiques mixtes et une place primordiale laissée à l'UFR dans le parcours correspondant du master second degré. Ce travail est également conduit en Martinique pour la réouverture des filières de formation pour les professeurs de lycée professionnels d'enseignement général, autour de parcours centrés sur les lettres et sur une seconde valence.

La situation de la Guyane est à l'opposée sur le plan démographique, ce qui impose de développer des viviers (en particulier pour le professorat des écoles). Les échanges conduisent l'ESPE à prêter main forte à

²⁵ Ce travail est bien entendu conduit en coopération avec les rectorats de chaque académie.

l'IESG, avant que la politique de redéploiement des emplois entre les trois pôles de l'université, produise ses effets. Ce dernier dossier dépasse le cadre des ESPE.

Ce co-développement produit des effets concrets et observables en termes d'échanges et de mutualisation des compétences à plusieurs niveaux :

- Celui de la gouvernance (deux des trois vice-présidents statutaires de l'UAG seront en poste dans les ESPE à la rentrée prochaine, tous les directeurs de l'IUFM de Guadeloupe furent enseignants à UFR « sciences exactes et naturelles », etc.).
- Celui des échanges de compétences pédagogiques :
 - Une attention est portée – chaque fois que possible – à définir des profils d'enseignement complémentaires lors de la publication d'emplois ; cette politique (même si elle est relativement implicite au sens où elle ressort des bonnes relations entre les composantes concernées) bénéficient aux composantes les plus fragiles, en termes d'encadrement ;
 - les services des enseignants peuvent alors être coordonnés, en fonction des compétences des personnels.
- Celui des échanges scientifiques et des transferts de connaissances dans la mesure où les profils des emplois sur le plan scientifique tiennent aussi compte des besoins des différents laboratoires : si, depuis quelques années, il y a constitution au profit des futures ESPE d'une force de recherche en éducation, ceci n'est pas exclusif d'autres profils. Certains enseignants chercheurs des futures ESPE sont ainsi rattachés à des laboratoires hors champ de l'éducation²⁶. Certains d'entre eux participent à des travaux relevant de la didactique ou du transfert de connaissances, au profit du renouvellement des contenus d'enseignement dans les ESPE. A l'inverse, certains des enseignants-chercheurs des autres composantes sont soit directement membres du CRREF, soit membres associés, soit participent à des projets associant le CRREF, ou le CRILLASH et leur laboratoire d'origine. (Voir le point 3 ci-dessous.)

Afin de renforcer la mobilisation des ressources disponibles dans l'ensemble des composantes au profit du dispositif de formation des enseignants, le bureau inter-ESPE lancera la réalisation d'un *annuaire* recensant les compétences disponibles en matière de formation. Les objectifs seront de mieux connaître les ressources disponibles dans les composantes et les académies et ainsi de contribuer à développer les apports des composantes au projet ESPE. Le projet visera aussi à favoriser les échanges inter-ESPE ce qui permettra de réduire les appels faits parfois par défaut à des missionnaires extérieurs. C'est un élément qui rendra plus faisables financièrement le développement de coopération pour la formation professionnelle des lauréats des concours hors disciplines appartenant à l'offre MEEF Antilles Guyane (voir point 6 ci-dessous), ainsi que celui des parcours du master PIF en limitant au strict nécessaire les venues de missionnaires.

4.2.3. La territorialisation progressive de l'UAG

Une des particularités de l'université des Antilles et de la Guyane est d'étendre son action sur trois départements-régions (sans compter les collectivités d'outremer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy) qui sont également trois académies. De nombreuses politiques publiques se déclinant au niveau régional, il en résulte une tension entre la politique de chacun des sites (Guadeloupe, Guyane, Martinique) et les politiques d'établissement, nécessairement pluri-territoriales. Ce cadre pourrait se traduire dans le cadre du prochain contrat quinquennal par l'existence de *contrats de sites* (ceux-ci semblent actés pour les stratégies de développement de la recherche dans chacune des régions).

Dans ce contexte chacune des ESPE s'impliquera dans la vie de son pôle universitaire et dans celle des services associés (par exemple : les maisons de l'étudiant, le service universitaire territorial d'action culturelle, etc.). Cette implication pourra également prendre plusieurs formes dont des participations croisées aux instances polaires et à celle de l'ESPE, comme par exemple :

²⁶ On retrouve la liste des principaux laboratoires concernés au point 3 de ce document.

- l'invitation du vice-président en charge de la formation continue sur le pôle, et des chargés de missions polaires (partenariats académiques, correspondants « handicaps »,) aux réunions du COSP de site ;
- La participation, en tant que membre de droit du directeur ou de son représentant au conseil consultatif de pôle.

Par ailleurs, le modèle retenu pour les ESPE, une ESPE par territoire articulée à des instances de coordination et d'orientations stratégiques (bureau inter-ESPE et COSPI), semble de nature à réduire ces tensions. Ce modèle sert d'ailleurs de référence pour des réorganisations en cours dans l'établissement, comme celle de la formation continue, ou pour le développement de services territoriaux d'action culturelle.

4.2.4 Pilotage et autoévaluation

Pilotage

La configuration particulière du système présent aux Antilles et en Guyane conduit à n'avoir qu'une université en charge de la formation des enseignants et des autres personnels d'éducation de trois académies. Selon le vote du conseil d'administration de l'université, le projet consiste à organiser la formation des personnels d'enseignement et d'éducation aux Antilles et en Guyane par trois ESPE structurées en communauté ou en réseau. Ce réseau, symbolisé par le **conseil d'orientation scientifique et pédagogique** (COPSI), aura la mission d'élaborer des politiques transversales en termes de formation des personnels de l'enseignement supérieur, de recherche en éducation, de formation numérique et coordonnera les différents masters MEEF (cohérence de la formation en termes d'exigences pédagogiques et scientifiques). Le pilotage opérationnel des actions inter régionales sera assuré par le **bureau inter-ESPE** (défini au 2.2 de cette partie 1).

Procédure qualité et autoévaluation

L'autoévaluation de l'action du réseau des ESPE reprendra les cinq thèmes transversaux retenus par l'UAG dans le cadre de l'évaluation AERES du contrat 2010-2014 :

- **Le réseau des ESPE et son environnement** : il s'agit d'évaluer l'ancrage des l'ESPE dans l'inter-région Antilles-Guyane tant en formation (initiale et continue) qu'en recherche. Il s'agit également d'évaluer le développement des partenariats avec les organismes de recherche, les acteurs socio-économiques, les collectivités, les partenaires culturels, et les services académiques. Les mêmes questions sont également à examiner dans leurs dimensions internationales et plus spécifiquement caribéennes et amazoniennes.
- **Le réseau des ESPE et ses étudiants** : Il s'agit d'évaluer les éléments relatifs au parcours des étudiants en cours de formation, leur accueil, leur suivi, leur insertion professionnelle. L'autoévaluation portera aussi sur les flux inter régionaux. Les données seront recueillies au niveau de chaque ESPE et agrégées ensuite.
- **Le réseau des ESPE, les nouvelles technologies et l'innovation pédagogique** : Il s'agit de mesurer les capacités des ESPE à promouvoir l'innovation dans les domaines de l'enseignement de l'éducation et de la formation (évolutions numériques et innovations pédagogiques).
- **Le réseau des ESPE et son attractivité** : il s'agit d'analyser les différents facteurs d'attractivité des ESPE, par exemple quels sont les licenciés attirés par les formations proposées.
- **Le réseau des ESPE sa stratégie et ses outils de pilotage** : il s'agit d'auto-évaluer le fonctionnement du réseau (bureau et COPSI), son apport stratégique en termes de formation, de recherche.

4.2.5 Interactions sur les sites

Ces interactions seront décrites dans les dossiers de site.

4.3 Outils de la coordination

4.3.1 Coordination interrégionale

Ainsi qu'indiqué au paragraphe 2.2., Les interactions entre les trois ESPE seront assurées, sur le plan politique, par un **bureau** de coordination inter ESPE (formée des trois directeurs d'ESPE et du vice-président du CEVU ou de son représentant) et, sur le plan stratégique, par le **COSPI** défini au paragraphe 2.3.

La coordination du dossier actuel d'accréditation préfigure le fonctionnement du COSPI. Les projets définis au niveau des sites voués à être partagés par les trois académies (par exemple car le bureau y aura trouvé une forte valeur ajoutée politique) ou les projets définies au niveau du COSPI, seront coordonnés par un chef de projet proposé par le COSPI. Comme les COSPI ont une vocation consultative, ces projets seront validés par les conseils d'école, et en fonction des compétences de chacun des conseils et de la nature des projets, par les conseils centraux de l'université.

Le bureau inter ESPE et le COSPI privilégieront les **outils collaboratifs numériques** (plateforme d'échange et de mutualisation de ressources, visioconférences...) pour leur fonctionnement afin de ne pas alourdir les charges de fonctionnement des ESPE.

4.3.2. Coordination par site

Ces coordinations seront décrites dans les dossiers de site.

4.4. Lien avec la recherche

4.4.1 La recherche en éducation aux Antilles et en Guyane

A l'UAG, deux laboratoires s'intéressent plus particulièrement aux questions d'éducation et de didactique :

- le Centre de Recherches et de Ressources en Education et Formation (CRREF, EA 4538) d'un côté qui se fixe comme objectifs d'observer, décrire, analyser et comprendre les effets des contextes notamment plurilingues et pluriculturels sur les apprentissages, de l'autre réfléchir et proposer des situations d'apprentissage contextualisées ;
- le Centre de Recherche Interdisciplinaire en Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (CRILLASH, EA4095) dont l'axe 3 concerne la didactique des langues, sous l'angle de l'apprentissage précoce, de l'éducation à l'altérité, de l'intercompréhension, de l'hétéroglossie, soit donc la didactique de l'apprentissage précoce des langues, didactique de l'intercompréhension, didactique du FLE dans un contexte multilingue, didactique de la traduction.

Ces deux unités, complémentaires et collaborant de manière effective (par exemple en partageant la responsabilité scientifique du master éducation et formation), seront les points d'appui des masters MEEF et collaboreront avec des unités de recherche des secteurs ALL, SHS et STS pour certains parcours MEEF, ainsi qu'avec l'IREM des Antilles et de la Guyane. Le CRREF s'intégrera au projet ESPE.

L'UAG affirme la nécessité de développer des parcours d'ingénierie de la formation et sciences de l'éducation, permettant une continuation en thèse (pour les meilleurs étudiants avec, éventuellement, des compléments de formation) au sein des masters MEEF, ou dans le cadre classique d'un master recherche. Il s'agit de produire des connaissances sur le système éducatif des Antilles et de la Guyane (au travers des mémoires de master et des poursuites en thèses) afin de nourrir les enseignements de l'ensemble des parcours MEEF. Il s'agit également de produire ou d'accompagner la production et la mise en œuvre de contenus de formation et de ressources pédagogiques contextuelles innovantes au bénéfice de la formation continue des personnels d'enseignement et d'éducation.

Une négociation sera entreprise avec le conseil scientifique de l'établissement afin de disposer d'une possibilité de financement d'actions spécifiques dans le domaine de la recherche en éducation dans le cadre de la politique scientifique de l'établissement et du BQR.

4.4.2 Coordination interrégionale de la recherche en éducation

Le projet ESPE affirme la dimension interrégionale de la recherche. A cette fin, pour contribuer au développement de la recherche en éducation (sous différentes formes et notamment sous la forme de recherche-action), les actions suivantes seront mises en place :

- la définition d'une stratégie en termes de développement de la recherche en éducation (en liaison avec les laboratoires de référence et les terrains d'exercice) à l'UAG sera initiée par le conseil d'orientation scientifique et pédagogique interrégional. Cette politique recevra une validation par le par les conseils des ESPE, le conseil scientifique de l'UAG puis soumise à approbation au conseil d'administration.
- des **appels à projet** « recherche » seront initiés par le COSPI pour mettre en œuvre la politique ainsi définie ; le financement de ces projets pourrait être inscrit dans la politique scientifique de l'université pour le contrat 2015-2019 et/ou relever d'une contribution de chaque ESPE ou du CRREF (via sa dotation de base ou ses ressources propres) ;
- Un encouragement pour répondre aux appels à projet nationaux et internationaux, en particulier pour la région caraïbe, l'Amazonie et le plateau des Guyanes, pourrait également être fait au niveau du COSPI (voir également le 4.4.3).

A ces projets transversaux, s'ajouteront des projets initiés au niveau des sites pour les questions spécifiques à chaque région. Ces projets pourront bénéficier de financements régionalisés (collectivités, financements européens).

Par ailleurs, le COSPI aura en charge de promouvoir et de mutualiser les actions de recherche-action, celles de développement de ressources pédagogique menées au niveau de chaque site et décrites dans le dossier de chaque ESPE.

4.4.3 L'outil de la coordination interrégionale : le réseau de recherche en éducation

Le dispositif ESPE s'accompagnera de la création d'un **réseau de chercheurs et praticiens en recherche en éducation**. Ce réseau répond à la nécessité pour l'ESPE d'être un acteur de la recherche en éducation, de l'innovation pédagogique. Il répond aussi à la nécessité de transférer les résultats de la recherche en éducation dans les contenus de formation aux métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation dans les pratiques pédagogiques. Ce réseau bénéficiera du concours scientifique du **centre de recherche et de ressources en éducation et formation** (EA 4538).

Partenaires pédagogiques et scientifiques initiaux

- Centre de recherche et de ressources en éducation et formation – Equipe d'accueil 4538
- Cellules Académique Recherche-Développement en Innovation et Expérimentation (CARDIE)
- IREM des Antilles et de la Guyane

Membres du réseau

Le *réseau* est constitué, de personnel volontaire des ESPE, de chercheurs, enseignants-chercheurs, chargés de cours des autres composantes de l'université, de membres de l'IREM, de praticiens de l'éducation. L'appartenance au *réseau* est réalisée sur la base du volontariat et de l'intérêt personnel.

Objectifs

Le réseau vise la diffusion, le développement et l'enrichissement des connaissances scientifiques en sciences de l'éducation, le transfert des résultats de la recherche sur le terrain, la mise en valeurs des innovations pédagogiques (qu'elles soient à l'initiative de praticiens ou de chercheurs), la construction de réseaux d'échanges académiques et inter académiques, l'accompagnement des innovations pédagogiques²⁷.

²⁷ Un exemple est fourni par la participation du CRREF à l'accompagnement du dispositif de classes bilingues.

Le réseau vise également à créer des lieux d'échanges, des viviers de personnes ressources, pour la formation initiale des étudiants et stagiaires de l'ESPE. Les étudiants des parcours du pôle ingénierie (parcours Ingénierie de la formation de formateurs et contextualisation didactique en éducation et formation) ainsi que les doctorants seront incités à le rejoindre et à participer à son animation.

Séminaires et groupes de travail

Les travaux du réseau seront exposés lors des :

- Séminaires du CRREF,
- Séminaires de l'IREM des Antilles et de la Guyane,
- Séminaires spécifiques.

Des groupes de travail pourront être constitués autour d'une problématique particulière (soit territoriale, soit transversale).

Moyens matériels

Le réseau bénéficiera d'un soutien du CRREF (dotation de base et/ou ressources propres en réponse à des appels à projets), de l'IREM des Antilles et de la Guyane, de moyens issus du BQR ou du BQF (à mettre en place par le CEVU), d'un support matériel (locaux, fluides, etc.) et humain (gestion administrative) des ESPE ainsi que des académies.

4.4.4 Coordination nationale de la recherche en éducation

Le développement de la formation professionnelle universitaire des enseignants ne peut se concevoir sans un développement de la recherche en éducation dans le but de renforcer l'adossement des masters MEEF et de développer le rôle des ESPE dans la promotion et le renforcement de l'innovation pédagogique. Cela passe par la structuration des recherches en éducation conduites par les laboratoires associés à ce projet d'accréditation, structuration qui repose une coopération accrue entre les acteurs. Pour autant, la diversité et la complexité des champs d'étude à couvrir ne peuvent être assurés au seul niveau local.

Il apparaît donc nécessaire de coordonner les activités des ESPE au niveau national afin de faciliter la diffusion des résultats. Pour cela, il est envisagé de mettre en place une structure fédérative nationale qui regrouperait l'ensemble des structures locales (structures fédératives de recherche en éducation ou laboratoires développant des recherches en éducation). Cette fédération nationale, dotée d'un conseil d'administration et d'un conseil scientifique, serait un interlocuteur privilégié des ministères de l'Enseignement supérieur et de la recherche et de l'Éducation nationale.

La fédération nationale pourrait coordonner les réponses aux appels à projet nationaux, européens et internationaux, en assurant un service de veille scientifique et en mettant en relation ses différents membres, notamment en facilitant les rapprochements de partenaires selon les compétences requises. Par ailleurs, la fédération nationale jouera un rôle dans la diffusion et la vulgarisation des résultats de la recherche en éducation par la promotion de publications scientifiques et la coordination de la production de ressources en partenariat avec les acteurs de ce secteur.

C'est en ce sens que le dispositif ESPE aux Antilles et en Guyane souhaite contribuer à la création et au fonctionnement de cette fédération nationale de recherche en éducation.

4.4.5 Stratégie de développement de l'adossement à la recherche au-delà de la recherche en éducation

Pour développer l'adossement recherche des ESPE au-delà du CRREF, la communauté des ESPE fonctionnera avec un réseau d'appui formé de laboratoires de l'UAG, de laboratoires ou d'institutions extérieures à l'UAG.

L'optique est d'aboutir, pour chacun des grands domaines de formation, à disposer d'au moins un laboratoire ou d'une institution de référence comme partenaire.

L'état actuel de constitution de ce réseau est précisé dans le tableau ci-dessous avec les actions projetées, déjà réalisées ou entreprises. Ces actions peuvent concerner un ou plusieurs des sites.

Secteurs disciplinaires	Laboratoire UAG, extérieur ou institution extérieure concernée ²⁸	Type et stade actuel des actions
Lettres, Arts et Langues et sciences humaines	CRILLASH : Centre de recherche interdisciplinaire en littératures, langues, arts et sciences humaines (EA 4095)	<i>Action actuelle : accueil d'enseignants-chercheurs des ESPE dans ce laboratoire</i>
	AIHP GEODE : Archéologie Industrielle, Histoire, Patrimoine / Géographie- Développement Environnement de la Caraïbe (EA 929)	Projets en cours de construction : - Histoire locale de l'éducation - « Soins, santé et migrations », en lien avec le parcours Pratiques et ingénierie de l'éducation, du travail et de l'action sociales (PIETAS) du master pratiques et ingénierie de la formation.
	CRPLC : Centre de Recherche sur les Pouvoirs Locaux dans la Caraïbe (UMR 8053)	<i>Action actuelle : recherche sur la question des stéréotypes de genre à la Martinique.</i>
	CRILLASH : Centre de recherche interdisciplinaire en littératures, langues, arts et sciences humaines (EA 4095)	<i>Action actuelle : coopérations pluri-laboratoires (notamment dans le cadre de réponse à des appels à projet de la DGLFLF depuis 2010) :</i> - Ethnolinguistique - Enseignement en milieu plurilingues - Etude des langues en contact (créole, français) : comparaison entre différents territoires (Antilles, Guyane, Réunion)
	<u>UMR SEDYL</u> : Unité mixte Structure et Dynamique des Langues (UMR8202 du CNRS, UMR135 de l'IRD)	
	<u>Laboratoire LCF</u> : Langues, textes et communications dans les espaces Créolophones et Francophones (EA 4549, université de la Réunion)	
Institut Français de l'Education	<i>Action actuelle : projet LÉA « classe métisse » (collège Nonnon, Guyane), commençant en 2012-2013 : le projet vise à mettre l'art au cœur des apprentissages et de la relation pédagogique.</i>	
Biologie / géologie	LARGE : Laboratoire de Recherche en Géosciences et Energies (EA 4098)	<i>Action actuelle : accueil d'enseignants-chercheurs des ESPE dans ce laboratoire</i>
	INRA Antilles-Guyane (Site de Guadeloupe)	<i>Action actuelle : coopération autour des ingénieries didactiques et de la communication et médiations scientifiques.</i> Réalizations : - Mission en Haïti sur l'enseignement des sciences - Colloque « dire et penser la science en créole » Action envisagée : accueil de stagiaires ESPE.
Mathématique et informatique	LAMIA : Laboratoire de mathématiques informatique et applications (EA 4540)	- <i>Action actuelle : accueil d'enseignants-chercheurs des ESPE dans ce laboratoire</i> - Action débutant en septembre 2013 : Coopération scientifique : « Analyse du geste graphique chez l'enfant pour l'apprentissage de l'écriture » (projet retenu en liste complémentaire de l'appel d'offre CONTINT 2013 de l'ANR.)

²⁸ Les laboratoires partiellement ou totalement hors UAG sont soulignés, tandis que les institutions partenaires extérieures sont en caractères gras.

Secteurs disciplinaires	Laboratoire UAG, extérieur ou institution extérieure concernée ²⁸	Type et stade actuel des actions
	IREM des Antilles et de la Guyane	Action actuelle : séminaires et programmes de recherches action communs
Physique	GTSI : Groupe de Technologie des Surfaces et Interfaces (EA 2432)	Action actuelle : accueil d'enseignants-chercheurs des ESPE dans ce laboratoire Action envisagée : accueil de stagiaires ESPE
STAPS	ACTES : Adaptations au Climat Tropical, Exercice et Santé (EA 3596)	Action actuelle : accueil d'enseignants-chercheurs des ESPE dans ce laboratoire Action envisagée : accueil de stagiaires ESPE
Numérique (développement de la FOAD)	UMR Espace DEV (UAG, U. Réunion, U. Montpellier 2, Unité IRD : 228)	Actions envisagées : - Utilisation des ressources et des compétences de l'UMR située en Guyane, en pied d'antenne, dans le domaine de l'imagerie satellitaire et de l'ingénierie numérique. - Stages pour les étudiants du parcours Ingénierie des formations numériques
	LICEF (TELUQ, Canada)	Actions actuelles : - Lettre de coopération en effet depuis 2012/2013 et protocole de coopération en cours d'élaboration sur le design pédagogique. - Invitation d'une chercheuse du LICEF au CRREF en sabbatique en 2012-2013.

Tableau 11 : partenariats recherche de la communauté des ESPE

5) Modèle économique

La présence d'une seule université aux Antilles et en Guyane semble a priori simplifier la construction du modèle économique du dispositif ESPE. Cependant, cette simplicité n'est qu'apparente, car la présence de trois régions-départements et de trois académies multiplie les partenaires extérieurs. De plus, les collectivités n'ont pas la même approche de l'aide qu'elles apportent à l'UAG et les rectorats expriment des politiques partenariales différentes. C'est pour cela que le modèle économique sera décrit dans chaque dossier de site.

Annexe à la partie 1
Effectifs et publics accueillis dès la rentrée 2013

Effectifs en master (année 2013-2014)

Selon les données actuellement disponibles (projections à partir des préinscriptions), le nombre d'étudiants inscrits en master enseignement éducation et formation (M1) et dans les M2 de l'ancienne offre de formation devrait être proches des suivants. Les tableaux actualisés figurent également dans les dossiers de chaque ESPE.

Mention MEEF		Parcours		Guadeloupe	Guyane	Martinique	Total	Total général	
Premier degré	SHS	Professeur des Écoles (PE)	M1	68	120	90	278	601	
			M2	78	165	80	323		
Second degré	ALL	PLC Anglais	M1		25	20	45	79	
			M2		15	19	34		
		PLC Arts plastiques	M1			10	10	20	
			M2			10	10		
		PLC Créole	M1	8		8	16	31	
			M2	10		5	15		
		PLC Espagnol	M1			17	17	37	
			M2			20	20		
		PLC Lettres modernes	M1	10	13	10	33	67	
			M2	10	9	15	34		
		SHS	PLC Histoire-Géographie	M1			6	6	16
				M2			10	10	
	STS	PLC Mathématiques	M1	10		15	25	43	
			M2	8		10	18		
		PLC Physique chimie	M1	6			6	16	
			M2	10			10		
		PLC Sciences de la vie et de la Terre	M1	10			10	20	
			M2	10			10		
		PLC EPS	M1	12			12	21	
			M2	9			9		
	ALL	PLP Lettres modernes & Anglais	M1			7	7	7	
			M2						
	ALL	PLP Lettres modernes & Espagnol	M1			5	5	5	
			M2						
	ALL & SHS	PLP Lettres modernes & Histoire-Géographie	M1			5	5	5	
			M2						
	STS	PLP Mathématiques sciences	M1	6			6	12	
			M2	6			6		
Encadrement éducatif	SHS	Conseiller Principal d'Éducation	M1	25	15	40	80	135	
			M2	25	0	30	55		
Pratiques et ingénierie de la formation	SHS	M1, Pratiques et ingénierie de l'éducation, du travail et de l'action sociales (PIETAS)	M1		45		45	60	
			M2		15		15		
	SHS	Formation de Formateurs et Analyse de Pratiques (FFAP)	M2	30		12	42	42	
	STS	Pratiques et ingénierie des didactiques contextuelles (PIDC)	M2	12			12	12	
STS	Ingénierie des communications et médiations scientifiques (ICMS)	M2		20		20	20		
Master EERBEP	SHS	Enseignant spécialisé en adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap	M1		25	29	54	54	
Total				363	467	473	1303	1303	

Principaux autres publics accueillis

Les principaux publics accueillis sont indiqués ci-dessous. Les conditions de cet accueil sont précisées dans les parties du dossier spécifiques à chaque ESPE.

Nature du public	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Total I
Professeurs des écoles stagiaires admis au concours 2013-1	50	192 (1)	27	269
Professeurs stagiaires second degré	≈ 30	NC	≈ 30	≈ 60
Stagiaires AEM (accompagnement à l'entrée dans le métier)	NC	NC	NC	
Emplois d'avenir professeur	10 (2)	90	32 (3)	132
Candidats préparant les concours internes	NC (4)	NC	NC	
Candidats en préparation aux concours externes (déjà titulaires d'un master ou dispensés de master pour se présenter aux concours)	≈ 80	NC	≈ 50	≈ 130
Total	> 170	> 280	> 140	> 490

(1) Dont 155 lauréats des concours externes et internes 2013, 13 lauréats du concours réservé (loi Sauvadet), 9 listes complémentaires concours 2012 et 15 renouvelés concours 2012.

(2) Le dispositif EAP a pour le moment rencontré un faible succès dans l'académie de Guadeloupe.

(3) Nouvelle campagne de recrutement en cours.

(4) Ce nombre devrait être amené à croître notamment en raison des opérations lancées en mathématiques, en histoire géographie.

Sans tenir compte des stagiaires AEM (accompagnement à l'entrée dans le métier) et des candidats préparant les concours internes, les effectifs de personnes bénéficiant d'une formation dispensée par les trois ESPE sont représentés dans le tableau final suivant.

Nature du public	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Total I
Nombre de personnes bénéficiant d'une formation :	≈ 530	≈ 750	≈ 600	≈ 1880

Ainsi, la communauté des ESPE des Antilles et de la Guyane devrait accueillir au cours de l'année 2013-2014 entre 1800 et 2000 personnes en formation.

**Dossier des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE)
de Guadeloupe, Guyane et Martinique**

Université des Antilles et de la Guyane

Partie 2 :

ESPE de Guadeloupe

Académie de Guadeloupe

Sommaire

1) Renseignements administratifs

- 1.1 Chefs de projet
- 1.2 Groupe de pilotage académique

2) La structure de l'ESPE et sa gouvernance

- 2.1 Le statut retenu
- 2.2 L'organisation générale de l'ESPE
- 2.3 La description des différents conseils et de leur mission

3) Le projet de l'ESPE

- 3.1 Offre de formation au sein du cycle Master
- 3.2 Offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle licence
- 3.3 Accompagnement du dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur)
- 3.4 Participation aux actions de formation continue des enseignants du premier et second degré ainsi que des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur
- 3.5 Organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF.
- 3.6 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences en langues
- 3.7 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques en activité d'enseignement
- 3.8 Dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques
- 3.9 Modalités d'évaluation des étudiants
- 3.10 Dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques

4) Organisation de la mission de coordination

- 4.1 Description de l'ensemble des équipes pédagogiques et de formation impliquées dans le projet
- 4.2 Description de l'interaction avec les services communs des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires, le rectorat et les services académiques, les EPLE
- 4.3 Outils de la coordination
- 4.4 Lien avec la recherche

5) Modèle économique

- 5.1 Principes retenus pour la construction du modèle économique du projet (non renseigné)

1) Renseignements administratifs

1.1 Chefs de projet

Chef de projet académique : Antoine DELCROIX, professeur des universités, directeur du centre de recherches et de ressources en éducation et formation (EA 4538)

antoine.delcroix@iufm.univ-ag.fr

Co-Référent : Philippe BILAS, maître de conférences, chargé de mission aux nouvelles formations à l'IUFM de Guadeloupe

philippe.bilas@univ-ag.fr

Co-Référente : Mme Muriel-Joseph THEODORE, IPR-IA, déléguée à la pédagogie, rectorat de la Guadeloupe

Muriel.Joseph-Theodore@ac-guadeloupe.fr

1.2. Groupes de pilotage académique (Guadeloupe)

Philippe Bilas, référent académique, maître de conférences

philippe.bilas@univ-ag.fr

Paul Nuiro, directeur de l'IUFM, maître de conférences

paul.nuiro@iufm.univ-ag.fr

Marie-Denise Marie-Alie, chargée de mission aux relations rectorat-IUFM, professeure agrégée

marieden@iufm.univ-ag.fr

M. Philippe DELACOURT, Secrétaire général adjoint, rectorat de la Guadeloupe

philippe.delacourt@ac-guadeloupe.fr

Mme Muriel-Joseph THEODORE, co-référente, IPR-IA, déléguée à la pédagogie, rectorat de la Guadeloupe

Muriel.Joseph-Theodore@ac-guadeloupe.fr

Mme Gabrielle GUILLAUME, IPR-IA, CARDIE, rectorat de la Guadeloupe

gabrielle.guillaume-alexis@ac-guadeloupe.fr

M. Alain SOLANO-SERENA, IEN Adjoint au DAASEN, rectorat de la Guadeloupe

Alain.Solano-Serena@ac-guadeloupe.fr

M. Patrick BENALET, Directeur de la DPET en sa qualité de CTICE, rectorat de la Guadeloupe

Patrick.Benazet@ac-guadeloupe.fr

Mme Laurence SALLAUD, chef de la DIFOR, rectorat de la Guadeloupe

Laurence.Sallaud@ac-guadeloupe.fr

2) La structure de l'ESPE et sa gouvernance

2.1 Statut de l'ESPE de Guadeloupe

L'ESPE de Guadeloupe sera rattachée à l'université des Antilles et de la Guyane.

2.2 Organisation générale de l'ESPE de Guadeloupe

Afin de rendre plus lisible les actions de l'ESPE, le groupe de pilotage propose une structuration en deux départements opérationnels :

- Un département de formation initiale, centré sur la mise en œuvre des masters MEEF, dans la continuité du cycle licence et en appui sur la recherche ;
- Un département de formation continue qui développera son action suivant plusieurs axes, dont notamment :
 - Une offre de formation diplômante : parcours hors métiers de l'enseignement et de l'éducation des masters MEEF et diplômes universitaires ;
 - Offre de préparation à certains concours internes et externes ;
 - Accompagnement VAE pour les métiers de l'enseignement, de l'éducation et les métiers connexes, en coopération avec le service de l'UAG responsable de la VAE ;
 - Participation à la formation continue des enseignants et des autres personnels relevant des métiers de l'éducation ;
 - Formation des personnels d'enseignement supérieur.

A coté de ces départements opérationnels, une cellule « territoires numériques » sera créée, pour répondre aux attentes de l'institution scolaire en Guadeloupe, affirmées au plan national dans le projet de loi sur la refondation de l'école. Cette cellule travaillera à l'intérieur de l'ESPE avec les deux départements de formation. A l'université, elle travaillera d'une part avec le Service commun des Technologies de l'information et de la Communication pour l'Enseignement (STICE) et d'autre part avec les ESPE de Guyane et Martinique. A l'extérieur, elle devra nouer des liens avec les missions TICE et « innovation-expérimentation de l'académie ».

2.3 La description des différents conseils et de leur mission

Sans entrer dans le détail de la composition des conseils, le groupe académique propose une représentation politique au conseil d'école (DAASEN, IEN Adjoint, coordonateur des IPR, chef d'établissement) et une représentation plus stratégique et pédagogique au **Conseil d'orientation scientifique et pédagogique interrégional** (COPSI. Cette représentation pourrait être formée, pour l'académie de Guadeloupe du délégué à la pédagogie, du CARDIE, d'un IPR, d'un IEN.

Missions du conseil d'école

Selon le projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, le conseil de l'école « adopte les règles relatives aux examens et les modalités de contrôle des connaissances. Il adopte le budget de l'école et approuve les contrats pour les affaires intéressant l'école. Il soumet au conseil d'administration de l'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel ou de l'établissement public de coopération scientifique la répartition des emplois. Il est consulté sur les recrutements de l'école. »

Missions conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP de site)

Le COPSI se réunit en formation polaire (COSP de site) pour construire une déclinaison régionale des recommandations du COSPI en matière de :

- de pratiques de formation ;
- d'actions de recherche en éducation et d'innovation pédagogiques ;
- de formation par et au numérique ;
- de « recherche-action ».

Les interactions entre COSPI et le COSP de site sont celles d'échanges (« montants et descendants »). Ainsi le COSP de site donne son avis au CE et au COSPI sur des éléments tels que :

- les orientations en matière de formation initiale et continue,
- les contenus et les modalités de contrôle des connaissances (dans leur adaptation particulière aux contraintes du site),
- sur la politique de coopération avec les composantes du pôle universitaire, avec les partenaires, et avec les ESPE du réseau des ESPE des Antilles et de la Guyane,
- les conditions de vie et d'étude des étudiants.

Le conseil de formation et ses missions

Au coté des conseils prévus par la loi ou le règlement, l'ESPE de Guadeloupe mettra en place un conseil de formation.

Composition

Directeur de l'ESPE, responsable des départements et de la cellule TICE, responsables de parcours master, chargés de mission, Inspecteurs premier et second degrés intervenants dans la formation, représentants des composantes impliquées dans la formation MEEF, représentants des formateurs et des tuteurs.

Le fonctionnement de ce comité sera collégial.

Missions

Le conseil de formation aura pour mission de veiller à l'organisation opérationnelle de la formation initiale et continue à l'ESPE, du suivi et de l'évaluation de ces actions de formation, du pilotage et de l'organisation des stages, mise en œuvre de l'évaluation professionnelle.

3) Le projet de l'ESPE de Guadeloupe

3.1 Offre de formation au sein du cycle master

L'ensemble des formations qu'envisage de proposer l'ESPE de Guadeloupe est décrite dans le tableau suivant. Outre les formations déjà existantes dans le master éducation et formation, le groupe de pilotage académique souhaite ouvrir au cours du contrat deux nouvelles formations (une liée à l'ASH et l'autre à l'ingénierie des formations numériques) qui répondront aux demandes ministérielles sur la prise en charge des publics en situation de handicap et sur le développement du numérique à l'école. Les conditions de mise en œuvre de ces nouvelles formations ont fait l'objet d'une présentation dans la partie commune du dossier (partie 1).

3.1.1 Axes stratégiques et cartes de formation

L'ESPE de Guadeloupe affiche les priorités suivantes transversales aux formations mises en place.

- ***Maîtrise d'une langue vivante étrangère par l'ensemble des étudiants***

L'objectif est triple :

- favoriser les échanges internationaux vers la zone caraïbe, la maîtrise de la langue constituant un atout pour des échanges avec les enseignants de ces régions ;
- augmenter le potentiel de l'académie en classes européennes pour faciliter à terme les capacités de mobilité des étudiants ;
- répondre à la problématique du multilinguisme des publics scolaires en Guadeloupe et à Saint Martin.

• ***Développement de la culture numérique***

Une cellule « territoires numériques » sera créée qui aura pour mission de faciliter et d'accompagner le basculement de l'ESPE dans l'ère du numérique. Cette volonté affichée, soutenue par le groupe académique, permet à la structure d'intégrer le Conseil Académique pour le Développement du Numérique. La cellule « territoires numériques » aura notamment la charge de coordonner les forces du rectorat de l'ESPE et des autres composantes de l'UAG autour des actions de formations au numérique intégrées dans les UE. Il s'agit notamment de permettre aux étudiants constituer un portfolio des compétences numériques afin de valider le C2I2E de façon intégrée.

Par ailleurs durant le contrat l'ESPE commencera le développement de la FOAD dans le cadre des parcours de la mention « pratiques et ingénierie de la formation ».

• ***Développement de formations aux métiers connexes à ceux de l'éducation***

Au delà de la formation continue en lien avec les métiers de l'enseignement et de l'éducation, l'ESPE s'inscrit dans une démarche visant à former des personnels présents dans le monde para et péri scolaire en Guadeloupe. Par exemple, l'ESPE mettra en place :

- *un Diplôme Universitaire en Art et Culture* : l'objectif est de proposer aux praticiens-animateurs amenés à intervenir auprès des enfants (compte tenu de l'aménagement du temps scolaire), une formation de type universitaire ;
- *la formation continue des ATSEM* : Il s'agit ici de favoriser la professionnalisation des ATSEM dans l'accompagnement des professeurs des écoles. Des démarches, pour cerner et préciser la demande, sont entreprises auprès des mairies.

• ***Le développement d'une culture contextualisée commune (« culture créole ») aux enseignants de l'académie***

L'académie de Guadeloupe est marquée du sceau du bilinguisme (voire du multilinguisme pour Saint Martin) par la cohabitation entre le français et le créole. Les édilités régionales et départementales ont

développé des politiques de valorisation de cette langue régionale. La mise en place du CAPES créole et du CRPE option Langues et Cultures Régionales sont les marques de la reconnaissance nationale de cette langue.

Des actions de recherche-action sont conduites dans ce domaine : on peut citer l'accompagnement de la mise en place de classe bilingue, dans une collaboration entre le rectorat, le CRREF et l'institution de formation des enseignants. A l'instar du numérique, l'ESPE veut impulser une politique de développement d'une culture contextualisée commune aux enseignants de l'académie. Cette politique sera basée sur une offre de formation, dont le premier jalon est le DU de créolistique proposé en formation continue. Les collectivités territoriales seront sollicitées pour apporter leur concours à la mise en place de ces formations.

Les effectifs attendus sont présentés dans le tableau suivant et mis en regard de la situation actuelle.

Mention MEEF	Domaine	Parcours		Effectif 2011-2012	Effectif 2012-2013	Effectif 2013-2014 (*)
Premier degré	Sciences Humaines et Sociales (SHS)	Professeur des Écoles (PE)	M1	52	70	60
			M2	68 +24 (*)	53 +40 (*)	70
		Professeur des Écoles & Langues et Cultures Régionales (PE LCR)	M1	5	8	8
			M2	16 +4 (*)	4 +5 (*)	8
Encadrement éducatif		Conseiller Principal d'Éducation (CPE)	M1	16	25	25
			M2	14 +2 (*)	22 +11 (*)	25
Second degré	Arts, Lettres et Langues (ALL)	PLC Créole (1)	M1			8
			M2	4 (*)	5 (*)	10
		PLC Lettres modernes	M1	5	10	10
			M2	11 +6 (*)	10 +5 (*)	10
	Sciences, Technologie, Santé (STS)	PLC Mathématiques	M1	8	10	10
			M2	8 +6 (*)	5 +5 (*)	8
		PLC Physique chimie	M1	6	4	6
			M2	10 +6 (*)	6 +8 (*)	10
		PLC Sciences de la vie et de la Terre	M1	3	7	10
			M2	7 +5 (*)	3 +5 (*)	10
		EPS (2)	M1	Non ouvert	12	12
			M2	Non ouvert	Non ouvert	9
	PLP Mathématiques sciences (3)	M1	Non ouvert	3	6	
		M2	Non ouvert	1	6	
Pratiques et ingénierie de la formation	SHS	Formation de Formateurs et Analyse de Pratiques (FFAP)	M1	(4)		
			M2	32	34	30
	SHS & STS	Pratiques et ingénierie des didactiques contextuelles (PIDC)	M1	(4)		
			M2	9	14	12
		Ingénierie des formations numériques » (IFN)	M1	(4)		
			M2	Ouverture ultérieure		

Tableau 1 : effectifs attendus à l'ESPE de Guadeloupe

Commentaires et notes

(*) Nombres d'étudiants titulaires d'un Master s'inscrivant dans la formation *préparation concours*. Ces étudiants suivent une formation à la carte : ils choisissent de suivre des EC en M1 et/ou M2 en fonction de leur besoin de formation. Les effectifs en année N+1 sont présentés sans les inscriptions en préparation concours.

(1) Ce parcours existe actuellement sous forme de préparation au concours. Même si le nombre de place au concours est faible, l'ouverture de ce parcours est une traduction, à l'université, de la politique rectorale en matière de langue et cultures régionales. La seule valence complémentaire proposée en Guadeloupe sera celle des Lettres Modernes, en mutualisation avec le parcours de master proposé par ailleurs.

(2) A la suite d'une coopération entreprise avec l'UFR STAPS pour sensibiliser les étudiants de licence éducation et motricité, le parcours a pu rouvrir en 2012-2013. Les indicateurs laissent espérer un flux d'étudiants satisfaisant. Ce parcours est assuré à 50% par l'UFR STAPS.

(3) Malgré des effectifs faibles, le groupe de pilotage propose le maintien de ce parcours en raison du nombre élevé d'admissibles dans l'académie (10 en 2013). Voir également le paragraphe 3.5.

(4) Parcours ouvert uniquement en M2 et destiné à des étudiants déjà titulaires d'un M1. L'accès est également possible par validation des acquis professionnels.

3.2.2 Organisation de l'alternance et des stages

Les stages en responsabilités (alternance en M2)

Principe – Les stages en responsabilité visent à assurer l'entrée progressive dans le métier, la gestion de protocoles et relevés d'informations pour le mémoire et l'exploitation pour les épreuves orales d'admission.

Organisation pour le premier degré – Tenant compte des contraintes pédagogiques de l'ESPE et du rectorat, une solution hybride entre stage massé et stage filé à été retenue. Au cours des différents moments de stage (répartis sur les 3 trimestres de l'année scolaire) l'étudiant devra travailler sur les 3 cycles :

– premier trimestre : des périodes massées, une semaine en octobre puis deux fois deux semaines (novembre, décembre) coupées par 3 semaines à l'ESPE

– deuxième et troisième trimestres : stage filé 2 jours (lundi et mardi) après les examens et des périodes massées d'une semaine.

Organisation pour le second degré – L'IUFM et le rectorat ont choisi de proposer des périodes de stage massées qui peuvent aller jusqu'à 3 semaines durant l'année. Au total l'étudiant aura fait l'ensemble du service réglementaire.

Suivi – Chaque étudiant est suivi par deux formateurs : un formateur de l'ESPE et un formateur de l'académie (EMF). Des séances d'analyse de pratiques sont planifiées à l'ESPE, animées par ces formateurs. L'exploitation du stage se poursuit en travaux dirigés et dans l'élaboration du mémoire.

Les stages de pratique accompagnée

Les stages de pratique accompagnée de trois semaines concernent les étudiants inscrits en master M1 MEEF, les étudiants inscrits en master M2 non admissibles aux épreuves de juin 2013. Les tuteurs des stages de pratique accompagnée sont choisis dans le vivier de formateurs, MAT ou EMF pour le premier degré, conseiller pédagogique pour le second degré. Ils assurent le suivi du stage en exploitant différents outils mutualisés avec l'ESPE.

Les tuteurs

Au premier degré les tuteurs sont les EMF et les MAT de l'académie. Au second degré, un vivier de professeurs de collège et de lycée est constitué par l'IA-IPR de la discipline pour répondre à différents besoins (suivi de stagiaires, accueil d'étudiants en stage en pratique accompagnée, animation d'ateliers pédagogiques, formation du plan académique de formation). Les tuteurs sont choisis parmi ces professeurs. Les tuteurs bénéficient d'un accompagnement (par discipline pour le second degré). Une formation, comportant une présentation de l'ESPE et des attentes de l'institution (employeur et ESPE) en termes d'encadrement des stagiaires leur sera proposée. Pour affiner le travail de collaboration avec les formateurs de l'ESPE des regroupements permettent d'harmoniser les pratiques. Ce dispositif a pour but de proposer au stagiaire une formation cohérente entre son école et son employeur. Une évaluation du dispositif sera réalisé à mis parcours entre les semestres 3 et 4.

3.2.3 La formation continuée des enseignants en début de carrière

La formation proposée comportera notamment les éléments suivants :

- Connaissance du milieu d'exercice ;
- Les nouvelles pratiques évaluatives ;
- Analyse de pratiques et de situations professionnelles ;
- La différenciation pédagogique ;
- La question du groupe-classe :
 - Connaissances théoriques sur la psychologie de l'adolescent,
 - Conduire le groupe-classe : dimensions relationnelles des classes,
 - La violence scolaire ;
- La conduite de classe ;
- La diversité des élèves : diversité culturelle, situation de handicap ;
- Maîtrise de la langue française pour enseigner et communiquer ;
- Approfondissements et compléments disciplinaires.

L'évaluation des personnes en formation se fera au travers d'un dispositif prenant en compte l'évolution en cours d'année sera mis en place pour apprécier l'évolution des compétences des stagiaires en fonction des attentes exprimées en début de formation.

Par ailleurs, des enquêtes auprès des personnes en formation et des indicateurs de qualité seront mis en place. Ces enquêtes seront présentées au rectorat et le retour d'expérience permettra, le cas échéant, la modification de l'offre de formation.

3.2 Offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle licence

L'UAG, dans le cadre de l'habilitation 2010-2014, a mis en place des dispositifs de sensibilisation à l'insertion professionnelle (de manière générale) et aux métiers de l'éducation (en particulier) dans le cycle licence sous plusieurs formes : unités d'enseignement libre, unités d'enseignement de parcours stages. Voici plusieurs exemples concernant le site Guadeloupe.

En Licence 2 :

- Élément constitutif libre de 24h : les questions de l'éducation connaissance du système éducatif et de l'enfant.

Remarque : dans l'actuel contrat de l'UAG il n'y a pas de stage prévu dans les maquettes de L2.

En Licence 3 :

- Élément constitutif libre 24h : « Enseigner un métier qui s'apprend » (Réflexion sur les pratiques professionnelles) ;
- Un stage d'un mois en établissement scolaire pour les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement ;
- des éléments constitutifs de parcours existent en L3 dans le parcours Sciences physique de la licence Physique-Chimie de l'UAG.

L'ESPE, dans son rôle d'interface privilégié entre rectorat et les composantes universitaires, mettra en place un dispositif d'information de façon à proposer aux étudiants des éléments de formations cohérents en vue de leur projet professionnel. La campagne de préparation de l'habilitation de l'offre de formation pour le contrat 2015-2019 serait l'occasion d'intégrer de façon plus forte les opérations de sensibilisation et de préparation aux métiers au sein du cycle licence.

En destination du public scolaire, un renforcement des actions en direction des lycéens, en lien avec la DOSIP, serait opéré. Par ailleurs, à destination du grand public, des journées d'information spéciales

« métiers de l'éducation » (ou des sessions spécifiques au sein des journées existantes) pourraient être instituées. Ces actions se feront en partenariat avec le rectorat.

3.3 Accompagnement du dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur)

Licence 2.– Le dispositif EAP n'a pas eu de succès auprès des étudiants de L2 car ces derniers ne peuvent combiner le suivi des cours et les obligations de service des EAP²⁹. Un dispositif de préformation aux gestes professionnels (gestion de groupes, gestes des premiers secours...) sera mis en place, sous réserve d'un montage financier actuellement à l'étude. Il sera également proposé aux étudiants qui s'engagent à s'inscrire en EAP à partir du L3, de passer leur brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA).

Licence 3.– Les étudiants bénéficieront du dispositif d'éléments constitutifs libres et de stage décrit en 3.2. Ils seront accompagnés par des tuteurs dans leur établissement et à l'université. Pour ceux se destinant aux métiers du second degré, il serait souhaitable de pouvoir les affecter à la fois au collège et au lycée pour posséder leur donner une vision plus globale.

Pour s'inscrire dans les priorités de l'académie, une attention particulière sera portée sur les filières histoire, lettres et langue enseignées au Département Pluridisciplinaire de Lettres, Langues et Sciences Humaines (DPLSH), situé sur le campus du Camp Jacob.

3.4 Participation aux actions de formation continue des enseignants des premier et second degrés ainsi que des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur

La réflexion entreprise en Guadeloupe conduit à la proposition de création d'un **département de formation continue** au sein de l'ESPE. Ce département travaillera en liaison avec la Vice-présidente déléguée sur le pôle à la formation continue et avec le service territorial de la formation continue³⁰.

Des rencontres avec les acteurs du rectorat sous forme de « bilatérales informelles » (un responsable de parcours IUFM, un coordonnateur rectorat) puis les réunions de pilotage académique ont permis de dégager certains axes de formation continue.

3.4.1 Formation continue des enseignants du premier degré

Formation au numérique

Le rectorat possède une forte attente en terme de formation au numérique. L'ensemble des ressources du site sera mobilisé à cet effet. Par exemple une coopération sera mise en place avec le CRDP pour proposer des cycles de formation notamment sur la construction de scénarii pédagogiques. Cependant, le renforcement des moyens de l'ESPE dans ce domaine sera rapidement nécessaires (équipement, ressources humaines) : une demande de soutien a été inscrite dans le cadre du contrat d'objectif 2014-2017 entre l'université et la région Guadeloupe. (Voir également le paragraphe 3.7.)

Principes généraux de la formation des personnels du premier degré

Le principe actuel – participation de gré à gré des formateurs de l'IUFM aux formations inscrites au plan académique de formation (PAF) – sera remplacé par celui d'un partenariat (y compris pédagogique) plus étroit faisant de l'ESPE l'opérateur privilégié. (Voir également la description du modèle économique.)

Les actions seront centrées sur les compétences de l'ESPE et répondront aux priorités de l'académie

²⁹ Même si la Guadeloupe est géographiquement de petite taille, l'organisation encore imparfaite des transports en commun conduit à des temps de déplacement longs, voire à l'impossibilité de certains déplacements.

³⁰ Dans le cadre de la territorialisation de la formation continue à l'université, le pôle Guadeloupe de l'université a choisi de construire un service territorial de la formation continue possédant à la fois une fonction administrative et une fonction pédagogique. Voir 3.4.4.

(comme celle des conseillers pédagogiques notamment en Histoire géographie). L'annexe 1 donne un état des lieux actuel.

3.4.2 Formation continue des enseignants du second degré

La préparation aux concours internes

Dans le cadre du projet ESPE, le groupe de pilotage académique a mis l'accent sur ces dispositifs, dans le cadre du projet ESPE, car il permet de lutter contre la précarité en permettant aux personnels contractuels de se préparer aux concours internes et réservés.

a) Le cas des disciplines existants dans la carte de formation initiale de l'ESPE

Dans le cadre de la préparation aux concours internes proposée au PAF, l'ESPE, en partenariat avec le rectorat, propose de mettre en place une **mise à niveau disciplinaire** pour les enseignants désireux de passer les concours internes. Pour les disciplines proposées en formation initiale par l'ESPE (au sein des parcours MEEF), le dispositif de remise à niveau consiste à mutualiser des enseignements entre formation initiale et formation continue. Une telle action permettra la rencontre entre des étudiants et des enseignants, créant ainsi un espace d'échange très riche pour les futurs enseignants. Ces dispositifs sont actés pour les mathématiques et la physique-chimie qui joueront le rôle de disciplines pilotes. Ils seront développés, en fonction de l'évaluation qui en sera faite, aux sciences de la vie et de la terre, à l'éducation physique et sportive aux Lettres.

b) le cas des disciplines hors carte de formation initiale de l'ESPE (mais pour lesquelles le pôle universitaire de Guadeloupe possède les compétences)

L'académie de Guadeloupe présente une forte demande de préparation aux concours pour les disciplines déficitaires (histoire-géographie, lettres classiques et philosophie) à destination des contractuels. Pour ces formations qui n'existent pas en formation initiale à l'ESPE, le rectorat et l'ESPE mettront leurs moyens en commun pour proposer des modules de formation d'une centaine d'heures permettant la préparation au concours.

Par exemple, pour l'Histoire Géographie, qui servira de discipline pilote, le rectorat propose 70HETD de formation et l'ESPE 20HETD pris sur le service des enseignants. Par ailleurs l'ESPE met les salles et ses moyens pédagogiques à disposition de cette formation continue. Les cours seront mutualisés pour partie entre la préparation à l'agrégation interne, la préparation au CAPES interne et externe. Pour les langues vivantes étrangères (anglais, espagnol), pour lesquels le pôle universitaire de Guadeloupe dispose de compétences des dispositifs analogues sont en cours d'élaboration.

Les autres actions de formation continue second degré

Des enseignants de l'IUFM interviennent dans des modules de formation inscrits au PAF notamment sur la « violence à l'école et la violence en classe » (L'annexe 1 donne un état des lieux actuel. Comme pour le premier degré, ces interventions seront incluses dans le projet de l'ESPE.

3.4.3 Formation à l'ingénierie pédagogique de niveau master : le master MEEF « pratiques et ingénierie de la formation »

Le parcours MEEF « Formation de Formateurs et Analyse de Pratiques » (capitalisant l'expérience du parcours actuel « formation de formateurs d'adultes et l'étendant aux analyses de pratiques) offre au personnel d'encadrement de l'académie mais aussi de la fonction hospitalière, de la fonction publique territoriale et aux cadres d'organismes de formation les moyens d'augmenter leur niveau de compétence. Cette formation atteint des niveaux très élevés d'inscription (34 cette année).

Le parcours MEEF « Formation de Formateurs et Analyse de Pratiques » propose au personnel d'encadrement de l'académie mais aussi de la fonction hospitalière, de la fonction publique territoriale et aux cadres d'organismes de formation les moyens d'augmenter leur niveau de compétence. Le dispositif

présent actuellement a répondu cette année à une demande très forte conduisant à 34 inscriptions.

Le parcours MEEF « Pratiques et Ingénieries des Didactiques Contextuelles » permettra la formation des personnels d'enseignement à la prise en compte des caractéristiques des contextes d'enseignement aux Antilles et en Guyane. Il sera proposé dans le cadre d'une formation hybride et en temps adapté pour accueillir des publics salariés ou distants.

3.4.4 Formations propres à l'ESPE

En utilisant les « briques » constituées par les unités d'enseignement du master MEEF, les ressources développées par le CRREF³¹, l'ESPE de Guadeloupe proposera une offre de formation diplômante (DU) ou qualifiante de plus courte durée qu'un master.

Diplôme universitaire de créolistique

L'ESPE propose de mettre en place une formation diplômante en créolistique, sur « l'enseignement en milieu créolophone ». Cette formation se déclinera en modules s'adressant :

- aux professeurs des lycées et de l'université,
- aux professeurs de la maternelle et des classes élémentaires;
- à des allophones créolophones.

Cette formation permettra aux enseignants du premier degré de préparer leur habilitation en LCR s'ils le souhaitent. Par ailleurs elle donnera aux enseignants les moyens de prendre en compte des facteurs culturel et linguistique qui peuvent faire obstacle à l'acquisition des savoirs.

Formations de l'ESPE aux métiers connexes

Au delà de la formation continue en lien avec les métiers de l'enseignement, l'ESPE s'inscrit dans une démarche visant à former des personnels présents dans le monde para et péri scolaire en Guadeloupe. Deux exemples de ce type de formation, actuellement à l'étude, sont donnés ci-dessous.

a) Diplôme Universitaire en Art et Culture

L'ESPE souhaite mettre en place un Diplôme Universitaire en Art et Culture qui sera une formation d'intervenants en art, musique, danse ou théâtre pour l'environnement péri et para scolaire en Guadeloupe. L'objectif est de proposer aux praticiens-animateurs amenés à intervenir auprès des enfants (compte tenu de l'aménagement du temps scolaire), une formation de type universitaire. Cette formation permettra :

- d'asseoir leur pratique sur des savoirs plus théoriques,
- de faciliter la reconnaissance des compétences des animateurs,
- d'aider à l'obtention d'un agrément régional pour intervenir dans les écoles ou auprès des jeunes enfants à la demande des collectivités.

Cette formation va en outre favoriser l'appropriation de nouveaux outils pédagogiques, l'acquisition d'une méthodologie dans la mise en œuvre de projets, l'ouverture sur des pratiques artistiques diversifiées et une réflexion sur ce métier qui sera appelé à se développer.

b) La formation continue des ATSEM

En Guadeloupe, particulièrement dans les zones les plus créolophones, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) jouent un rôle particulier de médiateur lorsque le professeur ne pratique pas cette langue. De plus, les habitudes culturelles (en particulier pour les ATSEM recrutés hors du cadre du concours) lui font jouer un rôle « quasi-familial » auprès des enfants. Il s'agit ici, sans détruire ces éléments positifs liés au contexte, de favoriser la professionnalisation des ATSEM dans l'accompagnement des

³¹ Centre de recherches et de ressources en éducation et formation, EA 4538 de l'université des Antilles et de la Guyane. Cette unité de recherche est intégrée au projet ESPE. Voir la partie commune du dossier.

professeurs des écoles. Des démarches, pour cerner et préciser la demande, sont entreprises auprès des mairies.

Formation – certification C2i2e

A l'instar de l'IUFM, l'ESPE continuera à proposer une formation (continue) menant à certification au C2i2e à destination des enseignants du 1^{er} et 2nd degré.

3.4.4 Accompagnement VAE

En Guadeloupe, la VAE permettant d'accéder au niveau I est gérée par le service territorial de la formation continue de Guadeloupe (STFC). Dans le cadre de l'accompagnement de VAE en vue d'obtenir les masters MEEF, l'ESPE :

- mettra en place un « guichet unique » qui permettra au STFC d'avoir un interlocuteur privilégié capable d'agir au sein de l'ESPE avec les différentes équipes pédagogiques ;
- proposera un dispositif spécifique qui permettra d'inclure dans le processus d'accompagnement un certain nombre d'unités d'enseignement des masters MEEF, choisies en fonction du parcours du demandeur. Il pourra s'agir de cours de méthodologie de la recherche, de cours amenant des éléments théoriques de didactique, ou encore des éléments de contextualisation des savoirs. Le demandeur pourra ainsi optimiser la qualité scientifique de son mémoire de VAE.

3.4.5 Formation des enseignants-chercheurs

L'ESPE de Guadeloupe s'inscrira dans le cadre général décrit dans la partie commune du dossier.

Par ailleurs, des formations (par exemple le DU de créolistique) seront proposées par l'ESPE aux personnels de l'université. Enfin, l'ESPE de Guadeloupe proposera des formations courtes aux intervenants du Service Territorial de Formation Continue (enseignants-chercheurs ou professionnels) à la pédagogie à destination des publics adultes.

3.5 Organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF

Au-delà de la carte de formation qui correspond aux forces en présence et mobilisables sur le pôle Guadeloupe de l'université et sur l'académie, le groupe de pilotage souhaite appeler l'attention sur la problématique suivante.

Dans ses missions l'ESPE doit (en principe) former les lauréats des concours des métiers de l'enseignement en Guadeloupe dans le respect des cadres nationaux de formation. A titre d'exemple, la préparation des admissibles pour les concours d'enseignement du second degré est la suivante en 2013 :

- 43 admissibles en PLP sur 15 PLP différents,
- 55 admissibles au CAPES sur 11 CAPES différents,
- 4 admissibles au CAPET sur 2 CAPET différents.

L'ESPE et ses partenaires n'auront pas les moyens pédagogiques et financiers pour proposer des formations complètes à l'ensemble des lauréats de ces concours. (Le dispositif ESPE des Antilles et de la Guyane pourra répondre aux besoins généraux de la formation.) Un dispositif ne peut s'envisager que dans le cadre d'une carte nationale de formation. Par ailleurs l'académie de Guadeloupe manque d'enseignants en lycée professionnel³², et dans certaines disciplines des lycées généraux (philosophie, langue, lettres classiques).

La question de la formation de ces lauréats est complexe :

³² L'académie de Guadeloupe est une des académies de France où il y a le plus fort taux d'entrée en lycée professionnel.

- Soit ils effectuent leur formation dans une académie ou se trouve implantée une ESPE habilitée pour ces formations, ce qui pose souvent des problèmes familiaux et financiers aux personnes concernées et décourage les jeunes antillais à se lancer dans la préparation des concours ;
Il faut noter que dans ce cas, leur stage professionnel se situerait hors contexte (lorsqu'ils sont ensuite amenés à exercer en Guadeloupe : ceci nécessiterait donc une formation d'adaptation au poste.)
- Soit l'ESPE de Guadeloupe passe une convention avec une ESPE habilitée, le stage se déroulant dans l'académie de Guadeloupe et la formation de M2 se déroulant partiellement à distance sur le modèle des formations hybrides.
Cette solution, si elle permet des stages en situation, pose des problèmes financiers, des problèmes de multiplication de partenariats mais également d'autres questions comme l'encadrement des mémoires de master.

Dans l'état actuel de ses moyens, l'ESPE mettra l'accent sur la formation professionnelle *in situ* des personnels stagiaires correspondant à des besoins de l'académie. Le recours aux praticiens expérimentés pour l'encadrement local des stages, pour les analyses de pratiques permettra de réduire les besoins en mission, mais aussi de combattre l'isolement que pourrait ressentir les stagiaires concernés. La mise à disposition de l'outil de coordination que constituera l'annuaire des compétences permettra de meilleures synergies avec l'ensemble des composantes et des académies et contribuera à asseoir la soutenabilité budgétaire de ce projet. Enfin, les enseignements relatifs à l'acquisition des compétences communes seront assurés en synergie avec les masters MEEF de l'UAG sans coût supplémentaire.

3.6 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences en langues

Dans le cadre décrit dans la partie commune du dossier, l'ESPE de Guadeloupe proposera un enseignement d'anglais et d'espagnol pour les masters premier degré et accompagnement éducatif, ainsi que pour les parcours ALL des autres masters. Pour les parcours STS, un enseignement de l'anglais sera proposé³³. Dans tous les cas les unités d'enseignement ne seront pas compensables, comme il est indiqué dans la partie commune aux trois ESPE.

3.7 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques en activité d'enseignement

L'ESPE de Guadeloupe s'inscrit dans le cadre général décrit dans la partie commune. La mise en œuvre des dispositifs de formation sera effectuée par la cellule « territoires numériques ». Cette cellule devra par ailleurs former les personnels de l'ESPE à l'utilisation du numérique dans leur propre enseignement, et proposer des actions de formation continu à l'endroit des enseignants des 1^{er} et 2nd degrés de l'académie. Les actions de formation dépendront notamment des conclusions du Conseil Académique pour le Développement du Numérique dont l'ESPE sera membre.

Remarque : Pour l'instant l'IUFM n'a pas la capacité matérielle de mettre en œuvre des actions de formation. Aussi un dossier d'équipement a été déposé à la Région Guadeloupe dans le cadre du « contrat d'objectifs 2014-2017 » entre la Région et l'UAG. Il s'agit d'avoir les moyens de rénover les salles informatiques, de renouveler les dispositifs de visioconférence qui permettront le développement des formations hybrides et à distance, d'acquérir des tableaux numériques interactifs (TNI). Par ailleurs un projet de laboratoire distant est en cours.

³³ C'est en effet la seule langue vivante étrangère proposée à l'UFR sciences exactes et naturelles de l'université.

3.8 Dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques

L'ESPE de Guadeloupe s'inscrit dans le cadre général décrit dans la partie commune.

3.9 Modalités d'évaluation des étudiants

L'ESPE de Guadeloupe s'inscrit dans le cadre général décrit dans la partie commune. Toutefois, les parcours inscrits dans le domaine STS rapprocheront leur règlement particulier de contrôle des connaissances et des aptitudes de celui du domaine STS de l'université.

3.10 Dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques

Le groupe de pilotage souligne la vétusté du patrimoine immobilier de l'IUFM, établi sur le campus du Morne Ferret, non conforme aux normes parasismiques³⁴ ni à l'accueil de personnes en situation de handicap (absence de rampes d'accès, d'ascenseur, de marquages pour les personnes non voyantes...).

Par ailleurs, de nombreux travaux sont interdits pour ne pas risquer de fragiliser les structures³⁵ dont les plans initiaux n'ont pas été préservés. Même si ces travaux étaient possibles, ils ne permettraient au mieux qu'une sécurisation partielle des personnels et des usagers pendant la survenue d'un séisme moyen à important, les bâtiments devenant impropres à leur usage après le séisme. L'inquiétude des personnels quant à leur sécurité est grandissante. La question de la reconstruction de l'IUFM doit donc être posée et trouver une solution durant le contrat.

³⁴ Situé en un lieu emblématique – à la frontière entre la commune de Pointe-à-Pitre et des Abymes – le campus de l'IUFM actuel a été livré en 1962. A part certains bâtiments du campus de Saint Claude (complètement rénovés), il s'agit des plus anciennes constructions universitaires du pôle Guadeloupe. L'imbrication, au sein du même bâtiment non prévu à cet effet, de salles humides (laboratoires de sciences expérimentale), de la section de bibliothèque universitaire de formation des maîtres de Guadeloupe, de salles informatiques ne permet pas des conditions d'exploitation conformes aux normes actuelles.

³⁵ Comme, par exemple et de manière paradoxale, la construction d'un ascenseur rendant le bâtiment principal accessible aux personnes à mobilité réduite.

4) Organisation de la mission de coordination

4.1 Description de l'ensemble des équipes pédagogiques et de formation impliquées dans le projet

L'ESPE de Guadeloupe s'inscrit dans le cadre général présenté dans la partie commune.

4.2 Description de l'interaction avec les services communs des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires, le rectorat et les services académiques, les EPLE

L'ESPE de Guadeloupe s'inscrira dans le schéma régional de l'enseignement supérieur, notamment en participant à la Conférence Territoriale de l'Université et des Acteurs du Développement Economique et Social de la Guadeloupe (CoTUADES), association mise en place en Guadeloupe dans le cadre de la territorialisation de l'université et lieu d'échange entre les différents partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche : collectivités territoriales, rectorat, partenaires sociaux, monde associatif. En plus de ce lieu d'échanges stratégique, elle possédera des relations plus opérationnelles avec différents acteurs internes et externes à l'université dont les principaux sont décrits ci-dessous.

4.2.1 Collaboration avec le rectorat

Une convention entre le rectorat et l'ESPE sera établie. Elle fixera les modalités de l'interaction entre les deux entités. Elle définira :

- les interventions de chacune d'elles dans la formation des enseignants et CPE (stagiaires, néotitulaires, formation continue),
- les modalités de mise en stage des étudiants de M1 et de M2,
- Les moyens échangés (locaux, heures) entre les deux instances pour les différentes formations.

4.2.2 Collaboration pédagogique avec les composantes de l'UAG

Sur le pôle Guadeloupe, à dominante scientifique, quatre composantes sont parties prenantes du projet ESPE. Les UFR « sciences exactes et naturelles » (SEN) et « sciences et techniques des activités physiques et sportives » (STAPS) sont les partenaires naturels de l'ESPE pour les parcours du master second degré à dominante STS et pour le master premier degré. Le Département Pluridisciplinaire de Lettres, Langues et Sciences Humaines (DPLSH) est le partenaire pour le master premier degré et le master second degré « Lettres modernes ». Enfin, l'UFR de sciences juridiques et économiques (SJE) fournit des étudiants pour le master premier degré et de manière plus récurrente pour le master encadrement éducatif. Schéma qui suit présente l'interrelation entre les composantes du pôle Guadeloupe et l'ESPE.

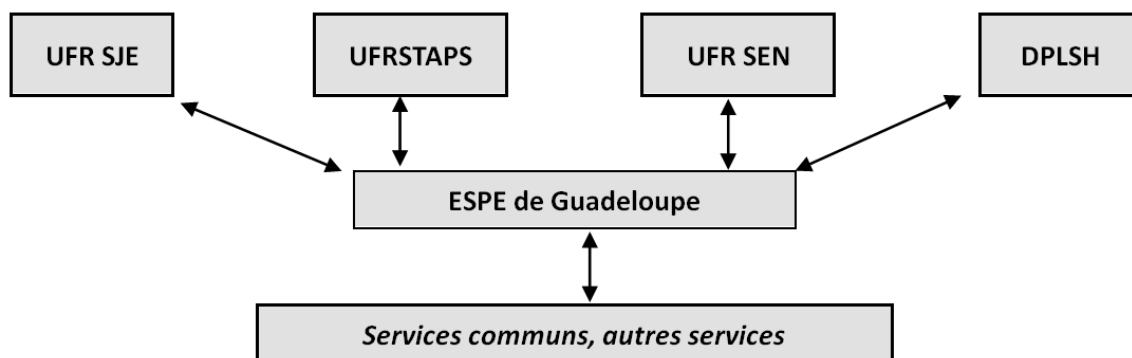


Figure 2 : les quatre composantes participant au projet ESPE sur le pôle universitaire de Guadeloupe

L'offre de formation de l'UAG sera renouvelée dans 2 ans, l'ESPE s'inscrit dans une réflexion avec l'UAG qui devra mener à la mutualisation des certains enseignements. L'objectif affiché est double :

- proposer des EC qui font l'identité du master MEEF aux différents parcours recherche de master hors champ MEEF, par exemple des éléments de didactique, d'épistémologie des disciplines, de contextualisation ;
- permettre aux étudiants des masters MEEF de suivre des enseignements disciplinaires à l'UAG. Sur ce point nous avons une expérience positive de mutualisation au sein des masters actuels, notamment dans les parcours physique-chimie, éducation physique et sportive, sciences de la vie et de la terre, et dans une moindre mesure, en mathématiques.

De manière plus précise, les enseignements dits d'ossature et ceux liés aux aspects professionnels des formations MEEF leur sont spécifiques ; les maquettes MEEF second degré laissent la possibilité d'organiser certains enseignements disciplinaires de façon mutualisée avec des formations des UFR sciences exactes et naturelles et de l'UFR STAPS. L'objectif est de créer, dès la rentrée 2013 des passerelles entre les formations dans le cadre des habilitations actuelles des masters hors champ MEEF.

4.2.3 Collaboration avec les instances et services de l'université

a) le Pôle Guadeloupe et les organes associés

Dans le cadre de l'approfondissement de la territorialisation de l'université, l'ESPE participera aux instances consultatives du pôle (avec voix consultative) comme la commission consultative du pôle.

L'ESPE participera au développement de la vie culturelle sur le pôle par une participation au Service Territorial d'Action Culturelle, notamment par la mise à disposition de son amphithéâtre³⁶. L'école s'associera également au développement de la vie étudiante en œuvrant au rapprochement entre les campus (participation aux actions du bureau local de la vie étudiante) et encouragera ses étudiants à développer les initiatives étudiantes au travers du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE).

b) Les services communs

La réflexion la plus avancée est celle concernant le partenariat entre l'ESPE et le Service Commun de la Documentation (SCD) de l'université.

L'ESPE entend mettre en place un contrat d'objectifs avec la Bibliothèque Universitaire de Formation des Maîtres (BUFM, section du SCD hébergée dans les locaux de l'ESPE. En effet, l'expertise de cette section SCD sera mise à profit pour que l'ESPE atteigne ses ambitions d'organe fédérateur autour des questions de la formation des personnels de l'éducation sur tout le territoire de la Guadeloupe en matière de documentation. Parmi les axes définis, on peut noter :

- la mise en place de fonds de références de proximité, d'un service de prêt entre bibliothèques vers la Basse Terre, le nord Grande Terre et vers les « dépendances » pour assurer la continuité territoriale ;
- le développement du fond de sciences de l'éducation (notamment autour des ingénieries pédagogiques, des didactiques professionnelles), notamment pour les étudiants en thèse ainsi que dans le cadre de la mission innovation-recherche de l'ESPE.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre du contrat d'objectifs 2014-2017 entre l'université et la Région Guadeloupe, contrat entre cours d'instruction.

³⁶ Les équipements destinés à accueillir dans de meilleures conditions des spectacles de théâtre sont en cours d'acquisition suivant un principe d'autofinancement par les bénéficiaires d'actions antérieures.

4.2.4 Organisation de la coordination

La direction de l'IUFM organisera la cohérence entre

- les parcours de master ouverts dans l'ESPE,
- les autres masters (du secteur de formation MEEF ou non) en coordination avec les responsables de ces différents masters, les responsables de domaine et doyens d'UFR.

Un chargé de mission avec le rectorat (pouvant être ou non directeur-adjoint de l'ESPE) assurera le suivi des actions avec le rectorat (interlocuteur principal des services académiques).

Chaque parcours d'un master MEEF sera coordonné par un responsable de parcours (membre de l'ESPE ou d'une autre composante du pôle concerné) qui assurera la coordination de l'équipe pédagogique (comportant aussi bien des personnels des ESPE et d'autres composantes de l'université que des praticiens et formateurs en milieux scolaires et académiques). Il assurera la gestion des échanges de compétences avec les départements disciplinaires ou les équipes pédagogiques des autres composantes ainsi qu'éventuellement la régulation des stages.

L'interaction avec les différents services communs de l'UAG (ou du moins leurs implantations polaires) obéira au même schéma :

- organisation par la direction de l'ESPE;
- Opérationnalisation :
 - pour les questions touchant à la formation par le directeur-adjoint et les responsables de parcours,
 - pour les questions touchant l'organisation des services d'appui aux missions, par les responsables administratifs et les responsables de service.

La figure suivante propose un exemple d'organisation résultant de ces principes pour le versant pédagogique.

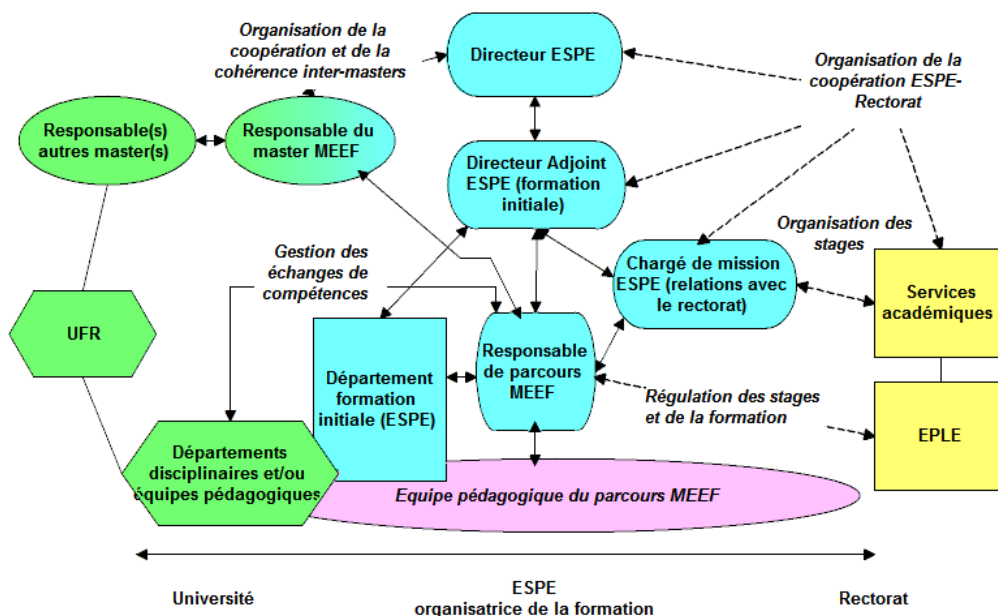


Figure 3 : Exemples d'interactions au sein d'un master MEEF

4.3 Outils de la coordination

Le rôle d'interface entre les différentes composantes universitaires et le rectorat, assuré par l'ESPE et sa direction, sera décrit dans une **convention cadre**. Cette convention décrira les *principes* d'organisation de la coordination, notamment :

- pour les stages, en décrivant leur typologie (observation, pratique accompagnée, responsabilité) en

fonction des niveaux d'études (licence, master), leur répartition dans le cursus, leur temporalité (semestrielle, annuelle), leurs modalités (groupés, filés)³⁷,

- pour les dispositifs régissant l'accompagnement des EAP, tant pour l'accompagnement universitaire que celui de terrain³⁸,
- pour les conditions d'intervention des praticiens en poste dans l'académie dans les cursus licence et master, en fonction des exigences universitaires.
- pour les échanges de moyens entre le rectorat et l'UAG.

Une **cellule de coordination académique**, placée sous la coresponsabilité du recteur (ou de la personne désignée par lui) et du directeur de l'ESPE (ou de la personne désignée par lui), assurera la mise en œuvre de la convention-cadre et préparera sa déclinaison annuelle en avenant. Cette cellule assurera la régulation et le suivi des actions et présentera un bilan annuel devant les instances de l'ESPE. Une synthèse sera présentée en CEVU.

Pour assurer la cohérence de la formation entre les différents parcours MEEF ouverts au sein de l'ESPE, le **conseil de formation**, décrit au paragraphe 2.3, régulera la formation. Pour alléger le fonctionnement de l'ESPE, ce conseil des responsables de formation pourra se réunir conjointement au COSP.

4.4. Lien avec la recherche

L'ESPE de Guadeloupe favorisera le développement du réseau interrégional **de chercheurs et praticiens en recherche en éducation**, notamment sur le plan logistique en mettant à sa disposition au moins 50% du temps de travail d'un personnel administratif de catégorie B et des locaux au sein du campus du Morne Ferret.

En Guadeloupe, le réseau développera notamment ses actions en accompagnant :

- **Les projets du CRREF sur l'enseignement dans les milieux bi ou plurilingues :**
 - **Accompagnement des classes bilingues et participations** à la formation du groupe ressource et de la cellule de pilotage académique en langue vivante régionale ;
 - Expérimentations (notamment au travers de stages d'étudiants de master) et transfert des résultats sur la didactisation de l'alternance codique vers le terrain.
- le projet du CRREF et du LAMIA³⁹ « **Analyse du geste graphique chez l'enfant pour l'apprentissage de l'écriture** »

Ce projet a comme objectif de réaliser et d'expérimenter un environnement ludo-éducatif multimodal personnalisable à destination des jeunes enfants pour l'apprentissage de l'écriture. Cet environnement pourra être installé sur des tablettes tactiles numériques et être utilisé à domicile ou dans les établissements scolaires.
- Les projets de recherche et de recherche action du CRREF sur **l'enseignement des sciences de la vie en contexte**.

Cette recherche-action vise à mettre en contact des enfants de Guadeloupe et du Québec afin qu'ils construisent leur savoir scientifique sur la comparaison d'être vivants qui peuplent leur quotidien (favorisant, par exemple, la construction du concept d'adaptation). Sur le plan de la recherche, il s'agit de découvrir, modéliser et classifier les processus d'émergence d'effets de con-

³⁷ Voir notamment le 3. de ce dossier. Les maquettes des masters MEEF préciseront ces points.

³⁸ Voir notamment le 3.2 et le 3.3 de ce dossier pour les pistes envisagées dans ce domaine.

³⁹ Laboratoire de Mathématiques Informatique et Applications (LAMIA) de l'Université des Antilles et de la Guyane, EA 4540. Le CRREF et le LAMIA ont entrepris une collaboration sur l'apprentissage de l'écriture dans des environnements ludo-pédagogique depuis 2012.

texte lors d'enseignement des sciences. Sur le plan des transferts des résultats, il s'agit d'utiliser ces effets de contexte comme leviers pour la réussite des apprentissages des élèves de Guadeloupe et du Québec.

- Les projets de recherche action sur la lutte **contre les stéréotypes**, domaine dans lequel l'académie de Guadeloupe est pilote et où la responsable académique du dossier est doctorante au CRREF. (Le projet s'appuie sur un réseau d'une vingtaine de classes du primaire.)

Dans ces projets, le rôle du réseau sera de favoriser la mise en relation des enseignants-chercheurs, des praticiens, l'accueil d'étudiants des masters MEEF lors des stages et l'accompagnement des expérimentations de terrain. Le réseau favorisera également le transfert des résultats de la recherche vers le terrain éducatif en particulier par la production de ressources pédagogiques construites en fonction du contexte d'exercice de la Guadeloupe, sans omettre celui de Saint Martin.

Au-delà de ce développement d'actions en liaison avec le CRREF, l'ESPE de Guadeloupe fonctionnera avec un réseau d'appui, formé de laboratoires de l'UAG, de laboratoires ou d'institutions extérieures à l'UAG. La partie commune de ce dossier développe l'ensemble des partenariats en cours. Dans cette partie spécifique à la Guadeloupe les partenaires du pôle Guadeloupe sont listés. L'état actuel de constitution de ce réseau est précisé dans le tableau ci-dessous avec les actions projetées, déjà réalisées ou entreprises.

Secteurs disciplinaires	Laboratoire UAG, extérieur ou institution extérieure concernée ⁴⁰	Type et stade actuel des actions
Biologie et géologie	LARGE : Laboratoire de Recherche en Géosciences et Energies (EA 4098)	<i>Action actuelle : accueil d'enseignants-chercheurs des ESPE dans ce laboratoire</i>
	INRA Antilles-Guyane	<i>Action actuelle : coopération autour des ingénieries didactiques et de la communication et médiations scientifiques.</i> Réalizations : - Mission en Haïti sur l'enseignement des sciences - Colloque « dire et penser la science en créole » <i>Action envisagée : accueil de stagiaires ESPE.</i>
Mathématique et informatique	LAMIA : Laboratoire de mathématiques informatique et applications (EA 4540)	<i>Projet mentionné ci dessus</i>
	IREM des Antilles et de la Guyane	<i>Action actuelle : séminaires et programmes de recherches action communs</i>
Physique	GTSI : Groupe de Technologie des Surfaces et Interfaces (EA 2432)	<i>Action actuelle : accueil d'enseignants-chercheurs des ESPE dans ce laboratoire</i> <i>Action envisagée : accueil de stagiaires ESPE</i>
STAPS	ACTES : Adaptations au Climat Tropical, Exercice et Santé (EA 3596)	<i>Action actuelle : accueil d'enseignants-chercheurs des ESPE dans ce laboratoire</i> <i>Action envisagée : accueil de stagiaires ESPE</i>
Numérique (développement de la FOAD)	<u>LICEF (TELUQ, Canada)</u>	<i>Actions actuelles :</i> - Lettre de coopération en effet depuis 2012/2013 et protocole de coopération en cours d'élaboration sur le design pédagogique. - Invitation d'une chercheuse du LICEF au CRREF en sabbatique en 2012-2013.

Tableau 4 : partenariats recherche de la communauté des ESPE – Cas de l'ESPE de Guadeloupe

⁴⁰ Les laboratoires partiellement ou totalement hors UAG sont soulignés, tandis que les institutions partenaires extérieures sont en caractères gras.

5) Modèle économique

Les moyens patrimoniaux et humains de l'actuel IUFM seront entièrement reversés dans la future ESPE. Les moyens patrimoniaux sont constitués d'un campus de 8100 m² (hébergement, logistique...) dont 2300 m² soit 28% de la surface totale (SHON) consacrés à l'enseignement ; il comprend 4 bâtiments, trois salles multimédias de 16 postes de travail chacune, deux salles de visioconférence, une bibliothèque universitaire rattachée au Service Commun de l'Université. Les moyens humains sont reportés dans le tableau suivant :

	Enseignants Chercheurs	Enseignants	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
ESPE	15	20	2	7	14
SCD et CRIG (1)			3		2
Contractuels (budget état)					2
Total	15	20	5	7	18

Note (1) : ces personnels sont

- soit affectés au Service Commun de Documentation de l'UAG (SCD, 1 A et 2C) exercent leur activités sur le site IUFM à la bibliothèque universitaire de formation des maîtres.
- soit au Centre de Ressources Informatique de Guadeloupe (CRIG, 2 A) et effectuent leur service principalement au profit de l'IUFM. Un des emplois C est actuellement vacant ; un départ à la retraite est prévu pour un des A affecté au CRIG en 2013-2014.

Charges de l'ESPE

Estimation des coûts de fonctionnement de l'ESPÉ

L'ESPE sera hébergée sur le campus du Morne Ferret : à ce titre les frais de fonctionnement du campus sont à intégrer au budget-projet de la composante. Cette année 2012-2013, tenant compte uniquement des fluides, du nettoyage, des fournitures de papèterie, de l'amortissement des matériels le coût de fonctionnement du campus est de 222 468 euros, hors charges liées à la pédagogie. Celles-ci sont estimées à environ 180 000 euros pour un fonctionnement pédagogique normal, hors investissements et formation des personnels.

Coût horaire de la formation continue

En se basant sur les effectifs en formation continue de l'année 2012-2013, sur les frais de fonctionnement du campus (charges en fluide, en nettoyage), sur le coût des fournitures, et sur l'amortissement du matériel, le coût horaire de la formation est de 26,30 euros. Ce coût est celui de la participation de l'ESPE (hors heures d'enseignement) à la formation continue.

Echanges avec d'autres universités

Des appels à des universités de l'Hexagone s'avèrent d'ores et déjà nécessaires lorsque les spécialistes d'une question n'existent pas à l'UAG. Ces interventions se déroulent sous forme de missions, les besoins sont estimés à hauteur de 100 heures. Au coût des heures de vacation, il faut ajouter le paiement des déplacements (billets d'avion) et des frais de séjour, soit un coût moyen de 1570 euros (mission d'une semaine).

Ressources de l'ESPÉ

Le budget primitif 2013 de l'IUFM est constitué d'une dotation de l'UAG à l'ESPE (141 040 euros sur les programmes 150 et 231), sur les reversements de droits d'inscription (49 846), sur les recettes liées aux locations de salles et autres recettes (32 524 euros), sur des ressources provenant de la formation continue

(32575 euros). Ce budget primitif de **255 985** euros couvre à peine les charges de fonctionnement du campus, ce qui conduira l'ESPE à chercher d'autres ressources pour assurer le renouvellement de ses équipements. Une augmentation des effectifs de l'ESPE (au travers des actions de formation initiale et continue) permettra d'augmenter les versements de droits d'inscription. Cependant la démographie de la Guadeloupe incite à la prudence et à n'envisager qu'environ **65 000 euros** de versements de droits d'inscription.

Participation des composantes du pôle au projet

L'interrelation pédagogique entre l'ESPE et les différentes composantes du pôle Guadeloupe est présentée au paragraphe 4.2.2. La participation des composantes aux missions de l'ESPE est d'environ 1200 heures. Cette estimation ne prend en compte que les éléments du master MEEF (mutualisations notamment en biologie, géologie, STAPS, et des interventions en cours d'organisation en mathématiques, physique chimie et lettres modernes).

Remarques : Les éléments de préprofessionnalisation qui apparaissent dans les maquettes de licence ne sont pas comptabilisés. A titre d'exemple 92h sont consacré au métier d'enseignants de physique en L2 et L3 parcours science physique de la licence physique-Chimie de l'UFR SEN, dans cette même UFR des stages de 2 mois en établissement scolaire sont programmées en L3 de la licence Biologie Environnement et Sciences de la Terre.

Echanges avec le rectorat

Les discussions autour des moyens mis à disposition par le rectorat pour réaliser le projet de formation initiale et continue décrit plus haut montrent un besoin d'environ 2000HSE. Ces HSE permettraient notamment de rémunérer les personnels des premiers et seconds degrés intervenant dans les masters MEEF (enseignants, personnel d'encadrement, professionnel de l'éducation...) et intègrent la mise à disposition des PEMF.

Région Guadeloupe

Hormis la dotation affectée par l'UAG, l'ESPE souhaite s'appuyer sur la Région Guadeloupe dans le cadre du « contrat d'objectif 2014-2017 » entre cette collectivité et l'université actuellement en instruction.

- Les paragraphes 3.7 et 4.2.3.b ont fait mention des projets de l'ESPE permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques d'une part et de la collaboration envisagée avec le Services Commun de la Documentation de l'UAG d'autre part. Pour mener à bien ces actions l'ESPE a sollicité l'aide de la Région Guadeloupe dans le cadre du « contrat d'objectif 2014-2017 » entre cette collectivité et l'université. La demande du volet numérique se monte à 120 000 euros et celle du volet documentation à 70 000, soit un total de 190 000 euros répartis sur quatre années.
- Dans le cadre des missions pédagogiques de l'ESPE, une large place est faite aux enseignements expérimentaux dans le master MEEF second degré dans les parcours physique-chimie (PC), Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) et Mathématiques-Sciences. Par ailleurs les ESPE sont invités à élargir leur champ d'intervention vers la formation continue des enseignants et de personnels techniques, ainsi que vers la préparation à l'agrégation. Dans ce cadre, l'ESPE a effectué une demande d'aide auprès de la Région de 140 000 euros répartis sur quatre années.

En cas de négociation favorable pour le contrat « contrat d'objectif 2014-2017 », l'ESPE pourrait voir son budget abondé d'environ **80 000** euros par an.

ANNEXE 1 (Guadeloupe)

Liste des actions de formation continue inscrites au PAF animées (partiellement ou totalement) par l'ESPE

Premier degré
histoire des arts
Formation des conseillers pédagogiques en géographie
Second degré
FORMATION TRANSVERSALE
« Violence à l'école, violence dans la classe »
MATHEMATIQUES
Préparation à l'agrégation interne
PHYSIQUE-CHIMIE
PAF : enseigner le nouveau programme en physique-chimie
Préparation à l'agrégation interne
HISTOIRE-GEOGRAPHIE
Préparation au CAPES interne
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
Connaissance des écosystèmes, Connaissance du milieu local: Etude d'un écosystème forêt sèche et/ou mangrove, forêt hydrophile <i>(pour les nouveaux arrivants)</i>
Géologie de terrain La Soufrière : Andésites de la route de la traversée et faille de Malendure. <i>(pour tous les enseignants)</i>
Formation TICE – logiciels spécialisés et SIG Présentation et utilisation de logiciels du domaine public, spécialisés pour l'enseignement des SVT dans le secondaire <i>(pour tous les enseignants)</i>
Télé-enseignement (e-learning) Géothermie (en soutien à l'application des nouveaux programmes de terminale, Thème 2A Géothermie et propriétés thermiques de la Terre). <i>(pour tous les enseignants)</i>
Pétrographie Notions de pétrographie, rappel théorique lame mince, échantillons et lames minces. Dans programme 1 ^{ère} S et TS <i>(pour tous les enseignants)</i>
formation de formateurs <i>(pour les personnels d'encadrement)</i>
Formation visant à découvrir et manipuler l'ExAO (Expérience Assistée par l'Ordinateur) <i>(Pour les personnels de laboratoire et les enseignants)</i>

**Dossier des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE)
de Guadeloupe, Guyane et Martinique**

Université des Antilles et de la Guyane

Partie 3 :

ESPE de Guyane

Académie de Guyane

Sommaire

Préambule : axe stratégique et identité de l'ESPE de Guyane

1) Renseignements administratifs

- 1.1 Chef de projet
- 1.2 Groupe de pilotage académique

2) La structure de l'ESPÉ et sa gouvernance

- 2.1 Le statut retenu
- 2.2 L'organisation générale de l'ESPÉ
- 2.3 La description des différents conseils et de leur mission

3) Le projet de l'ESPÉ

- 3.1 Offre de formation au sein du cycle Master
- 3.2 Offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle licence
- 3.3 Accompagnement du dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur)
- 3.4 Participation aux actions de formation continue des enseignants des premier et second degrés et des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur
- 3.5 Organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF
- 3.6 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences en langues
- 3.7 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques en activité d'enseignement
- 3.8 Dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques
- 3.9 Modalités d'évaluation des étudiants
- 3.10 Dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques

4) Organisation de la mission de coordination

- 4.1 Description de l'ensemble des équipes pédagogiques et de formation impliquées dans le projet
- 4.2 Description de l'interaction avec les services communs des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires, le rectorat et les EPLE
- 4.3 Outils de la coordination
- 4.4 Lien avec la recherche

5) Modèle économique

- 5.1 Principes retenus pour la construction du modèle économique du projet

Axes stratégiques

Pour l'ESPE de Guyane, l'axe stratégique majeur est celui d'une **ambition pour une formation de qualité répondant aux contraintes et spécificités du territoire**.

Cet axe se décline en plusieurs sous thèmes :

Promouvoir l'égalité des chances sur le territoire

Celle-ci repose :

- sur l'ouverture du site de Saint-Laurent-du Maroni, qui permettra de former tous les étudiants et stagiaires de la région Ouest ;
- sur le développement des formations numériques, qui accompagneront les formations en présentiel.

Proposer un accompagnement personnalisé de préparation pour les concours : l'objectif est l'amélioration du niveau de connaissances pour donner à chacun des étudiants toutes les conditions de réussite aux concours. Des évaluations en mathématiques et en français pour le premier degré, des tests dans la discipline pour les parcours disciplinaires permettront aux étudiants qui en ont besoin de suivre des modules de remise à niveau. Ceci sera proposé aussi bien aux licences qui ont fait le choix du dispositif EAP qu'aux étudiants de Master1.

Développer la formation continue des personnels contractuels, compte tenu du taux important de contractuels en Guyane mais surtout de l'hétérogénéité de niveau de formation initiale de ces derniers.

Assurer un continuum de formation de niveau universitaire de la licence au Master, par le biais du recrutement d'enseignants-chercheurs.

L'identité de l'ESPE de Guyane

La construction du projet de l'ESPE de Guyane a permis d'affiner les diagnostics préexistants sur les besoins de formations. Dans le premier degré, le nombre de nouveaux enseignants à recruter demande de disposer de terrains de stages au-delà de l'île de Cayenne. Dans le second degré, les contractuels représentent un pourcentage élevé du corps enseignant (au premier janvier 2012, on dénombrait 847 contractuels sur 2247 enseignants du second degré, soit plus du tiers) qu'il convient de former et d'accompagner vers la titularisation. Là aussi, leur répartition à travers le territoire montre que la concentration de l'outil de formation à Cayenne ne permet pas d'apporter une réponse appropriée.

Le projet de l'ESPE de Guyane prend résolument acte de ces besoins et les exprime au travers de propositions fortes :

- **ouvrir une antenne de l'ESPE à Saint-Laurent** (260 km de Cayenne), en raison de la saturation des possibilités d'accueil sur l'île de Cayenne, siège de l'ESPÉ, et pour rapprocher les publics en formation du site de formation ;
- **s'appuyer sur des équipes pluri catégorielles** (enseignants et enseignants-chercheurs affectés à l'ESPE, enseignants-chercheurs affectés dans d'autres composantes de l'UAG, corps d'inspection des 1er et 2nd degrés, formateurs académiques, enseignants-chercheurs issus d'autres universités...) pour mettre en œuvre la formation ;
- **Diversifier l'offre de formation** proposée en Guyane, de manière **progressive et soutenable**, pour répondre aux besoins constatés ;
- **Coordonner et impulser l'ensemble des actions** au travers du comité de suivi des formations (présenté dans la partie 2.3 de la partie 4 « Guyane » du dossier global) notamment chargé de l'identification des besoins en formation initiale et continue, du suivi et de l'évaluation de ces actions de formation, du pilotage et de la mise en œuvre de l'évaluation professionnelle.

C'est en ce sens que le projet de l'ESPE permettra de réaliser l'ambition affichée dans son axe stratégique, assurer **une formation de qualité ré pondant aux contraintes et spécificités du territoire**.

La question de la coopération entre les différentes composantes autour du projet ESPE ne peut être envisagée comme dans un site de l'Hexagone, et même comme en Guadeloupe ou en Martinique. En effet, comme indiqué plus haut, le pôle universitaire de la Guyane ne comporte pas d'UFR, mais une école (l'ESPE) et des instituts : Institut d'Enseignement supérieur de la Guyane (IESG), Institut universitaire de Technologie de Kourou (IUT). Au côté de ces structures, existent des structures d'appui (comme le service commun de documentation) et le Service commun de la Formation Continue, en cours de restructuration en un service universitaire territorial de la formation continue.

A l'IESG, composante pluridisciplinaire structurée en trois départements, une part importante des enseignements est assurée par des professeurs du secondaire et par des personnels de l'actuel IUFM de Guyane notamment en Mathématiques, Informatique, Mécanique, Lettres, Histoire, Anglais. Ces interventions dépassent 2000 HETD chaque année depuis 2010 et présenteront un caractère structurel tant que la politique de redéploiement des postes à l'UAG n'aura pas produit ses effets.

La carte de formation de l'IESG au niveau master offre des possibilités limitées d'échanges avec les formations dispensées à l'ESPE : il n'existe pas encore de masters dans le domaine des Lettres modernes ou de l'Anglais. Le seul master ALL existant (master Sociétés et Interculturalités) est éloigné des questions d'enseignement. Les autres masters offerts sur le pôle Guyane sont soit des masters de spécialisation en recherche (mention « Biologie, Chimie, Environnement » avec les parcours Connaissance et valorisation du vivant et Matériaux et molécules, mention « Ressources en milieu intertropical » (REMI VERT), soit des Masters qui relèvent de disciplines éloignées de celles concernées par le MEEF, tels les deux masters relevant du domaine « Droit et Science Politique ».

Cependant, l'ESPE s'attachera, dans le cadre de la mention *Pratiques et ingénierie de la formation*, à faire intervenir dans leur champ de spécialité des personnels affectés à l'IESG. De plus, sur certaines questions, la participation d'autres composantes de l'UAG (basées aux Antilles, distantes d'environ 1200 km) s'effectuera sous forme de missions d'enseignants-chercheurs (au même titre que ceux provenant d'universités de l'Hexagone). Il faut noter que cela inclut la prise en charge de frais de déplacement (billets d'avion : entre 500 € et 800 € vers les Antilles ; entre 700 € et largement plus de 1000 € vers l'Hexagone) et de frais de séjour, impactant défavorablement l'économie du projet ESPE.

L'ensemble des éléments décrits ci-dessus fait que le pôle universitaire de la Guyane, dans sa globalité, présente dans le paysage universitaire une situation atypique. Cette situation se reflète dans le projet de l'ESPE.

1) Renseignements administratifs

1.1 Chefs de projet

Chef de projet inter-académique : Antoine DELCROIX, professeur des universités, directeur du centre de recherches et de ressources en éducation et formation (EA 4538)

antoine.delcroix@iufm.univ-ag.fr

Référent, chef de projet Guyane : M. Théophile MEHINTO, référent académique, maître de conférences

theophile.mehinto@guyane.iufm.fr

1.2. Groupes de pilotage académique (Guyane)

M. Théophile MEHINTO, référent académique, maître de conférences

theophile.mehinto@guyane.iufm.fr

Mme Anne-Marie VIGUES, coordonnatrice du Master CAPES Lettres, professeure agrégée

anne-marie.vigues@guyane.iufm.fr

M. René-Serge de NEEF, directeur de l'IUFM Guyane, maître de conférences

rsdn@guyane.iufm.fr

M. Francis FONDERFLICK, secrétaire général du Rectorat de la Guyane

Francis.Fonderflick@ac-guyane.fr

M. Moïse SOREZE, DAASEN, Rectorat de la Guyane

Moise.Soreze@ac-guyane.fr

M. Jean-François SALLES, IA-IPR de Maths, Conseiller TICE du recteur, Rectorat de la Guyane

Jean-Francois.Salles@ac-guyane.fr

M. David NOEL, IEN ASH, Rectorat de la Guyane

David.Noel@ac-guyane.fr

Mme Laurence LEMKI, IEN Lettres Anglais, CARDIE, Rectorat de la Guyane

Laurence.Lemki@ac-guyane.fr

M. Laurent MUSSARD, Responsable académique de l'ingénierie de formation, Rectorat de la Guyane

Laurent.Mussard@ac-guyane.fr

2) La structure de l'ESPÉ de Guyane et sa gouvernance

2.1 Statut de l'ESPÉ de la Guyane

L'ESPÉ de la Guyane sera rattachée à l'université des Antilles et de la Guyane.

2.2 Organisation générale de l'ESPÉ de la Guyane

L'ESPÉ de la Guyane organise la formation initiale des futurs enseignants et personnels d'éducation et participe à leur formation continue. Elle sera une composante de l'université des Antilles et de la Guyane et s'articulera sur deux pôles, à Cayenne et Saint-Laurent du Maroni. Son organisation reposera sur la mobilisation des différentes ressources de l'académie contribuant à la formation aux métiers de l'enseignement, en partenariat avec la collectivité territoriale.

Outre le directeur de l'ESPÉ de la Guyane, le pôle de Saint-Laurent sera administré par un directeur adjoint. Un responsable de la formation continue sera également nommé.

2.3 La description des différents conseils et de leur mission

Le Conseil d'école

➤ **Composition**

Conformément à la note DGESIP du 9 mai 2013, cette composition sera fixée par décret.

➤ **Missions**

Selon le projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, (adopté par l'assemblée nationale et le sénat en première lecture), le conseil de l'école « adopte les règles relatives aux examens et les modalités de contrôle des connaissances. Il adopte le budget de l'école et approuve les contrats pour les affaires intéressant l'école. Il soumet au conseil d'administration de l'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel ou de l'établissement public de coopération scientifique la répartition des emplois. Il est consulté sur les recrutements de l'école. »

Le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique de site

➤ **Composition**

Les membres du conseil d'orientation scientifique et pédagogique interrégional (COSPI) représentant la Guyane se réuniront en COSP de site.

➤ **Missions**

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique émet un avis (au niveau du site) sur :

- sur les orientations en matière de formation initiale et continue,
- les contenus et les modalités de contrôle des connaissances ;
- les actions de recherche en éducation et d'innovation pédagogiques ;
- la formation à et par le numérique ;
- les aspects pédagogiques et scientifiques de la politique de coopération avec les composantes du pôle universitaire, avec les partenaires, et avec les ESPÉ du réseau des ESPÉ des Antilles et de la Guyane ;
- les conditions de vie et d'études des étudiants.

Autre instance : le comité de suivi des formations

➤ **Composition (organisation)**

Directeur de l'ESPÉ, Responsable du pôle ouest de l'ESPÉ, Responsables de parcours, Responsable de la formation continue, Responsable de la mise en stage, DAFPEN, DAASEN, CTICE, CARDIE, Inspecteurs premier et second degrés, représentants chef d'établissement et directeur d'école, représentants des formateurs et des tuteurs.

Le fonctionnement de ce comité sera collégial.

➤ **Missions**

Identification des besoins en formation initiale et continue, suivi et évaluation de ces actions de formation, pilotage et organisation des stages, mise en œuvre de l'évaluation professionnelle.

Commentaires généraux

Le nombre d'usagers à positionner dans divers stages professionnels sur le terrain dépasse largement la capacité d'accueil des écoles et EPLE de l'île de Cayenne et de Kourou. Les contraintes d'affectation obligent à nommer nombre de stagiaires en dehors de cette zone. Il devient impérieux d'implanter une structure annexe à l'ESPÉ à Saint-Laurent-du-Maroni, appelée "pôle ouest". A titre d'information, on dénombre pour l'année scolaire 2012/2013 environ 70 professeurs stagiaires affectés dans l'ouest, soit environ 45% de l'effectif total.

3) Le projet de l'ESPÉ de la Guyane

3.1 Offre de formation au sein du cycle master

3.1.1 Cadre national et déclinaison régionale

L'objectif de la formation est de « faire acquérir par tout futur enseignant un haut niveau de qualification et un corpus de savoirs et de compétences indispensables à l'exercice du métier » (cf. « Cadre national des formations liées aux métiers du professorat du 1^{er} et du 2nd degré et de l'éducation »). La formation étant de niveau master, et délivrée par l'université, elle doit être aussi bien ancrée dans la professionnalisation que dans la recherche.

L'ESPÉ accueillera, pour la formation initiale et la formation continue, l'ensemble des formations universitaires portant la mention MEEF selon des modalités précisées à la fois dans la partie commune du dossier et ci-dessous.

La formation délivrée par l'université doit être une formation qui tout au long des quatre semestres :

- prépare aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation sur les deux années de master ;
- propose une vraie formation professionnelle sur la base d'une alternance étroite ;
- est adossée à la recherche en sensibilisant à la démarche scientifique dans les champs disciplinaires, en interaction avec les sciences de l'éducation, les sciences cognitives et les sciences de l'apprentissage, ainsi que l'observation et l'analyse de pratiques professionnelles ;
- a une dimension internationale.

Ces formations de niveau master, relevant de plusieurs domaines (ALL, SHS, STS), reposent sur plusieurs parcours, mais seront structurées autour d'un tronc commun permettant l'acquisition d'une culture commune.

Tous ces parcours seront déclinés autour des blocs de compétence définis dans les documents-cadres : disciplinaire, didactique, recherche, contexte de l'exercice du métier, mise en situation professionnelle.

- **Le bloc contexte de l'exercice du métier** constituera le tronc commun de tous ces masters.

Cependant, en fonction des parcours, il pourra comporter quelques variables :

- les processus d'apprentissage des élèves /sciences cognitives et neuro-sciences ;
- la connaissance du système éducatif ;
- le socle commun et l'approche par compétences ;
- méthodes de différenciation pédagogique ;
- l'évaluation des apprentissages ;
- connaissance du contexte local : plurilinguisme, interculturalité, économie et société de la Guyane ;
- initiation au FLS, au FLE et aux LCR ;
- diversité des publics, élèves en situation de handicap ;
- conduite de classe /gestes professionnels/prévention de la violence scolaire ;
- analyse de pratique ;
- promotion de méthodes pédagogiques innovantes ;
- culture de l'égalité hommes-femmes et lutte contre les stéréotypes.

Ce tronc commun permettra d'établir assez aisément des **passerelles** entre les différents parcours. Elles pourront exister entre chaque année de master ou entre deux semestres.

Des éléments seront spécifiques au master MEEF PE : apprentissage de la lecture, pédagogie de la maternelle et connaissances de base en mathématiques.

- **Le bloc recherche**

L'adossement des différents parcours se fera en priorité avec le CRREF, seul laboratoire spécifiquement dédié aux questions d'éducation, ce qui n'exclut pas des « adossements secondaires » avec d'autres laboratoires.

Les mémoires pourront — selon les parcours — être réalisés sur deux ans ; dans ce cas, un devoir d'étude et de recherche (consistant en la rédaction d'un projet de recherche) sera présenté en fin de 1^{re} année, par exemple dans le cadre de cours de méthodologie de la recherche.

Les mémoires pourront couvrir trois champs : épistémologie/ didactique disciplinaire ou approches transversales/pratique professionnelle en lien avec l'innovation pédagogique.

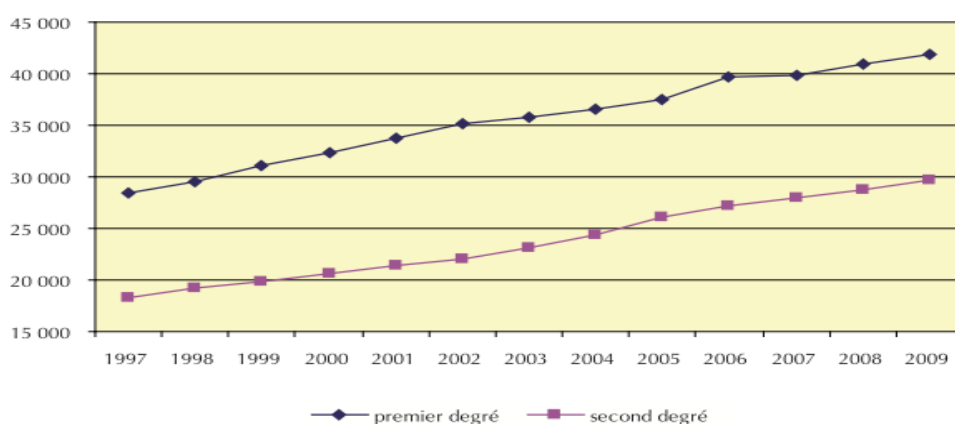
- **Le bloc « mise en situation professionnelle »**

Il sera le cadre de la mise en œuvre de l'alternance et variera selon que les étudiants sont inscrits ou non dans le dispositif EAP mis en œuvre dans l'académie.

3.1.2 Contexte éducatif de la Guyane

L'ESPE Guyane ouvrira dès la rentrée 2013 un certain nombre de parcours des mentions du master MEEF. L'ouverture de deux nouveaux parcours est prévue pour 2014. Il convient cependant, en préambule, de faire état de la situation très particulière du département au regard l'enseignement afin de mettre en évidence les besoins en matière de formation que nous ne pouvons assurer pour l'instant, mais pour lesquels il nous semble indispensable d'envisager à moyen ou long terme une ouverture. Avec un taux brut de natalité de 26,4% et un solde migratoire important, la croissance démographique de la Guyane est l'une des plus importantes de France (taux de croissance : 3,7%). Cette démographie du département Guyane nécessiterait l'ouverture d'un collège par an et d'un lycée tous les deux ans. Autant dire que les besoins répertoriés sont particulièrement importants. Le département guyanais présente en outre le pourcentage le plus important de tous les départements français de jeunes de moins de 25 ans (50,9%). **L'INSEE prévoit un doublement de la population des moins de 20 ans d'ici 2040**, et ce dans un contexte où leur situation est particulièrement difficile puisque 31% des actifs de moins de 30 ans sont au chômage (un chiffre qui atteint 52% pour les jeunes sans diplôme. Or, les niveaux de formation des jeunes guyanais progressent peu, la part de diplômés de niveau baccalauréat ou plus progresse mais reste inférieure de quatre ou cinq points à celui de la France hexagonale, quant aux taux de réussite au baccalauréat il est de 20 points inférieur. **Ainsi, la population scolaire du département ne cesse de croître comme le montre le graphique ci-dessous.**

Évolution des effectifs d'élèves



Source : Rectorat de la Guyane

champ : élèves scolarisés dans les écoles et établissements des secteurs public et privés sous contrat

Les indicateurs de l'académie, rapportés aux résultats nationaux, font apparaître un retard considérable dans les performances observées des élèves du département. Certes de nombreuses explications peuvent être apportées à cette situation, mais l'une d'entre-elle peut être **le nombre important de personnels contractuels n'ayant pas eu une formation initiale au métier d'enseignant.**

Dans le premier degré, au 31 janvier 2012, selon les chiffres de l'INSEE on comptabilisait 134 non titulaires, et de ce point de vue il y a eu une nette amélioration dans l'académie, mais le nombre de postes au

concours reste important compte tenu de l'évolution démographique du territoire. Le second degré, par contre, souffre d'un nombre très important de contractuels (**847 contractuels sur 2247 enseignants du second degré**, soit plus du tiers). Sur ces 847 contractuels, les nombres les plus importants se trouvent dans les disciplines suivantes :

- Lettres modernes : 112 contractuels (34 % de l'effectif de la discipline) ;
- Anglais : 78 contractuels (32 %) ;
- Mathématiques : 68 contractuels (26 %) ;
- Histoire-Géographie : 66 contractuels (29 %).

Ce, sans compter les enseignants de Lettres/Histoire-Géographie (19 contractuels), de Lettres / Anglais (14), de Lettres /Espagnol (7).

C'est dans cette optique qu'après avoir présenté les parcours que nous proposons d'ouvrir en 2013 et 2014, nous faisons état à la fin de cette présentation d'une vision plus adéquate aux besoins de l'académie en matière de formation en proposant l'ouverture à moyen ou long terme de nouveaux parcours (les tableaux récapitulatifs mettent en évidence l'ensemble de ces besoins).

Ces demandes d'ouverture peuvent sembler nombreuses. Cependant, si les budgets actuellement consacrés aux « Indemnités Particulières de Sujétion et d'Installation (IPSI), **soit entre 4 et 6 millions d'euros chaque année**, sont mis progressivement au service de la formation initiale, ceci favoriserait non seulement la stabilité des personnels mais aussi la qualité des enseignements donnés sur tout le territoire.

3.1.3 Ouvertures programmées à la rentrée 2013

Remarque préliminaire pour tous les parcours

Afin de prendre en considération le fait que beaucoup d'étudiants sont déjà contractuels, parmi lesquels une remise à niveau semble nécessaire et que certains sont éloignés de l'île de Cayenne, l'ESPE offrira les modalités suivantes décrites dans la partie commune du dossier :

- **Formation en temps adapté** : le M1 pourra être proposé aux étudiants qui le souhaitent sur deux années ;
- **Formation hybride** : une partie des enseignements sera sous forme de FOAD, de visioconférences, ainsi que sous forme de regroupements.

Les quatre mentions des masters MEEF ouvriront selon les modalités suivantes.

➤ **Mention premier degré**

- **Le parcours PE** : celui-ci impliquera une formation sur deux pôles, l'île de Cayenne et Saint-Laurent, en raison des flux attendus et de la saturation des lieux de stage sur l'Est de la Guyane dans les écoles (voir annexe 1). Ce parcours s'inscrit dans la continuité du parcours PE antérieur du point de vue de l'expérience de l'IUFM de la Guyane et des compétences de son équipe en partenariat avec le rectorat. Il répond à une demande forte dans le premier degré lié à la croissance démographique du département et aux nombres de postes offerts au concours.

Un test de positionnement dans les domaines de la maîtrise de la langue et des connaissances de base en mathématiques pourra conduire à des modules de remise à niveau en début de M1.

Une attention particulière sera portée sur la pédagogie de l'école maternelle, notamment la scolarisation des moins de trois ans et le domaine « agir avec son corps ».

➤ **Mention second degré**

- **Les parcours PLC Anglais, Lettres Modernes** : ces formations existent et les besoins de l'académie dans ces disciplines justifient leur maintien.

➤ **Mention Encadrement éducatif**

- **Le parcours Conseiller Principal d'Éducation (CPE) :** L'évolution de la profession de CPE, la conception des référentiels métier dans le cadre de la mise en place des nouvelles formations professionnalisantes, en ESPÉ, mais aussi les transformations sociales et celles des modes de vie des préadolescents, des adolescents et des jeunes adultes qui fréquentent les établissements scolaires du second degré nécessitent et affirment tout autant.

L'académie de la Guyane a un double besoin dans le domaine de la formation des CPE :

- Il faut pouvoir apporter à ceux qui se destinent au métier de CPE une formation initiale de haut niveau, adaptée aux particularités sociales et culturelles de la Guyane. Il faudrait également consolider les possibilités de formation continue. Ces formations devront pouvoir intégrer les thématiques et problématiques contemporaines de la vie scolaire et du volet éducatif du projet des établissements scolaires : organisation de la vie de l'élève, notion de climat scolaire, prévention de l'absentéisme, du décrochage et des violences scolaires, notion de harcèlement scolaire et de cyber-harcèlement.
- Il est nécessaire de réduire le nombre de contractuels dont le pourcentage (46 %) reste important, en offrant à ces personnels, conformément au projet académique, la possibilité de préparer des concours et de se professionnaliser.

Ce parcours sera partiellement mutualisé avec les ESPE de Martinique et de Guadeloupe (formation hybride). Il pourrait, d'autre part, ouvrir ou fermer en fonction des besoins de l'Académie.

➤ **Mention Pratiques et ingénierie de la formation**

- **Le parcours « Pratiques et ingénierie de l'éducation, du travail et de l'action sociale » (PIETAS) :** comme le parcours suivant, ce master, proposé sous l'intitulé TSASS depuis septembre 2012, est une création de l'IUFM de la Guyane. 43 étudiants se sont inscrits cette année en M1. Il s'agit d'un enseignement pluridisciplinaire prenant en compte les transformations de la société dans ses rapports avec les problèmes de société, les politiques publiques et les problématiques d'intervention. Le passage entre constat des problèmes sociaux et créativité des réponses nécessite une analyse interprétative de la société et une connaissance des configurations éducatives, historiques, socio-politiques, socio-économiques, institutionnelles et organisationnelles. Les apports des sciences sociales mais aussi l'étude de la construction et des caractéristiques de l'intervention sociale y contribueront. Il s'agit d'analyser, comprendre et synthétiser les problèmes sociaux complexes. Le déficit de cadres est flagrant dans le département, l'ouverture d'un tel parcours répond donc véritablement à une demande sociale. Ce master permettra donc de fournir des experts des politiques et de l'action sociale, en lien avec les questions d'éducation et de formation. Ce parcours a pour but de répondre aux demandes régionales et locales et d'irriguer les formations initiales et continues. Il vise donc plus particulièrement les métiers de chargé d'études, chargé de mission, chargé de recherche dans les collectivités territoriales, les organisations, les associations en lien avec les questions éducatives et les métiers de chargé de recherche dans les centres de formation.

3.1.4 Ouvertures ultérieures

➤ **Mention 2^e degré**

L'ESPE Guyane envisage en outre à moyen terme l'ouverture des deux parcours suivants du fait des besoins de l'académie dans ces deux disciplines prioritaires (voir point 3.1.2).

- **Le parcours PLC Mathématiques -** ouverture possible en 2014 : la licence de Mathématiques est préparée au pôle universitaire de Guyane depuis la rentrée 2010. Le master pourrait ouvrir en septembre 2014 pour répondre au besoin pressant de formation d'enseignants de la discipline en Guyane. Sur les 68 contractuels ou maîtres-auxiliaires actuellement recrutés par le rectorat, 27 ont

un seul niveau licence et 20 un niveau inférieur à la licence 3. Et cette licence possédée est peu souvent dans cette discipline.

Ainsi, compte tenu du faible nombre d'étudiants actuellement en licence de mathématiques, le public cible sera en majorité constitué par les enseignants contractuels. De ce fait, le M1 proposé pourrait de faire en deux ans, avec l'ambition d'accompagner en parallèle les contractuels préparant le concours interne.

En préalable à l'ouverture de ce parcours, une enquête sera conduite auprès du rectorat pour recenser le niveau de formation initiale de ces contractuels et leur intérêt pour le parcours. Le recours à du télé-enseignement pourrait être envisagé pour les nombreux contractuels en poste dans l'ouest guyanais. Ce parcours aura donc un rôle expérimental pour ajuster les dispositifs de formations second degré dont l'ouverture est envisagée ultérieurement.

- **Le parcours PLC Histoire-Géographie** sera proposé plus tardivement. Il fera suite à l'ouverture de la licence sur le pôle universitaire de la Guyane, prévue en 2015 : l'ouverture de ce parcours master, qui existe déjà à l'UAG, est aussi justifiée par les difficultés de recrutement dans l'académie, où l'enseignement en histoire-géographie est assuré par un grand nombre de professeurs contractuels. La Guyane actuellement fait appel à 66 contractuels : 30 ont seulement un niveau L3, 12 un niveau L2. Comme pour les mathématiques, la licence possédée n'est pas forcément une licence de géographie ou d'histoire.

D'autre part, pour les trois disciplines suivantes, en raison des besoins académiques et des spécificités géographiques et culturelles de la Guyane, l'ESPE envisage d'ouvrir en alternance les parcours correspondants. Ces parcours utiliseront en partie la FOAD, les visioconférences et la mutualisation avec les autres pôles. Les dates proposées sont données à titre indicatifs, l'ouverture des parcours étant subordonnée à l'obtention des moyens correspondants.

- **Le parcours PLC Documentation** : ce parcours répond aux besoins particuliers de l'académie. Actuellement sur 56 postes existant en documentation, 22 sont occupés par des contractuels. Le parcours s'appuiera sur des capacités régionales, en dématérialisant une partie de la formation (FOAD), pour offrir une formation de bonne qualité en minimisant le coût. L'isolement de la Guyane est particulièrement préjudiciable à une profession qui exige une constante remise à niveau en fonction des évolutions technologiques (pas de grandes bibliothèques, impossibilité d'assister à des colloques, absence de réseaux dynamiques etc.), ce qui rend plus que pertinent cette formation. La croissance de population prévue par l'INSEE (avec un taux de jeunes d'âge scolaire se maintenant autour de 40% de la population totale) suppose un important accroissement des besoins en termes de postes de documentalistes, en particulier dans l'ouest guyanais, où la présence de documentalistes stables, connaissant bien les contextes locaux et les cultures de la Guyane constituera plus que jamais une nécessité. L'ouverture est possible en 2015, en conventionnement avec une autre ESPE.
- **Le parcours PLC Portugais** : la licence de portugais, qui était offerte il y a quelques années sur le pôle Guyane, doit de nouveau être proposée lors du prochain contrat quinquennal. Le parcours master pourra donc ouvrir en prolongement de cette licence, soit en 2018. Si peu de postes existent au concours, les besoins dans l'académie sont réels. Outre le fait que le département a la quasi-totalité de ses frontières avec le Brésil, que le nombre de Brésiliens résidant ici est important, vingt-huit professeurs contractuels enseignent actuellement cette langue dans le département, et les besoins ne peuvent que s'accroître. Le poste d'IA-IPR de cette discipline existe depuis 5 ans dans l'Académie.
- **Le parcours PLC Créole - 2016** : de même, peu de postes sont ouverts à ce concours, mais un certain nombre d'étudiants et d'enseignants en poste sont très intéressés par ce parcours. Si le parcours documentation ouvrait en 2014, celui-ci pourrait être proposé en 2016. Un des intérêts qu'il présente provient de la bivalence que le concours implique, ce qui ne peut qu'inciter des étudiants

et des enseignants à entrer dans une démarche de formation. Ce parcours pourra s'appuyer sur les autres parcours PLC : français, anglais, histoire et géographie.

Remarque : en attendant que ces parcours puissent ouvrir, il est envisagé de proposer des diplômes universitaires (DU) en lien avec certaines de ces disciplines et avec les parcours existant dans la mention MEEF second degré. Ceux-ci permettront aux contractuels d'obtenir le niveau requis pour passer les concours du professorat des collèges et lycées.

➤ **Mention Pratiques et ingénierie de la formation**

L'ensemble des parcours suivants est proposé dans le dispositif ESPE des Antilles et en Guyane selon le modèle de **formation hybride** décrit dans la partie commune du dossier. Ces parcours n'ouvriront sur un site donné que sous des conditions d'effectifs suffisants (entre 10 et 15 étudiants) et selon des formules de temps adapté.

- Le parcours « **Enseignant spécialisé en adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap** » : une convention, sur le modèle de celle qui existe déjà, sera établie avec l'IUFM de Cergy-Pontoise (master EERBEP) pour l'année 2013-2014. Puis ce parcours sera développé en cohabilitation avec l'IUFM de Cergy-Pontoise (master EERBEP) dès la rentrée 2014. Cette cohabilitation est à l'étude depuis au moins deux ans et le Président de l'Université ainsi que le Directeur de l'IUFM de Cergy-Pontoise y sont très favorables. Ce master prépare, entre autres, aux certifications d'enseignants spécialisés des premier et second degrés et répond aux besoins importants en postes spécialisés de l'académie de la Guyane pour encadrer des élèves à « besoins éducatifs particuliers ». Avec plus de deux cents postes d'enseignants spécialisés, pourvus à soixante pour cent par des enseignants sans formation et une croissance d'environ 20 postes par an en moyenne, nos besoins sont importants ; ils le sont d'autant plus si l'on tient compte des départs de Guyane, en partie non négligeable vers les Antilles. La scolarisation des élèves en situation de handicap ainsi que les formations des enseignants qui assureront l'accueil des enfants autistes, dyslexiques, déficients moteurs, polyhandicapés, sourds, aveugles nous semble devoir être au cœur des formations de l'ESPE de la Guyane.
- **Nota Bene :**
Pour répondre à des besoins extrêmement importants en Guyane dans la spécialité suivante « **Psychologues scolaires** », une convention sera établie avec Paris VIII (master Psychologie de l'enfant et de l'adolescent). La formation proposée en distanciel et sous forme de regroupements, sera beaucoup moins onéreuse que les formations faites actuellement en métropole, et comblera le déficit de psychologues scolaires dans l'Académie : celle-ci souffre d'un manque de qualifications en ce domaine : un grand nombre de personnels en poste, faisant fonction de psychologues scolaires, n'a qu'une formation de niveau licence et ne possède donc pas les qualifications pour réaliser les bilans psychologiques.
- Le parcours « **Ingénierie des formations numériques et de la médiation scientifique** » (IFNMS) : Ce parcours reposera sur un tronc commun et proposera deux spécialités. La première portera sur les formations numériques et sera ouverte en Guyane en étroite collaboration avec l'IRD et l'Université Amazonia de Manaus, au Brésil. Le but est de former des ingénieurs, concepteurs de sites d'enseignement et/ou de formation à distance à partir de plateformes numériques. Ces outils de FAD sont indispensables en raison de l'étendue des territoires amazoniens, et sont particulièrement importants dans le contexte éducatif guyanais. La seconde portera sur la médiation et la communication scientifiques et répond aux besoins de développer la vulgarisation, la diffusion, la médiation de la culture scientifique sur ce territoire. Cette spécialité permet aussi de dynamiser les pratiques des enseignants du primaire comme du secondaire, par l'apport des techniques numériques de médiations humaines et instrumentées. Cette formation s'effectue en collaboration avec La Canopée des Sciences (Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle en Guyane). L'ESPE de Guyane est pilote de cette spécialité qui prendra le relais de l'actuel master CMS (ouvert seulement en M2) qui fonctionnera encore en 2013-2014.

- **Le parcours « Pratiques et ingénieries des didactiques contextuelles » (PIDC)** : ce parcours, correspond à la nécessité de former des praticiens des didactiques contextuelles, c'est-à-dire de former des praticiens capables d'appréhender dans leurs pratiques pédagogiques les caractéristiques culturelles, linguistiques, sociales, géographiques, économiques des territoires des Antilles et de la Guyane. Ces praticiens seront également à même de construire des ressources pédagogiques en lien avec les contextes d'exercice.
- **Le parcours « Formation de Formateurs et Analyse de Pratiques » (FFAP)** : ce parcours, sera ouvert aux enseignants et aux formateurs (y compris hors éducation nationale) désireux d'ajouter à leurs compétences une dimension de formateurs d'adultes et de formation à l'analyse de pratiques. Il répond notamment aux besoins de l'académie en tuteurs et formateurs de formateurs.

Offre de formation		Personnels actuellement dans l'académie		Effectifs prévisionnels de l'ESPE		
Mention	Parcours	Contractuels	Total ETP	2011 -2012	2012 -2013	2013 -2014
				année N-1	année N	année N+1
MEEF 1 ^{er} degré	Professeur des Écoles (PE)	140	2260	197	216	270 (*)
MEEF2 ^e degré	PLC Anglais	78	243	30	34	40
	PLC Lettres modernes	112	325	22	14	22
	PLC Mathématiques	68	263			
	PLC Documentation	22	56			
	PLC Portugais	28	55			
	PLC Créole		3			
MEEF Encadrement éducatif	Conseiller Principal d'Éducation (CPE)	38	82			15 (M1)
	Pratiques et ingénierie de l'éducation, du travail et de l'action sociales (PIETAS)				43	60
MEEF Pratiques et ingénierie de la formation	<i>Ingénierie des formations numériques et de la médiation scientifique (IFNMS)</i>			13 (M2 CMS)	21 (M2 CMS)	20 (M2 CMS)
	<i>Formation de Formateurs et Analyse de Pratiques (FFAP)</i>					20 (Sept. 2014 ou 2015)
	<i>Pratiques et ingénieries des didactiques contextuelles (PIDC)</i>					
Master EERBEP	Enseignant spécialisé en adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap			26	27	30

Tableau : Offre de formation au sein du cycle Master et effectifs prévus

(*) A ces 270 personnes d'ajoutent 15 « M1 collés ».

Légende :

- en caractères roman noir, figurent les parcours dont l'ouverture est prévue en septembre 2013,
- en caractères roman bleus, ceux dont l'ouverture est prévue à partir de septembre 2014,
- en caractères roman verts, ceux dont l'ouverture répond à des besoins de formation et dont l'ouverture est prévue ultérieurement en fonction des moyens disponibles,
- en caractères italiques les parcours de la mention pratiques et ingénierie de la formation dont l'ouverture se fera sous forme de formations hybrides sous conditions d'effectifs et de moyens.

3.2 Offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle licence

En Guyane, des modules de « préprofessionnalisation », déjà présents par exemple dans certains parcours à l'Université sur le pôle Guyane seront proposés à tous les étudiants de licence 2 et 3 et particulièrement aux étudiants inscrits dans le dispositif EAP.

Cette formation comprendra : la connaissance du milieu éducatif, l'observation de l'école, l'observation de la classe, l'organisation de l'enseignement, l'analyse de gestes et de pratiques professionnels, la conception et la mise en œuvre de séances (plus spécifiquement pour les étudiants inscrits dans le dispositif EAP), l'approche réflexive. Un EC libre de 24 h sera proposé chaque semestre de la licence 3 en 2013-2014.

Seront également proposés des modules disciplinaires complémentaires permettant d'atteindre une plus grande maîtrise des savoirs disciplinaires dès la fin de la licence : pour les étudiants se destinant à l'enseignement dans le premier degré, une attention particulière sera accordée aux disciplines fondamentales. Un module « maîtrise de la langue française » sera également proposé.

3.3 Accompagnement du dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur)

Le dispositif a été mis en œuvre dans l'Académie de la Guyane dès décembre 2012. Un groupe académique de pilotage réunissant le Rectorat, l'IUFM, l'Université sur le pôle Guyane, ainsi que des chefs d'établissement a permis le recrutement de 82 EAP (72 dans le premier degré + 10 dans le second degré) sur les 106 alloués à l'académie.

Ce groupe de pilotage assure la qualité du recrutement dans le respect des critères définis à l'échelon national, la compatibilité des emplois avenir avec les cursus universitaires dans lesquels sont inscrits les étudiants, ainsi que le suivi du dispositif au sein de l'académie. Il sera chargé également de son évaluation.

Des parcours de préprofessionnalisation seront proposés pour les licences inscrites dans ce dispositif (cf. 3.2).

3.4 Participation aux actions de formation continue des enseignants des premier et second degrés ainsi que des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur

L'importance de la mission de l'ESPÉ dans le domaine de la formation continue a été réaffirmée dans la feuille de route⁴¹ signée entre la CPU et les deux ministères le 24 janvier 2013. La circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013 (CO) prévoit donc la mise en place, dès la rentrée 2013, d'une nouvelle formation continue aux métiers du professorat et de l'éducation.

L'ESPÉ Guyane jouera un rôle essentiel dans cette nouvelle formation continue puisqu'elle a vocation à former les enseignants des premier et second degrés et du supérieur tout au long de leur carrière professionnelle. Cependant, cette nouvelle mission ne concerne pas que les personnels d'éducation des premier et second degrés. Ainsi, l'ESPÉ Guyane s'impliquera aussi (selon des modalités précisées ci-dessous) dans des actions de formation continue des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur, dans la mise en place de diplômes universitaires (DU), dans la formation continue certifiante dans et hors LMD (dont la formation continue à distance dans le cadre des mentions MEEF proposées (voir architecture de l'offre de formation)).

L'ESPÉ Guyane participe à la formation continue des professionnels de l'éducation avec une ambition partagée par l'ensemble des acteurs régionaux de construire une offre de formation cohérente et de qualité. Les partenariats existants seront renouvelés, et de nouveaux partenariats seront envisagés. Les partenaires privilégiés seront : le Rectorat de la Guyane, les autres composantes de l'Université des Antilles et de la Guyane (et particulièrement le service territorial de formation continue), les collectivités territoriales, le monde associatif et socioéconomique (notamment le CNES, PAG, PNRG), les instituts de recherche (IRD, CNRS), d'autres instituts de formation (notamment ceux qui s'engagent dans la lutte contre

⁴¹ Accord Etat – Conférence des présidents d'université : feuille de route de la réforme de la formation initiale et continue des enseignants et de la mise en place des écoles supérieures du professorat et de l'éducation.

l'illettrisme), etc.

Au vu de ces nouvelles missions qui sont confiées aux ESPÉ, il semble nécessaire de prévoir un responsable de la formation continue au sein de cette structure, tout en prenant en compte l'importance de l'interpénétration des deux champs que sont la formation initiale et la formation continue.

3.4.1 La formation continue des enseignants

L'ESPÉ Guyane participera à la formation continue des enseignants dans le cadre d'un partenariat étroit avec le Rectorat de la Guyane, pilote de cette formation. Ce partenariat implique que tant les moyens humains de l'ESPÉ que les moyens humains du Rectorat (enseignants et enseignants chercheurs de l'ESPÉ, maîtres formateurs, conseillers pédagogiques, etc.) soient mis à contribution. La formation continue des enseignants sera en prise directe avec les forces vives de l'université et de la recherche (les personnels de l'université en général pourront être mis à disposition et les formations seront adossées aux laboratoires de recherche et plus particulièrement au CRREF).

La concertation se fera à toutes les étapes de la formation : réflexion sur les contenus, mise en œuvre des formations, etc. selon les modalités précisées ci-dessous. Afin de formaliser les actions et les moyens qui concourent conjointement à la formation des enseignants, une convention annuelle entre l'ESPÉ et l'académie inclura les actions et moyens mis en œuvre pour la formation continue.

3.4.1.1. Principes

Une formation qui s'inscrit dans un continuum

Il s'agit de penser la formation continue dans le cadre d'une « formation tout au long de la vie » prenant en compte l'ensemble des expériences de formation (initiale, de début de carrière). La formation doit donc être pensée dans le cadre d'un continuum allant d'une pré-professionnalisation débutant en licence (voir paragraphe 3.2), se poursuivant par l'acquisition d'un master professionnel puis par la formation continue.

Une formation pouvant être qualifiante

Il est envisagé que cette formation puisse être une formation continue diplômante (capitalisation de modules) : Validation des Acquis ou qualifiante au regard de l'institution de tutelle (voir ci-dessous).

Une formation continue en lien avec les apports de la recherche

L'ESPÉ peut être particulièrement mise à contribution dans la diffusion des résultats de la recherche favorisant ainsi l'innovation pédagogique sous la forme suivante :

- Actualisation des connaissances disciplinaires et de la manière dont les disciplines interviennent dans la vie socioéconomique actuelle ou future
- Réflexion sur les pratiques d'enseignement et la transmission des connaissances
- Connaissance du système éducatif (aspects sociologiques, historiques, psychologiques, philosophiques, etc.)
- Prise en compte de la diversité des publics et des contextes d'apprentissage. La Guyane présente en effet des caractéristiques démographiques, socioculturelles et sociolinguistiques qui impliquent la mise en place de formations spécifiques.

L'objectif est de « *renforcer les liens entre les enseignants-chercheurs et les praticiens et [de] faire bénéficier les personnels de l'éducation nationale des apports de la recherche* » (circulaire 2013). La formation continue sera plus spécifiquement adossée aux travaux du CREEF, du CRILLASH et de l'UMR SEDYL-CELIA. De même la collaboration avec l'IREM continuera d'être renforcée.

3.4.1.2. Modalités

L'ESPÉ Guyane sera pleinement impliquée dans la réalisation du plan académique de formation. Dans un souci de développement et de valorisation des compétences, la formation continue des enseignants comprendra donc les partenaires suivants :

- Formateurs ESPÉ ;
- Praticiens ;
- Instances rectorales (DAFPEN, DAASEN, corps d'inspection) ;
- Acteurs du monde socioéconomique ;
- Acteurs des structures associatives, culturelles ;
- Collectivités locales.

3.4.1.3. La mise en œuvre des formations proposées

L'ESPÉ favorisera des offres de formation courtes au plus près du terrain sous les formes suivantes :

- STAGES D'ETABLISSEMENT

Les stages d'école ne figurent pas dans le plan de formation car ils font l'objet de modalités particulières destinées à prendre en compte la nouvelle composition des équipes enseignantes au moment de la rentrée scolaire. Ils constituent néanmoins une modalité de formation continue pour répondre à la fois à des besoins localisés et de travail en équipe.

L'équivalent dans le second degré existe mais n'est que rarement exploité, nous proposons donc que cela puisse désormais être mis en œuvre de manière plus systématique.

- ANIMATIONS PEDAGOGIQUES PAR CIRCONSCRIPTION

L'ESPÉ se propose de répondre dans la mesure de ses moyens à toutes les demandes formulées par les inspecteurs de circonscription (voir ci-dessous pour la question des formations à distance) sur la base des besoins repérés par l'équipe de circonscription dans le cadre d'un travail en équipe avec les personnels de l'ESPÉ.

- STAGES COURTS/LONGS PAR DISCIPLINE, AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT OU DU BASSIN

Cette offre de formation pourra prendre la forme d'une formation disciplinaire ou transdisciplinaire au niveau de l'établissement ou du bassin afin d'assurer une meilleure continuité.

De plus, le développement des formations en ligne et plus particulièrement à destination des professeurs des écoles sera favorisé. L'ESPÉ proposera ainsi des modalités de formation mixtes présentiel / à distance tenant compte des particularités du contexte guyanais. A ce titre, l'annexe de Saint-Laurent du Maroni pourra être exploitée, de même que la plateforme d'enseignement à distance existant déjà dans la structure. **Observons cependant que dans certaines zones géographiques du département les moyens d'accès à internet sont rares, voire inexistant.** Il convient donc d'envisager pour ces personnels des déplacements sur site des formateurs ou des modalités d'enseignement à distance n'impliquant pas l'utilisation d'internet.

Les formations communes entre enseignants du premier et du second degré seront encouragées afin de renforcer le pilotage, la cohérence et la lisibilité de l'offre de formation sur l'ensemble de l'académie.

L'ESPÉ aura aussi pour mission de participer à la formation d'un vivier de formateurs académiques qui sera élargi et renouvelé au cours des prochaines années. Ces personnes-ressources seront mobilisées pour favoriser le déploiement d'actions de formation au plus près des lieux d'exercice des enseignants (circonscriptions, bassins, établissements).

Enfin, la formation à la recherche, par la recherche, trouvera son application privilégiée dans la participation de l'ESPÉ (et des autres enseignants de l'université) dans la mise en œuvre des groupes de recherche-action (dans la continuité de ce qui existe déjà mais avec la possibilité de faire de nouvelles propositions). Les recherches-action permettent en effet le développement de pratiques innovantes et présentent l'intérêt de s'inscrire dans la durée. Ces approches permettent de travailler à la modification des pratiques dans le cadre d'une collaboration, d'un partenariat entre les enseignants et les chercheurs en faisant intervenir l'ensemble de leurs compétences dans la mise en place des expérimentations. Ces recherches actions seront en relation directe avec les travaux menés dans le cadre du laboratoire de recherche sur lequel les masters s'adosent (CRREF).

Les formations seront mises en œuvre à destination des publics suivants : T1 et T2, T+2, autres personnels enseignants et personnels non titulaires.

3.4.1.3.1. La formation des enseignants non titulaires

Formation des PES pour l'année de transition 2013-2014

Pour l'année de transition 2013-2014, la formation des PES de cinq semaines sera mise en œuvre par le Rectorat de la Guyane avec trois semaines de formation assurées par les formateurs de l'ESPÉ (personnels de l'ESPÉ, personnels mis à disposition par le rectorat : conseillers pédagogiques, maîtres formateurs, corps d'inspection) et deux semaines par circonscription. Il conviendra cependant de s'assurer d'une cohérence pour l'ensemble de ces cinq semaines de formation. Une attention particulière sera accordée à la morale laïque, à l'orientation et aux enseignements numériques.

Formation des stagiaires du second degré 2013-2014

Elle sera encadrée dans sa totalité par les corps d'inspection selon les modalités suivantes : une journée de formation hebdomadaire sur les deux sites (Cayenne et Saint-Laurent du Maroni).

Préparation aux concours internes et réservés

A l'heure actuelle, l'accompagnement aux concours internes et réservés de l'enseignement relève du Rectorat (encadrement des RAEP). Cette mission pourra donc revenir à terme à l'ESPÉ, en partenariat avec le Rectorat.

Formations des contractuels

Cette formation sera prise en charge en 2013-2014 par le Rectorat. L'ESPÉ l'assurera par la suite en association avec le Rectorat.

3.4.1.3.2. La formation des enseignants titulaires

- Formation continuée des néo-titulaires (à partir de l'année 2014-2015)

A l'issue de l'année de transition (2013-2014), il conviendra d'organiser la formation des néo-titulaires. Cette formation sera construite dans la continuité de l'offre de master, ce qui permettra de penser la formation des enseignants sur cinq, voire six années (L2 et L3 avec les modules de pré-professionnalisation, M1 et M2, néo-titulaires). La formation sera assurée conjointement par l'ESPE et le rectorat et sera mise en relation avec l'allophonie des publics scolaires de la Guyane.

Pour le premier degré, elle utilisera, comme les années précédentes pour les PES, les moyens de remplacement BDFC (brigade départementale de formation continue). La formation sera organisée selon deux grands axes, l'un didactique, l'autre portant sur l'analyse de pratiques.

Pour le second degré, la formation des néo-titulaires, auxquels seront agrégés les contractuels, sera pensée à l'échelon des établissements ou du bassin.

- Formation continue des autres enseignants titulaires

Les formations seront organisées selon les modalités évoquées ci-dessus (§ 3.4.1.2). Il conviendra de s'assurer que certains contenus, souvent absents des plans de formation, soient valorisés, comme, dans le cadre d'une mutualisation inter-degrés :

- l'histoire des arts (toutes les disciplines du 1^{er} et 2nd degré)
- instruction civique et morale laïque (1er et 2nd degré)
- évaluation des dispositifs d'enseignements (projets, expérimentations, etc.).

Les formations mettront en outre l'accent sur :

- les TICE et les disciplines
- l'application des approches innovantes (en lien ou non avec le contexte guyanais) avec un intérêt tout particulier pour la formation par la recherche-action.

Enfin, les dispositifs spécifiques mis en œuvre en Guyane seront pris en compte dans ces formations, comme par exemple le projet d'enseignants itinérants dont la vocation serait la scolarisation des enfants de 2 et 3 ans.

En outre, les projets de formation porteront sur une adaptation aux réformes nationales et aux réalités locales (politique académique et accompagnement des projets issus des établissements, des circonscriptions et des bassins) ainsi que sur les avancées de la recherche dans le domaine de l'innovation pédagogique. Les thématiques suivantes seront privilégiées dans un premier temps :

- scolarisation des moins de trois ans ;
- pédagogie de l'école maternelle,
- enseignement des langues vivantes étrangères et régionales,
- enseignement du français langue de scolarisation ;
- l'école du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- l'accompagnement personnalisé (école, collège, lycée) ;
- l'éducation artistique et culturelle ;
- la scolarisation des élèves en difficulté d'apprentissage, handicapés et les parcours scolaires ;
- la formation de formateurs : ingénierie de l'accompagnement dont le tutorat et la FOAD ;
- politiques de vie scolaire pour un climat scolaire serein (gérer les violences scolaires) ;
- orientation bac -3, bac +3, dispositifs d'accompagnement de l'élève.

- Formation des tuteurs et maîtres d'accueil

- Formation des tuteurs des EAP, des tuteurs des stagiaires M1 et M2, des tuteurs des PES (année 2013-2014). La formation portera sur l'accompagnement et l'analyse de pratique et pourra être mise en relation avec les DU (voir ci-dessous).
- Formation des maîtres d'accueil temporaires.

Pour les tuteurs et MAT, seront proposées des formations pouvant les aider à s'orienter vers le CAFIPEMF : mémoire (méthodologie de la rédaction et de l'analyse des données), animation de formation, critique de séance. La formation mettra l'accent sur les « observables » et la manière de tenir un entretien/conseil ainsi que sur l'analyse de pratiques.

- Formation des directeurs d'école

La formation des directeurs nouvellement nommés est actuellement assurée par le rectorat et a vocation à être prise en charge partiellement par l'ESPÉ. La formation continue des directeurs d'école sera prise en charge en totalité par l'ESPÉ à compter de la rentrée 2014.

La formation sera basée sur les contenus suivants : connaissances administratives, gestion des personnels, mise en place de projets d'établissement, partenariats avec les collectivités locales, responsabilité par rapport aux élèves accueillis, législations réglementant le fonctionnement des écoles. Ces thèmes seront abordés dans le cadre d'une formation d'une durée de trois semaines.

Remarques : Toutes les propositions dans le domaine de la formation continue se feront en concertation avec le Rectorat de la Guyane pour ce qui est de l'offre de formation (contenus), mais aussi dans le cadre d'un partenariat étroit dans la mesure où tant les moyens humains de l'ESPÉ que les moyens humains du Rectorat (enseignants et enseignants-chercheurs de l'ESPÉ, maîtres formateurs, conseillers pédagogiques, etc.) seront mis à contribution.

Selon les demandes des établissements concernés, l'ESPÉ pourra aussi ouvrir ses formations à destination des enseignants des établissements privés et des enseignements relevant du ministère de l'agriculture.

Enfin, nous envisageons la mise en œuvre de formations intitulées « besoins spécifiques » ou « parcours réussite » afin d'aider certains enseignants (selon les besoins) à se mettre à niveau sur des domaines précis

(orthographe, etc.). Ce dispositif pourrait aussi être utilisé pour faire face à des publics enseignants particuliers.

3.4.2. Formations certifiantes

3.4.2.1 Création de diplômes universitaires (DU)

Des Diplômes Universitaires seront créés à partir des formations proposées dans les masters de l'ESPÉ. Les DU sont des diplômes délivrés par l'université contrairement aux diplômes nationaux qui sont délivrés au nom du ministère (diplômes nationaux ou d'Etat).

Ces diplômes sont gérés en autonomie locale, c'est-à-dire hors de la dotation globale du ministère (dotation par étudiant) de manière autofinancée. (Les tarifs peuvent alors dépendre des aides régionales et européennes dont disposera la composante pour les mettre en place.) Ils correspondent à des domaines restreints, à vocation temporaire ou professionnelle. Le mode d'accès, la durée des études ainsi que le mode d'évaluation peuvent être très différents selon le but professionnalisant du diplôme. La plupart des DU sanctionnent des formations étalées de 1 jusqu'à 36 mois dont l'organisation peut être variable : session de un ou plusieurs jours plusieurs fois par an, week-end, etc.

La liste des DU proposés est indiquée dans l'annexe 2 de ce dossier. D'autres DU pourront être envisagés en fonction des besoins (exemples : évaluation, ingénierie pédagogique).

3.4.2.2 Autres formations universitaires qualifiantes et certifiantes

Les intervenants en langue maternelle (ILM), ATSEM, AVS et aides administratives aux directeurs d'école devraient pouvoir profiter de certains modules de formations dans le cadre d'une certification.

Formation des ATSEM : Outre que certains EC du MEEF, tel celui sur la littérature jeunesse, pourraient faire l'objet d'une certification, les thèmes suivants y seraient abordés : éducation à la santé, expression et communication (voix, image, corps, rapport à l'enfant), réglementation et rôle de l'ATSEM, contextualisation (par exemple différences dans les modes de communication), développement de l'enfant, spécificité de la scolarisation précoce en maternelle (LO), relation avec les autres personnels de la communauté éducative. La formation sera effectuée en collaboration avec la Direction de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale (DJSCS) via les CEMEA (centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active).

Formation des ILM : En 1998, un dispositif adapté à la spécificité et à la diversité culturelle d'une partie de la population vivant en Guyane a été mis en place. D'abord appelé « Médiateurs Culturels Bilingues » (MCB), ce dispositif a évolué en 2007 et a institué les intervenants en langues maternelles (ILM). Ces derniers interviennent dès l'école maternelle, en milieu monolingue non francophone, linguistiquement et culturellement étranger à la langue et à la culture de l'école française. Leur mission est de permettre une appropriation de l'école par les élèves et de leur donner la possibilité de développer et de structurer leur langue et leur culture afin de faciliter l'acquisition du français, langue de scolarisation (FLS) ou français langue seconde.

Il s'agit, d'une part, de reconnaître, notamment par la voie de la VAE, les compétences de ces personnels. Cependant, il convient de noter que leur formation nécessite des formateurs en sciences du langage et en didactique des langues.

Formation des AVS : Plus de trois cents auxiliaires de vie scolaire exercent actuellement dans l'académie. Des parcours de formation sous forme de conférences, de séances d'analyse de pratique et de groupes de parole, proposés en lien avec le parcours du master EERBEP, seront mis en place sur différents centres du territoire. Une attestation de formation sera délivrée.

Formation des aides administratives aux directeurs d'école : il s'agit d'un nouveau métier amené à se développer et qui mérite d'être accompagné.

Certification CLES2, C2i2e : l'ESPÉ permettra à tous les enseignants volontaires d'atteindre un niveau équivalent au CLES 2 et au C2i2e et d'obtenir une certification.

3.4.2.3 VAE

Un accompagnement VAE sera proposé pour les mentions ouvertes dans les ESPÉ. La validation des acquis de l'expérience portera sur l'accès aux mentions MEEF par application du décret de 1985 sur la VAPP (validation des acquis personnels et/ou professionnels) pour l'accès à une formation supérieure, et/ou sur la VAE, pour obtenir tout ou partie du master MEEF. Elle pourra être mobilisée pour l'accompagnement des enseignants titularisés qui souhaitent valider des compétences acquises dans le cadre de leur activité quotidienne, que celle-ci soit pédagogique, organisationnelle, administrative.

Le service territorial de formation continue a acquis dans ce domaine une expertise qui pourra être partagée avec la future ESPÉ. Il s'agira notamment de travailler conjointement sur les procédures d'accompagnement des candidats et sur la présence dans les jurys des différents partenaires concernés dans le strict respect des textes réglementaires.

3.4.3. Formation continue des personnels de l'enseignement supérieur

L'ESPE de Guyane déclinera les principes généraux explicités dans la partie commune du dossier en proposant des ateliers, séminaires ou de formations pouvant traiter des thématiques suivantes :

- Formation aux nouvelles technologies : grâce à l'appui du STICE, exploitation des nouvelles technologies pour enseigner, pour la recherche, formation à l'enseignement à distance (avec pour objectif de permettre aux enseignants de l'université d'aller vers la scénarisation didactique de cet enseignement), formation aux outils bibliographiques numériques, aux logiciels pouvant servir à la recherche, etc..
- Formations à l'écrit scientifique dans des langues vivantes étrangères (l'accent sera mis sur l'anglais, mais aussi sur les langues de l'espace amazonien et caribéen).
- Ateliers proposant des pistes de réflexion et d'action sur des thèmes comme « la pédagogie de projet », « la vulgarisation des sujets de recherche », « anticiper et gérer les comportements inappropriés des étudiants », "enrichir sa pédagogie grâce au numérique », etc.
- Atelier portant sur les techniques d'enseignement universitaires : CM, TD, TP, plateforme d'enseignement à distance, enseignement en visioconférence ou en web conférence, etc.
- Atelier portant sur les modalités et les techniques d'évaluation universitaire : QCM, oral, écrits sur table, travail de groupe, etc.

3.5 Organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF.

L'ESPÉ de la Guyane sera responsable de la formation offerte en master MEEF, et sera la seule composante universitaire à délivrer le diplôme de master MEEF, en conformité avec le cahier des charges fixé à l'échelle nationale. Le total des personnels du premier degré attendus pour suivre une formation à l'ESPÉ à la rentrée 2013 est estimé pour la formation initiale et continue à 649 (voir en annexe 1). Ce nombre de stagiaires attendus contraint à envisager l'ouverture d'un pôle de l'ESPÉ à Saint-Laurent, pour cause de saturation des possibilités d'accueil sur l'île de Cayenne, siège de l'ESPÉ.

Avec 747 classes possibles pour 649 stagiaires auxquels il conviendra d'ajouter les stages des licences de l'IESG, le dispositif actuel n'est plus opérationnel. Il est donc tout à fait urgent d'envisager dès la rentrée prochaine la mise en place d'un centre de formation annexe sur l'ouest guyanais ce qui fera passer les possibilités d'accueil sur le terrain de 747 à 1184 classes. A noter que cette solution entraînera cependant l'accueil d'un stagiaire dans au moins une classe sur deux.

Tous ces personnels exercent sous une forme ou une autre des périodes de stage en classe. Il convient d'envisager toutes les solutions afin que leur lieu de stage et leur lieu d'étude puissent présenter une certaine compatibilité en termes de logement, de transport et de coûts.

Tout enseignant du premier degré n'est pas en capacité d'accueillir dans de bonnes conditions de formation un ou plusieurs stagiaires. Par ailleurs un certain nombre d'enseignants (postes de formateurs, postes à temps partiel, personnels en maladie, en arrêt maternité...) ne peuvent accueillir un stagiaire, enfin certains

se montrent déjà très réticents pour cet accueil.

Cela implique la création d'un poste de directeur adjoint pour ce pôle. Un certain nombre de formations seront faites par visioconférences, d'autres en présentiel, d'autres par la FOAD.

Le groupe de pilotage académique tient à souligner qu'un aller-retour Cayenne/Saint-Laurent représente 518 km, soit 7h00 de route, conjugué à un service de transport public très défaillant.

3.6 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences en langues

Comme le prévoient les textes de cadrage, chaque parcours du MEEF comportera des EC de langue acquise sans compensation. (Voir la partie commune du dossier.)

Outre les cours dispensés dans le cadre du master, des assistants de langue, mis à disposition par le rectorat, interviendront entre octobre et mai.

Des modules de préparation au CLES seront proposés :

- atelier de préparation : présentation de l'examen, positionnement, remise à niveau, entraînement ; pour l'anglais, possibilité de passer le *Pretest* et le *Teaching Knowledge Test* par le biais du *Club des Anglicistes*, centre d'examen autorisé de *Cambridge ESOL* ;
- atelier de conversation avec des locuteurs natifs : jeux de rôles, entraînement à l'interaction orale ;
- plate-forme d'apprentissage en ligne : mise à disposition de ressources pédagogiques, logiciel *TELL ME MORE*, exemples de sujets de CLES, sites d'entraînement (ex. *webcles*).

3.7 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques en activité d'enseignement

Avec l'appui du Rectorat de la Guyane (dans le cadre de sa politique en la matière), du Service commun des technologies de l'information et de la Communication pour l'enseignement (STICE) de l'université des Antilles et de la Guyane, l'ESPE de Guyane déclinera les éléments figurant dans la partie commune de la manière suivante.

3.7.1 Un pilotage partagé

La nouvelle gouvernance académique sur le numérique, validée par le comité de pilotage des TICE du rectorat en février 2013, valorise la cohérence de l'action entre l'académie et le CRDP sur la mise en place de l'offre de formation dans le domaine du numérique.

La relation étroite sur la question du numérique, en particulier au sujet du c2i2e, entre l'IUFM de la Guyane, le STICE et le rectorat, doit être un levier pour renforcer ces liens au sein de l'ESPÉ.

L'ambition est d'arriver, sur la question de la formation « au » et « par » le numérique, à un pilotage associant l'ESPÉ, le rectorat et le CRDP. L'objectif serait de recenser les besoins des enseignants et de les mettre en cohérence avec la stratégie nationale et la situation locale, de mettre en œuvre les actions de formation, de promouvoir l'usage des outils innovants, de favoriser la recherche et la veille technologique et de développer les différentes plateformes de formation en ligne et la mutualisation de ressources numériques au sein d'un campus numérique.

3.7.2 La formation initiale « Usages du numérique pour l'enseignant »

La formation est organisée pour faire acquérir les compétences numériques liées à l'exercice du métier d'enseignant telles qu'elles sont proposées dans le référentiel du C2i2e. Cette formation concerne des aspects techniques, des situations didactiques et pédagogiques ainsi que des aspects transversaux, comme la responsabilité professionnelle liée aux usages du numérique ou des nouvelles pratiques de communication avec les différents partenaires du monde éducatif.

On peut citer :

- Une réflexion pédagogique sur l'usage du numérique au service des apprentissages en classe.
- Un projet d'intégration des TICE dans une classe, utilisant les modalités du présentiel et du distant.
- La mise en œuvre d'un espace de cours en ligne dans de la plate-forme de FOAD de l'ESPÉ.

Dans la perspective de l'évolution du c2i2e prévue en 2014 et compte tenu du caractère professionnel des compétences numériques de l'enseignant, il est impératif que les étudiants des Masters MEEF puissent valider les compétences liées à la mise en œuvre de séances en classe. La formation au numérique sera ainsi répartie sur l'ensemble du master. A cet effet, le partenariat avec le rectorat permettra d'accompagner les étudiants par des enseignants-tuteurs.

D'autres compétences pourront être intégrées dans les différents Masters, dans le cadre de modules de professionnalisation, pour aborder les usages spécifiques des outils numériques.

3.7.3 La formation continue

L'offre de formation continue sera élaborée annuellement après concertation entre l'ESPÉ, le rectorat et le CRDP. Elle prendra en compte les besoins académiques, les orientations nationales et l'évolution des usages et des techniques. Certains axes, déclinés ci-dessous, demeureront.

✓ La formation « Usages du numérique pour l'enseignant »

Cette formation (certification C2i2e) est aussi déclinée en formation continue pour les professeurs stagiaires n'ayant pas validé le c2i2e ainsi que pour les enseignants en poste. Actuellement, les stagiaires suivent des formations spécifiques pour valider le c2i2e à l'IUFM, quand ils ne le possèdent pas, tandis que peu d'enseignants titulaires peuvent le faire. Dès la rentrée 2013, et pour répondre à la demande massive des enseignants titulaires, cette formation sera inscrite au plan académique de formation.

Compte tenu du nombre forcément limité de places, la priorité sera donnée à tous les acteurs du développement du numérique en académie : référents numériques, interlocuteurs académiques des TICE, animateurs TICE du premier degré, formateurs.

L'architecture générale de cette formation s'organisera sur un total de 30h d'enseignements en présence et à distance : 4 modules de 4h en présentiel et 12 h d'accompagnement et tutorat à distance. Ce tutorat s'appuiera sur les outils de suivi, de mutualisation et de collaboration disponible sur notre plate-forme de formation à distance. La souplesse de l'organisation des modules au cours de l'année et leur indépendance permettra à tous les enseignants inscrits de participer quels que soient leurs emplois du temps.

✓ La formation des formateurs

Le développement des usages numériques chez les étudiants n'est possible que si l'ensemble des formateurs est formé à ces usages. Des actions de formation des personnels de l'université aux outils numériques seront proposées de façon régulière et les thèmes abordés prendront en compte les besoins recensés chez les formateurs. Ces actions pourront prendre la forme de séminaires permettant le partage d'expériences sur des usages concrets dans l'esprit des « Universités Vivaldi » du STICE. De la même façon, et en fonction des offres du plan académique de formation, l'ESPÉ devra pouvoir accompagner les enseignants dans la maîtrise d'usages numériques innovants.

✓ La formation à l'ingénierie de la FOAD

Cette formation s'effectuera dans le cadre du DU associé.

✓ La formation de tuteurs en ligne

La mise à disposition, sur différentes plateformes, de parcours de formation hybride nécessite l'intervention de personnels aguerris aux fonctions tutorales.

Actuellement, la formation des personnels de direction (préparation concours + stagiaires) est complètement hybride. Quelques parcours pairform@nce sont également déployés sur la

plateforme académique alors que la nouvelle plateforme disponible à la rentrée devra accueillir les parcours de formation continue spécifiques au premier degré. Cette formation pourra parfaitement s'intégrer dans l'un des modules du DU « ingénierie de la formation à distance ».

✓ La formation « Informatique et Sciences du Numérique »

Présentée dans la maquette sous la forme d'un DU, cette formation s'adresse en priorité aux enseignants se destinant à l'enseignement de la spécialité ISN en terminale S, amenée à devenir une option généralisée aux autres séries du cycle terminal en 2014.

Compte tenu du faible nombre de postes à pourvoir dans l'académie, et des préconisations du rapport de l'Académie des sciences sur le sujet, l'organisation des enseignements du DU devrait permettre à des enseignants intéressés d'en suivre certains modules en formation continue. Il s'agirait alors de former graduellement les enseignants à la science informatique.

3.8 Dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques

Un groupe de réflexion constitué des responsables de parcours sera chargé d'émettre des propositions de modalités d'évaluation par les étudiants. Le Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique validera l'éventail des propositions d'évaluation. Chaque parcours construira sur cette base son propre dispositif d'évaluation des enseignements : choix des questions, choix de la nature de l'enquête (annuelle ou semestrielle), choix de la date des enquêtes auprès des étudiants.

Les enquêtes seront réalisées par les étudiants sur la plate-forme ; les aspects logistiques, techniques et la réalisation des traitements statistiques seront pris en charge conjointement par les responsables de parcours, le service FOAD et le service informatique.

Chaque responsable de parcours produira un rapport pour sa formation. Ces rapports seront transmis à l'équipe de direction qui en réalisera la synthèse.

3.9 Modalités d'évaluation des étudiants

Voir la partie commune du dossier.

Le groupe de pilotage académique insiste sur l'importance des évaluations en contrôle continu pour les étudiants inscrits au régime normal afin de favoriser la construction progressive des compétences associées aux masters MEEF.

3.10 Dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques

➤ Accessibilité

En Guyane, l'ESPÉ, de construction récente, permet l'accès de publics en situation de handicap. La mise en place d'une antenne sur St Laurent assurera également un accès simplifié des étudiants originaires de l'ouest guyanais.

Le développement de l'enseignement à distance offre l'accès de modules de formation aux publics à besoins particuliers. Ces dispositifs s'inscriront dans le cadre de la politique accompagnée par le CEVU et définie au niveau de chacun des pôles universitaires par le chargé de mission « handicap, vie sur les campus ».

➤ Formations

Les DU présentés au point 3.4 constituent des outils de formation pour des publics spécifiques. Par ailleurs des « parcours de réussite », établis sur des domaines précis, orthographe, proportionnalité, perfectionnement en langue régionale etc., pourront être élaborés et activés en fonction de besoins exprimés par les étudiants et les enseignants. Le parcours « IFN » et le DU « IFF » mettent en évidence la volonté politique de l'ESPÉ de développer les outils et les formations à destination des publics spécifiques

4) Organisation de la mission de coordination

4.1 Description de l'ensemble des équipes pédagogiques et de formation impliquées dans le projet

En Guyane, les équipes pédagogiques de l'ESPÉ comporteront :

- les enseignants et enseignants-chercheurs affectés à l'IUFM de la Guyane et des enseignants-chercheurs affectés dans les autres composantes de l'UAG ;
- les corps d'inspection des 1^{er} et 2nd degrés et les formateurs académiques ;
- des enseignants-chercheurs issus d'autres universités ;
- des membres de la société civile sollicités selon leurs domaines d'expertise.

L'ensemble de ces formateurs participera à la cohérence des formations dispensées avec les exigences des métiers et de leur évolution.

4.2 Description de l'interaction avec les services communs des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires, le rectorat et les services académiques, les EPLE

Une convention entre le rectorat et l'ESPÉ sera établie. Elle fixera les modalités de l'interaction entre les deux entités et notamment :

- les interventions de chacune d'elles dans la formation continue des enseignants ;
- les modalités de mise en stage des étudiants de M1 et de M2 ;
- Les moyens échangés (locaux, heures) entre les deux instances pour les différentes formations.

D'autre part, les interactions avec les EPLE seront formalisées par :

- une convention de mise en stage établie entre l'ESPÉ et les EPLE ;
- la représentation de deux personnels de direction (un proviseur de lycée et un principal de collège) qui siègeront dans le groupe de pilotage et de suivi des formations.

4.3 Outils de la coordination

Pilotage et supervision

Outre le CE et le COSP de site, structures essentielles du pilotage et de la supervision de l'ESPÉ, la création d'un « comité de suivi des formations » associant le rectorat, l'ESPÉ, et les EPLE nous a semblé nécessaire pour :

- l'identification des besoins en formation initiale et continue ;
- le suivi et l'évaluation de ces actions de formation ;
- le pilotage et l'organisation des stages ;
- la mise en œuvre de l'évaluation professionnelle.

Ce groupe de pilotage aura une composition variable en fonction de l'objet de la rencontre (formations ou stages).

Procédure qualité et auto-évaluation

La procédure qualité sera basée sur une auto évaluation de l'ESPÉ portant sur les thématiques suivantes (voir également la partie commune du dossier) :

L'ESPÉ et son environnement : il s'agit d'auto évaluer l'ancrage de l'ESPÉ dans la région Guyane tant en formation (initiale et continue) qu'en recherche. Il s'agit également d'évaluer le développement des partenariats avec les organismes de recherche, les acteurs socio-économiques, les collectivités, les partenaires culturels, et les services académiques. Les mêmes questions sont également à examiner dans leurs dimensions internationales et plus spécifiquement amazoniennes.

L'ESPÉ et ses étudiants : Il s'agit d'évaluer les éléments relatifs à l'orientation ou la réorientation des étudiants en cours de formation, leur accueil, leur suivi, leur insertion professionnelle. L'autoévaluation portera aussi sur les parcours de réussite des étudiants des masters.

L'ESPÉ, les nouvelles technologies et l'innovation pédagogique : il s'agit de mesurer les capacités de l'ESPÉ à promouvoir l'innovation dans les domaines de l'enseignement de l'éducation et de la formation (évolutions numériques et innovations pédagogiques).

L'ESPÉ et son attractivité : il s'agit d'analyser les différents facteurs d'attractivité ou de non-attractivité de l'ESPÉ, par exemple quels sont les licenciés attirés par les formations proposées.

L'ESPÉ, sa stratégie et ses outils de pilotage : il s'agit d'auto-évaluer les éléments relatifs à la politique de gestion des ressources humaines, à la problématique de l'auto-évaluation des formations et de la recherche, aux fonctions administratives et de pilotage.

4.4 Lien avec la recherche

L'ESPÉ de Guyane s'engage dans le soutien à la création d'une équipe interne au CRREF (EA n°4538) en liaison avec le **réseau de chercheurs et praticiens en recherche en éducation** mis en place au niveau inter-régional par les ESPE.

Par ailleurs, L'ESPÉ continuera ses partenariats avec le Centre de Recherche Interdisciplinaire en Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (CRILLASH, équipe d'accueil n°4095) dont un axe concerne la didactique des langues (apprentissage précoce, de l'éducation à l'altérité, intercompréhension, hétéroglossie, didactique de l'apprentissage précoce des langues, didactique de l'intercompréhension, didactique du FLE en contexte multilingue, didactique de la traduction).

L'équipe interne au CRREF se fixera comme objectifs d'observer, décrire, analyser et comprendre les effets des contextes notamment plurilingues et pluriculturels sur les apprentissages, de l'autre réfléchir et proposer des situations d'apprentissage contextualisées. L'équipe sera composée d'au-moins quatre enseignants-chercheurs dont le CRREF sera le laboratoire principal. Le conseil du laboratoire sera constitué autour du professeur en sciences de l'éducation qui sera recruté à la rentrée 2013.

Les axes de recherche développés concerneront l'identification, quantification des effets de contextes et modalisation de la contextualisation/production et évaluation de ressources contextuelles innovantes, production d'outils pédagogiques dans le cadre d'approches transversales ; mais en lien avec le contexte pluri-lingue et pluriculturel guyanais et la situation éducative spécifique de ce département.

L'équipe interne continuera le développement de recherches-actions (comme l'avait fait l'IUFM de la Guyane dans le cadre de l'ERTé n°32, RAFEG), mais s'ouvrira aussi à de nouveaux partenariats notamment avec l'IFE. Ainsi, un projet de recherche-action devrait voir le jour en septembre 2013, « Classe expérimentale artistique « Métisse » qui vise à articuler « recherche » et « activités éducatives » (projet LÉA). Le CRREF est déjà impliqué dans ce projet ainsi que des enseignants-chercheurs de l'IUFM de la Guyane (associés ou non au CRREF). Une telle approche permet un véritable travail collaboratif faisant intervenir les compétences de l'ensemble de l'équipe en portant des regards croisés sur l'objet de la recherche. Ainsi, une partie de l'étude aura une visée épistémologique en cherchant des théories sur lesquelles asseoir les interventions. La classe expérimentale constitue ici un objet d'études pour les sciences de l'éducation, les sciences du langage, l'anthropologie, la musicologie ou l'histoire. De plus, l'équipe interne s'impliquera dans les groupes de recherche action déjà existant dans l'académie et inscrits dans le plan académique de formation.

Parallèlement à l'encadrement de thèses au sein du laboratoire et en liaison avec l'école doctorale (ces doctorants pouvant être en provenance de pays voisins comme le Brésil ou le Suriname dans le cadre de co-tutelles), l'ESPÉ développera une formation par la recherche afin d'accompagner les enseignants PRCE et PRAG dans la validation d'un master puis d'un doctorat.

L'équipe interne proposera une diffusion des recherches portées par le laboratoire sous la forme de séminaires thématiques mensuels destinés aux enseignants et aux étudiants et de colloques. De plus, l'ouverture d'un espace sur la plateforme destiné au dépôt d'articles est fortement recommandée. Par ailleurs, la formation des personnels d'inspection, d'encadrement, de direction est proposée.

L'IREM de l'UAG a pour vocation d'accompagner les enseignants de mathématiques en les faisant profiter des avancées de la recherche et des travaux menés au sein de l'université. Une section locale existe en Guyane, qui a vocation à travailler au sein de l'ESPÉ. Une équipe pilotée par un enseignant chercheur et constituée d'enseignants des premier et second degrés définit annuellement des thèmes de travail en liaison avec l'inspecteur de la discipline. L'IREM sera amenée à intervenir dans les champs de la formation et de l'animation dans le cadre d'une convention avec le rectorat.

Enfin, l'avancée des travaux de la recherche dans le domaine des **sciences cognitives** associée à la démarche des chercheurs qui s'attachent à les promouvoir auprès des enseignants doit inciter l'ESPÉ à construire un partenariat avec un laboratoire de psychologie cognitive. Le domaine des neurosciences sera alors inscrit dans un module de formation professionnelle.

5) Modèle économique de l'ESPE Guyane

Les **grands principes** retenus pour bâtir le modèle économique sont décrits ci-dessous.

A – Evaluation de la charge pédagogique de l'ESPÉ (consommation totale en HETD)

Charges horaires de l'ESPE

Sur la base de l'ensemble des maquettes présentées, les besoins en heures de formation initiale sont chiffrés à environ 8 000 h eq. TD (les besoins en formation continue ne sont pas encore connus de façon plus précise).

Flux d'échanges possibles entre les composantes du pôle et l'ESPÉ

Comme précisé par ailleurs, sur le pôle Guyane, il n'existe aucune UFR, mais des instituts avec des enseignants-chercheurs ou enseignants dont un très grand nombre a un profil éloigné des centres d'intérêts de l'ESPE. Cette situation explique le fait qu'au moment du lancement de l'ESPE, la participation de ces instituts aux missions de l'ESPE sera encore quasi-marginale (environ 240 h eq. TD, dans deux des parcours de la mention PIF sont prévues en 2013-2014), alors que l'ESPE est intervenu par exemple à hauteur de plus de 3 000 h eq. TD en 2012-2013 dans ces instituts.

Autres flux d'échanges entre le rectorat et l'ESPÉ

Les discussions autour des moyens que le Rectorat de la Guyane devra mettre à la disposition de l'ESPE pour la réalisation de ce projet de formation initiale et continue sont toujours en cours.

Autres flux d'échanges pédagogiques

- Missions extérieures (enseignants-chercheurs d'autres universités) : **10 missions** (3 pour le parcours Lettres modernes, 6 pour le parcours Anglais, 1 pour le parcours CMS), correspondant à environ **260 h eq. TD** d'enseignement auxquelles s'ajoutent les frais d'hébergement qui équivalent à 65 h eq. TD et les frais de déplacement (10 000 €, environ 250 h eq. TD).
- Vacances : **370 h eq. TD** pour l'ensemble des parcours prévus, soit environ 15 000 €.
- Conférences : 3 conférences pour le parcours Professorat des Ecoles (**60 h eq. TD** d'enseignement + 40h eq. TD de frais d'hébergement + 100 h eq. TD équivalant aux frais de déplacement) données par des spécialistes de renommée internationale sur certaines questions.

B – Evaluation des coûts pédagogiques de l'ESPÉ (fournitures, documentation, investissement...)

- Acquisition de fonds documentaires pour l'antenne de Saint-Laurent.

C- Evaluation des autres coûts de l'activité de l'ESPÉ : fonctionnement, investissement, personnels.

L'ESPE sera hébergée sur le campus de Troubiran et les frais de fonctionnement du campus sont à intégrer au budget-projet de la composante. Ces frais de fonctionnement de l'IUFM s'élevaient à 295 286,50 € en 2012 (fluides, entretien, fournitures de papeterie, amortissement des matériels). Ceux de l'ESPE, qui devront inclure notamment les frais de fonctionnement de l'antenne de Saint-Laurent, en particulier le recrutement d'un personnel administratif à plein temps (secrétariat, logistique...), sont évalués à **400 000 euros**.

D – Estimation des ressources propres de l'ESPÉ

Moyens humains en personnel enseignant

Pour son fonctionnement, l'ESPÉ Guyane se voit transférer les moyens humains précédemment affectés à l'IUFM de la Guyane. A ce jour, ces moyens humains sont constitués de 15 enseignants-chercheurs et de 14 autres enseignants (PRAG, PRCE ou PEMF).

Moyens humains en personnel administratif, technique et de service

Les personnels informaticiens (un A et un B) et de bibliothèque (un B), effectuent l'essentiel de leur service au sein de la composante. Les autres personnels administratifs comprennent 3 agents de catégorie A, 2 de catégorie B et 7 de catégorie C.

Or, la création de l'ESPE correspond à l'accueil de nouveaux étudiants en plus d'une grande partie de la formation continue des différents personnels du rectorat. Ainsi nos services devront accueillir et gérer des flux plus importants et des publics plus diversifiés. Les services administratifs, scolarité, financier, logistique, TICE, patrimoine et la médiathèque devront évoluer pour assurer dans de bonnes conditions l'ensemble de leurs missions. Voici dans le cadre de la mise en œuvre de l'ESPE Guyane notre prospective (15 postes statutaires, 12 effectivement occupés).

Services	Effectifs existants (IUFM Guyane)	Catégories	Effectifs prévisionnels (ESPE Guyane)	Catégories
Responsable administratif	1 Responsable administratif (poste vacant au 01/06/13)	A	1 Responsable administratif (A.A.E.N.E.S)	A
Direction	1 Secrétaire de Direction (A.D.J.A.E.N.E.S.)	C	1 Secrétaire de direction (A.D.J.A.E.N.E.S.)	C
Scolarité	1 Responsable de la scolarité (A.A.E.N.E.S.)	A	1 Responsable de la scolarité (A.A.E.N.E.S)	A ou B
	1 Secrétariat Administratif (A.D.J.A.E.N.E.S.)	C	1 Secrétariat Administratif (A.D.J.A.E.N.E.S)	C
	1 Secrétariat pédagogique (I.T.R.F.)	C	1 Secrétariat pédagogique (I.T.R.F.)	C
			2 Secrétariats scolarité	C
Service financier	1 A.E.N.E.S. (ex agent comptable)		1 A.E.N.E.S.	A
	1 S.A.E.N.E.S. (gestion)	B	1 S.A.E.N.E.S. (gestion)	B
	1 I.T.R.F.	C	1 I.T.R.F.	C
Ressources humaines	1 A.S.I.	A	1 A.S.I.	A
Communication			1 chargé de communication	B
Médiathèque	1 documentaliste		1 documentaliste	A
	1 agent	C	1 agent	C
			1 agent	C
Informatique	1 A.S.I/ I.T.R.F.	A	1 A.S.I/I.T.R.F.	A
	1 I.T.R.F technicien	B	1 I.T.R.F technicien	B
TICE			1 I.T.R.F	A
			1 I.T.R.F	B
Patrimoine et logistique	1 I.T.R.F	B	1 I.T.R.F	B
	1 I.T.R.F/A.D.T.	C	1 I.T.R.F./A.D.T.	C
	1 I.T.R.F/ A.D.T	C	1 I.T.R.F./A.D.T	C
			2 I.T.R.F./A.D.T	C
TOTAL		15		22

Moyens patrimoniaux

Les moyens patrimoniaux sont constitués d'un bloc de trois bâtiments situés au campus de Troubiran et consacré à l'enseignement. Ils comprennent, entre autres, un amphithéâtre (250 places), une salle polyvalente (100 places), une salle de technologie, une salle d'arts plastiques, 2 salles de musique, 2 salles de Travaux Pratiques sciences, 2 salles de préparation aux travaux pratiques de sciences, 16 salles de cours banalisées (20 à 30 places), 3 salles audiovisuelles et vidéos, 2 salles informatiques 1 salle de langue. La médiathèque (3 salles) est désormais rattachée au Service commun de Documentation de l'université. Par ailleurs, un projet Espace culturel de la BUFM (carrefour de la documentation, de la formation, de la recherche et du loisir culturels sur le Campus de Troubiran) a été initié et a pour objectifs :

- *La formation et l'éducation ;*
- *L'ouverture à une culture humaniste et multiculturelle ;*
- *L'ouverture et l'intégration dans le nouveau quartier Hibiscus, dans la ville de Cayenne, dans le département ;*
- *Le développement de services complémentaires.*

Ressources financières

Le budget primitif 2013 de l'IUFM de Guyane est constitué d'une dotation de la part de l'UAG s'élevant à 86 576 euros versés au titre des programmes 150 (*Formations supérieures et recherche universitaire*) et 231 (*Vie étudiante*), 47 764 euros attribués au titre des droits d'inscription et recettes liées aux locations de salles et autres recettes (35 384 euros), soit un total de **169 724 euros**.

On peut espérer, à court terme, une augmentation sensible des effectifs de l'ESPE (nombre d'inscrits en formations formation initiale et continue), entraînant une augmentation conséquente des versements dus aux droits d'inscription.

E – Stratégie développée sur la base de toutes ces estimations et des moyens disponibles

- Planifier dans le temps l'ouverture de certains parcours de master (2014, 2015 voire 2016).
- Négocier avec les partenaires institutionnels (Ministère, Rectorat, Université des Antilles et de la Guyane) en vue du renforcement à terme de l'équipe pédagogique de l'ESPÉ en Guyane.

ANNEXE 1 (Guyane)

Etude quantitative des besoins d'accueil dans le premier degré

- ✓ Étudiants en première année de master MEEF :
Environ **100** étudiants avec stage d'observation et stage de conduite accompagnée.
 - ✓ Étudiants en seconde année de master MEEF :
 - **167** admissibles 2014 fonctionnant sur une classe le tiers du temps des écoles soit 8h00 hebdomadaires.
 - **50** admissibles 2014 ayant déjà un master mais effectuant un stage en école et se préparant à l'admission du concours.
 - **20** étudiants de seconde année de master n'envisageant pas de s'engager dans le professorat des écoles mais devant cependant effectuer un stage en responsabilité.
 - ✓ Professeurs des écoles stagiaires concours 2013 :
 - **155** lauréats du concours externe et interne 2013.
 - **13** lauréats du concours réservé (loi Sauvadet).
 - **9** listes complémentaires concours 2012.
 - **15** renouvelés concours 2012.
- A noter que les PES 2012 ont été affectés en juillet 2012 à **78% dans l'ouest** (Maroni compris) et **22% dans l'est** (Oyapock compris). 60 PES sur les 159 suivis en 2012/2013 soit près de **40%** sont affectés sur les deux circonscriptions de St Laurent.
- Ces PES doivent bénéficier de cinq semaines de stage sur l'année (décision de M. Le Recteur).
- ✓ Professeurs des écoles en formation spécialisée :
 - **10** en formation à l'option E.
 - **10** en formation à l'option D.
 - **10** en formation à l'option F.
 - ✓ Les emplois d'avenir professeurs
 - **90** étudiants inscrits en Licence 2 et 3 au pôle universitaire de Guyane sont affectés en moyenne 12h00 par semaine dans une école.
 - ✓ Les PAM 2 pour 2013-2014
 - **15** étudiants poursuivront leur deuxième année de M1 par alternance.

ANNEXE 2 (Guyane)

Liste prévisionnelle des diplômes universitaires proposés à l'ouverture

2.1 Diplômes universitaires à destination des enseignants

- DU « *Formation de formateurs* »

Il sera basé sur le parcours « Formation de Formateurs et Analyse de Pratiques (FFAP) ».

Formation de niveau master.

Public visé : candidats formateurs et tuteurs des premier et second degrés.

Cette certification universitaire sera différente de celle que la DEC délivrera.

- DU « *Informatique et sciences numériques* »

Public visé : enseignants des premier et second degrés.

Formation de niveau licence

Ce DU permettra, en particulier, d'habiliter les futurs enseignants de l'actuelle spécialité ISN en terminale S destinée à devenir une option accessible à tous les lycéens des séries générales et technologiques. Certaines unités d'enseignement seront communes avec celles de la licence mathématique-informatique. Le DU devra pouvoir proposer à terme des enseignements permettant de former à la science informatique les enseignants volontaires de l'école au lycée.

- DU « *Techniques d'enseignement du français langue de scolarisation* »

Il sera basé sur les mentions premier et second degrés.

Public visé : enseignants du premier et du second degré.

Formation de niveau master.

Ce DU permettra une spécialisation dans une problématique importante pour l'Académie.

- DU « *préparation aux parcours MEEF 2nd degré anglais, histoire-géographie, lettres modernes, mathématiques* »

Public visé : contractuels sur second degré (PLC et PLP).

Formation de niveau licence.

Ces DU visent une remise à niveau dans la discipline, ce qui permettra à de nombreux contractuels de mieux se préparer aux différents concours de recrutement. Ces DU permettront également aux contractuels d'envisager plus aisément une inscription en MEEF.

- DU « *Théâtre* » et DU « *Cinéma* »

Public visé : enseignants titulaires du 2nd degré.

Formation de niveau master.

Ces deux DU s'appuieront en partie sur les enseignements optionnels du M1 de Lettres Modernes ; de fait le concours propose pour les épreuves d'admission plusieurs options (latin, théâtre, cinéma, FLE/FLS), lesquelles doivent permettre aux lauréats de demander une certification pour ces enseignements spécialisés.

- DU « *De l'oral à l'écrit* »

Il sera basé sur le parcours premier degré.

Public visé : professeurs des écoles, ILM.

Formation de niveau licence.

Il sera composé de deux parcours « conte et littérature » et « de la musique orale à la musique écrite ». Il permettra aux étudiants de mettre en relation des pratiques musicales orales très présentes dans le département avec l'écriture musicale pour laquelle les compétences sont en général insuffisantes.

2.2 Diplômes universitaires à destination de tous les personnels

- DU « *Elèves à besoins spécifiques* »

Il sera basé sur le parcours ERBEP (voir architecture de la formation).

Formation de niveau licence.

Public visé : auxiliaires de vie scolaire individuelles, collectives ou mutuelles et enseignants de classes « ordinaires » accueillant des élèves à besoins spécifiques. La formation pourra se baser notamment sur la mutualisation des éléments suivants : connaissance du handicap (problématique des Dys, de l'autisme, des troubles du comportement, etc.), prise en charge scolaire des élèves à besoins éducatifs particuliers.

- DU « *Littérature de jeunesse* »

Il sera basé sur le parcours PE.

Formation de niveau licence.

Public visé : enseignants et ATSEM.

- DU « *Animateur d'ateliers scientifiques* »

Il sera basé sur le parcours Ingénieries des Communications et Médiations Scientifiques.

Public visé : enseignants du 1^{er} et du 2nd degré.

Formation de niveau licence.

Ce DU permettra, en particulier, d'habilitier les enseignants à animer des ateliers scientifiques, tant en primaire que dans le secondaire ou dans la vie associative. Certaines unités d'enseignement seront effectuées avec « la Canopée des Sciences » Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle en Guyane.

- DU « *Ingénierie de la formation à distance* »

Il sera basé sur le parcours Ingénierie des formations numériques (IFN)

Public visé : enseignants du 1^{er} et du 2nd degré et formateurs

Formation de niveau master.

Ce DU a pour objectif de permettre l'habilitation des formateurs à la conception et la réalisation de parcours de formation à distance dans le cadre du plan numérique académique.

ANNEXE 3 (Guyane)

La formation « Usages du Numérique pour l'Enseignant »

✓ *Détail des modules en formation initiale :*

Intitulé des Modules	Items du C2i2e travaillés	Semestres
Maîtrise des outils sur le plan technique Ce module permet la mise à niveau des compétences du c2i1.		MS1
Recherche Documentaire Présentation et exploitation des outils de recherche documentaire	A1.5, A2.2	MS1
Maîtrise d'un environnement numérique professionnel - Présentation du C2i2e et du dispositif - Introduction des TICE à l'école (B2i, dans les programmes) - Présentation des différents outils collaboratifs et de communication de l'IUFM.	A1.3 ; A1.4 ; A3.1 ; A3.3	MS1
Développement de compétences en TICE et utilisation des ressources en ligne Présentation et exploitation de ressources en ligne et de dispositifs de FOAD.	A1.5 ; A2.1 ; A2.2 ; A2.3 ; B1.1	MS1
Responsabilité de l'enseignant et aspects juridiques de l'utilisation des TICE Analyse de textes officiels sur les responsabilités de l'enseignant sur l'utilisation de ressources numériques (droit d'auteur, protection des élèves, responsabilité professionnelle, sécurité). Réalisation de QCM Présentation d'études de cas	A1.1 ; A1.2 ; A3.2 ; A3.3 ; A3.4	MS2
Conception de situations d'apprentissage intégrant les TICE Présentation des usages et des apports des TICE dans une perspective d'aide aux apprentissages. Elaboration de scénarii d'apprentissage intégrant les TICE dans une discipline choisie par l'étudiant	B2.1 ; B2.2 ; B2.3 ; B2.4 ; B2.5, B1.3 ; B1.2, B4.1 ;	MS2, MS3
Mise en œuvre de situation d'apprentissage intégrant les TICE Analyse critique de séances utilisant les TICE Conduite de séance lors des différents stages.	B3.1 ; B3.2 ; B3.3 ; B3.4 ; B3.5 ; B4.2 ; B4.3	MS4

✓ **Détail des modules en formation continue :**

Intitulé des Modules	Items du C2i2e travaillés
<p>Maîtrise d'un environnement numérique professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du C2i2e et du dispositif - Introduction des TICE à l'école (B2i, dans les programmes) - Présentation des différents outils collaboratifs et de communication de l'IUFM. 	<p>A1.3 ; A1.4 ; A3.1 ; A3.3</p>
<p>Développement de compétences en TICE et utilisation des ressources en ligne</p> <p>Présentation et exploitation de ressources en ligne et de dispositifs de FOAD.</p>	<p>A1.5 ; A2.1 ; A2.2 ; A2.3 ; B1.1</p>
<p>Responsabilité de l'enseignant et aspects juridiques de l'utilisation des TICE</p> <p>Analyse de textes officiels sur les responsabilités de l'enseignant sur l'utilisation de ressources numériques (droit d'auteur, protection des élèves, responsabilité professionnelle, sécurité). Réalisation de QCM Présentation d'études de cas</p>	<p>A1.1 ; A1.2 ; A3.2 ; A3.3 ; A3.4</p>
<p>Conception de situations d'apprentissage intégrant les TICE</p> <p>Présentation des usages et des apports des TICE dans une perspective d'aide aux apprentissages. Elaboration de scénarii d'apprentissage intégrant les TICE dans une discipline choisie par l'étudiant</p>	<p>B2.1 ; B2.2 ; B2.3 ; B2.4; B25, B1.3; B1.2, B4.1 ;</p>
<p>Mise en œuvre de situation d'apprentissage intégrant les TICE</p> <p>Analyse critique de séances utilisant les TICE Conduite de séance lors des différents stages.</p>	<p>B3.1 ; B3.2 ; B3.3 ; B3.4 ; B3.5; B4.2 ; B4.3</p>

**Dossier des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE)
de Guadeloupe, Guyane et Martinique**

Université des Antilles et de la Guyane

Partie 4 :

ESPE de Martinique

Académie de Martinique

Sommaire

1) Renseignements administratifs

- 1.1 Chef de projet
- 1.2 Groupe de pilotage académique

2) La structure de l'ESPE et sa gouvernance

- 2.1 Le statut retenu
- 2.2 L'organisation générale de l'ESPE
- 2.3 La description des différents conseils et de leur mission

3) Le projet de l'ESPE

- 3.1 Offre de formation au sein du cycle Master
- 3.2 Offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle Licence
- 3.3 Accompagnement du dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur)
- 3.4 Participation aux actions de formation continue des enseignants des premier et second degré ainsi que des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur
- 3.5 Organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF.
- 3.6 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences en langues
- 3.7 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques en activité d'enseignement
- 3.8 Dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques
- 3.9 Modalités d'évaluation des étudiants
- 3.10 Dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques

4) Organisation de la mission de coordination

- 4.1 Description de l'ensemble des équipes pédagogiques et de formation impliquées dans le projet
- 4.2 Description de l'interaction avec les services communs des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires, le rectorat et les services académiques, les EPLE
- 4.3 Outils de la coordination
- 4.4 Lien avec la recherche

5) Modèle économique

- 5.1 Principes retenus pour la construction du modèle économique du projet

1) Renseignements administratifs

1.1 Chefs de projet

Chef de projet inter-académique : Antoine DELCROIX, professeur des universités, directeur du centre de recherches et de ressources en éducation et formation (EA 4538)

antoine.delcroix@iufm.univ-ag.fr

Référent, chef de projet Martinique : Catherine Maurice, directrice de l'IUFM de Martinique

catherine.maurice@iufm-martinique.fr

1.2. Groupes de pilotage académique (Martinique)

Alain Arnauld, DAFPEN

alain-julien.arnauld@ac-martinique.fr

Henri Eckert, directeur-adjoint de l'IUFM de Martinique

henri.eckert@iufm-martinique.fr

Benoît Fricoteaux, doyen des IA/IPR

benoit.fricoteaux@ac-martinique.fr

Catherine Maurice, directrice de l'IUFM de Martinique

catherine.maurice@iufm-martinique.fr

Guy Pommier, CARDIE

guy.pommier@ac-martinique.fr

Philippe Reymond, secrétaire général rectorat de Martinique

philippe.reymond@ac-martinique.fr

Louis Richer, cellule TICE rectorat

louis.richer@ac-martinique.fr

Bertrand Troadec, professeur des universités, co-responsable du master éducation et formation

btroadec@martinique.univ-ag.fr

Pierre Zabulon, DAASEN

pierre.zabulon@ac-martinique.fr

2) La structure de l'ESPE de Martinique et sa gouvernance

2.1 Statut de l'ESPE de Martinique

L'ESPE de Martinique sera rattachée à l'Université des Antilles et de la Guyane.

2.2 Organisation générale de l'ESPE de Martinique

La direction sera composée d'un directeur, assisté d'un responsable administratif, de deux directeurs-adjoints. Ces derniers travailleront en étroite relation avec les responsables de mention de master MEEF. Des chargés de mission viendront en appui sur des missions transversales : relation avec les partenaires, organisation des stages.

2.3 La description des différents conseils et de leur mission

a. Le Conseil d'école :

Outre le directeur de l'ESPE, le conseil respectera la réglementation et la représentativité des différents acteurs de l'ESPE. La représentation des partenaires académiques implique la présence du DAASEN, du doyen des IPR, d'un chef d'établissement.

Missions

Selon le projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, (adopté par l'assemblée nationale en première lecture), le conseil de l'école « adopte les règles relatives aux examens et les modalités de contrôle des connaissances. Il adopte le budget de l'école et approuve les contrats pour les affaires intéressant l'école. Il soumet au conseil d'administration de l'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel ou de l'établissement public de coopération scientifique la répartition des emplois. Il est consulté sur les recrutements de l'école. »

b. Le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique :

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique polaire, déclinaison du Conseil d'orientation scientifique et pédagogique interrégional intégrera, outre le directeur de l'école des représentants des responsables de mention du master MEEF, des enseignants intervenant dans les masters des corps d'inspection, chefs d'établissement, personnels accueillant les professeurs stagiaires, des représentants des usagers, étudiants, stagiaires de la formation initiale et continue, le CARDIE.

Ce conseil pourra tenir des consultations élargies à d'autres partenaires en particulier des élus du conseil scientifique de l'UAG. Il travaillera en étroite collaboration avec le COSPI.

Missions

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique émettra un avis sur :

- sur les orientations en matière de formation initiale et continue,
- les contenus et les modalités de contrôle des connaissances ;
- les actions de recherche en éducation et d'innovation pédagogiques ;
- la formation à et par le numérique ;
- les aspects pédagogiques et scientifiques de la politique de coopération avec les composantes du pôle universitaire, avec les partenaires, et avec les ESPE du réseau des ESPE des Antilles et de la Guyane
- les conditions de vie et d'études des étudiants.

Conformément à ses missions, le Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique de l'ESPE assurera le suivi des formations, en recueillant les compte-rendus d'évaluation établis par les responsables des mentions et parcours du master MEEF. Le conseil émettra des recommandations sur l'organisation des stages, la mise en situation professionnelle, l'articulation avec la recherche, l'adaptation des parcours et de leur évaluation en conformité avec le dossier d'accréditation. *Il n'est donc pas nécessaire d'alourdir la structure de direction par un comité supplémentaire.*

3) Le projet de l'ESPE de Martinique

3.1 Offre de formation au sein du cycle master

L'ensemble des formations qu'envisage de proposer l'ESPE de Martinique est décrite dans le tableau suivant. Outre les formations déjà existantes dans le master éducation et formation, le groupe de pilotage académique souhaite ouvrir deux nouvelles formations (⁴²EERBEP et Formation de formateurs).

Les conditions de mise en œuvre de ces nouvelles formations ont fait l'objet d'une présentation dans la partie commune du dossier.

L'ESPE de Martinique affiche les priorités suivantes transversales aux formations mises en place :

- assurer la maîtrise d'une langue vivante étrangère par des heures d'enseignement en présentiel, par l'accès aux salles multimédia pour des entraînements personnalisés ; la maîtrise de l'anglais ou de l'espagnol permet une ouverture sur la zone caraïbe ; elle constitue un atout pour des échanges avec les enseignants de ces régions.
- diversifier les lieux de stage afin d'offrir aux étudiants non admissibles des possibilités de réorientation. Les municipalités par la mise en place de projets éducatifs locaux offrent des perspectives intéressantes. Ces expériences en liaison avec la maîtrise d'une langue étrangère pourraient à terme, offrir des pistes d'emploi dans la région caraïbe. Des voyages d'étude dans les îles voisines (Sainte Lucie, Dominique, Saint Domingue) viendront en appui afin de comparer les systèmes éducatifs et de nouer des contacts permettant d'avoir, par la suite, des échanges de classe (dans le cas d'admission aux concours) ou éventuellement des ouvertures vers le monde éducatif caribéen.
- développer la culture numérique dans les formations par la création d'une UE générale et transversale intitulée « culture numérique » assurant une formation au numérique par le numérique pour répondre aux attentes exprimées par le référentiel de compétence des professeurs, avec la mise en place d'une démarche E portfolio, la préparation à la constitution du dossier numérique en vue de la validation du C2I2E, la formation aux domaines A du C2I 2^E.

Effectifs attendus 2013-2014 en master

A la rentrée 2013, l'ESPE de Martinique accueillera les étudiants inscrits en master MEEF avec les effectifs prévisionnels suivants.

Mention MEEF	Parcours	Effectif attendu 2013-2014	
		M1	M2
Premier degré	Professeur des écoles	90 Dont 6 LCR	80 Dont 5 LCR
	Professeur des écoles en langues et cultures régionales		
Second degré	PLC anglais	20	19
	PLC arts plastiques	10	10
	PLC créole	8	5
	PLC espagnol	17	20
	PLC histoire-géographie	6	10
	PLC lettres modernes	10	15
	PLC mathématiques	15	10
	PLP lettres modernes & anglais (1)	7	
	PLP lettres modernes & espagnol (1)	5	
PLP lettres modernes & histoire-géographie (1)	5		
Encadrement éducatif	Conseiller principal d'éducation	40	30
Pratiques et ingénierie de la formation	Formation de formateurs et analyse de pratiques (FFAP) (2)		12
Master EERBEP	Enseignant spécialisé en adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap	29	

- (1) Une augmentation forte des candidats aux concours PLP enseignement général ces deux dernières années nous conduit à réinitialiser les parcours PLP dont l'institut a l'expérience mais qui avaient été progressivement délaissés compte tenu de la baisse du nombre de candidats. Les parcours seront adossés à la maquette PLC lettres. Des options spécifiques permettront la mise en œuvre de ces parcours (en fonction du nombre de candidats) à moindre coût. Comme il n'existait pas de M1 spécifique, l'ouverture du M2 ne se fera qu'en 2014-2015
- (2) Cette formation ouvrira en M2 avec une équivalence des acquis de l'expérience professionnelle attribuant l'équivalence du M1. En 2013/2014, elle fonctionnera dans le cadre du master éducation et formation, parcours formation de formateurs d'adultes.

Commentaires : La quatrième mention « Pratiques et ingénierie de la formation » comprendra deux parcours qui s'ouvriront à la rentrée 2013 (ou 2014 selon les possibilités offertes). Ces parcours s'inscrivent dans le cadre des formations hybrides, développées dans la partie commune du dossier.

- a. L'un s'adressera principalement aux candidats (enseignants du premier et du second degré) au certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap, titulaires d'une licence et qui souhaitent accéder au grade de master, tout en acquérant leur certification. Ce dispositif est actuellement en cours d'élaboration avec l'université de Cergy Pontoise (master EERBEP⁴³) Une convention contractualisera les relations entre l'académie de Martinique, l'université Antilles-Guyane et l'université de Cergy Pontoise.

⁴³ Master « Enseignement éducation remédiation et besoins éducatifs particuliers ».

En fonction du développement de la négociation ce parcours ouvrira soit dans l'offre MEEF de l'UAG (co-habilitation) soit comme une formation délocalisée de l'université de Cergy-Pontoise. Voir également la partie commune du dossier.

- b. Le deuxième parcours « Formation de formateurs et analyse de pratiques » répond à une demande forte de l'académie ainsi que de l'Institut des soins infirmiers. La conception de ce parcours bénéficiera de l'expertise de la Guadeloupe dans ce domaine. Il sera ouvert au niveau du master 2 et permettra aux titulaires d'une licence et d'une expérience professionnelle d'accéder au master en deux ans. Ce parcours s'appuiera sur le département de sciences de l'éducation de la faculté des lettres de Martinique, il s'agira d'une coopération ESPE/UFR.

Réorientation des étudiants

Compte tenu de la diminution des postes au concours de professeurs des écoles dans l'académie de Martinique des parcours de réorientation seront proposés aux étudiants dès la rentrée 2013. Deux possibilités leur seront offertes : une réorientation vers les masters existants à l'UAG notamment vers le parcours recherche de sciences de l'éducation, une deuxième possibilité consistera à proposer des stages offerts par les collectivités locales, dans le cadre des projets éducatifs locaux.

Une convention est actuellement en cours d'élaboration. Le projet éducatif de la ville de Schœlcher comprend 4 axes et s'étend de la petite enfance aux scolaires du second degré. Les axes tournent autour de la petite enfance, de l'école maternelle, des activités péri éducatives à l'école élémentaire, ainsi que la lutte contre l'illettrisme. Une action autour de la parentalité est également envisagée. Cette diversification constituera une expérience professionnelle non négligeable, les étudiants seront étroitement associés à la conception et réalisation de projets éducatifs qu'ils suivront une partie de l'année. Un enseignant référent sera chargé de les encadrer. Cette expérimentation concernera également les étudiants du second degré.

Plan spécifique sciences

Un plan spécifique mathématiques / sciences sera proposé dans le cadre d'un tutorat, aux étudiants dont le cursus est littéraire. Ce plan s'incarnera sous la forme d'un projet à vocation scientifique, finalisé par un séjour à la Villette. Il s'agit de répondre aux besoins de l'académie afin d'améliorer le niveau des professeurs des écoles dans ce domaine, niveau pour beaucoup lacunaire. L'ESPE financera ces heures et ce projet avec l'aide de la subvention accordée par la Région Martinique.

Autres publics accueillis

Outre les publics masters formation initiale cités ci-dessus, l'ESPE accueillera également :

- Les professeurs des écoles stagiaires admis au concours 2013-1 (27) selon des périodes de regroupement négociées entre le rectorat et la direction de l'IUFM, avec un plan de formation ayant fait l'objet d'une concertation. Une place importante est laissée à la formation au numérique. Les intervenants sont des enseignants-chercheurs, des formateurs didacticiens de l'ESPE, des PEMF ainsi que des représentants d'association intervenant dans le domaine périscolaire.
- Les professeurs stagiaires second degré accueillis sur un jour semaine identifié (le vendredi) et des périodes de regroupement plus longues. Le plan de formation est également négocié avec le doyen des IA/IPR en accord avec le collège des inspecteurs et les équipes pédagogiques de l'ESPE.
- Des stagiaires AEM (accompagnement à l'entrée dans le métier) titulaires première et deuxième années au cours de deux regroupements en continu un au mois de février 2014, le deuxième en mars 2014.
- Des emplois d'avenir professeur, actuellement au nombre de 32 recrutés dans les disciplines du second degré. Ce nombre est amené à évoluer compte-tenu du recrutement en cours. Ils seront accueil-

lis lors du séminaire de rentrée organisé par l'académie .Début septembre, un premier regroupement se fera à l'ESPE, il servira à élaborer un plan de suivi de ces personnels.

Ils bénéficieront d'un tuteur référent à l'ESPE et ils seront regroupés régulièrement selon une périodicité qui sera définie en début d'année scolaire afin de faire le point, analyser les pratiques professionnelles et bénéficier de cours thématiques en fonction de leurs besoins.

- Des candidats préparant les concours internes : mutualisation en cours.
- Les tuteurs des étudiants master premier, second degré et tuteurs terrain des EAP seront regroupés et formés à l'ESPE.

Une préparation aux concours externes est également organisée pour les titulaires d'un master 2 soit pour la préparation du CRPE, soit pour les concours PLC. Elle est financée par la région Martinique sous la forme d'une subvention.

3.2 Offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle licence

L'UAG, dans le cadre de l'habilitation 2010-2014, a mis en place des dispositifs de sensibilisation à l'insertion professionnelle (de manière générale) et aux métiers de l'éducation en particulier) dans le cycle licence sous plusieurs formes : unité d'enseignement libre, stages.

Sur le campus de Schœlcher (Martinique), les UE concernées appartiennent à un pool d'EC transversaux dont le choix est libre, et l'accès possible à tous les parcours de formation. Les formateurs de l'IUFM de Martinique sont déjà fortement impliqués dans ces formations, aussi bien à la Faculté des Lettres qu'en Droit.

Sur la base de ce système, l'offre de formation sera élargie et remaniée :

- Les UE proposées ne se limiteront pas à la sensibilisation ou la découverte des métiers de l'enseignement, mais comprendront des modules de renforcement disciplinaire en vue des concours : par exemple, des mathématiques et des sciences pour les étudiants en lettres ou droit envisageant de présenter le CRPE ;
- Par ailleurs, les parcours linéaires et progressifs de pré- professionnalisation (sensibilisation – découverte – pratique accompagnée) sont rarement suivis dans leur intégralité. Les étudiants qui se tournent tardivement vers les métiers de l'enseignement ne peuvent plus bénéficier d'EC prévus pour l'année de L1. C'est pourquoi, dans la nouvelle offre, les UE proposées doivent pouvoir être suivies à n'importe quel stade de la licence, et donc être indépendantes les unes des autres. Les étudiants pourront ainsi personnaliser leur parcours, en lien avec l'obtention de contrats EAP par exemple. Il s'agit d'introduire de la souplesse dans le dispositif et de permettre à l'étudiant de construire son propre parcours de formation.

L'information se fait déjà en amont du cycle licence, auprès des lycées, et ponctuellement, auprès de collégiens lors de « forums des métiers » ou autres manifestations. Les journées portes ouvertes du campus de Schœlcher et de l'IUFM de Martinique, qui ont lieu en fin d'année universitaire, au moment des choix d'orientation, permettent de toucher plusieurs centaines d'étudiants.

3.3 Accompagnement du dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur)

Le dispositif EAP a été introduit en décembre 2012 en Martinique avec quarante emplois ouverts. L'IUFM a été associé à la campagne de recrutement et a été présent dans la commission de recrutement. Le retour d'expérience d'ores et déjà disponible attire l'attention sur les difficultés liées aux emplois du temps en établissement scolaire, qui risquent de chevaucher les cours à l'université s'ils ne sont pas spécialement adaptés. L'ESPE doit donc être en mesure de coordonner l'action des différents intervenants.

L'offre de formation licence doit également comporter des modules répondant aux attentes nées de la pratique de terrain en EAP. Il ne s'agit pas seulement du volet didactique ou pédagogique, mais également de renforcements disciplinaires donnant aux étudiants bénéficiaires une maîtrise suffisante des contenus qu'ils sont appelés à enseigner.

Un accompagnement du côté de l'ESPE est envisagé afin de faciliter l'harmonisation entre les institutions ; un tuteur aura en charge les étudiants bénéficiaires d'un emploi d'avenir professeur, le tutorat sera collectif sous la forme d'un regroupement périodique afin de permettre aux étudiants de s'orienter sur des modules licence et d'échanger sur leurs pratiques.

3.4 Participation aux actions de formation continue des enseignants des premier et second degrés ainsi que des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur

Une collaboration existe déjà de fait dans l'académie de la Martinique entre l'IUFM et le rectorat. La création de l'ESPE offrira l'opportunité d'accentuer ce travail existant. Une convention révisable annuellement contractualisait déjà les relations entre l'IUFM et l'académie. Elle sera revue et formalisée intégrant de nouveaux champs de partenariat.

L'ESPE sera représentée dans les instances académiques débattant de la formation :

- comité de pilotage académique en charge de la politique de formation continue de l'académie crée en 2010,
- Conseil départemental de formation,
- Conseil pédagogique académique,
- Commission de recrutement des EAP,

et sera un opérateur privilégié de la formation continue de l'académie.

La nouvelle convention envisagée contractualise dans les champs suivants :

- définition et synthèse des besoins en formation initiale et continue enseignants des premier et second degré par le DAFPEN⁴⁴ en étroite concertation avec l'ESPE ;
- ESPE/GIP : l'ESPE apportera son expertise en tant qu'opérateur de la formation des enseignants au GIP/FCIP⁴⁵ pour accompagner en tant que de besoin les dispositifs mis en œuvre pour la formation des publics en insertion préparant le concours de professeur des écoles.
- mutualisations envisagées pour les préparations aux concours internes et externes avec une forte collaboration entre les corps d'inspection et les enseignants de l'ESPE.

Par ailleurs, des formations master pourront être accessibles en formation hybride ou en FOAD afin de permettre aux enseignants titulaires ou contractuels de préparer un master. En particulier pour les PLP contractuels, qui constituent 25% des contractuels de l'académie, des modes de coopération particuliers sont envisagés. Il peut s'agir d'organiser des formations (aussi bien au rectorat qu'à l'ESPE) avec échanges de formateurs, et des interventions de missionnaires en coûts partagés université-rectorat.

La demande spécifique concernant la formation de formateurs sera prise en compte au sein de l'ESPE par l'ouverture du parcours ingénierie de formation d'adultes.

⁴⁴ Délégué académique à la formation des personnels de l'éducation nationale chargé de coordonner l'ensemble des actions en formation continue, interlocuteur privilégié de l'ESPE

⁴⁵ Groupement d'intérêt public /formation continue insertion professionnelle

3.5 Organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF

3.5.1 La carte des formations

La carte des formations proposée repose sur les forces mobilisables immédiatement et constitue une réponse aux besoins exprimés. Cependant, il existe une demande très forte en matière de préparation aux concours internes PLP en formation continue. Compte-tenu de la diversité des formations à mettre en place, l'académie et l'ESPE vont associer leurs moyens pédagogiques et envisagent des partenariats afin de mettre en place des missions.

3.5.2 L'alternance au sein des masters MEEF

Les stages du master MEEF professeur des écoles

En première année ils sont organisés de façon progressive, d'une durée de 6 semaines de manière à découvrir tous les cycles de l'école élémentaire ; une semaine au mois d'octobre en école maternelle, deux semaines au mois de novembre en école élémentaire cycle 2 et cycle 3 et trois semaines en janvier en école maternelle ou élémentaire en fonction du sujet de recherche choisi. Les stages seront préparés en amont en abordant les thèmes suivants : l'approche maternelle, le socle commun, l'éthique, la responsabilité, la sécurité pour les deux premières périodes. La période du mois de janvier, de trois semaines sera intégralement une période de pratique accompagnée, la période préparatoire au stage intégrera la préparation de la classe ainsi que les outils et l'analyse des pratiques. Ils recevront deux visites au cours de leur stage assurées l'une par un professeur de l'ESPE, l'autre par un PEMF.

En deuxième année la formule retenue est celle d'un stage en responsabilité pour les admissibles (en 2013-2014) soit pendant l'année transitoire à raison de deux jours par semaine les jeudis et vendredis à partir de la Toussaint jusqu'à la fin de l'année. Le fait de ne pas commencer tout de suite la mise en responsabilité permet de préparer plus efficacement les étudiants à cette prise de fonction. Ils sont encore étudiants relevant du master éducation et formation, spécialité métiers de l'éducation et de la socialisation des jeunes enfants, jusqu'à l'obtention de leur diplôme.

Les stages des masters MEEF second degré et encadrement éducatif : ils seront en M1 répartis de la façon suivante ; au premier semestre un stage d'observation d'une durée d'une semaine placé à la rentrée de Toussaint. Il se déroulera prioritairement au lycée. Au second semestre, trois semaines sont prévues après les écrits du concours, le calendrier précis sera affiné lorsque les dates des écrits seront connues. Les trois semaines s'effectueront dans le même établissement niveau collège avec un passage progressif de l'observation à la pratique accompagnée. Les M2 non admissibles sont adossés au même dispositif.

Le stage des M2 admissibles se répartira sur trois demi-journées hebdomadaires, tout au long de l'année scolaire. Il s'agit d'un stage en responsabilité, bénéficiant d'un tutorat dans l'établissement scolaire et d'un accompagnement par l'ESPE dans le cadre d'une maquette adaptée à cette année de transition.

3.6 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences en langues

Une chargée de mission a été nommée au sein de l'université afin de mettre en place un dispositif intéressant l'ensemble des étudiants à une certification en langues. De son côté l'ESPE s'assurera que les maquettes de master comportent des heures d'enseignement en anglais et en espagnol afin d'assurer un niveau de maîtrise équivalent au niveau de certification européen. Des tests seront prévus au début et en fin d'année en M1 et M2 afin de s'assurer des compétences acquises

3.7 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques en activité d'enseignement

Actuellement les compétences nécessaires à l'usage des outils numériques en activité d'enseignement sont validées par la certification du C2i2e. L'ESPE propose une formation intégrée au cursus des masters afin de

valider ces compétences. Une plateforme numérique est déjà utilisée par les étudiants et les formateurs. Dès la prochaine rentrée la politique de développement du numérique sera accentuée par la **mise en place d'une cellule TIC** au sein de l'ESPE :

- Acteurs : Le Vice-président aux affaires numériques, le Conseiller aux Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement CTICE, la Responsable de la cellule numérique de l'ESPE, un pôle de formateur et d'enseignants chercheurs ;
- Mission : concevoir la politique de développement du volet numérique de l'ESPE

Les missions de cette cellule sont les suivantes :

2) La coordination du dispositif de formation et de validation au Certificat de Compétences Informatique et Internet niveau 2 (C2i2e) sur le pôle Martinique dans le cadre de la formation initiale (MASTER MEEF) et continue des personnels de l'enseignement scolaire et supérieur ;

3) La mise en place d'outils de coordination (processus de pilotage et de supervision) et de procédures d'évaluation (démarche qualité).

1. La mise en œuvre d'un environnement propice au développement de la formation « au numérique » et « par le numérique ».

La cellule aura pour objectif d'assurer la prise en compte du numérique dans la formation initiale liée aux métiers du professorat mais aussi en formation continue pour répondre aux nouveaux contextes d'éducation générés par l'évolution des technologies et les nouvelles pratiques sociales. Il s'agira d'accroître et de diversifier l'offre de formation pour répondre aux besoins des publics de formation initiale et continue. Nous nous appuierons sur la mutualisation de la production inter établissements (Académie, CRDP, STICE, ...). Le dispositif qui sera proposé, prendra en compte le numérique dans sa double acception d'objet de formation et de moyen de formation « former au et former par le numérique »

- Réaliser un état des lieux des outils et services disponibles dans l'académie. Il s'agira ensuite de :
 - Mettre en œuvre des méthodes et solutions techniques adaptées à l'environnement éducatif de l'académie
 - Elaborer des dispositifs de déploiement qui prennent en compte l'existant et les outils disponibles dans l'académie
- Mettre en place un plan de formation au numérique par le numérique :
 - Soutenir le développement d'une culture numérique professionnelle
 - Développer les compétences numériques nécessaires à l'exercice du métier
 - Mener une réflexion sur les avancées de la recherche dans les domaines des savoirs, apprentissages et TICE
 - Initier à une utilisation pertinente et raisonnée des usages du numérique
 - Proposer des modalités de formation diversifiées et innovantes articulant présence et distance
 - Favoriser une démarche e-portfolio. Nous mettrons à disposition de nos étudiants un outil (Mahara) qui sera adossé à notre plateforme de FOAD (Moodle)

2. La coordination du dispositif de formation et de validation au Certificat de Compétences Informatique et Internet niveau 2 (C2i2e) dans le cadre de la formation initiale (MASTER MEEF) et continue (des personnels de l'enseignement scolaire et du supérieur) :

- Intégration dans les maquettes du master MEEF d'une UE numérique qui prendra en compte le travail effectué dans le cadre des autres UE « TIC dans les disciplines » et proposera un accompagnement de type e-portfolio pour la constitution du dossier numérique de compétence défini par l'arrêté du 14/12/2010 relatif au C2I2E.

- Organisation coordonnée de la validation des domaines B2, B3 et B4 avec les services TIC du rectorat dans le cadre des stages en école et en établissement scolaire.
- Dans le cadre du suivi de l'insertion professionnelle mise en place d'un dispositif permettant la finalisation de la validation du C2I2E pour ceux qui auront fait l'objet d'une délivrance partielle.
- Participation aux actions de formation continue des enseignants du premier et second degré ainsi que des enseignants et enseignants chercheurs de l'enseignement supérieur.
- Offre de sensibilisation et d'information au sein du cycle Licence ;

3. La mise en place de procédures d'auto évaluation (démarche qualité) :

- Organisation de l'auto-évaluation des formations
- Dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants. Il s'agira de recueillir les besoins des étudiants et leur avis afin de mettre en place des procès d'évolution des dispositifs pédagogiques.
- La production de rapports afin de permettre l'analyse, l'interprétation et la restitution des résultats.

4. La coordination de l'organisation territoriale en interaction avec le Rectorat et les composantes de l'Université :

Ces missions seront exercées en étroites collaborations avec le service STICE de l'UAG et le service TIC du rectorat. Un comité de pilotage a été mis en place à cet effet de manière à coordonner les moyens et les missions des différentes instances.

3.8 Dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques

Cette évaluation s'appuiera sur des enquêtes réalisées par niveau en fin d'année et exploitées dans le cadre de séminaires de fin d'année avec l'ensemble des équipes pédagogiques. Elle sera conforme aux attentes de la politique que définira l'UAG dans le cadre du contrat 2015-2019.

3.9 Modalités d'évaluation des étudiants

Le cadre est défini dans la partie commune. L'ESPE de Martinique insiste sur la nécessité de développer les évaluations sous la forme d'un contrôle continu avec des adaptations pour les publics salariés. Il est envisagé d'introduire au cours de la deuxième année du master un portefeuille de compétences afin de répondre à l'exigence de professionnalisation.

3.10 Dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques

Il s'agit de poursuivre les efforts déjà réalisés dans ce domaine **sur l'accessibilité du site: ainsi ont déjà été réalisés l'accès au site de formation par des rampes et des ascenseurs pour l'accès aux étages.**

La mise en place du master EERBEP permettra par le développement de l'expertise en ASH de sensibiliser et dispenser une formation aux personnels de l'ESPE.

4) Organisation de la mission de coordination

4.1 Description de l'ensemble des équipes pédagogiques et de formation impliquée dans le projet

C'est une logique de complémentarité des compétences qui prévaut dans la détermination des équipes pédagogiques. Sont impliqués dans ces équipes :

- Des enseignants- chercheurs de l'ESPE et d'autres composantes de l'université,
- Des professeurs des premier et second degrés de l'ESPE,
- Des professionnels intervenant en milieu scolaire (CPE, Inspecteurs, PEMF, Conseillers pédagogiques...).

4.2 Description de l'interaction avec les services communs des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires, le rectorat et les services académiques, les EPLE

L'ESPE aura un rôle d'interface avec le rectorat pour fixer les principes de l'organisation de la coopération pour le fonctionnement des masters MEEF et les autres missions de formations des personnels de l'éducation nationale auxquelles l'ESPE participe (dont la formation continue).

Les points suivants sont concernés :

- L'organisation des stages : observation, pratique accompagnée, stages en responsabilité ;
- La relation entre les tuteurs de stage et les formateurs de l'ESPE ;
- Les modalités de participation de l'ESPE aux actions de formation continue ;
Cette coordination est facilitée par le fait que des représentants de l'ESPE sont invités à participer aux différentes commissions mises en place par le rectorat de Martinique : conseil départemental de formation, comité académique de pilotage de la formation, commission de recrutement des EAP.
- Les modalités de formation des professeurs stagiaires des premier et second degrés au cours de l'année de transition 2013-2014 : organisation, regroupements à l'ESPE, contenus de formation. Ces modalités sont élaborées avec les corps d'inspection.

Un chargé de mission avec le rectorat (pouvant être ou non directeur-adjoint de l'ESPE) assurera le suivi des actions avec le rectorat (interlocuteur principal des services académiques).

De même, la direction de l'ESPE organisera la cohérence entre les parcours de master ouverts dans l'ESPE, les autres masters (du secteur de formation MEEF ou non) en coordination avec les responsables de ces différents masters, les responsables de domaine et doyens d'UFR.

Chaque parcours d'un master MEEF sera coordonné par un responsable de parcours (membre de l'ESPE ou d'une autre composante du pôle universitaire) qui assurera la coordination de l'équipe pédagogique (comportant aussi bien des personnels des ESPE et d'autres composantes de l'université que des praticiens et formateurs en milieux scolaires et académiques).

L'interaction avec les différents services communs de l'UAG (ou du moins leurs implantations polaires) obéira au même schéma :

- organisation par la direction de l'ESPE correspondante, avec un cadre similaire au sein du réseau des ESPE ;
- Opérationnalisation au niveau de chaque ESPE :
 - pour les questions touchant à la formation par le directeur-adjoint et les responsables de parcours,
 - pour les questions touchant l'organisation des services d'appui aux missions, par les

responsables administratifs et les responsables de service.

4.3 Outils de la coordination

Le rôle d'interface entre les différentes composantes universitaires et le rectorat, assuré par l'ESPE et sa direction, sera décrit dans une **convention cadre**. Cette convention décrira les *principes* d'organisation de la coordination, notamment :

- pour les stages, en décrivant leur typologie (observation, pratique accompagnée, responsabilité) en fonction des niveaux d'études (licence, master), leur répartition dans le cursus, leur temporalité (semestrielle, annuelle), leurs modalités (groupés, filés),
- pour les dispositifs régissant l'accompagnement des EAP, tant pour l'accompagnement universitaire que celui de terrain (cf. 3.3),
- pour les conditions d'intervention des praticiens en poste dans l'académie dans les cursus licence et master, en fonction des exigences universitaires.
- pour les échanges de moyens entre le rectorat et l'UAG.

Une **cellule de coordination académique**, placée sous la coresponsabilité du recteur (ou de la personne désignée par lui) et du directeur de l'ESPE (ou de la personne désignée par lui), assurera la mise en œuvre de la convention-cadre et préparera sa déclinaison annuelle en avenant. Cette cellule assurera la régulation et le suivi des actions et présentera un bilan annuel devant les instances de l'ESPE. Une synthèse sera présentée en CEVU.

Une commission mixte ESPE- rectorat composée du DAFPEN, du doyen des IA/IPR, du doyen des IEN/ET, du DAASEN sera chargée de mener la réflexion en amont du plan académique de formation afin de dégager les besoins académiques, de prévoir les formations pouvant y répondre et de travailler sur les coopérations à mettre en place pour les formations destinés aux professeurs des lycées professionnels et technologiques (formations très spécialisées dont les ressources n'existent pas sur place).

4.4 Lien avec la recherche

L'ESPE s'appuiera sur le **réseau interrégional de chercheurs et praticiens en recherche en éducation** pour répondre à l'exigence d'être un acteur de la recherche en sciences de l'éducation, de l'innovation pédagogique, et pour mobiliser les résultats de la recherche en sciences de l'éducation dans sa réflexion sur les contenus de formation aux métiers de l'enseignement, de la formation et de l'éducation.

Ce réseau se déclinera au niveau régional avec l'appui des laboratoires existants (CRILLASH et le CRREF). Les perspectives suivantes sont d'ores et déjà envisagées :

- **Du point de vue de la définition d'une politique de recherche :**
 - faire jouer à la déclinaison régionale du réseau et au COSP de site un rôle incitatif pour définir une recherche sur les contextes éducatifs locaux ;
 - Mettre en réseau les praticiens de terrain, le CARDIE, les enseignants chercheurs.
- **Du point de vue des thématiques de recherche :**
 - Coopération avec l'IREM : dans la perspective de développer des recherches-actions dans le cadre de l'enseignement des mathématiques au primaire ;
 - Avec le CRPLC⁴⁶ : recherche sur les stéréotypes du genre dans les manuels scolaires et dans les propos et attitudes des enseignants.

⁴⁶ Centre de Recherche sur les Pouvoirs Locaux dans la Caraïbe, UMR 8053, UAG et CNRS.

5. Le modèle économique

Le modèle économique est déterminé en fonction de l'offre d'enseignement proposée par la future ESPE.

Les moyens patrimoniaux et humains de l'actuel IUFM seront entièrement reversés dans la future ESPE. Les moyens patrimoniaux sont constitués d'un campus de 4100 m² consacrés à l'enseignement ; il comprend 14 bâtiments dont une maison de la vie étudiante qui doit ouvrir ses portes en septembre 2013, deux salles multimédias de 16 postes de travail chacune, une salle de visioconférence, une bibliothèque universitaire rattachée au Service commun de l'université. Les moyens humains sont constitués de 11 enseignants chercheurs, 23 PRAG, PRCE, PREC. Les personnels administratifs comportent 3 catégorie A et 6 catégorie B et 5 C.

Le rectorat dans la convention cadre apporte les moyens suivants : 2000HSE permettant de rémunérer les personnels des premier et second degré intervenant dans les masters MEEF, 2,5 ETP de disciplines différentes avec des décharges maximum de 9 heures semaine , un conseiller pédagogique en ASH , la mise à disposition des PEMF, la prise en charge des droits d'inscription des 16 ASH dans le cadre de la convention spécifique avec l'université de Cergy Pontoise.

La participation des UFR aux missions de l'ESPE est estimée à hauteur de 2500 heures. L'ESPE intervenant également dans les autres UFR de l'université intégratrice à hauteur de 1500 heures et mettant à disposition du département scientifique inter-facultaire deux demi services, un en SVT et un en mathématiques.

Des appels à des universités de métropole s'avèrent d'ores et déjà nécessaires lorsque les spécialistes d'une question n'existent pas à l'UAG. Ces interventions se déroulent sous forme de missions, les besoins sont estimés à hauteur de 200 heures. Au coût horaire de la mission il faut ajouter le paiement des déplacements (billets d'avion) et des frais de séjour.

La région est le troisième partenaire important de ce dispositif, elle a toujours participé au fonctionnement de l'école ; une demande de subvention a été renouvelée pour la période 2013- 2015 afin de financer le plan « sciences » auprès des professeurs des écoles ainsi que les formations concours destinées aux candidats déjà titulaires d'un master. Cette orientation participe à l'insertion des jeunes diplômés dans une région fortement touchée par le chômage.

**Dossier des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE)
de Guadeloupe, Guyane et Martinique**

Université des Antilles et de la Guyane

Académies de Guadeloupe, Guyane et Martinique

Partie 5 :

Maquettes des masters MEEF

Les pages comportant les maquettes sont numérotées M1 à M49.

Master MEEF premier degré

Semestre 1	Elément constitutif	Bloc de Compétences						Indications de contenus	H ETU	Intervenants
		DIS	DID	REC	CEM	MSP	ECTS			
UEO 11	UEO 111 Psychologie de l'enfant et de l'adolescent				1		1	Connaissance des concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent	8	ESPE, professionnel
	UEO 112 Connaissance du système éducatif: histoire, principes et organisation				1		1	Histoire de l'école ; Approche par compétences, le processus d'orientation	10	ESPE rectorat
	UEO 113 Analyse de situations professionnelles et d'apprentissage				1		1	STAGE + préparation du stage, Socle commun, Ethique responsabilité, sécurité	6	ESPE rectorat
	UEO 114 Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales			3			3	Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales, outils documentaires de la recherche (bibliographie et passeport documentaire)	14	ESPE
UEP12	EC 121 Connaissance et maîtrise du français pour enseigner	4,5	1				5,5	Connaissance et maîtrise de la langue et introduction à la didactique	50	ESPE
	EC 122 Connaissance et maîtrise des mathématiques pour Enseigner	4,5	1				5,5	Connaissance et maîtrise des mathématiques et introduction à la didactique	50	ESPE
UEP 13	EC 131 Enseigner l'EPS	1,5	0,5				2	Connaissance et maîtrise de l'EPS et introduction à la didactique	16	ESPE
	EC 132 Enseigner la musique	0,5	0,5				1	Connaissances disciplinaires, didactique	10	ESPE
	EC 133 Enseigner les arts visuels	0,5	0,5				1	Connaissances disciplinaires, didactique	10	ESPE
	EC 134 Enseigner l'histoire des arts	0,5	0,5				1	Connaissances disciplinaires, didactique	10	ESPE
UEP 14	EC 141 Enseigner l'Histoire géographie	1,5	0,5				2	Connaissances disciplinaires, didactique	18	ESPE
	EC 142 Enseigner les sciences et la technologie	1,5	0,5				2	Connaissances disciplinaires, didactique	18	ESPE
	EC 143 Instruction Civique Morale	0,5	0,5				1	Connaissances disciplinaires, didactique	8	ESPE
UEC 15	EC 151 LVE: anglais espagnol portugais	1,5					1,5	Maîtrise de la langue: anglais ou espagnol (971, 972, 973) ou portugais (973)	18	ESPE
	EC 152 Usage et maîtrise des technologies numériques	1	0,5				1,5	Culture et Maîtrise des outils numériques	12	ESPE
TOTAL		18	6	3	3	0	30		258	

Semestre 2	Elément constitutif	Bloc de Compétences						Indications de contenus	H ETU	Intervenants
		DIS	DID	REC	CEM	MSP	ECTS			
UEO 21	UEO211 Connaissance de l'enfant et de l'adolescent : apprentissage et élèves à besoins particuliers				1		1	Mécanismes d'apprentissage, ASH, différenciation pédagogique, évaluation	12	ESPE, professionnel
	UEO212 L'école dans la société: politiques éducatives, valeurs de l'école de la République et laïcité				2		2	politiques Educatives, laïcité, égalité homme/femme, lutte contre les discrimination, citoyenneté, textes officiels et projet académique...	16	ESPE, rectorat
	UEO213 Dossier d'Etude et de Recherche (DER)			3			3	Etat de la question et problématisation d'un sujet de recherche	12	ESPE
	UEO214 STAGE					3	3	Préparation du stage : situations d'apprentissage, séances et séquences Initiation à l'APP	12	ESPE, rectorat
UEP 21	EC 211 Enseigner le français	2	1,5				3,5	Connaissance et maîtrise de la langue et didactique	30	ESPE, rectorat
	EC 212 Enseigner les mathématiques	2	1,5				3,5	Connaissance et maîtrise des mathématiques et didactique	30	ESPE, rectorat
	EC 213 Enseigner l'EPS et éducation à la santé	1,5	1				2,5	Connaissance et maîtrise de l'EPS et didactique	26	ESPE, rectorat
UEP 22 Enseigner en contexte	EC 221 Enseigner les sciences et la technologie en contexte	1	1				2	Connaissances disciplinaires, Didactique et conception de séances	16	ESPE, rectorat
	EC 222 Enseigner l'histoire, la géographie et l'instruction civique et morale en contexte	1,5	1				2,5	Connaissances disciplinaires, Didactique et conception de séances	24	ESPE, rectorat
	EC 223 Enseigner la musique, les arts visuels et l'histoire des arts en contexte	1,5	1				2,5	Connaissances disciplinaires, Didactique et conception de séances	24	ESPE, rectorat
UEP 23	EC 231 Sciences et Techno et enseignement numérique	1	1				2	Renforcement	22	ESPE, rectorat
	Histoire des arts et enseignement numérique									ESPE, rectorat
	Géographie et enseignement numérique									ESPE, rectorat
	Education civique et morale et enseignement numérique									ESPE, rectorat
	Musique et enseignement numérique									ESPE, rectorat
	Arts visuels et enseignement numérique									ESPE, rectorat
UEC 24	EC 241 LVE: anglais espagnol portugais	1					1	Maîtrise de la langue: anglais ou espagnol (971, 972, 973) ou portugais (973)	18	ESPE
	EC 241 Enjeux et usage pédagogique du numérique	0,5	1				1,5	Culture et maîtrise des outils numériques adaptés aux apprentissages	12	ESPE, rectorat
TOTAL		12	9	3	3	3	30		254	

Semestre 3	Élément constitutif	Bloc de Compétences						Indications de contenus	H ETU	Intervenants
		DIS	DID	REC	CEM	MSP	ECTS			
Unité d'ens.										
UEO 31	EC 311 Connaissance du contexte régional				1		1	Patrimoine, culture, Histoire-géographie et sociologie des régions, plurilinguisme et interculturalités.	8	ESPE
	EC 312 Connaissance des contextes professionnels				2		2	Gestion de la diversité, difficulté scolaire, relation éducative, conduite de classe... Enseigner en maternelle	16	ESPE, rectorat
	EC 313 STAGE et analyse des situations d'apprentissage					6	6	Préparation et suivi du stage, Evaluation des compétences professionnelles, APP. Conception et mise en œuvre de séances, corps et voix Littérature de jeunesse, Maternelle.	22	ESPE, rectorat
	EC 314 Méthodologie de la recherche et du projet			4			4	Méthodologie du mémoire professionnel et du projet	12	ESPE
UEP32	EC321 Enseigner le français en contexte	1	2				3	Didactique et conception d'outils pédagogiques en contexte	12	ESPE, rectorat
	EC322 Enseigner les mathématiques en contexte	1	2				3	Didactique et conception d'outils pédagogique en contexte	12	ESPE, rectorat
	EC323 EPS et éducation à la santé en contexte	1	2				3	Didactique et conception d'outils pédagogique en contexte	12	ESPE, rectorat
UEP 33	EC 331 Conception d'outils pédagogique en musique, arts visuels et histoire des arts.	0,5	1				1,5	Didactique, conception d'outils, Approfondissement et innovation pédagogique	18	ESPE, rectorat
	EC 332 Conception d'outils pédagogique en Histoire géo -ICM	0,5	1				1,5	Didactique, conception d'outils, Approfondissement et innovation pédagogique	18	ESPE
	EC 333 Conception d'outils pédagogique en science et techno	0,5	1				1,5	Didactique, conception d'outils, Approfondissement et innovation pédagogique	12	ESPE, rectorat
UEP 34	EC 341 Enseigner en milieu plurilingue et créolophone et pluriculturel	0,5	1				1,5	didactique conception d'outils pédagogique en milieu bi et plurilingue	20	ESPE
UEC 35	EC 351 LVE	1					1	Maîtrise de la langue: anglais ou espagnol (971, 972, 973) ou portugais (973)	18	ESPE
	EC 352 enseignement numérique et innovation		1				1	production d'outils	12	ESPE, rectorat
TOTAL		6	11	4	3	6	30		192	

Semestre 4	Elément constitutif	Bloc de Compétences						Indications de contenus	H ETU	Intervenants
		DIS	DID	REC	CEM	MSP	ECTS			
UEO 41	EC411 Ecole, société et acteurs de l'éducation				1,5	1,5	3	L'école dans la société, la sociologie de l'école, les partenaires de l'école, l'innovation pédagogique, les parents dans la communauté éducative (école inclusive)	12	ESPE, rectorat
	EC411 Prévention de la violence scolaire et gestion des conflits				1,5	1,5	3	Connaissance de l'élève, conflits, leur gestion, leur prévention, le travail en équipe	18	ESPE, rectorat
	EC411 Mémoire et soutenance			10			10	Séminaire méthodologique pour l'écriture des mémoires et des projets	4	ESPE, rectorat
	EC411 Stage					7	7	Analyse de pratiques et développement de compétences professionnelles	10	ESPE, rectorat
UEP 42	EC421 Compléments disciplinaires et didactiques	2	5				7	Didactique des LVE ; approfondissement disciplinaire et didactique pour une spécialisation en vue de devenir référents d'un établissement	30	ESPE
TOTAL		2	5	10	3	10	30		74	

L'option LCR est un complément de formation destiné aux étudiants souhaitant devenir professeur du premier degré spécialisés en langue et cultures régionales, option créole.

Semestre 1	Unité d'ens.	Elément constitutif	Bloc de Compétences					Indications de contenus	H ETU	Intervenants	
			DIS	DID	REC	CEM	MSP				ECTS
UEO 11		UEO 111 Psychologie de l'enfant et de l'adolescent				1		1	Connaissance des concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent	8	ESPE, professionnel
		UEO 112 Connaissance du système éducatif: histoire, principes et organisation				1		1	Histoire de l'école ; Approche par compétences, le processus d'orientation	10	ESPE rectorat
		UEO 113 Analyse de situations professionnelles et d'apprentissage				1		1	STAGE + préparation du stage, Socle commun, Ethique responsabilité, sécurité	6	ESPE rectorat
		UEO 114 Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales			3			3	Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales, outils documentaires de la recherche (bibliographie et passeport documentaire)	14	ESPE
UEP12		EC 121 Connaissance et maîtrise du français pour enseigner	4,5	1				5,5	Connaissance et maîtrise de la langue et introduction à la didactique	50	ESPE
		EC 122 Connaissance et maîtrise des mathématiques pour Enseigner	4,5	1				5,5	Connaissance et maîtrise des mathématiques et introduction à la didactique	50	ESPE
UEP 13		EC 131 Enseigner l'EPS	1,5	0,5				2	Connaissance et maîtrise de l'EPS et introduction à la didactique	16	ESPE
		EC 132 Enseigner la musique	0,5	0,5				1	Connaissances disciplinaires, didactique	10	ESPE
		EC 133 Enseigner les arts visuels	0,5	0,5				1	Connaissances disciplinaires, didactique	10	ESPE
		EC 134 Enseigner l'histoire des arts	0,5	0,5				1	Connaissances disciplinaires, didactique	10	ESPE
UEP 14		EC 141 Enseigner l'Histoire géographie	1,5	0,5				2	Connaissances disciplinaires, didactique	18	ESPE
		EC 142 Enseigner les sciences et la technologie	1,5	0,5				2	Connaissances disciplinaires, didactique	18	ESPE
		EC 143 Instruction Civique Morale	0,5	0,5				1	Connaissances disciplinaires, didactique	8	ESPE
UEC 15		EC 151 LVE: anglais espagnol portugais	1,5					1,5	Maîtrise de la langue: anglais ou espagnol (971, 972, 973) ou portugais (973)	18	ESPE
		EC 152 Usage et maîtrise des technologies numériques	1	0,5				1,5	Culture et Maîtrise des outils numériques	12	ESPE
TOTAL			18	6	3	3	0	30		258	
option/LCR		ECO 11 structure de la langue créole	3	1				4	Grammaire créole, Littérature et civilisation d'expression créole	12	ESPE

Semestre 2	Elément constitutif	Bloc de Compétences						Indications de contenus	H ETU	Intervenants
		DIS	DID	REC	CEM	MSP	ECTS			
UEO 21	UEO211 Connaissance de l'enfant et de l'adolescent : apprentissage et élèves à besoins particuliers				1		1	Mécanismes d'apprentissage, ASH, différenciation pédagogique, évaluation	12	ESPE, professionnel
	UEO212 L'école dans la société: politiques éducatives, valeurs de l'école de la République et laïcité				2		2	politiques Educatives, laïcité, égalité homme/femme, lutte contre les discrimination, citoyenneté, textes officiels et projet académique...	16	ESPE, rectorat
	UEO213 Dossier d'Etude et de Recherche (DER)			3			3	Etat de la question et problématisation d'un sujet de recherche	12	ESPE
	UEO214 STAGE					3	3	Préparation du stage : situations d'apprentissage, séances et séquences Initiation à l'APP	12	ESPE, rectorat
UEP 21	EC 211 Enseigner le français	2	1,5				3,5	Connaissance et maîtrise de la langue et didactique	30	ESPE, rectorat
	EC 212 Enseigner les mathématiques	2	1,5				3,5	Connaissance et maîtrise des mathématiques et didactique	30	ESPE, rectorat
	EC 213 Enseigner l'EPS et éducation à la santé	1,5	1				2,5	Connaissance et maîtrise de l'EPS et didactique	26	ESPE, rectorat
UEP 22 Enseigner en contexte	EC 221 Enseigner les sciences et la technologie en contexte	1	1				2	Connaissances disciplinaires, Didactique et conception de séances	16	ESPE, rectorat
	EC 222 Enseigner l'histoire, la géographie et l'instruction civique et morale en contexte	1,5	1				2,5	Connaissances disciplinaires, Didactique et conception de séances	24	ESPE, rectorat
	EC 223 Enseigner la musique, les arts visuels et l'histoire des arts contexte	1,5	1				2,5	Connaissances disciplinaires, Didactique et conception de séances	24	ESPE, rectorat
UEP 23	EC 231 Sciences et Techno et enseignement numérique	1	1				2	Renforcement	22	ESPE, rectorat
	Histoire des arts et enseignement numérique									ESPE, rectorat
	Géographie et enseignement numérique									ESPE, rectorat
	Education civique et morale et enseignement numérique									ESPE, rectorat
	Musique et enseignement numérique									ESPE, rectorat
	Arts visuels et enseignement numérique									ESPE, rectorat
UEC 24	EC 241 LVE: anglais espagnol portugais	1					1	Maîtrise de la langue: anglais ou espagnol (971, 972, 973) ou portugais (973)	18	ESPE
	EC 241 Enjeux et usage pédagogique du numérique	0,5	1				1,5	Culture et maîtrise des outils numériques adaptés aux apprentissages	12	ESPE, rectorat
TOTAL		12	9	3	3	3	30		254	
Option/LCR	ECO 21 Enseigner le créole	2	2				4	initiation à la linguistique et à la sociolinguistique créoles, les créoles à base lexicale française, Pratique de l'enseignement des LVR	20	ESPE

Semestre 3	Elément constitutif	Bloc de Compétences						Indications de contenus	H ETU	Intervenants
		DIS	DID	REC	CEM	MSP	ECTS			
UEO 31	EC 311 Connaissance du contexte régional				1		1	Patrimoine, culture, Histoire-géographie et sociologie des régions, plurilinguisme et interculturalités.	8	ESPE
	EC 312 Connaissance des contextes professionnels				2		2	Gestion de la diversité, difficulté scolaire, relation éducative, conduite de classe... Enseigner en maternelle	16	ESPE, rectorat
	EC 313 STAGE et analyse des situations d'apprentissage					6	6	Préparation et suivi du stage, Evaluation des compétences professionnelles, APP. Conception et mise en œuvre de séances, corps et voix Littérature de jeunesse, Maternelle.	22	ESPE, rectorat
	EC 314 Méthodologie de la recherche et du projet			4			4	Méthodologie du mémoire professionnel et du projet	12	ESPE
UEP32	EC321 Enseigner le français en contexte	1	2				3	Didactique et conception d'outils pédagogiques en contexte	12	ESPE, rectorat
	EC322 Enseigner les mathématiques en contexte	1	2				3	Didactique et conception d'outils pédagogique en contexte	12	ESPE, rectorat
	EC323 EPS et éducation à la santé en contexte	1	2				3	Didactique et conception d'outils pédagogique en contexte	12	ESPE, rectorat
UEP 33	EC 331 Conception d'outils pédagogique en musique, arts visuels et histoire des arts.	0,5	1				1,5	Didactique, conception d'outils, Approfondissement et innovation pédagogique	18	ESPE, rectorat
	EC 332 Conception d'outils pédagogique en Histoire géo -ICM	0,5	1				1,5	Didactique, conception d'outils, Approfondissement et innovation pédagogique	18	ESPE
	EC 333 Conception d'outils pédagogique en science et techno	0,5	1				1,5	Didactique, conception d'outils, Approfondissement et innovation pédagogique	12	ESPE, rectorat
UEP 34	EC 341 Enseigner en milieu plurilingue et créolophone et pluriculturel	0,5	1				1,5	didactique conception d'outils pédagogique en milieu bi et plurilingue	20	ESPE
UEC 35	EC 351 LVE	1					1	Maîtrise de la langue: anglais ou espagnol (971, 972, 973) ou portugais (973)	18	ESPE
	EC 352 enseignement numérique et innovation		1				1	production d'outils	12	ESPE, rectorat
TOTAL		6	11	4	3	6	30		192	
Option/LCR	ECO 31 Enseigner le créole en contexte.	1	3				4	initiation à la linguistique et à la sociolinguistique créoles, Pratique, réflexion et innovation pédagogique. Transposition didactique et mise en œuvre	10	ESPE

Semestre 4	Elément constitutif	Bloc de Compétences						Indications de contenus	H ETU	Intervenants
		DIS	DID	REC	CEM	MSP	ECTS			
UEO 41	EC411 Ecole, société et acteurs de l'éducation				1,5	1,5	3	L'école dans la société, la sociologie de l'école, les partenaires de l'école, l'innovation pédagogique, les parents dans la communauté éducative (école inclusive)	12	ESPE, rectorat
	EC411 Prévention de la violence scolaire et gestion des conflits				1,5	1,5	3	Connaissance de l'élève, conflits, leur gestion, leur prévention, le travail en équipe	18	ESPE, rectorat
	EC411 Mémoire et soutenance			10			10	Séminaire méthodologique pour l'écriture des mémoires et des projets	4	ESPE, rectorat
	EC411 Stage					7	7	Analyse de pratiques et développement de compétences professionnelles	10	ESPE, rectorat
UEP 42	EC421 Compléments disciplinaires et didactiques	2	5				7	Didactique des LVE ; approfondissement disciplinaire et didactique pour une spécialisation en vue de devenir référents d'un établissement	30	ESPE
TOTAL		2	5	10	3	10	30		74	
Option/LCR	ECO 41 Compléments disciplinaires et didactiques	1	2		1		4	Approfondissement disciplinaire et didactique (langue, civilisation projet pédagogique) Formation référent d'une école, circonscription	10	ESPE

Master MEEF second degré

Domaines lettres, arts et sciences humaines

Semestre 1		Blocs de compétences								
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.	
UEO1. Acquérir une culture professionnelle commune	111. Connaissance du système éducatif : institutions, acteurs et politiques éducatives	2				2		20	ESPE PRO	
	112. principes, valeurs et place de l'Ecole dans les sociétés modernes	1				1		12	ESPE	
	113. Prépa/Exploit. Stage (évaluée au S2)							8	ESPE PRO	
	114. Méthodologie de la recherche	1,5			1,5			12	ESPE, UFR, SCD	
UEP1	121. Histoire de l'art en relation avec les programmes d'AP XXe siècle	3	3					24	ESPE	
	122. Histoire de l'art en relation avec les programmes d'AP antérieur XXe s.	3	3					24	ESPE	
	123. Culture artistique en lien avec le contenus d'enseignement	3	3					24	ESPE	
UEP2	131. Approche esthétique des notions des programmes d'AP	3	3					16	ESPE	
	132. Pratique et problématisation en lien avec les programmes	3	3					24	ESPE	
UEP3	141. Connaissance des programmes d'AP, épistémologie de la discipline	3		3				24	ESPE	
	142. Méthodo de la recherche en AP & didactique des Arts (en vue du TER)	3		1,5	1,5			24	UFR	
UEC1	151. LVE	3	3					24	ESPE	
	152. Usages professionnels du numérique (Tronc commun)	1,5		1,5				12	ESPE	
TOTAUX		30	18	6	3	3		248		

Semestre 2		Blocs de compétences								
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.	
UEO2 Savoir diversifier ses pratiques pédagogiques	Au choix : 2 EC parmi les 3 suivants.	5		2		3				
	211. Didactique, épistémologie, histoire des disciplines							20	ESPE PRO	
	212. Les élèves à besoins spécifiques							16	PRO	
	213. Histoire transdisciplinaire des arts								ESPE	
UEP4	221. Histoire de l'art en relation avec les programmes d'AP XXe siècle	2,5	2,5					24	ESPE	
	222. Histoire de l'art en relation avec les programmes d'AP antérieur XXe s.	2,5	2,5					24	ESPE	
	223. Méthodo de la recherche en AP	3			3			24	ESPE	
UEP5	231. Pratique plastique en lien avec les programmes	3	2	1				24	ESPE	
	232. Analyse d'œuvres visuelles en lien avec les programmes	2	1	1				16	UFR	
	233. Approche esthétique des notions des programmes d'AP	2,5	2	0,5				24	ESPE	
UEP6	241. épistémologie et histoire des arts autres que les AP	3		3				24	ESPE	
	242. Suivi / exploitation de stage - Analyse de pratique	3					3	10	ESPE	
UEC2	251. LVE	2	2					18	ESPE	
	252. Usages professionnels du numérique (Tronc commun)	1,5		1,5				12	ESPE	
TOTAUX		30	12	9	3	3	3	236		

Master MEEF second degré
Parcours PLC Arts Plastiques

Semestre 3		Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
UEO3 Prendre en compte l'élève en sa diversité	311. Analyse du contexte et approche sociologique des phénomènes scolaires	3				3		22	ESPE
	312. Processus mentaux et développement cognitif de l'enfant et de l'adolescent	3		3				22	ESPE
	313. Méthodologie du mémoire professionnel	2			2			12	ESPE UFR
UEP7	321. Pratiques disciplinaires en relation avec les programmes d'AP	3	3					15	ESPE PRO
	322. Analyse de pratique professionnelle en relation avec le stage	6					6	20	ESPE PRO
UEP8	331. Conception de séquences pédagogiques et didactique des AP	6		6				24	ESPE PRO
	333. Suivi mémoire pro	2			2			10	ESPE PRO
UEC3	341. LVE et recherche // LVE en DNL // LVE renforcée // LVR	5	3	2				24	ESPE UFR
TOTAUX		30	6	11	4	3	6	149	

Semestre 4		Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
UEO4 être acteur au sein de la communauté éducative	411. Gestion d'interactions conflictuelles en situations professionnelles	3				1,5	1,5	20	ESPE PRO
	412. S'impliquer dans les projets de l'établissement, de l'équipe pédagogique, de l'élève	4				1,5	2,5	24	PRO
UEP9	421. Didactique des arts plastiques. TICE appliqués aux AP.	6	1	4			1	30	PRO ESPE
	422. Analyse de pratiques professionnelles en relation avec le stage	4					3	24	ESPE PRO
UEP10	431. Articulation connaissances, pratiques artistiques & programmes scolaires	4	1	1			2	18	ESPE PRO
	432. Suivi mémoire pro et soutenance	10			10			0	ESPE PRO
TOTAUX		31	2	5	10	3	10	116	

Semestre 1		Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
UEO1. Acquérir une culture professionnelle commune	111. Connaissance du système éducatif : institutions, acteurs et politiques éducatives	2				2		20	ESPEs, prof.
	112. Principes, valeurs et place de l'Ecole dans les sociétés modernes	1				1		12	ESPEs, prof.
	113. Prépa/Exploit. Stage	0					(S2)	8	ESPEs, prof.
	114. Méthodo recherche	1,5			1,5			12	ESPEs, UFR, SCD
UEP1	121. Histoire de la littérature et pratiques d'enseignement	10,5	8	2	0,5			84	ESPEs, UFR, DPLHS
UEP2	131. Histoire de la langue et pratiques d'enseignement	4	3	1				32	ESPEs, UFR, DPLHS
	132. Approche comparée des textes littéraires : langue, style, sens	3,5	3	0,5				32	ESPEs, UFR, DPLHS
UEP3	141 Connaissance et mise en œuvre des programmes collège + lycée	3	1	1	1			24	ESPEs, UFR, DPLHS, PRO
UEC1	151. LVE	3	3					24	ESPEs
	152. Usages professionnels du numérique (Tronc commun)	1,5		1,5				12	ESPEs
Totaux		30	18	6	3	3	(S2)	260	

Semestre 2		Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
UEO2 Savoir diversifier ses pratiques pédagogiques	Au choix : 2 EC parmi les 3 suivants.	5		2		3			
	211. Didactique, épistémologie, histoire des disciplines							20	ESPEs
	212. Les élèves à besoins spécifiques							16	ESPEs
UEP4	213. Histoire transdisciplinaire des arts								ESPEs
	221. Enseigner le F dans le Secondaire : analyse critique, épistémologie, didactique	7	4	2,5	0,5			56	ESPEs, UFR, DPLHS
UEP5	222. Stage : analyse de pratiques	3				3			
	231. Image et mise en scène	4,5	2,5	2				36	ESPEs, UFR, DPLHS
UEP6	241. Pratique de la langue : registres, lexique, orthographe	4,5	3,5	1				36	ESPEs, UFR, DPLHS
	242. Méthodo de la recherche en langue & litt F	2,5			2,5			20	ESPEs, UFR, DPLHS
UEC2	251. LVE	2	2					18	ESPEs
	252. Usages professionnels du numérique (Tronc commun)	1,5		1,5				12	ESPEs
Totaux		30	12	9	3	6	0	214	

Semestre 3		Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
UEO3 Prendre en compte l'élève en sa diversité	311. Analyse du contexte et approche sociologique des phénomènes scolaires	3				3		22	ESPEs
	312. Processus mentaux et développement cognitif de l'enfant et de l'adolescent	3		3				22	ESPEs
	313. Méthodologie du mémoire professionnel	2			2			12	ESPEs
UEP7	321. Suivi mémoire pro	2			2			16	ESPEs, UFR, DPLHS
	322. TICE disciplinaires	2		2				12	ESPEs, UFR, DPLHS
UEP8	331. Enseigner le Français & la littérature caribéenne	11	3	3			5	48	ESPEs, UFR, DPLHS, PRO
	332. Séminaire littérature et arts 1	2		1	1			12	ESPEs, UFR, DPLHS, PRO
UEC3	341. LVE et recherche // LVE en DNL // LVE renforcée // LVR	5	3	2				24	ESPEs, UFR, DPLHS, PRO
Totaux		30	6	11	5	3	5	168	

Semestre 4		Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
UEO4 être acteur au sein de la communauté éducative	411. Gestion d'interactions conflictuelles en situations professionnelles	4,5		3		1,5		20	ESPEs, PRO
	412. S'impliquer dans les projets de l'établissement, de l'équipe pédagogique, de l'élève	4,5				1,5	3	24	ESPEs, PRO
UEP9	421. Gestion du stage professionnel	6					6		PRO
	422. Suivi et soutenance du mémoire pro	10			9		1	12	ESPE UFR
UEP10	431. Séminaire Littérature et arts 2	2		1	1			12	ESPEs, UFR, DPLHS, PRO
	432. Enseigner le Français & la littérature caribéenne	3	2	1				24	ESPEs, UFR, DPLHS, PRO
Totaux		30	2	5	10	3	10	92	

M1S7	Semestre 1		Blocs de compétences						TOTAL H	INTERV.
	Unité d'enseignement		ECTS	DISC	DID	REC	CEM	MSP		
	UEO1. Acquérir une culture professionnelle commune	111. Connaissance du système éducatif : institutions, acteurs et politiques éducatives		2				2		20
112. Principes, valeurs et place de l'Ecole dans les sociétés modernes		1				1		12	ESPE, PRO	
UEO1b Préparation / exploitation de stage		0						8	ESPE	
UEO1c Méthodologie de la recherche		1,5			1,5			12	ESPE	
UEP1	UEP1a : Théorie et pratique de la traduction : thème et version créoles		3	3					24	ESPE
	UEP1b : Théorie et pratique de l'analyse textuelle		1,5	1,5					12	ESPE
	UEP1c : Exploitation didactique de textes		3		3				24	ESPE
UEP2	UEP2a : Littératures et civilisations créoles par le texte et l'image		3	3					24	ESPE/UFR
	UEP2b : Maîtrise disciplinaire de la valence		3	3					24	ESPE/UFR
	UEP2c : Didactique de la valence		3	3					24	ESPE
UEP3	UEP3a : Enseigner le créole dans le secondaire		3	3					24	ESPE
	UEP3b : Méthodologie de la recherche en langue et en didactique des langues		1,5			1,5			12	ESPE/UFR
UEC1	UEC1a : LVE		3	3					24	ESPE
	152. Usages professionnels du numérique (Tronc commun)		1,5		1,5				12	ESPE
Totaux			30	19,5	4,5	3	3	0	256	

M1S8	Semestre 2		Blocs de compétences						TOTAL H	INTERV.
	Unité d'enseignement		ECTS	DISC	DID	REC	CEM	MSP		
	UEO2	UEO2a : Publics et processus d'apprentissage		3				3		24
UEO2b : Histoire des arts		1,5		1,5				12	ESPE/PRO	
UEO2c : Diglossie et bilinguisme en situations d'enseignement		1		1				12	ESPE	
UEP4	UEP4a : Théorie et pratique de la traduction : thème et version créoles		2	2					16	ESPE
	UEP4b : Exploitation pédagogique de dossier		2		2				16	ESPE
	UEP4c : Epistémologie disciplinaire		2		2				16	ESPE
UEP5	UEP5a : Littérature et civilisation créoles		2	2					16	ESPE/UFR
	UEP5b : Cultures créolophones par l'audiovisuel		2	2					16	ESPE
	UEP5c : Pratique de l'oral en langues		2	2					16	PRO
UEP6	UEP6a : Exploitation croisée de documents scientifiques, didactiques et pédagogiques		1,5		1,5				24	ESPE/UFR
	UEP6b : Préparation / exploitation de stage		6			3		3	24	ESPE
	-conception et analyse de situations professionnelles d'enseignement/apprentissage		1,5					1,5	12	ESPE/PRO
UEC2	UEC2a : LVE		2	2					18	ESPE
	252. Usages professionnels du numérique (Tronc commun)		1,5	1,5					12	ESPE
Totaux			30	11,5	8	3	3	4,5	234	

M2S9	Semestre 3		Blocs de compétences						TOTAL H	INTERV.
	Unité d'enseignement		ECTS	DISC	DID	REC	CEM	MSP		
UEO3	UEO3a : Gestion de la diversité des élèves		5		3		2		24	ESPE
	UEO3b : Méthodologie du mémoire professionnel		2			2			12	ESPE
	UEO3c : Connaissance du contexte régional		1				1		12	ESPE
UEP7	UEP7a : Organisation de la classe de langue		6		3			3	24	ESPE
	UEP7b : Analyse des pratiques professionnelles		3					3	18	ESPE
UEP8	Mise en œuvre de la perspective actionnelle : montage de séquence et pratiques d'évaluation		6	3	3				24	PRO
UEP9	Suivi du mémoire professionnel		2			2			12	ESPE/UFR
UEC3	Au choix : LVE et recherche // LVE renforcée // LVR		5	3	2				24	ESPE/PRO
Totaux			30	6	11	4	3	6	150	

M2S9	Semestre 4		Blocs de compétences						TOTAL H	INTERV.
	Unité d'enseignement		ECTS	DISC	DID	REC	CEM	MSP		
UEO4	UEO4a: Accompagnement et orientation		5		3		2		16	ESPE
	UEO4b : Langues et coopération régionale ou internationale		5				2	3	16	ESPE/PRO
	UEO4c : Langues et projets éducatifs ou culturels		5				2	3	16	ESPE/PRO
UEP10	Stratégies pédagogiques et analyse des pratiques professionnelles (admis)		3					3	24	ESPE
	Langues et métiers de la formation, de l'éducation et de la culture (non admis)									PRO
UEP11	Intégration du numérique à la classe de langue		2	2					16	PRO
UEP12	Suivi mémoire professionnel		10			10			12	ESPE/UFR
Totaux			30	2	3	10	6	9	100	

Semestre 1		Blocs de compétences								
UE	CONTENUS	ECTS	DISC	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.	
M1S7	UEO1. Acquérir une culture professionnelle commune	111. Connaissance du système éducatif : institutions, acteurs et politiques éducatives	2				2		20	ESPEs, PRO
		112. Principes, valeurs et place de l'Ecole dans les sociétés modernes	1				1		12	ESPEs, UFR, SCD
		113. Préparation et exploitation de stage	0						8	ESPEs, PRO
		114. Méthodologie de la recherche	1,5			1,5			12	ESPEs, UFR, SCD
	UEP1	121. théorie et pratique de la traduction : thème	3	3					24	ESPEs
		122. théorie et pratique de la traduction : version	3	3					24	ESPEs
		123. Exploitation didactique et pédagogique de dossier	1,5		1,5				12	ESPEs
	UEP2	131. Littératures anglophones	3	3					24	ESPEs
		132. Civilisation anglophone	3	3					24	ESPEs
		133. Cultures anglophones par le texte et l'image	3	3					24	ESPEs
	UEP3	141. Enseigner l'anglais en collège et en lycée	3		3				24	PRO
		142. Méthodologie de la recherche en langue et en didactique des langues	1,5			1,5			12	UFR, EPSEs
	UEC1	151. LVE	3	3					24	ESPEs
		152. Usages professionnels du numérique (Tronc commun)	1,5		1,5				12	ESPEs
TOTAUX		30	18	6	3	3		256		

Semestre 2		Blocs de compétences								
UE	CONTENUS	ECTS	DISC	DID	REC	CEM	MSP	TOTAL H	INTERV.	
M1S8	UEO2 Savoir diversifier ses pratiques pédagogiques	Au choix : 2 EC parmi les 3 suivants.	5		2		3			
		211. Didactique, épistémologie, histoire des disciplines							20	ESPEs
		212. Les élèves à besoins spécifiques							16	PRO
		213. Histoire transdisciplinaire des arts							16	ESPEs
	UEP1	221. Théorie et pratique de la traduction : thème et version	3	3					24	ESPEs
		222. Exploitation pédagogique de dossier	1,5		1,5				12	ESPEs, PRO
		223. Epistémologie de la discipline	1,5		1,5				12	ESPE UFR
	UEP2	231. Littérature et civilisation anglophones	3	3					24	ESPEs
		232. Cultures anglophones par l'audio et la vidéo	2	2					16	ESPEs
		233. Pratique de l'oral	2	2					16	ESPEs, PRO
	UEP3	241. Mise en relation de documents scientifiques, didactiques et pédagogiques	3			3			24	ESPEs, PRO
		242. Préparation / exploitation de stage	3					3	24	PRO
		243. Enseigner l'anglais en milieu institutionnel	2,5		2,5				20	PRO
	UEC2	251. LVE	2	2					18	ESPEs
252. Usages professionnels du numérique (Tronc commun)		1,5		1,5				12	ESPEs	
TOTAUX		30	12	9	3	3	3	238		

Semestre 3				Blocs de compétences						
	UE	CONTENUS	ECTS	DISC	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
M2S9	UEO3 Prendre en compte l'élève en sa diversité	311. Analyse du contexte et approche sociologique des phénomènes scolaires	3				3		22	ESPEs
		312. Processus mentaux et développement cognitif de l'enfant et de l'adolescent	3		3				22	ESPEs
		313. Méthodologie du mémoire professionnel	2			2			12	UFR
	UEP1	321. Organisation de la classe de langue	6		3			3	20	PRO
		322. Analyse des pratiques professionnelles	3					3	20	PRO
	UEP2	331. Mise en œuvre de la perspective actionnelle : montage de séquence et pratiques d'évaluation -Montage de séquence et pratiques d'évaluation	6	3	3				20	PRO
	UEP3	341. Suivi du mémoire professionnel	2			2			10	UFR, PRO, ESPEs
UEC3	351. LVE et recherche // LVE en DNL // LVE renforcée // LVR	5	3	2				24	ESPEs	
TOTAUX			30	6	11	4	3	6	150	

Semestre 4				Blocs de compétences						
	UE	CONTENUS	ECTS	DISC	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
M2S10	UEO4 être acteur au sein de la communauté éducative	411. Gestion d'interactions conflictuelles en situations professionnelles	4,5		3		1,5		20	ESPEs, PRO
		412. S'impliquer dans les projets de l'établissement, de l'équipe pédagogique, de l'élève	4,5				1,5	3	24	PRO
	UEP1	421. Préparation de la classe et analyse des pratiques professionnelles (admis)	3					3	20	ESPEs, PRO
		422. Langues et métiers de l'enseignement et de la formation (non admis)								PRO
	UEP2	431. Usages du numérique en classe de langue	2	2					16	ESPEs, PRO
	UEP3	441. Suivi mémoire professionnel	10			10				ESPEs, PRO
	UEP3	UEC1a : Langues et coopération à l'international	2					2	12	UFR, ESPs, PRO
UEC1b: Langues et "éducations à..."		4		2			2	24	ESPEs, PRO	
TOTAUX			30	2	5	10	3	10	116	

Semestre 1				Blocs de compétences						
UE	CONTENUS	ECTS	DISC	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.	
M1S7	UEO1. Acquérir une culture professionnelle commune	111. Connaissance du système éducatif : institutions, acteurs et politiques éducatives	2				2		20	ESPE PRO
		112. Principes, valeurs et place de l'École dans les sociétés modernes	1				1		12	ESPE
		113. Préparation et exploitation de stage	0						8	PRO
		114. Méthodologie de la recherche	1,5			1,5			12	UFR, SCD
	UEP1	UEP1a : théorie et pratique de la traduction : thème	3	3					24	ESPE
		UEP1b : théorie et pratique de la traduction : version	3	3					24	ESPE
		UEP1c : Exploitation didactique et pédagogique de dossier	1,5		1,5				12	ESPE
	UEP2	UEP2a : Littératures hispanophones	3	3					24	UFR
		UEP2b : Civilisation hispanophones	3	3					24	UFR
		UEP2c : Cultures hispanophones par le texte et l'image	3	3					24	UFR
	UEP3	UEP3a : Enseigner l'espagnol en collège et en lycée	3		3				24	ESPE PRO
		UEP3b : Méthodologie de la recherche en langue et en didactique des langues	1,5			1,5			12	ESPE
	UEC1	UEC1a: LVE	3	3					24	ESPE
		UEC1b: Usages professionnels du numérique (Tronc commun)	1,5		1,5				12	ESPE
TOTAUX		30	18	6	3	3		256		

Semestre 2				Blocs de compétences						
UE	CONTENUS	ECTS	DISC	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.	
M1S8	UEO2 Savoir diversifier ses pratiques pédagogiques	Au choix : 2 EC parmi les 3 suivants.	5		2		3			
		211. Didactique, épistémologie, histoire des disciplines							20	ESPE
		212. Les élèves à besoins spécifiques							16	PRO
		213. Histoire transdisciplinaire des arts								ESPE
	UEP1	UEP1a : Théorie et pratique de la traduction : thème et version	3	3					24	ESPE
		UEP4b : Exploitation pédagogique de dossier	1,5		1,5				12	ESPE PRO
		UEP1c : Epistémologie de la discipline	1,5		1,5				12	ESPE
	UEP2	UEP2a : Littérature et civilisation hispanophones	3	3					24	UFR
		UEP2b : Cultures hispanophones par l'audio et la vidéo	2	3					16	UFR
		UEP2c : Pratique de l'oral en langue étrangère	2	3					16	PRO
	UEP3	UEP6a : Mise en relation de documents scientifiques, didactiques et pédagogiques	3			3			24	ESPE PRO
		UEP3b : Préparation / exploitation de stage	3					3	24	ESPE PRO
		UEP3c : Enseigner l'espagnol en milieu institutionnel	2,5		2,5				20	PRO
	UEC2	UEC2a: LVE	2	2					18	ESPE
UEC2b : Usages professionnels du numérique (Tronc commun)		1,5		1,5				12	ESPE	
TOTAUX		30	14	9	3	3	3	238		

Semestre 3			Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DISC	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.	
M2S9	UEO3 Prendre en compte l'élève en sa diversité	311. Analyse du contexte et approche sociologique des phénomènes scolaires	3				3		22	ESPE
		312. Processus mentaux et développement cognitif de l'enfant et de l'adolescent	3		3				22	ESPE
		313. Méthodologie du mémoire professionnel	2			2			12	ESPE
	UEP1	UEP1a : Organisation de la classe de langue	6		3			3	20	PRO
		UEP1b : Analyse des pratiques professionnelles	3					3	20	ESPE PRO
	UEP2	UEP2a : Mise en œuvre de la perspective actionnelle : montage de séquence et pratiques d'évaluation	6	3	3				20	ESPE PRO
	UEP3	UEP2b: Suivi du mémoire professionnel	2			2			10	PRO UFR
UEC3	UEC3a: LVE et recherche // LVE en DNL // LVE renforcée // LVR	5	3	2				24	ESPE UFR	
		TOTAUX	30	6	11	4	3	6	150	

Semestre 4			Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DISC	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.	
M2S10	UEO4 être acteur au sein de la communauté éducative	411. Gestion d'interactions conflictuelles en situations professionnelles	4,5		3		1,5		20	ESPE PRO
		412. S'impliquer dans les projets de l'établissement, de l'équipe pédagogique, de l'élève	4,5				1,5	3	24	PRO
	UEP1	UEP1a: Préparation de la classe et analyse des pratiques professionnelles (admis)	3					3	20	ESPE PRO
		UEP1b: Langues et métiers de l'enseignement et de la formation (non admis)								PRO
	UEP2	UEP2a: Intégration du numérique à la classe de langue	2	2					16	ESPE PRO
		UEP2b: mémoire professionnel et soutenance	10			10				
	UEP3	UEP3a: Langues et coopération à l'international	2					2	12	ESPE PRO
UEP3b: Langues et "éducations à..."		4		2			2	24	ESPE PRO	
		TOTAUX	30	2	5	10	3	10	116	

Semestre 1		Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
UEO1. Acquérir une culture professionnelle commune	111. Connaissance du système éducatif : institutions, acteurs et politiques éducatives	2				2		20	ESPE PRO
	112. principes, valeurs et place de l'Ecole dans les sociétés modernes	1				1		12	ESPE
	113. Prépa/Exploit. Stage							8	PRO
	114. Méthodo recherche	1,5			1,5			12	UFR, SCD
UEP1	121. Géographie thématique : programmes, épistémologie, didactique	3,5	2,5	1				24	ESPE
	122. Géographie des territoires : programmes, épistémologie, didactique	3,5	2,5	1				24	UFR ESPE
	123. Géographie de la France : programmes, épistémologie, didactique	3,5	2,5	1				24	UFR
UEP2	131. Histoire contemporaine : programmes, épistémologie, didactique	3,5	2,5	1				24	ESPE
	132. Histoire médiévale & moderne : programmes, épistémologie, didactique	3,5	2,5	1				24	UFR
	133. Histoire ancienne : programmes, épistémologie, didactique	3,5	2,5	1				24	UFR ESPE
UEP3	141. Méthodo recherche en histoire ou géographie	1,5			1,5			16	UFR
UEC1	151. LVE	2	2					24	ESPE
	152. Usages professionnels du numérique (Tronc commun)	1	1					12	ESPE
TOTAUX		30	18	6	3	3	0	248	

Semestre 2		Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
UEO2 Savoir diversifier ses pratiques pédagogiques	Au choix : 2 EC parmi les 3 suivants.	5		2		3			
	211. Didactique, épistémologie, histoire des disciplines							20	ESPE
	212. Les élèves à besoins spécifiques							16	PRO
	213. Histoire transdisciplinaire des arts								ESPE
UEP4	221. Géographie thématique : programmes, épistémologie, didactique	2,5	1,5	1				24	ESPE
	222. Géographie des territoires : programmes, épistémologie, didactique	2,5	1,5	1				24	UFR ESPE
	223. Géographie de la France : programmes, épistémologie, didactique	2,5	1,5	1				24	UFR
UEP5	231. Histoire contemporaine : programmes, épistémologie, didactique	2,5	1,5	1				24	ESPE
	232. Histoire médiévale & moderne : programmes, épistémologie, didactique	2,5	1,5	1				24	UFR
	233. Histoire ancienne : programmes, épistémologie, didactique	2,5	1,5	1				24	UFR ESPE
UEP6	241. Recherche & TER	3			3			10	UFR
	242. Stage - Exploitation du stage - Analyse de pratique	3					3	16	PRO
UEC2	251. LVE	2	2					18	ESPE
	252. Usages professionnels du numérique (Tronc commun)	2		2				12	ESPE
TOTAUX		30	11	10	3	3	3	236	

Semestre 3		Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
UEO3 Prendre en compte l'élève en sa diversité	311. Analyse du contexte et approche sociologique des phénomènes scolaires	3				3		22	ESPE
	312. Processus mentaux et développement cognitif de l'enfant et de l'adolescent	3		3				22	ESPE
	313. Méthodologie du mémoire professionnel	2			2			12	UFR
UEP7	321. Didactique disciplinaire	4,5	1,5	3				24	ESPE PRO
	322. Enseigner l'histoire géo par le numérique	4,5	1,5	3				20	ESPE PRO
UEP8	331. Suivi et exploitation du stage. Analyse de pratique	6					6	24	ESPE PRO
	332. Suivi mémoire pro	2			2			10	UFR PRO
UEC3	341. LVE et recherche // LVE en DNL // LVE renforcée // LVR	5	3	2				24	ESPE
TOTAUX		30	6	11	4	3	6	158	

Semestre 4		Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
UEO4 être acteur au sein de la communauté éducative	411. Gestion d'interactions conflictuelles en situations professionnelles	4,5		3		1,5		20	ESPE PRO
	412. S'impliquer dans les projets de l'établissement, de l'équipe pédagogique, de l'élève	4,5				1,5	3	24	PRO
UEP9	421. Didactique disciplinaire	2	1	1				12	ESPE PRO
	422. Enseigner l'histoire géo par le numérique	2	1	1				12	ESPE PRO
UEP10	431. Suivi et exploitation du stage. Analyse de pratique.	7					7	36	ESPE PRO
	432. Suivi et soutenance du mémoire pro	10			10			0	UFR ESPE PRO
TOTAUX		30	2	5	10	3	10	104	

Semestre 1		Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
UEO1. Acquérir une culture professionnelle commune	111. Connaissance du système éducatif : institutions, acteurs et politiques éducatives	1,5				1,5		20	ESPE, PRO
	112. Principes, valeurs et place de l'Ecole dans les sociétés modernes	1,5				1,5		12	ESPE
	113. Préparation et exploitation de stage	0					(S2)	8	PRO, ESPE
	114. Méthodologie de la recherche	1,5			1,5			12	ESPE, UFR, SCD
UEP1	121. Histoire de la littérature et pratiques d'enseignement	10,5	8	2	0,5			84	ESPE, UFR
UEP2	131. Littérature et civilisation des mondes anglophones (1)	4	3	1				32	ESPE
	132. Approche comparée des textes littéraires : langue, style, sens	3,5	3	0,5				32	ESPE
UEP3	141. Traduction : théorie et pratique du thème et de la version (1)	3	2	1				24	ESPE, PRO
UEC1	151. LVE	3	3					24	ESPE
	152. Usages professionnels du numérique (Tronc commun)	1,5		1,5				12	ESPE
TOTAUX		30	19	6	2	3	(S2)	260	

Semestre 2		Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
UEO2 Savoir diversifier ses pratiques pédagogiques	Au choix : 2 EC parmi les 3 suivants.	5		2		3			
	211. Didactique, épistémologie, histoire des disciplines							20	ESPE
	212. Les élèves à besoins spécifiques							16	PRO
	213. Histoire transdisciplinaire des arts							16	ESPE
	214. Stage : analyse de pratiques	3					3	16	PRO, ESPE
UEP4	221. Enseigner le français dans le Secondaire : analyse critique, épistémologie, didactique	7	4	2,5	0,5			56	ESPE, UFR
UEP5	231. Littérature et civilisation des mondes anglophones (2)	4	2	1	1			36	ESPE, UFR
UEP6	241. Pratique de la langue : registres, lexique, orthographe	4,5	3,5	1				36	ESPE
	242. Traduction : théorie et pratique du thème et de la version (2)	3	1,5	1	0,5			20	ESPE, UFR
UEC2	251. LVE	2	2					18	ESPE
	252. Usages professionnels du numérique (Tronc commun)	1,5		1,5				12	ESPE
TOTAUX		30	13	9	2	3	3	230	

Note: Les éléments spécifique au parcours sont en caractères gras. Tous les autres enseignements sont mutualisés soit avec l'ensemble des parcours second degré, soit avec les autres parcours PLP du domaine LSH.

Master MEEF second degré

Parcours PLP Lettres Anglais

Semestre 3		Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
UEO3 Prendre en compte l'élève en sa diversité	311. Analyse du contexte et approche sociologique des phénomènes scolaires	3				3		22	ESPE
	312. Processus mentaux et développement cognitif de l'enfant et de l'adolescent	3		3				22	ESPE
	313. Méthodologie du mémoire professionnel	2			2			12	ESPE
UEP7	321. Suivi du mémoire	2			2			16	ESPE
	322. TICE disciplinaires	2		2				12	ESPE, UFR
UEP8	331. Enseigner le Français & la littérature caribéenne	11	3	3			5	48	ESPE, PRO
	332. Enseigner l'anglais en LP	2		1	1			12	ESPE, UFR
UEC3	341. LVE et recherche // LVE en DNL // LVE renforcée // LVR	5	3	2				24	ESPE, UFR
TOTAUX		30	6	11	5	3	5	168	

Semestre 4		Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
UEO4 être acteur au sein de la communauté éducative	411. Gestion d'interactions conflictuelles en situations professionnelles	4,5		3		1,5		20	ESPE, PRO
	412. S'impliquer dans les projets de l'établissement, de l'équipe pédagogique, de l'élève	4,5				1,5	3	24	ESPE, PRO
UEP9	421. Gestion du stage professionnel	6					6	12	PRO
	422. Suivi et soutenance du mémoire	10			9		1		ESPE, UFR
UEP10	431. Usages du numérique en classe de langue	2		1	1			16	ESPE, UFR
	432. Enseigner le Français & la littérature caribéenne	3	2	1				24	ESPE
TOTAUX		30	2	5	10	3	10	96	

Note: Les éléments spécifique au parcours sont en caractères gras. Tous les autres enseignements sont mutualisés soit avec l'ensemble des parcours second degré, soit avec les autres parcours PLP du domaine LSH.

Semestre 1		Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
UEO1. Acquérir une culture professionnelle commune	111. Connaissance du système éducatif : institutions, acteurs et politiques éducatives	1,5				1,5		20	ESPE, PRO
	112. Principes, valeurs et place de l'École dans les sociétés modernes	1,5				1,5		12	ESPE
	113. Préparation et exploitation de stage	0					(S2)	8	PRO, ESPE
	114. Méthodologie de la recherche	1,5			1,5			12	ESPE, UFR, SCD
UEP1	121. Histoire de la littérature et pratiques d'enseignement	10,5	8	2	0,5			84	ESPE, UFR
UEP2	131. Littérature et civilisation des mondes hispanophones (1)	4	3	1				32	ESPE
	132. Approche comparée des textes littéraires : langue, style, sens	3,5	3	0,5				32	ESPE
UEP3	141. Traduction : théorie et pratique du thème et de la version (1)	3	2	1				24	ESPE, PRO
UEC1	151. LVE	3	3					24	ESPE
	152. Usages professionnels du numérique (Tronc commun)	1,5		1,5				12	ESPE
TOTAUX		30	19	6	2	3	(S2)	260	

Semestre 2		Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
UEO2 Savoir diversifier ses pratiques pédagogiques	Au choix : 2 EC parmi les 3 suivants.	5		2		3			
	211. Didactique, épistémologie, histoire des disciplines							20	ESPE
	212. Les élèves à besoins spécifiques							16	PRO
	213. Histoire transdisciplinaire des arts							16	ESPE
	214. Stage : analyse de pratiques	3					3	16	PRO, ESPE
UEP4	221. Enseigner le français dans le Secondaire : analyse critique, épistémologie, didactique	7	4	2,5	0,5			56	ESPE, UFR
UEP5	231. Littérature et civilisation des mondes hispanophones (2)	4	2	1	1			36	ESPE, UFR
UEP6	241. Pratique de la langue : registres, lexique, orthographe	4,5	3,5	1				36	ESPE
	242. Traduction : théorie et pratique du thème et de la version (2)	3	1,5	1	0,5			20	ESPE, UFR
UEC2	151. LVE	2	2					18	ESPE
	152. Usages professionnels du numérique (Tronc commun)	1,5		1,5				12	ESPE
TOTAUX		30	13	9	2	3	3	230	

Note: Les éléments spécifique au parcours sont en caractères gras. Tous les autres enseignements sont mutualisés soit avec l'ensemble des parcours second degré, soit avec les autres parcours PLP du domaine LSH.

Semestre 3		Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
UEO3 Prendre en compte l'élève en sa diversité	311. Analyse du contexte et approche sociologique des phénomènes scolaires	3				3		22	ESPE
	312. Processus mentaux et développement cognitif de l'enfant et de l'adolescent	3		3				22	ESPE
	313. Méthodologie du mémoire professionnel	2			2			12	ESPE
UEP7	321. Suivi du mémoire	2			2			16	ESPE
	322. TICE disciplinaires	2		2				12	ESPE, UFR
UEP8	331. Enseigner le Français & la littérature caribéenne	11	3	3			5	48	ESPE, PRO
	332. Enseigner l'espagnol en LP	2		1	1			12	ESPE, UFR
UEC3	341. LVE et recherche // LVE en DNL // LVE renforcée // LVR	5	3	2				24	ESPE, UFR
TOTAUX		30	6	11	5	3	5	168	

Semestre 4		Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
UEO4 être acteur au sein de la communauté éducative	411. Gestion d'interactions conflictuelles en situations professionnelles	4,5		3		1,5		20	ESPE, PRO
	412. S'impliquer dans les projets de l'établissement, de l'équipe pédagogique, de l'élève	4,5				1,5	3	24	ESPE, PRO
UEP9	421. Gestion du stage professionnel	6					6	12	PRO
	422. Suivi et soutenance du mémoire	10			9		1		ESPE, UFR
UEP10	431. Usages du numérique en classe de langue	2		1	1			16	ESPE, UFR
	432. Enseigner le Français & la littérature caribéenne	3	2	1				24	ESPE
TOTAUX		30	2	5	10	3	10	96	

Note: Les éléments spécifique au parcours sont en caractères gras. Tous les autres enseignements sont mutualisés soit avec l'ensemble des parcours second degré, soit avec les autres parcours PLP du domaine LSH.

Semestre 1		Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
UEO1. Acquérir une culture professionnelle commune	111. Connaissance du système éducatif : institutions, acteurs et politiques éducatives	1,5				1,5		20	ESPE, PRO
	112. Principes, valeurs et place de l'École dans les sociétés modernes	1,5				1,5		12	ESPE
	113. Préparation et exploitation de stage	0					(S2)	8	PRO, ESPE
	114. Méthodologie de la recherche	1,5			1,5			12	ESPE, UFR, SCD
UEP1	121. Histoire de la littérature et pratiques d'enseignement	10,5	8	2	0,5			84	ESPE, UFR
UEP2	131. L'histoire enseignée en LP : programmes, épistémologie, didactique (1)	2	1	0,5	0,5			16	ESPE
	132. La géographie enseignée en LP : programmes, épistémologie, didactique (1)	2	1	0,5	0,5			16	ESPE, UFR
	133. Approche comparée des textes littéraires : langue, style, sens	3,5	3	0,5				32	ESPE
UEP3	141. L'histoire en LP : pratiques d'enseignement (1)	1,5	1	0,5				16	ESPE, PRO
	142. La géographie en LP : pratiques d'enseignement (1)	1,5	1	0,5				16	ESPE, PRO
UEC1	151. LVE	3	3					24	ESPE
	152. Usages professionnels du numérique (Tronc commun)	1,5		1,5				12	ESPE
TOTAUX		30	18	6	3	3	(S2)	268	

Semestre 2		Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
UEO2 Savoir diversifier ses pratiques pédagogiques	Au choix : 2 EC parmi les 3 suivants.	5		2		3			
	211. Didactique, épistémologie, histoire des disciplines							20	ESPE
	212. Les élèves à besoins spécifiques							16	PRO
	213. Histoire transdisciplinaire des arts								ESPE
	214. Stage : analyse de pratiques	3					3	16	PRO, ESPE
UEP4	221. Enseigner le français dans le Secondaire : analyse critique, épistémologie, didactique	7	4	2	1			56	ESPE, UFR
UEP5	231. L'histoire enseignée en LP : programmes, épistémologie, didactique (2)	2	1		1			16	ESPE, PRO
	232. La géographie enseignée en LP : programmes, épistémologie, didactique (2)	2	1		1			16	ESPE, UFR
UEP6	241. Pratique de la langue : registres, lexique, orthographe	3,5	3	0,5				36	ESPE
	242. L'histoire en LP : pratiques d'enseignement (2)	2	1	1				16	ESPE, PRO
	243. La géographie en LP : pratiques d'enseignement (2)	2	1	1				16	ESPE, UFR
UEC2	251. LVE	2	2					18	ESPE
	252. Usages professionnels du numérique (Tronc commun)	1,5		1,5				12	ESPE
TOTAUX		30	13	8	3	3	3	238	

Note: Les éléments spécifique au parcours sont en caractères gras. Tous les autres enseignements sont mutualisés soit avec l'ensemble des parcours second degré, soit avec les autres parcours PLP du domaine LSH.

Semestre 3		Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
UEO3 Prendre en compte l'élève en sa diversité	311. Analyse du contexte et approche sociologique des phénomènes scolaires	3				3		22	ESPE
	312. Processus mentaux et développement cognitif de l'enfant et de l'adolescent	3		3				22	ESPE
	313. Méthodologie du mémoire professionnel	2			2			12	ESPE
UEP7	321. Suivi du mémoire	2			2			16	ESPE
	322. TICE disciplinaires	2		2				12	ESPE, UFR
UEP8	331. Enseigner le Français & la littérature caribéenne	11	3	3			5	48	ESPE, PRO
	332. Préparer une séquence en histoire géographie (1)	2		1	1			12	ESPE, UFR
UEC3	341. LVE et recherche // LVE en DNL // LVE renforcée // LVR	5	3	2				24	ESPE, UFR
TOTAUX		30	6	11	5	3	5	168	

Semestre 4		Blocs de compétences							
UE	CONTENUS	ECTS	DIS	DID	REC	CEM	MSP	H ETU	INTERV.
UEO4 être acteur au sein de la communauté éducative	411. Gestion d'interactions conflictuelles en situations professionnelles	4,5		3		1,5		20	ESPE, PRO
	412. S'impliquer dans les projets de l'établissement, de l'équipe pédagogique, de l'élève	4,5				1,5	3	24	ESPE, PRO
UEP9	421. Gestion du stage professionnel	6					6	12	PRO
	422. Suivi et soutenance du mémoire	10			9		1		ESPE, UFR
UEP10	431. Préparer une séquence en histoire géographie (1)	2		1	1			12	ESPE, UFR
	432. Enseigner le Français & la littérature caribéenne	3	2	1				24	ESPE
TOTAUX		30	2	5	10	3	10	92	

Note: Les éléments spécifique au parcours sont en caractères gras. Tous les autres enseignements sont mutualisés soit avec l'ensemble des parcours second degré, soit avec les autres parcours PLP du domaine LSH.

Master MEEF second degré

Domaine sciences et techniques

Semestre 1	Unité d'enseignement	Elément constitutif	Blocs de Compétences					H ETU	Intervenants	Remarques	
			DIS	DID	REC	CEM	MSP				ECTS
UEO 11 Acquérir une culture professionnelle commune	EC 111. Connaissance du système éducatif : institutions, acteurs et politiques éducatives					2		2	20	ESPE, rectorat	
	EC 112. Principes, valeurs et place de l'Ecole dans les sociétés modernes					1		1	12	ESPE, rectorat	
	EC 113. Préparation et Exploitation du Stage							0	8	ESPE, rectorat	
	EC 114. Méthodologie de la recherche				1,5			1,5	12	ESPE	
UEP 12	EC 121 Maîtriser les savoirs fondamentaux en physique pour enseigner -1		3,5	1,5				5	44	ESPE, rectorat, UFR SEN	L'étudiant peut faire le choix de choisir certains EC du master sciences de la matière, spécialité physique-chimie
	EC au choix : EC 122 Maîtriser les savoirs fondamentaux en physique pour enseigner -2 OU EC disciplinaire du master sciences de la matière (physique-chimie) UFR Sciences exactes et naturelles		3,5	1,5				5	44	ESPE, rectorat, UFR SEN	
UEP 13	EC 131 Maîtriser les savoirs fondamentaux en chimie pour enseigner -1		3,5	1,5				5	44	ESPE, rectorat, UFR SEN	
	EC au choix : EC 132 Maîtriser les savoirs fondamentaux en chimie pour enseigner -2 OU EC disciplinaire du master sciences de la matière (physique-chimie) UFR Sciences exactes et naturelles		3,5	1,5				5	44	ESPE, rectorat, UFR SEN	
UEP 14	EC 141: Enseigner les sciences		1,5		1,5			3	16	ESPE, rectorat	
UEC 15	EC 151: Culture Scientifique		1,5					1,5	12	ESPE	En lien avec l'EC 151 de la maquette PLP
	EC 152 LVE		1					1	18	ESPE	
TOTAL			18	6	3	3	0	30	274		

Semestre 2	Unité d'enseignement	Elément constitutif	Blocs de Compétences					H ETU	Intervenants	Remarques	
			DIS	DID	REC	CEM	MSP				ECTS
UEO 21 Savoir diversifier ses pratiques pédagogiques	Au choix : 2 EC parmi les 3 suivants.			2		3		5			
	EC 211 Didactique, épistémologie, histoire des disciplines								20	ESPE	
	EC 212 Les élèves à besoins spécifiques								16	ESPE, rectorat	
	EC 213 Histoire transdisciplinaire des arts									ESPE	
UEP 22	EC 221 Maîtriser les savoirs fondamentaux en physique pour enseigner -3		2,5	1				3,5	44	ESPE, rectorat, UFR SEN	L'étudiant peut faire le choix de choisir certains EC du master sciences de la matière, spécialité physique-chimie
	EC au choix : EC 221 Maîtriser les savoirs fondamentaux en physique pour enseigner -4 OU EC disciplinaire du master sciences de la matière (physique-chimie) UFR Sciences exactes et naturelles		2,5	1				3,5	44	ESPE, rectorat, UFR SEN	
UEP 23	EC 131 Maîtriser les savoirs fondamentaux en chimie pour enseigner -3		2,5	1				3,5	44	ESPE, rectorat, UFR SEN	
	EC au choix : EC 131 Maîtriser les savoirs fondamentaux en chimie pour enseigner -4 OU EC disciplinaire du master sciences de la matière (physique-chimie) UFR Sciences exactes et naturelles		2,5	1				3,5	44	ESPE, rectorat, UFR SEN	
UEP 24	EC 242 Stage						3	3	2	ESPE, rectorat,	
	EC 241: Méthodologie de l'enseignement en sciences physique (en lien avec le stage)			2				2	10	ESPE, rectorat,	
	EC 243 T.E.R				3			3	4	ESPE	
UEC 25	EC 251 TICE		1	1				2	12	ESPE	
	EC 153 LVE		1					1	18	ESPE	
TOTAL			12	9	3	3	3	30	258		

Master MEEF second degré

Parcours PLC Physique Chimie

Semestre 3		Élément constitutif	Blocs de Compétences					H ETU	Intervenants	Remarques
Unité d'enseignement	DIS		DID	REC	CEM	MSP	ECTS			
UEO 31 Prendre en compte l'élève en sa diversité	EC 311 Analyse du contexte et approche sociologique des phénomènes scolaires				3		3	22	ESPE	
	EC 312 Processus mentaux et développement cognitif de l'enfant et de l'adolescent		3				3	22	ESPE	
	EC 313 Méthodologie du mémoire professionnel			2			2	12	ESPE	
UEP 32	EC 321 Concevoir des séquences : approche de l'enseignement par compétences et intégrant le numérique	3,5	3,5				7	42	ESPE, rectorat	
	EC 322 Démarche de projet	0,5	0,5				1	6	ESPE, rectorat	Mutualisé avec la maquette PC
UEP 33	EC 331 Stage et Ateliers de pratique professionnelle dont pratiques intégrant le numérique		2			8	10	20		
	EC 333 Prévention des risques en physique et en chimie				1		1	12	professionnel; ESPE	Mutualisé avec la maquette PC
UEC 34	EC 341 Créer des ressources numériques et des scénarii pédagogiques		1	1			2	12	ESPE, rectorat, UFR SEN	
	EC 342 LVE	1					1	18	ESPE	
TOTAL		5	10	3	4	8	30	166		

Semestre 4		Élément constitutif	Blocs de Compétences					H ETU	Intervenants	Remarques
Unité d'enseignement	DIS		DID	REC	CEM	MSP	ECTS			
UEO 41 être acteur au sein de la communauté éducative	EC 411 Gestion d'interactions conflictuelles en situations professionnelles		3		1,5		4,5	20	ESPE, rectorat	
	EC 412 S'impliquer dans les projets de l'établissement, de l'équipe pédagogique, de l'élève				1,5	3	4,5	24	Professionnels	
UEP 42	EC 421 mémoire et soutenance			10			10		ESPE	
	EC 421 Stage et Atelier de pratique professionnelle dont pratiques intégrant le numérique	1	1			7	9	28	ESPE, rectorat	
UEP 43	EC 431 Didactique des LVE: dispenser un enseignement disciplinaire en LVE	1	1				2	12	Enseignant de section européenne, ESPE	
TOTAL		2	5	10	3	10	30	84		

Semestre 1		Élément constitutif	Blocs de Compétences					H ETU	Intervenants
Unité d'enseignement	DIS		DID	REC	CEM	MSP	ECTS		
UEO 11 Acquérir une culture professionnelle commune	EC 111. Connaissance du système éducatif : institutions, acteurs et politiques éducatives				2		2	20	ESPE, Pro (rectorat, etc.)
	EC 112. Principes, valeurs et place de l'Ecole dans les sociétés modernes				1		1	12	ESPE, Pro (rectorat, etc.)
	EC 113. Préparation et Exploitation du Stage						0	8	ESPE, Pro (rectorat, etc.)
	EC 114. Méthodologie de la recherche			1,5			1,5	12	ESPE
UEP 12	EC 121 Enseignement des méthodes en analyse	4	1,5	1			6,5	46	ESPE, UFR SEN, DSI, IESG
	EC 122 Méthodes statistiques et probabilistes au secondaire	3	1				4	40	ESPE, UFR SEN, DSI, IESG
	EC 123 Méthodes numériques pour l'enseignement	2					2	24	UFR SEN, PRO
UEP 13	EC 131 Enseignement de la géométrie du collège aux cycles supérieurs	4	1,5	1			6,5	46	ESPE
	EC 132 Enseignement des structures algébriques	3	1				4	40	ESPE
UEC 14	EC 141 Langues	1					1	18	ESPE
	EC 142 Intégration des TICE, introduction	1			0,5		1,5	12	ESPE
TOTAL		18	5	3,5	3,5	0	30	278	

Semestre 2		Élément constitutif	Blocs de Compétences					H ETU	Intervenants
Unité d'enseignement	DIS		DID	REC	CEM	MSP	ECTS		
UEO 21 Savoir diversifier ses pratiques pédagogiques	Au choix : 2 EC parmi les 3 suivants.		2		3		5		
	EC 211 Didactique, épistémologie, histoire des disciplines							20	ESPE
	EC 212 Les élèves à besoins spécifiques							16	ESPE, PRO
	EC 213 Histoire transdisciplinaire des arts								ESPE
UEP 22	EC 221 Synthèses disciplinaires	3					3	46	ESPE, UFR SEN, DSI, IESG
	EC 222 Transposition didactique : Introduction	3	2				5	40	ESPE, UFR SEN, DSI, IESG, PRO
UEP 23	EC 231 Construction de leçons	3	2				5	46	ESPE, UFR SEN, DSI, IESG, PRO
	EC 232 Pratiques pédagogiques	3	2				5	40	ESPE, UFR SEN, DSI, IESG, PRO
	EC 242 Stage					3	3	2	ESPE, PRO
	EC 243 T.E.R			3			3	4	ESPE
UEC 24	EC 241 Langues						0	18	ESPE
	EC 242 Intégration des TICE, approfondissements				1		1	24	ESPE
TOTAL		12	8	3	4	3	30	256	

Master MEEF second degré

Parcours PLC Mathématiques

Semestre 3		Blocs de Compétences						H ETU	Intervenants
Unité d'enseignement	Elément constitutif	DIS	DID	REC	CEM	MSP	ECTS		
UEO 31 Prendre en compte l'élève en sa diversité	EC 311 Analyse du contexte et approche sociologique des phénomènes scolaires				3		3	22	ESPE
	EC 312 Processus mentaux et développement cognitif de l'enfant et de l'adolescent		3				3	22	ESPE
	EC313 Méthodologie du mémoire professionnel			2			2	12	ESPE
UEP 32	EC 321 Contextualisation épistémologique de l'enseignement	1,5	2				3,5	24	ESPE, PRO dont rectorats
	EC 322 Exploitation du stage – aspects pédagogiques	1	2				3	24	ESPE, professionnels dont rectorat
UEP 33	EC 331 Transposition didactique 2	1,5	2				3,5	24	ESPE, PRO dont rectorats
	EC 332 Analyse de pratiques professionnelles dont pratiques intégrant le numérique	1	2				3	24	ESPE, PRO dont rectorats
UEP 34	Stage professionnel					8	8		ESPE, PRO dont rectorats
UEC 34	EC 341 Langues	1					1	18	ESPE
TOTAL		6	11	2	3	8	30	170	

Semestre 4		Blocs de Compétences						H ETU	Intervenants
Unité d'enseignement	Elément constitutif	DIS	DID	REC	CEM	MSP	ECTS		
UEO 41 être acteur au sein de la communauté éducative	EC 411 Gestion d'interactions conflictuelles en situations professionnelles		3		1,5		4,5	20	ESPE, PRO
	EC 412 S'impliquer dans les projets de l'établissement, de l'équipe pédagogique, de l'élève				1,5	3	4,5	24	ESPE, PRO
UEO 42	EC 421 Mémoire			10			10		ESPE
	EC 422 Stage et Exploitation du stage – aspects pédagogiques et enseignement par et au numérique					7	7	24	ESPE, PRO dont rectorats
UEP 43	EC 431 Séminaires professionnalisants	2	2				4	22	ESPE, PRO dont rectorats
TOTAL		2	5	10	3	10	30	90	

Master MEEF second degré
Parcours PLC Science de la Vie et de la Terre

Semestre 1		Elément constitutif	Blocs de Compétences					H ETU	Intervenants
Unité d'enseignement	DIS		DID	REC	CEM	MSP	ECTS		
UEO 11 Acquérir une culture professionnelle commune	EC 111 Connaissance du système éducatif : institutions, acteurs et politiques éducatives				2		2	20	ESPE, PRO dont rectorat
	EC 112 Principes, valeurs et place de l'École dans les sociétés modernes				1		1	12	ESPE, PRO dont rectorat
	EC 113 Préparation et Exploitation du Stage						0	8	ESPE, PRO dont rectorat
	EC 114 Méthodologie de la recherche			1,5			1,5	12	ESPE
UEP 12	EC 121 Diversité du vivant	3	1				4	30	ESPE, UFR SEN
	EC 122 Biologie animale	3	1				4	30	ESPE, UFR SEN
	EC 123 Génétique et Immunologie	3	1				4	30	ESPE, UFR SEN
	EC 124 Stage de terrain			1			1	10	ESPE, UFR SEN
UEP 13	EC 131 Géologie régionale	3	1				4	48	ESPE, UFR SEN
	EC 132 Connaissance naturaliste des Antilles dans leur contexte	3	1				4	26	ESPE, UFR SEN
	EC 133 Stage de terrain			1			1	20	ESPE, UFR SEN
UEC 14	EC 151 LVE	1					1	18	ESPE
	EC 152 Maîtrise de l'expression écrite et oral scientifique (partie1)	2	0,5				2,5	12	ESPE
TOTAL		18	5,5	3,5	3	0	30	276	

Semestre 2		Elément constitutif	Blocs de Compétences					H ETU	Intervenants
Unité d'enseignement	DIS		DID	REC	CEM	MSP	ECTS		
UEO 21 Savoir diversifier ses pratiques pédagogiques	Au choix : 2 EC parmi les 3 suivants.		2		3		5		
	EC 211 Didactique, épistémologie, histoire des disciplines						0	20	ESPE
	EC 212 Les élèves à besoins spécifiques						0	16	ESPE, PRO dont rectorat
	EC 213 Histoire transdisciplinaire des arts						0		ESPE
UEP 22	EC 221 Approche intégrative en Biologie	2	0,5				2,5	36	ESPE, UFR SEN
	EC 222 Didactique et Leçons de Biologie		3				3	40	ESPE, rectorat
	EC 223 TICE et expérimentations en Biologie	1					1	12	ESPE, rectorat
	EC 224 Stage de terrain	1					1	10	ESPE, rectorat
UEP 23	EC 231 Méthodes en géologie	2	0,5				2,5	28	ESPE,UAG
	EC 232 Didactique et Leçons de Géologie		3				3	31	ESPE, rectorat
	EC 233 Connaissance naturaliste de la France et stage de terrain	2					2	26	ESPE, rectorat
	EC 234 TICE et expérimentations en Géologie	1					1	12	ESPE, rectorat
UEP 24	EC 241 Stage					3	3	2	ESPE, rectorat
	EC 242 Travail d'étude et de recherche			3			3	4	ESPE
UEC 25	EC 241 LVE	1					1	18	ESPE
	EC 242 Maîtrise de l'expression écrite et oral scientifique (partie2)	2					2	8	ESPE
TOTAL		12	9	3	3	3	30	263	

Master MEEF second degré

Parcours PLC Science de la Vie et de la Terre

Semestre 3		Blocs de Compétences						H ETU	Intervenants
Unité d'enseignement	Elément constitutif	DIS	DID	REC	CEM	MSP	ECTS		
UEO 31 Prendre en compte l'élève en sa diversité	EC 311 Analyse du contexte et approche sociologique des phénomènes scolaires				3		3	22	ESPE
	EC 312 Processus mentaux et développement cognitif de l'enfant et de l'adolescent		3				3	22	ESPE
	EC 313 Méthodologie du mémoire professionnel			2			2	12	ESPE
UEP 32	EC 321 Transmettre les connaissances en Biologie	1	2				3	27	ESPE, rectorat
	EC 322 Construire son enseignement en Biologie	1	2				3	18	ESPE, rectorat
UEP 33	EC 331 Transmettre les connaissances et construire son enseignement en Géologie	1	2				3	27	ESPE, rectorat
	EC 332 Intégrer le terrain dans les enseignements de collège et de lycée	1	1	1			3	20	ESPE, rectorat
UEP 34	EC 331 Stage et Atelier de pratique professionnelle dont pratique intégrant le numérique					8	8	16	ESPE, rectorat
UEC 35	EC 341 LVE	1					1	18	ESPE
	EC 342 Communication professionnelle		1				1	12	ESPE
TOTAL		5	11	3	3	8	30	194	

Semestre 4		Blocs de Compétences						H ETU	Intervenants
Unité d'enseignement	Elément constitutif	DIS	DID	REC	CEM	MSP	ECTS		
UEO 41 être acteur au sein de la communauté éducative	EC 411 Gestion d'interactions conflictuelles en situations professionnelles		3		1,5		4,5	20	ESPE Professionnel
	EC 412 S'impliquer dans les projets de l'établissement, de l'équipe pédagogique, de l'élève				1,5	3	4,5	24	Professionnel
UEO 42	EC 421 mémoire et sSoutenance			10			10		ESPE
	EC 421 Stage et Atelier de pratique professionnelle dont pratiques intégrant le numériques					7	7	18	ESPE, rectorat
UEP 43	EC412 Innovations dans les enseignements de biologie	1	1				2	10	ESPE, rectorat
	EC413 Innovations dans les enseignements de géologie	1	1				2	10	ESPE, rectorat
TOTAL		2	5	10	3	10	30	82	

Semestre 1	Unité d'enseignement	Elément constitutif	Blocs de Compétences					H ETU	Intervenants	Remarques
			DIS	DID	REC	CEM	MSP			
UEO 11 Acquérir une culture professionnelle commune	EC 111 Connaissance du système éducatif : institutions, acteurs et politiques éducatives				2		2	20	ESPE, rectorat	
	EC 112 Principes, valeurs et place de l'Ecole dans les sociétés modernes				1		1	12	ESPE, rectorat	
	EC 113 Préparation et Exploitation du Stage						0	8	ESPE, rectorat	
	EC 114 Méthodologie de la recherche			1,5			1,5	12	ESPE	
UEP 12	EC 121 Synthèses disciplinaires en mathématiques, histoire et épistémologie		7				7	70	ESPE, UFR SEN	
	EC 122 Didactique de l'enseignement des mathématiques			3	0,5		3,5	14	ESPE, UFR SEN	
UEP 13	EC 131 Synthèses disciplinaires en Physique chimie		7				7	85	ESPE, UFR SEN	
	EC 132 Didactique de l'enseignement des sciences			3	0,5		3,5	12	ESPE, UFR SEN	
	EC 133 Sciences expérimentales		1				1	10	ESPE, UFR SEN, Rectorat	
UEC 14	EC 141 LVE		1				1	18	ESPE, UFR SEN	
	EC 143 Expression écrite et orale en lien avec les disciplines		1,5				1,5	12	ESPE, UFR SEN	En lien avec l'EC 151 de la maquette physique-chimie
	EC 144 Pratiques numériques (TICE)		1				1	12	ESPE, UFR SEN	
TOTAL			18,5	6	2,5	3	0	30	285	

Semestre 2	Unité d'enseignement	Elément constitutif	Blocs de Compétences					H ETU	Intervenants	Remarques
			DIS	DID	REC	CEM	MSP			
UEO21 Savoir diversifier ses pratiques pédagogiques	Au choix : 2 EC parmi les 3 suivants.			2		3		5		
	EC 211 Didactique, épistémologie, histoire des disciplines							20	ESPE	
	EC 212 Les élèves à besoins spécifiques							16	ESPE, rectorat	
	EC 213 Histoire transdisciplinaire des arts								ESPE	
UEP22	EC 221 synthèses disciplinaires en mathématique 2		3,5				3,5	40	ESPE, UFR SEN	
	EC 222 Enseigner les mathématiques en LP: Transposition didactique,numérique et construction de séquences par l'approche par compétences			3			3	24	ESPE, UFR SEN, Rectorat	
UEP 23	EC 231 synthèses disciplinaires en physique chimie 2		3,5				3,5	50	ESPE, UFR SEN, Rectorat	
	EC 232 Enseigner les sciences physique et chimie en LP : Transposition didactique, numérique et construction de séquences par l'approche par compétences			3			3	24	ESPE, UFR SEN, Rectorat	
	EC 233 Sciences expérimentales		1				1	32	ESPE, UFR SEN, Rectorat	
UEP 24	EC 242 Stage					3	3	2	ESPE, rectorat,	
	EC 241: Méthodologie de l'enseignement en sciences physique: Analyse et Élaboration de séquences pédagogiques en lien avec le stage, Analyse de pratique			2			2	20	ESPE, rectorat,	
	EC 243 T.E.R			3			3	4	ESPE	
UEC 25	EC 251 LVE		1				1	18	ESPE, UFR SEN, Rectorat	
	EC 252 Pratiques numériques		1	1			2	12	ESPE, UFR SEN Rectorat	
TOTAL			10	11	3	3	3	30	262	

Semestre 3	Unité d'enseignement	Elément constitutif	Blocs de Compétences					H ETU	Intervenants	Remarques
			DIS	DID	REC	CEM	MSP			
UEO31 Prendre en compte l'élève en sa diversité	EC 311 Analyse du contexte et approche sociologique des phénomènes scolaires				3		3	22	ESPE	
	EC 312 Processus mentaux et développement cognitif de l'enfant et de l'adolescent		3				3	22	ESPE	
	EC 313 Méthodologie du mémoire professionnel			2			2	12	ESPE	
UEP 32	EC 321 Construction de séquences par l'approche par compétences	2	2				4	36	ESPE, Rectorat	
	EC 322 Didactique et Pédagogie des sciences pour le lycée professionnel et numérique	1	2				3	18	ESPE, Rectorat	
	EC 323 Evaluations et accompagnement		2				2	12	ESPE, Rectorat	
	EC 324 Démarche de projet	0,5	0,5				1	6	ESPE, rectorat	Mutualisé avec la maquette PC
UEP 33	EC 331 Stage et Atelier de pratique professionnelle.					8	8	20		
	EC 333 Prévention des risques en physique et en chimie				1		1	12	professionnel; ESPE	Mutualisé avec la maquette PC
UEC 35	EC 351 LVE	1					1	18	ESPE, UAG, Rectorat	
	EC 352 Innover par les TICE		1	1			2	24	ESPE, UAG, Rectorat	
TOTAL			4,5	10,5	3	4	8	30	202	

Semestre 4	Unité d'enseignement	Elément constitutif	Blocs de Compétences					H ETU	Intervenants	Remarques
			DIS	DID	REC	CEM	MSP			
UEO 41 être acteur au sein de la communauté éducative	EC 411 Gestion d'interactions conflictuelles en situations professionnelles		3		1,5		4,5	20	ESPE, Professionnel	
	EC 412 S'impliquer dans les projets de l'établissement, de l'équipe pédagogique, de l'élève				1,5	3	4,5	24	Professionnel	
UEO 42	EC 421 mémoire et Soutenance			10			10			
	EC 421 Stage et Atelier de pratique professionnelle, dont pratiques numériques					7	7	22	ESPE, rectorat	
UEP 43	EC 431 Médiation scientifique	2	2				4	12	ESPE, UAG, Rectorat	
TOTAL			2	5	10	3	10	30	78	

Semestre 1	Elément constitutif	Blocs de Compétences						H ETU	Intervenants	Remarques
		DIS	DID	REC	CEM	MSP	ECTS			
UEO 11 Acquérir une culture professionnelle commune	EC 111 Connaissance du système éducatif : institutions, acteurs et politiques éducatives				2		2	24	ESPE, rectorat	
	EC 112 Principes, valeurs et place de l'Ecole dans les sociétés modernes				1		1	15	ESPE, rectorat	
	EC 113 Préparation et Exploitation du Stage						0	8	ESPE, rectorat	
	EC 114 Méthodologie de la recherche			1,5			1,5	12	ESPE	
UEP 12	EC 121 Analyse scientifique, didactique et professionnelle de l'EPS : Sciences humaines et sociales	3	1	1			5	34	ESPE, rectorat	compréhension des conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves
	EC 122 Analyse scientifique, didactique et professionnelle de l'EPS : sciences de la vie	2	1				3	14	ESPE, rectorat	
UEP 13	EC 131 Fondements sociohistoriques de l'EPS	4	1				5	34	ESPE, rectorat	
	EC 132 Fondements épistémologiques de l'EPS	2	1				3	14	ESPE, rectorat	
UEP 14	EC 141 Didactique, technologie et pratique des APSA de spécialité	3	0,5				3,5	24	ESPE, UFR STAPS et rectorat	connaissances pratiques et didactiques des APSA
	EC 142 Didactique, technologie et pratique des APSA de polyvalence	3	0,5	0,5			4	60	ESPE, UFR STAPS et rectorat	
UEC 15	EC 151 LVE	1					1	12	ESPE	
	EC 152 Intégration des TICE, introduction		1				1	18	ESPE	
TOTAL		18	6	3	3	0	30	269		

Semestre 2	Elément constitutif	Blocs de Compétences						H ETU	Intervenants	Remarques
		DIS	DID	REC	CEM	MSP	ECTS			
UEO 21 Savoir diversifier ses pratiques pédagogiques	Au choix : 2 EC parmi les 3 suivants.		2		3		5			
	EC 211 Didactique, épistémologie, histoire des disciplines							20	ESPE	
	EC 212 Les élèves à besoins spécifiques							16	ESPE, rectorat	
	EC 213 Histoire transdisciplinaire des arts								ESPE	
UEP 22	EC 221 Analyse scientifique, didactique et professionnelle de l'EPS	1	1				2	18	ESPE	compréhension des conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves
	EC 222 Analyse scientifique, didactique et professionnelle de l'EPS	0,5	0,5				1	6	ESPE	
UEP 23	EC 231 Fondements sociohistoriques de l'EPS	1,5	1				2,5	18	ESPE	
	EC 232 Fondements épistémologiques de l'EPS	1					1	6	ESPE	
UEP 24	EC 241 Didactique, technologie et pratique des APSA de spécialité	1	1,5				2,5	24	ESPE, rectorat	connaissances pratiques et didactiques des APSA
	EC 242 Didactique, technologie et pratique des APSA de polyvalence	2	2				4	60	ESPE, rectorat	
UEP 25	EC 251 Stage					3	3	2	ESPE, rectorat	
	EC 252 Connaissance des déterminants d'une leçon et conception	3	1				4	48	ESPE, rectorat	
	EC 253 T.E.R			3			3	4	ESPE	
UEC26	EC 261 TICE	1					1	12	ESPE	
	EC 262 LVE	1					1	18	ESPE	
TOTAL		12	9	3	3	3	30	252		

Semestre 3		Élément constitutif	Blocs de Compétences					H ETU	Intervenants	Remarques
Unité d'enseignement			DIS	DID	REC	CEM	MSP			
UEO 31 Prendre en compte l'élève en sa diversité	EC 311 Analyse du contexte et approche sociologique des phénomènes scolaires				3		3	22	ESPE	
	EC 312 Processus mentaux et développement cognitif de l'enfant et de l'adolescent		3				3	22	ESPE	
	EC313 Méthodologie du mémoire professionnel			2			2	12	ESPE	
UEP 32	EC 321 Didactique, technologie et pratique des APSA de spécialité en liaison avec le stage	1	1,5	1		2	5,5	15	ESPE, UFR STAPS	connaissances pratiques et didactiques des APSA
	EC 322 : Didactique, technologie et pratique des APSA de polyvalence en liaison avec le stage	1	1,5			2	4,5	15	ESPE, UFR STAPS	
UEP 33a (au choix)	EC 331a Connaissance des déterminants d'une leçon et conception	1	2,5			2	5,5	18	ESPE, UFR STAPS	connaissances du milieu professionnel et conception didactique
	EC 332a stage et Analyse de pratiques professionnelles	1	2,5			1	4,5	18	ESPE, UFR STAPS	
UEP 33b (au choix)	EC 331b Analyse scientifique, didactique et professionnelle de l'EPS (SHS - Sc.Vie)	1	2			1	4	15	ESPE, UFR STAPS	compréhension des conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves
	EC 332b Fondements sociohistoriques et épistémologique de l'EPS	1	2			2	5	15	ESPE, UFR STAPS	
UEC 34	EC 341 :TICE	1					1	12	ESPE, UFR STAPS	
	EC 342 LVE	1					1	18	ESPE	
TOTAL		6	11	3	3	7	30	152		

Semestre 4		Élément constitutif	Blocs de Compétences					H ETU	Intervenants	Remarques
Unité d'enseignement			DIS	DID	REC	CEM	MSP			
UEO 41 être acteur au sein de la communauté éducative	EC 411 Gestion d'interactions conflictuelles en situations professionnelles		3		1,5		4,5	20	ESPE Professionnel	
	EC 412 S'impliquer dans les projets de l'établissement, de l'équipe pédagogique, de l'élève				1,5	3	4,5	24	Professionnel	
UEO 42	EC 421 mémoire et Soutenance			10			10		ESPE	connaissances du milieu professionnel et conception didactique
	EC 421 Stage et ateliers de pratique professionnelle dont pratiques numériques					6	6	24	ESPE, rectorat	
UEP 43	EC 431 : Connaissance des déterminants d'une leçon et conception		2			1	3	16	Inspecteur ; PESPE	
UEP 44	EC 441 : Didactique, technologie et pratique des APSA de spécialité	1					1	12	ESPE, UFR STAPS	connaissances pratiques et didactiques des APSA
	EC 442 : Didactique, technologie et pratique des APSA de polyvalence	1					1	12	ESPE, UFR STAPS	
TOTAL		2	5	10	3	10	30	108		

Master MEEF encadrement éducatif

Parcours CPE

Master MEEF Encadrement Educatif
Parcours CPE

Semestre 1	CONTENUS	Blocs de compétences						H. ETUD.	INTERV.
		ECTS	DISC	DID	REC	CEM	MSP		
UEO 11	EC 111. Méthodologie de la recherche 1 (à mutualiser avec MEEF second degré)	1			1,0			10	Espe
UEP12 Connaissance du système éducatif	EC121. Connaissance du système éducatif : institutions, acteurs et politiques éducatives	3	1,0			2,0		20	Espe/Rect
	EC122. Les grandes questions actuelles de la vie scolaire	1,5	1,5					14	Espe/Rect
UEP13 Métier de CPE et vie scolaire	EC131. Missions, fonctions et responsabilités du CPE	2,5		2,5				20	CPE/Rect
	EC132. Législation et fonctionnement de l'EPLE. Connaissance de la vie scolaire et du service de vie scolaire.	2,5	1,0	1,5				20	CPE/Rect
	EC133. Compétences numériques et vie scolaire	2,5	1,5			1,0		12	CPE/Espe
UEP14 Connaissances en rapport avec les métiers du conseil	EC 141. Analyse du contexte et approche sociologique des phénomènes scolaires et des inégalités sociales et scolaires (1)	2,5	2,5					22	Espe/Rect
	EC142. Processus mentaux et développement cognitif de l'enfant et de l'adolescent (1)	2,5	2,5					22	Espe
	EC143. Le système éducatif : évolution et enjeux sociétaux (1)	1,5	1,5					12	Espe
	EC144. Réflexion philosophique sur l'éducation : principes, valeurs et place de l'Ecole dans les sociétés modernes (1)	1,5	1,5					12	Espe
UEP15 Connaissance des problématiques professionnelles	EC151. Ingénierie professionnelle et stage en observation. Préparation et accompagnement au stage en pratique observation/accompagnée	2		2,0				18	CPE/Espe
	EC152. Méthodologie de la recherche : problème professionnel et problématique scientifique	2			2,0			14	Espe
UEC16 Communication	EC 161. Langues vivantes/LVR : anglais ou espagnol ou créole ou portugais (1)	2	2,0					18	Espe
	EC162. Expression écrite : problématisation et argumentation (1)	1	1,0					12	Espe
	EC163. Expression écrite : méthodologie de la note de synthèse (1)	1	1,0					12	Espe
	EC164. Expression orale	1	1,0					12	CPE/Espe
TOTAUX :		30	18	6	3	3	0	250	
Stages :		S1 et S2 5 semaines (3 en S1 et 2 en S2)							

Semestre 2	CONTENUS	Blocs de compétences						H. ETUD.	INTERV.
		ECTS	DISC	DID	REC	CEM	MSP		
UEO21 Connaissance du système éducatif	EC211. Didactique, épistémologie, histoire des disciplines (mutualisée avec MEEF 2nd degré) (1)	2				2,0		20	Espe
UEP22 Connaissance des acteurs et des structures du système éducatif	EC 221. Analyse des différentes interactions (acteurs/acteurs, acteurs/contexte, système/partenaires)	2		2,0				16	CPE/Rect
	EC 222. Contexte linguistique et diversité culturelle en Guadeloupe, Martinique et Guyane	1				1,0		8	Espe
UEP 23 Connaissance des fondamentaux liés au métier	EC231. Connaissances juridiques en lien avec la vie scolaire	2	1,0	1,0				16	CPE/Rect
	EC232. Séminaires professionnels d'approfondissement du métier (CPE et orientation, aspects péda du métier de CPE, participation des élèves à la vie de l'établissement)	2,5		2,5				20	CPE/Rect/
	EC233. Les élèves à besoins spécifiques : ASH, primo arrivants, etc. (mutualisée avec MEEF 2nd degré) (1)	2	1,0	1,0				16	Rect
	EC234. Gestion pédagogique des TICE au sein de l'établissement	1		1,0				8	CPE/Rect
UEP24 Connaissances en rapport avec les métiers du conseil (2)	EC 241. Analyse du contexte et approche sociologique des phénomènes scolaires et des inégalités sociales et scolaires (2)	2	2,0					16	Espe
	EC242. Processus mentaux et développement cognitif de l'enfant et de l'adolescent (2)	1	1,0					10	Espe
	EC243. Le système éducatif : évolution et enjeux sociétaux (2)	1	1,0					8	Espe
	EC244. Réflexion philosophique sur l'éducation : principes, valeurs et place de l'Ecole dans les sociétés modernes (2)	1	1,0					10	Espe
UEP25 Outils méthodologiques	EC251. Méthodologie de la recherche (2)	1,5			1,5			12	Espe
	EC 252. Mise en situation professionnelle : constitution de dossier	1,5					1,5	12	Espe/Rect
	EC 253. Communication orale autour de problématiques éducatives	2	2,0					16	Espe
	EC 254. Stage de pratique accompagnée et analyse de pratique	2					2,0	16	Espe
UEC26 Communication	EC261. Expression écrite : problématisation et argumentation (2)	1	1,0					10	Espe
	EC262. Expression écrite : méthodologie de la note de synthèse (2)	1	1,0					10	Espe
	EC263. Techniques d'entretien	1,5			1,5			14	Espe/Rect
	EC 264. Langues vivantes/LVR : anglais ou espagnol ou créole ou portugais (2)	2	2,0					18	Espe
TOTAUX :		30	13	7,5	3	3	3,5	256	
Stages :		S1 et S2 5 semaines (3 en S1 et 2 en S2)							

Master MEEF Encadrement Educatif

Parcours CPE

Semestre 3	CONTENUS	Blocs de compétences						H. ETUD.	INTERV.
		UE	ECTS	DISC	DID	REC	CEM		
UEP31 Connaissance des acteurs et des structures du système éducatif	EC 311. Connaissances des dispositifs d'apprentissage et gestes professionnels (lutte contre les discriminations à l'école, phénomènes de groupes et résolution, des conflits, etc.) (penser au lien projet de vie scol et projet d'été)	4,0		3,0		1,0		20	Espe/CPE
	EC 312. Apports scientifiques sur les grandes questions et les enjeux de l'école	2,0				2,0		10	Espe
UEP32 Préparation à l'insertion professionnelle	EC 321. Stage en responsabilité et analyse de pratiques	7,5		2,5			5,0	36	Espe/CPE
	EC 322. Conduite de projet	3,0		3,0				14	Espe
UEP33 Méthodologie de la recherche	EC331. Méthodologie et suivi du mémoire	2,5			2,5			14	Espe
	EC332. Outils méthodologiques du recueil, du traitement et de l'interprétation de données	4,5	2,0		2,5			20	Espe
UEC34 Communication	EC 351. Langues vivantes/LVR : anglais ou espagnol ou créole ou portugais (2)	4,0	4,0					18	Espe
	EC 352. Gestion pédagogique des TICE au sein de l'établissement	2,5		2,5				12	Espe/CPE
TOTAUX :		30	6	11	5	3	5	144	

Semestre 4	CONTENUS	Blocs de compétences						H. ETUD.	INTERV.
		UE	ECTS	DISC	DID	REC	CEM		
UEP41 Gestion des situations professionnelles	EC 411. Techniques d'expression et de communication en situation professionnelle	5,5		2,0			3,5	20	Espe/
	EC 412. Gestion d'interactions conflictuelles en situations professionnelles (mutualisée avec MEEF 2nd degré) (1)	4,5	1,0	2,0		1,5		20	Espe/Rect
UEP42 Préparation à l'insertion professionnelle	EC 421. Stage en responsabilité et analyse de pratiques professionnelles	8,0				1,5	6,5	30	Espe/CPE
UEP43 Mémoire	EC 431. Techniques de recueil, de traitement et d'interprétation des données	5,5	1,0	1,0	3,5			20	Espe
	EC 432. Rédaction et préparation à la soutenance	4,5			4,5			16	Espe
	EC 433. Suivi de mémoires	2,0			2,0			10	Espe/CPE
TOTAUX :		30	2	5	10	3	10	116	

(1) **Sur fond jaune : EC mutualisés avec la mention 2nd degré (tronc commun)**

(2) LVE : Guadeloupe et Martinique : anglais espagnol; Guyane : anglais, espagnol, portugais - enseignement mutualisé avec le master premier degré.

Master MEEF pratiques et Ingénierie de la Formation

Intitulé des parcours	Mutualisations		Caractéristiques des parcours
<i>Parcours ingénieries des communications et médiations scientifiques (ICMS)</i>	Mutualisation entre les trois parcours des enseignements d'ossature et de certains enseignements de parcours	Gestion commune du semestre 4	Parcours hybrides (voir dossier, partie 1) ; Parcours "suspendus", ouverts en M2 (conditions d'accès: être titulaire d'un M1 ou VAP)
<i>Parcours pratiques et ingénieries des didactiques contextuelles (PIDC)</i>			
<i>Parcours ingénieries des formations numériques (IFN)</i>			
<i>Parcours Formation de Formateurs et Analyse de Pratiques (FFAP)</i>	Mutualisation d'enseignements complémentaires avec les autres mentions MEEF		Parcours classique
<i>Pratiques et ingénierie de l'éducation, du travail et de l'action sociales (PIETAS)</i>	Mutualisation de l'essentiel des enseignements d'ossature et de certains enseignements de parcours avec le master MEEF premier degré		

Les parcours "ingénierie des communications et médiations scientifiques", "pratiques et ingénieries des didactiques contextuelles" et ingénieries des formations numériques" mutualisent une grande partie de leurs enseignements. Ces parcours seront réalisés sous forme hybride : présentiel, visioconférences, enseignement en ligne.

Semestre 3		Bloc de Compétences						H ETU	Intervenants	Remarques
UE	Elément constitutif	DIS	DID	REC	CEM	MSP	ECT S			
UEO 31	ECO 31 Connaissance des contextes socio-culturels, linguistiques et anthropologiques				3		3	20	ESPE, UAG	Module partiellement mutualisé entre les parcours ICMS, IFN et PIDC
	ECO 32 Ingénierie de la communication et de la médiation scientifique (1)		3				3	20	ESPE, professionnels, missions	Module partiellement mutualisé entre les parcours ICMS, IFN et PIDC
	ECO 33 Méthodes et pratiques en ingénierie des didactiques	1	2	2			5	30	ESPE, UAG	Module commun aux parcours ICMS, IFN et PIDC
UEP 32	UEO 32 Histoire, épistémologie des Sciences et des didactiques	3					3	20	ESPE	Module commun aux parcours ICMS, IFN
UEP 33	UEP 36 Ingénierie numérique et gestion de projets en médiation scientifique		2			2	4	28	ESPE, professionnels, missions	Module partiellement mutualisé entre les parcours ICMS et IFN
UEP 34	UEP 37 Médiations : humaine et instrumentée		2	2		4	8	60	ESPE, missions	Module spécifique
UEC 35	UEP 35 Communication appliquée à la médiation en Français & en Anglais	2	2				4	34	ESPE, professionnels	Module partiellement mutualisé entre les parcours ICMS et IFN
Totaux :		6	11	4	3	6	30	212		

Semestre 4		Bloc de Compétences						H ETU	Intervenants	Remarques
UE	Elément constitutif	DIS	DID	REC	CEM	MSP	ECT S			
UEO 41	UE 41 Stage					10	10	0	UAG dont ESPé	Gestion commune avec les parcours PIDC, IFN, PIETAS
	UE 43 Mémoire			12	5		17	0	Professionnels de la médiation	
UEP 42	UEO 42 Séminaires	1	1	1			3	15	ESPE, UAG	
Totaux :		1	1	13	5	10	30	15		

Les parcours "ingénierie des communications et médiations scientifiques", "pratiques et ingénieries des didactiques contextuelles" et ingénieries des formations numériques" mutualisent une grande partie de leurs enseignements. Ces parcours seront réalisés sous forme hybride : présentiel, visioconférences, enseignement en ligne.

Semestre 3		Bloc de Compétences						H ETU	Intervenants	Remarques
UE	Elément constitutif	DIS	DID	REC	CEM	MSP	ECTS			
UEO 31	ECO 31 Connaissance des contextes socio-culturels, linguistiques et anthropologiques	2			2		4	20	ESPE, UAG	Module partiellement mutualisé entre les parcours ICMS, IFN et PIDC
	ECO 32 Ingénierie de la communication et de la médiation scientifique (1)		4				4	20	ESPE, professionnels, missions	Module partiellement mutualisé entre les parcours ICMS, IFN et PIDC
	ECO 33 Méthodes et pratiques en ingénierie des didactiques	2	2	2			6	30	ESPE, UAG	Module commun aux parcours ICMS, IFN et PIDC
UEP 32	ECP32 Ingénierie et modélisation didactique	2	2	2			6	30	ESPE, UAG	Module spécifique
UEP 33	ECP32 36 Comprendre et concevoir les enseignements disciplinaires en contexte		3	3			6	30	ESPE, UAG	Module spécifique
UEC 34	UEC 36 Ingénierie numérique pour l'enseignement				2	2	4	30	ESPE, UAG	Module spécifique
Totaux :		6	11	7	4	2	30	160		

Semestre 4		Bloc de Compétences						H ETU	Intervenants	Remarques
UE	Elément constitutif	DIS	DID	REC	CEM	MSP	ECTS			
UEO 41	UEO 41 Stage				4		4			Gestion commune avec les parcours ICMS, IFN, PIETAS
	UEO 43 Mémoire		5	10		6	21	0	ESPE, UAG	
UEP 42	UEO 42 Séminaires	1		1			2	15	ESPE, UAG	
UEC 43	UEC 44 LVE: communication scientifique	2	1				3	15	ESPE, UAG	
Totaux :		3	6	11	4	6	30	30		

Les parcours "ingénierie des communications et médiations scientifiques", "pratiques et ingénieries des didactiques contextuelles" et ingénieries des formations numériques" mutualisent une grande partie de leurs enseignements. Ces parcours seront réalisés sous forme hybride : présentiel, visioconférences, enseignement en ligne.

Semestre 3		Bloc de Compétences						H ETU	Intervenants	Remarques
UE	Elément constitutif	DIS	DID	REC	CEM	MSP	ECTS			
UEO 31	ECO 31 Connaissance des contextes socio-culturels, linguistiques et anthropologiques				3		3	20	ESPE, UAG	Module partiellement mutualisé entre les parcours parcours ICMS, IFN et PIDC
	ECO 32 Ingénierie de la communication et de la médiation scientifique		3				3	20	ESPE, professionnels, missions	Module partiellement mutualisé entre les parcours parcours ICMS, IFN et PIDC
	ECO 33 Méthodes et pratiques en ingénierie des didactiques	1	2	2			5	30	ESPE, UAG	Module commun aux parcours ICMS, IFN et PIDC
UEP 32	UEO 32 Histoire, épistémologie des Sciences et des didactiques	3					3	20	ESPE	Module commun aux parcours ICMS, IFN
UEP 33	UEP 36 Ingénierie numérique et gestion de projets en formation à distance		4			2	6	28	ESPE, professionnels, missions	Module partiellement mutualisé entre les parcours ICMS et IFN
UEP 34	UEP 37 Ingénierie numérique des communications multimédia		4			2	6	50	ESPE, professionnels, missions	Module spécifique
UEC 35	UEP 35 Communication appliquée à la médiation en Français & en Anglais	2				2	4	34	ESPE, professionnels	Module partiellement mutualisé entre les parcours ICMS et IFN
Totaux :		6	13	2	3	6	30	202		

Semestre 4		Bloc de Compétences						H ETU	Intervenants	Remarques
UE	Elément constitutif	DIS	DID	REC	CEM	MSP	ECTS			
UEO 41	Stage d'application : production d'un enseignement en FOAD				2	8	10	0	Tuteur de stage	Gestion commune avec les parcours ICMS, PIDC, PIETAS
	Mémoire			12	2		14	15		
UEP 42	UEO 42 Séminaires	1	1				2	15	ESPE, UAG	
UEP 43	Pédagogie de la formation à distance		4				4	20	ESPE, professionnels	Module spécifique
Totaux :		1	5	12	4	8	30	50		

Semestre 3	Unité d'enseignement	Elément constitutif	Bloc de Compétences					H ETU	Intervenants	
			DIS	DID	REC	CEM	MSP			ECTS
UEO 31 Analyse des contextes socioculturels et professionnels	EC 311 Connaissance des contextes : anthropologie, histoire et sociologie culturelle des « pays » (Antilles et Guyane)				3		3	20	UAG dont ESPé, Professionnels de la formation	
	EC 312 Analyse des pratiques professionnelles : méthodologie de l'analyse des gestes professionnels du formateur en contexte		3		1		4	48	UAG dont ESPé, Professionnels de la formation	
	EC 313 Stage « long » en situation pour les salariés et stage « en alternance » pour les étudiants non salariés (200h)					3	3		Responsable de la formation et Tuteur de stage	
UEP 32 Andragogie et développement personnel	EC 321 Ingénierie de la formation : conception, réalisation, pilotage, évaluation, de projets de formation en présentiel et à distance		4				4	48	UAG dont ESPé (membre du laboratoire d'adossment du Master)	
	EC 322 Histoire et évolution de la formation et de la posture du formateur	3					3	20	UAG dont ESPé (CRREF)	
	EC 323 Mise à niveau : élaboration d'une recherche action ou appliquée, et fondamentale (en option pour les étudiants déjà titulaires d'un M1 MEEF ou SED)			1,5		1,5	3	10	UAG dont ESPé (CRREF)	
	EC 324 Méthodologie de la recherche action ou appliquée, et fondamentale			4			4	20	UAG dont ESPé (CRREF)	
UEC 33 Compétences associées à la fonction de formateur	EC 331 Langue vivante étrangère	2					2	14	Enseignant de la spécialité	
	EC 332 TICE. Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement		2				2	14	UAG dont ESPE (Ingénieur TICE)	
	EC 333 Séminaires d'échanges avec des professionnels de la formation de secteurs différents (éducation, santé, etc.)		2				2	20	Professionnels de la formation d'adultes	
Totaux :			5	11	5,5	4	4,5	30	214	

Semestre 4	Unité d'enseignement	Elément constitutif	Bloc de Compétences					H ETU	Intervenants	
			DIS	DID	REC	CEM	MSP			ECTS
UEP 41 Développement personnel	EC411 Mémoire professionnel : A- Aide et accompagnement à la rédaction du mémoire professionnel (écrit) B- Simulation de soutenances du mémoire professionnel (oral)		1	3	12	2	6	24	47	UAG dont ESPé
	EC 412 Stage court « externalisé » (35h)				2	2	4	8		Référent de stage
UEC 42 Approfondissement des compétences professionnelles du formateur	EC 421 Séminaires d'échanges avec des professionnels de la formation de secteurs différents (éducation, santé, etc.)				1	1	2	4		Professionnels de la formation d'adultes
Totaux :			1	3	12	5	9	30	59	

Semestre 1		Bloc de Compétences						H ETU	Intervenants	Remarques
UE	Elément constitutif	DIS	DID	REC	CEM	MSP	ECTS			
UEO 11	UEO 111 Psychologie de l'enfant et de l'adolescent				1		1	8	ESPE	Mutualisé avec le master premier degré
	UEO 112 Connaissance du système éducatif: histoire, principes et organisation				1		1	10	ESPE	
	UEO 113 Analyse de situations professionnelles et d'apprentissage				1		1	6	ESPE, professionnels dont rectorat	
	UEO 114 Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales			3			3	14	ESPE	
UEP 12	EC 1. Contexte historique, administratif et juridique des politiques sociales	1			2		3	18	ESPE	Enseignements propre au parcours PIETAS
	EC 2. Jeunes, Familles, Parentalité	2	1				3	12	ESPE	
	EC 3. Travail et précarisation, Sociologie du travail	2	1				3	14	ESPE	
	EC.4. Champ médico-social	2	1				3	12	ESPE, professionnels dont rectorat	
UEP 13	Culture humaniste : histoire de la Guyane	2	1				3	14	ESPE, professionnels dont rectorat	
	Accompagnement des personnes âgées et travail social	2	1				3	14	ESPE, professionnels dont rectorat	
	Jeunes, familles, parenté et société guyanaise	2	1				3	14	ESPE, professionnels dont rectorat	
UEC 14	EC 151 LVE: anglais espagnol portugais	1,5					1,5	24	ESPE	
	EC 152 Usage et maîtrise des technologies numériques	1	0,5				1,5	12	ESPE	
Totaux :		15,5	6,5	3	5	0	30	172		

Semestre 2		Bloc de Compétences						H ETU	Intervenants	Remarques
UE	Elément constitutif	DIS	DID	REC	CEM	MSP	ECTS			
UEO 21	UEO2.1 Connaissance de l'enfant et de l'adolescent : l'apprentissage et les élèves à besoins particuliers				1		1	12	ESPE	Mutualisé avec le master premier degré
	UEO2.3. Dossier d'études et de recherche (DER)			3			3	12	ESPE	
	UEO.2.2 Psychosociologie des groupes				2		2	16	ESPE	Enseignements propre au parcours PIETAS
	UEO2.4. Stage : 2 x 2 semaines					4	4	12	Tuteur de stage	
UEP 22	UEP2.1 Conception et conduite de projet, travail d'équipe pluri-professionnelle		3				3	16	ESPE, professionnels, dont rectorat	Enseignements propre au parcours PIETAS
	UEP2.2. Politiques de la protection sociale (histoire)	3					3	16	ESPE	
	UEP2.3. Initiation au droit public	3					3	16	ESPE, professionnels, dont rectorat	
	UEP2.4. Socio-dynamique des organisations et stratégies d'acteur	2	1				3	16	ESPE	
	UEP2.5. Santé : compréhension, interprétation, préventions (MST, Addictions, Hygiène)	1	1		1		3	12	ESPE	
UEP 23	EC 213 Enseigner l'EPS et éducation a la santé	1,5	1				2,5	26	ESPE	Mutualisé avec le master premier degré
UEC 24	EC 1. LVE anglais, portugais, espagnol	1					1	18	ESPE	
	EC 2. Enjeux et usages du numérique	0,5	1				1,5	12	ESPE	
Totaux :		12	7	3	4	4	30	184		

Semestre 3		Bloc de Compétences						H ETU	Intervenants	Remarques
UE	Elément constitutif	DIS	DID	REC	CEM	MSP	ECTS			
UEO 31	UEO3.1. Connaissance du contexte régional				1		1	8	ESPE	Mutualisé avec le master premier degré
	UEO3.3. Stage et analyses de situations		2			6	8	24	ESPE	
	UEO3.4. Méthodologie de la recherche et du projet			4			4	12	ESPE	
UEP 32	EC 1. Populations, migrations, démographie et action sociale	1	1		1		3	18	ESPE	Enseignements propre au parcours PIETAS
	EC 2. Travail social et précarité	2	1				3	14	ESPE	
	EC 3 Droit de la famille, droit civil	2	1				3	18	ESPE, professionnels, dont rectorat	
UEP 33	EC 1. Expertise sociale, étude de cas, diagnostic	1	2				3	14	ESPE, professionnels, dont rectorat	
	EC 2. Interventions professionnelles en milieu social	1	1		1		3	12	ESPE, professionnels, dont rectorat	
UEC 34	EC 351 LVE (anglais, espagnol, portugais)	1					1	18	ESPE	
	EC 352 enseignement numérique et innovation		1				1	12	ESPE	
Totaux :		8	9	4	3	6	30	150		

Semestre 4		Bloc de Compétences						H ETU	Intervenants	Remarques
UE	Elément constitutif	DIS	DID	REC	CEM	MSP	ECTS			
UEO 41	UE 41 Stage					9	9	0	UAG dont ESPé	Gestion commune avec les parcours ICMS, PIDC, IFN
	UE 43 Mémoire et soutenance		2	12	5		19	0	Professionnels	
UEP 42	UEO 42 Séminaires	1	1				2	15	UAG dont ESPé	
Totaux :		1	3	12	5	9	30	15		